LE DEVOIR

la météo: Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 18.
(Détail page 18).

Vol. LXXIX — No 134 ★ Montréal, vendredi 10 juin 1988

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

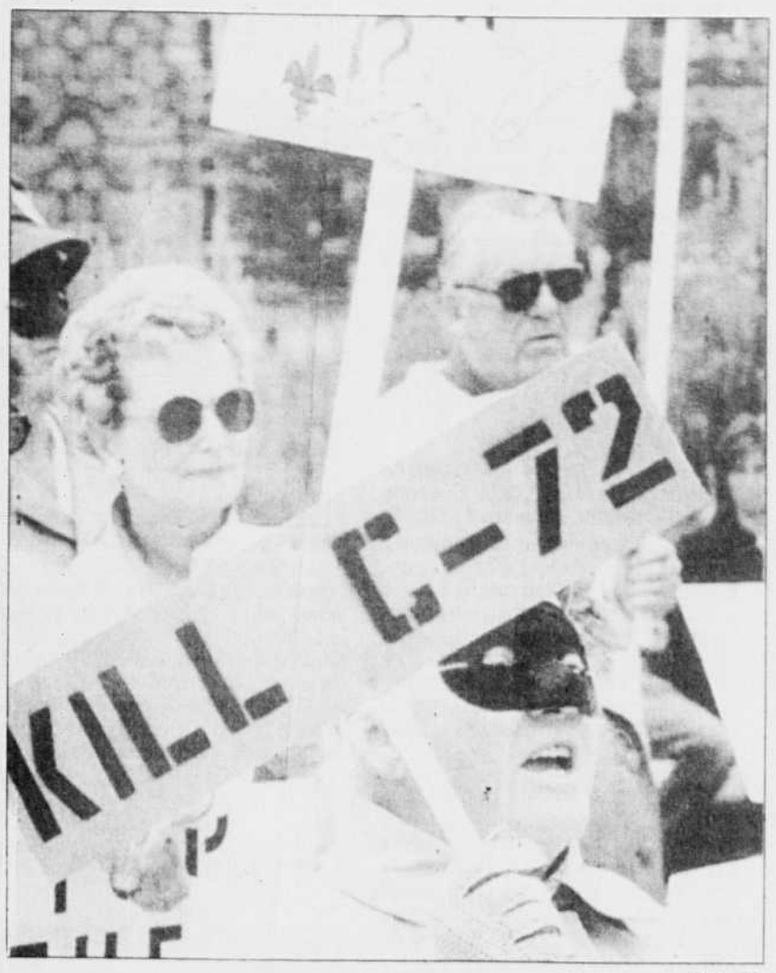

Photo PC

« Tuez la loi C-72 ! » clame la pancarte d'une manifestante masquée au cours d'un ralliement sur la colline d'Ottawa, hier, contre le projet de loi sur les langues officielles.

La commission de police rend son verdict dans l'affaire Griffin

Le policier Gosset doit être congédié

■ « Négligence, insouciance et manque de vigilance . . . »

BERNARD MORRIER

La commission de police du Québec (CPQ) a recommandé hier le renvoi pur et simple de l'agent Alan Gosset, considérant que le policier a été négligent, insouciant et a manqué de vigilance dans l'exercice de ses fonctions, particulièrement lors d'un incident l'impliquant avec le jeune Noir Anthony Griffin,

Anthony Griffin (19 ans) avait été mortellement atteint à la tête d'un coup de feu tiré par l'agent Gosset, au moment, semble-t-il, où il tentait d'échapper à son arrestation. L'événement, qui avait suscité la colère de la communauté noire de Montréal, qui le qualifiait d'acte de racisme, était survenu dans la cour arrière du poste de police 15, à Notre-Dame-de-Grâce, le 11 novembre dernier. Gosset fut par la suite accusé d'homicide involontaire coupable mais, en février dernier, à l'issue d'un procès de deux semaines, un jury acquittait le policier considérant que son geste était purement accidentel, exempt de toute connotation raciste.

Dans son rapport d'hier, suite à l'enquête qu'elle a menée en avril et mai derniers, la CPQ recommande en outre de procéder à une étude sur l'opportunité de munir tous les policiers du Québec d'un révolver pouvant être utilisé en double action seulement, c'est-à-dire qui ne pourrait tirer qu'avec une forte pression sur

Voir page 10 : Gosset

Après la victoire du Québec sur l'énergie du Labrador

Bon prince, Bourassa ouvre une porte à Brian Peckford

MICHEL C. AUGER

Dans un jugement lapidaire, la Cour suprême du Canada a mis un point final, hier, à la guérilla juridique que menait depuis 12 ans le gouvernement de Terre-Neuve contre le contrat d'énergie par lequel Hydro-Québec peut acheter à bas prix l'énergie des Chutes Churchill au Labrador.

Le plus haut tribunal du pays affirme, dans un jugement de tout juste 12 lignes, que les tribunaux de première instance et d'appel de Terre-Neuve avaient bien interprété un bail datant de 1961 et par lequel Terre-Neuve tentait d'obtenir livraison de 800 mégawatts d'électricité produite à Churchill Falls.

La société qui gère ces installations avait refusé, affirmant qu'en donnant cette électricité à Terre-Neuve, elle devrait briser son contrat avec Hydro-Québec.

À Québec, le premier ministre Robert Bourassa a exprimé sa satisaction devant le jugement et a affirmé que s'il n'est pas question de créer un précédent en acceptant de rouvrir le contrat, il ne s'objecterait aucunement à la reprise de négociations avec Terre-Neuve « dans quelques années ou dans quelques mois ».

« Il y a toujours possibilité d'une entente avec Terre-Neuve, tout dépendra de l'augmentation de la demande (d'électricité). Il serait pos-

Voir page 10 : Bourassa

Photo PC

Non, la Cour suprême ne penche pas toujours du même côté comme la tour de Pise puisqu'elle vient de favoriser le Québec. Et Robert Bourassa en est tout réjoui.

Loi C-72 : Mulroney corrige Lucien Bouchard

Pas de droit de veto au Québec ni aux autres

BERNARD DESCÔTEAUX

QUEBEC — Le premier ministre Brian Mulroney, bien qu'il soit conscient de certaines réalités démographiques au Québec, n'entend pas accorder à cette province ni à toute autre province un droit de veto sur les interventions fédérales pour défendre les minorités linguistiques.

Sur un ton des plus fermes, M. Mulroney a fait cette mise au point hier, promettant de défendre les minorités linguistiques partout au Canada, y compris la minorité anglophone au Québec. Le gouvernement fédéral a des « droits et obligations qui sont clairs et étanches », a-t-il dit.

M. Mulroney voulait par cette mise au point apaiser certaines craintes soulevées par des déclarations faites plus tôt cette semaine par son ministre Lucien Bouchard. Il devait toutefois s'attirer par là une réplique immédiate du premier ministre Bourassa qui lui a rappelé que la situation des anglophones au Québec n'est en rien comparable à celle des francophones hors Québec.

Les propos de M. Bouchard ont de fait alerté certains députés anglophones dont Warren Allmand qui s'est inquiété des garanties données par M. Bouchard au gouvernement québécois qui craignait que le projet de loi C-72 ne serve à Ottawa pour empiéter sur les compétences québécoises. M. Bouchard avait alors évoqué la négociation d'une entente cadre et reconnu que la situation linguistique du Québec appelait des interventions différentes.

« Le Canada est un pays officiellement bilingue et je crois profondément à cette conception », a dit le premier ministre fédéral avant de rappeler les responsabilités respectives de chacun en matière linguistique.

Dans ses champs de compétence, le gouvernement fédéral a des droits clairs. Il a aussi un pouvoir de dépenser qui permet « de donner naissance à certaines réalités », a-t-il dit en évoquant la situation de la Saskatchewan. « C'est notre droit de le

Voir page 10 : Veto

La NASA canadienne mêlée à une affaire de pot-de-vin ?

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Un homme d'affaires de Hull, militant conservateur, membre du 'Club 500 de Brian Mulroney', affirme que l'Agence spatiale se serait installée en plein coeur de Hull, n'eût été de son refus de verser un pot de vin de $ 5,000 au ministre des Travaux publics de l'époque, Roch LaSalle.

L'affaire, exposée au DEVOIR par Glenn Kealey, touche trois ministres, deux anciens cadres du bureau du premier ministre, plusieurs chefs de cabinet et un ancien directeur des achats du ministère des Approvisionnements et Services. Le porte-parole de la GRC, le sergent Danielle Poirier, a confirmé au DEVOIR que « le cas Kealy est effectivement à l'étude ». L'homme d'affaires a en effet fait une 'déclaration verbale' au Sergent Ray Elricht mardi dernier.

L'affaire, confirmée au DEVOIR par tous les acteurs, jette surtout un éclairage particulier sur la façon dont le lobby de l'industrie aérospatiale et la haute bureaucratie fédérale ont tenté de manoeuvrer le gouvernement pour court-circuiter la candidature de Montréal comme siège de la future Agence spatiale.

EXCLUSIF

Glenn Kealey est un promoteur immobilier qui tente, avec un architecte, Don Lazoski, et un homme d'affaires, Stanley Hopmeyer, tous deux de Montréal, de construire un « immeuble intelligent » de $ 157 millions, le « projet Micot », en plein coeur de Hull. Il s'agirait d'un complexe entièrement informatisé où on regrouperait des services d'avant-garde dans les domaines des communications et de la bureautique.

L'histoire du projet constitue aussi une saga politique au cours de laquelle Glenn Kealey se construit un réseau de contacts dans le parti conservateur, et dont les premiers épisodes remontent à la campagne au leadership de 1983.

■ Pendant cette campagne en effet, une entreprise de M. Kealey, Advertising Production House (APH Plus) effectue pour $ 148,000 de travaux d'imprimerie pour l'organisation John Crosbie et $ 26,000 pour l'organisation Brian Mulroney ; M.Healey

Voir page 10 : NASA

La droite française se fractionne

La coalition avec Le Pen suscite un « front du refus »

PARIS (Reuter) — L'accord électoral conclu entre la coalition de droite et le Front national à Marseille a provoqué au cours des dernières vingt-quatre heures des réactions diverses qui vont de la dénonciation catégorique à l'approbation plus ou moins embarrassée, en passant par le silence en apparence réprobateur ou le trouble.

Mme Simone Veil, dirigeante centriste a violemment dénoncé l'accord ainsi que l'ancien ministre du Commerce extérieur, M. Michel Noir.

Un « front du refus » s'est ainsi formé avec pour porte-drapeau Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député UDF de Paris qui a affirmé sans ambages : « Entre un socialiste et un Front national, je choisis le socialiste ».

Les tenors de ce front sont cependant l'ancien ministre RPR Michel Noir et l'ancienne présidente UDF du parlement euro-

Voir page 10 : Coalition

Un comité des Communes sur Radio-Canada propose

Un 3e réseau anglais et plus d'argent au réseau français

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Afin d'augmenter la part du contenu canadien sur les ondes et améliorer les services offerts dans les régions et aux différentes minorités, le gouvernement fédéral doit augmenter les ressources de Radio-Canada et du CRTC et presser les télédiffuseurs privés d'utiliser leurs importants revenus pour produire davantage d'émissions canadiennes.

Le CRTC devrait aussi favoriser la création d'un troisième réseau anglophone et étudier la situation des trois réseaux francophones afin de voir comment améliorer la qualité des émissions qu'ils offrent.

Le comité, tout en demandant une augmentation du budget de la SRC, lui rappelle qu'elle devra mieux remplir son mandat à l'égard des endroits isolés, du Nord canadien, des autochtones et des minorités de langues officielles.

Il propose aussi qu'on corrige le déséquilibre qui existe entre le financement des deux réseaux de la société d'Etat et exige que le secteur francophone ait droit au même budget pour chaque heure d'émission produite que son vis-à-vis anglophone. Ce dernier bénéficie de près de $200 000 de plus par heure à l'heure actuelle.

Ce sont les principales recommandations qui se dégagent d'un rapport unanime du comité permanent des communications et de la culture déposé hier aux Communes et favorablement accueilli par l'industrie.

Le document qui compte 470 pages et 143 propositions offre des orientations pour améliorer le système et la loi de la radiodiffusion. Il est basé sur un préjugé favorable à un système appartenant à des Canadiens, diffusant des productions faites ici et résistant à l'envahissement des ondes par les produits étrangers.

Même si le rapport porte sur toute une panoplie de questions allant de la radio à la diffusion par câble, c'est dans le domaine de la télévision, des services aux minorités et de la production indépendante que les propo-

Voir page 10 : Radio-Canada

AUJOURD'HUI

TRIPLE ÉVASION À LAVAL

Trois détenus se sont évadés hier matin du pénitencier à sécurité maximum de Laval. Les fuyards ont pris en otage une gardienne de l'Institut et la conductrice d'un véhicule avec lequel ils ont pris fuite.

Page 3

DÉLÉGATION ISRAÉLIENNE À MOSCOU

L'URSS donne son feu vert à l'envoi à Moscou à la mi-juillet d'une équipe consulaire israélienne après une rencontre entre Yitzhak Shamir et Edouard Chevardnadze.

Page 4

Informatique Unimount
NOUVEAU MAGASIN à Laval

Montréal: 8251 ST-HUBERT (au nord de Jarry) 385-1777

Laval: 3820 ST-MARTIN ouest (coin Labelle) 688-1001

Cette semaine, venez fêter avec nous l'ouverture de notre succursale de Laval. Des prix plus qu'alléchants vous y attendent!

- ☐ Processeur 8086 (8 Mhz.)
- ☐ 2 lecteurs 3½" (720 K.)
- ☐ Alimentation: Pile*/CA/12V
- ☐ Écran LCD
- ☐ IBM compatible

* pile non-comprise

MODEM Interne 2400 baud. en Option

vous suit Partout.

Bell répond au CRTC

L'abonné devra payer pour qu'on lui coupe l'accès au 976

ISABELLE PARÉ

Selon Bell Canada, les consommateurs qui redoutent l'« enflure » de leurs comptes de téléphone devraient payer pour se voir bloquer l'accès au service de messageries payantes du 976.

C'est en substance ce qu'a répondu Bell Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes(CRTC) qui lui demandait en avril dernier de trouver des solutions aux nombreuses plaintes de consommateurs générées par l'existence des services facturables à l'appel.

Le CRTC réclamait alors de Bell des solutions de « blocage » pour empêcher que des consommateurs aient à défrayer des comptes exorbitants pour des appels faits au 976 à leur insu.

Certains abonnés de Bell Canada ont vu leurs comptes de téléphone friser les milliers de dollars en raison de la popularité récoltée par le 976 auprès des enfants.

Bell Canada devait également rendre compte de l'acquittement des plaintes faites à ce sujet à son service à la clientèle, des revenus générés par le 976 et des solutions envisagées pour donner aux abonnés l'option de bloquer l'accès au 976 à leur téléphone.

À cela, Bell rétorque que la meilleure solution serait d'instaurer un système de blocage « sélectif » à sa propre centrale, connecté à la ligne de l'abonné. Ce dernier pourrait alors signifier à Bell les services non désirés sans se voir voir bloquer complètement l'accès au 976.

Mais pour éponger les coûts « signicatifs » de ce nouveau dispositif, Bell Canada estime que le meilleur moyen serait de faire payer les usagés qui désirent ne pas avoir accès à certaines lignes payantes.

« Étant donné que certains services sont plus propice aux abus que d'autres, la compagnie croit qu'il serait inéquitable de récupérer les coûts du blocage auprès de tous les commanditaires de ces messages. Récupérer les coûts...auprès des clients qui le réclament, serait, de l'avis de la compagnie, la meilleure solution », indique Bell Canada dans sa réponse.

Car de l'avis de Bell, plus nombreux sont ceux qui n'ont pas intérêt à se couper du 976 et il ne leur revient pas à payer pour ceux qui désirent un plus grand « contrôle » sur leur ligne. De plus, si le blocage est effectué à peu de frais, plus de consommateurs voudront s'en prévaloir et les coûts rattachés à l'opération deviendront vite exorbitants, ajoute Bell Canada.

La société d'État, qui n'a pas précisé combien coûtera ce dispositif central, a par contre déjà fixé, mais garde secret, l'ordre de grandeur des frais d'installation et le tarif mensuel que coûtera ce bouclier téléphonique pour l'abonné.

Le système de blocage de Bell pourrait aussi restreindre l'accès aux appels interurbains à la demande d'un abonné ou par Bell elle-même, dans le cas où ce dernier n'aurait pas acquitté ses dettes antérieures.

Finalement, Bell se dit techniquement capable d'instaurer se service d'ici la fin de l'année.

Cette réponse de Bell laisse pour l'instant les associations de consommateurs sur leur faim. M. Paul Beauséjour, porte-parole de l'Association coopérative d'économie familiale(ACEF), juge inacceptable l'option privilégiée par Bell Canada. « Ce serait plus logique de faire payer les abonnés qui utilisent ces services plutôt que de pénaliser ceux qui ne veulent pas avoir de problèmes », déplore-t-il.

En fait, l'ACEF juge qu'il faudrait plutôt instaurer un « déblocage » spécifique pour les inconditionnels du 976 et fermer l'accès au reste des abonnés comme cela se fait pour la télé payante.

Du côté du CRTC, on indiquait hier qu'il était hors de question de suspendre les services 976 d'ici à que le Conseil arrête sa décision sur les options proposées par Bell. Une décision pourrait être rendue d'ici l'automne.

La CSN appuie le principe pollueur-payeur

(LE DEVOIR) —Le congrès de la CSN a adopté hier une série de résolutions touchant l'environnement dont une qui demande aux gouvernements d'appliquer avec rigueur le principe du pollueur-payeur (PPP) et de ne donner de permis d'opération qu'aux entreprises capables de respecter les normes.

L'approche des syndicats de la CSN à propos du « principe pollueur-payeur » est plus ferme que celle de certains groupes environnementaux québécois, qui y tolèrent des entorses occasionnelles.

Pour la CSN, l'application du principe « pollueur-payeur » (PPP) forcera les entreprises à assumer le coût réel de leur utilisation des ressources collectives ou des impacts de leurs opérations sur l'écosystème.

La grogne se lève à la CSN à la veille des élections

Monique Simard ne se mouille pas

PAULE DES RIVIERES

QUÉBEC — La grogne s'est levée au congrès de la CSN et pourrait coûter cher à deux dirigeants de la centrale. Les délégués ont vivement contesté hier « la façon brusque de faire » de leur exécutif sur un projet de réforme interne.

Les deux responsables de ce dossier à la CSN sont le secrétaire général, M. Michel Gauthier, et M. Roger Valois, deuxième vice-président. Or, demain, il y aura élection à ces deux postes de l'exécutif, les deux seuls — sur six — qui sont contestés.

M. Gauthier, en poste depuis quatre ans, a l'appui du président, M. Gérald Larose. Quant à la populaire vice-présidente, Mme Monique Simard, elle n'a pas d'atomes crochus avec M. Gauthier. Les deux aspirants au secrétariat général, M. Lessard et surtout M. Bourdon, ont bien essayé de se gagner les faveurs publiques de Mme Simard, en la flattant, mais la prudence est une vertu que la responsable des négociations dans le secteur public sait cultiver. Elle n'a pas l'intention de se mouiller.

« Les gens s'arrangent pour mentionner mon nom quelque part. Et j'ai été sollicitée pour signer des mises en candidature », a-t-elle dit, hier, entre deux sessions, au Centre municipal des Congrès de Québec où sont réunis plus de 2,000 délégués de la CSN. « Mais je serai là, moi, lundi matin », souligne Monique Simard pour rappeler qu'elle passera les deux prochaines années avec le gagnant.

Dans ce contexte, la réforme interne qui est contestée, qui vise à réduire de 22 à 14 le nombre de regroupements syndicaux régionaux, prend une importance qui dépasse son contenu, encore plus en l'absence de grands thèmes idéologiques.

Ce dont les candidats discutent cette année, c'est d'un style de gestion. M. Bourdon promet l'ouverture, M. Lessard l'harmonie interne.

« Nous ne sommes pas dans une époque de grands virages. Mais il y a une ancienne manière et une nouvelle manière », commente un ex-vice-président, M. Christophe Auger.

Quant à la deuxième vice-présidence, elle est responsable de la mobilisation et certains, comme la présidente de la puissante Fédération des affaires sociales, Mme Catherine Loumède, souhaitent que M. Deslauriers, un ex-enseignant de cégep, remplace M. Valois parce qu'« il veut poser les vraies questions, sur les stratégies de mobilisation, à savoir si après 15 ou 20 ans, elles sont toujours conformes à la réalité ». « Il y a aussi des lacunes dans l'information aux membres en période de négociation », ajoute-t-elle.

Hier, les délégués ne se sont pas tant opposés à la réforme des structures qu'au fait que la proposition leur est tombée sur la tête il y a à peine un mois.

Les deux candidats qui tentent de déloger M. Gauthier, MM. Bourdon et Lessard, sont du même avis.

Dans un atelier hier, M. Bourdon a accusé l'exécutif de « parachuter des choses ». « Je n'aime pas, a-t-il dit, que l'on décrète des positions. Vous ne consultez pas ». Cet atelier était présidé par M. Valois, responsable des conseils centraux. (M. Gauthier, le secrétaire général était pour sa part en charge du comité des juridictions de la CSN).

L'autre adversaire de M. Gauthier, M. Lessard — qui a présidé la Fédération des affaires sociales de 1982 à 1987 — a déclaré ceci : « qu'il y ait 22 ou 14 conseils centraux, la question n'est pas là. Il devra y avoir un regroupement et on devra s'adapter à la réalité. Mais c'est la façon de faire, on brusque le monde. Il n'y a pas eu assez de débats sur cette question ».

La CSN verse annuellement $ 8 millions en salaires et services à ses 22 conseils régionaux. Les conseils sont calqués sur les diocèses des années 40 et de taille très inégale, de sorte que certains reçoivent $ 7.23 par membre et d'autres 73 cents.

Certains syndiqués auraient par ailleurs souhaité que la CSN, si elle voulait s'attaquer à ses strcutures, aille jusqu'au bout en réformant aussi les huit fédérations de la CSN, dont les tailles inégales constituent un problème bien plus criant à leur avis.

C'est l'opinion du président du conseil central de Montréal, M. Pierre Paquette.

MM. Lessard et Gauthier ont davantage d'appuis que M. Bourdon dans les exécutifs de fédérations et de conseils centraux. M. Lessard a davantage d'appuis dans le secteur public de la CSN et M. Bourdon affirme que le comité de la condition féminine (qui ne prend officiellement pas position) est sympathique à sa candidature.

M. Bourdon est le candidat le plus visible sur le plancher du congrès, dans les corridors et auprès des journalistes. M. Lessard est accessible mais plus effacé. M. Gauthier espère se glisser entre ses deux rivaux et rester encore deux ans à son poste.

Certains délégués qui voient loin estiment que c'est l'élection à la présidence de la CSN en 1990 qui se joue, le futur secrétaire général pouvant nourrir des ambitions et être tenté de se mesurer à Mme Simard. M. Bourdon est le seul qui a écarté cette possibilité. M. Lessard pour sa part prend « une chose à la fois ».

Noranda dépolluera davantage

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La compagnie Noranda annoncé son intention de hausser d'ici 1995 de 50 % à 70 % le taux de récupération de l'anhydride sulfureux craché par les hautes cheminées de sa raffinerie de cuivre de Rouyn.

C'est ce qu'a annoncé hier le vice-président du Groupe cuivre de cette compagnie, M. Michel Lefebvre. À l'Assemblée nationale, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a affirmé que, grâce à cette réduction additionnelle, le Québec pourrait dépasser de 10 % la réduction de ses émissions acides par rapport à l'objectif de 45 % qui lui a été imparti dans le cadre du programme canadien de lutte aux pluies acides.

Lundi, le ministre dévoilait sa nouvelle politique d'assainissement des industries québécoises. Ce programme vise à réduire d'ici 10 ans de 75 % les toxiques rejetés dans l'environnement par les grandes entreprises québécoises.

Les usines qui traitent le cuivre, comme la Noranda, devront dès 1993 détenir une « attestation d'assainissement », soit un permis qui limite leurs rejets aux taux prescrits dans les règlement et conforme à l'objectif provincial.

Est-ce que la réduction de 70 % des rejets de Noranda pour 1995 est conforme ou en retard par rapport aux objectifs fixés pour 1993 au groupe d'entreprises les plus polluantes, désignées comme le groupe prioritaire dans la nouvelle stratégie industrielle ?

Selon Mme Brigitte Bourque, la directrice du cabinet de M. Lincoln, les entreprises du groupe prioritaire - comme Noranda - n'auront pas à respecter les nouvelles normes dès 1993 mais « seulement détenir à ce moment une attestation environnementale ». Et leur permis de polluer précisera les objectifs de réduction de leurs rejets qu'ils devront atteindre progressivement avant 1998.

Le règlement québécois sur les pluies acides adopté par le précédent gouvernement obligeait la Noranda à réduire de 50 % avant 1990 ses rejets de SO2 de 500,000 tonnes par année, soit quatre ans avant l'année-cible définie par la conférence canadienne des ministres de l'Environnement et des Ressources.

Québec et Ottawa signaient le 20 mars 1987 une Entente avec la Noranda qui donnait à la compagnie la permission de rembourser les $ 83,3 millions fournis par les deux gouvernements sous forme d'investissements. La compagnie était exemptée d'intérêts pendant sept ans, soit une épagne de plus de $ 45 millions en intérêt. En plus de récupérer par la fiscalité la moitié de ses remboursements minimaux d'intérêt ($ 1 million par année pendant 10 ans), la compagnie aura la possibilité d'amortir le coût de son usine de $ 125 millions, ce qui lui rapportera plus de $ 60 millions, à moins que le fisc, à Québec comme à Ottawa, n'assimile le « prêt » à une « subvention », affirment les spécialistes consultés par LE DEVOIR avant de divulguer le contenu de l'entente tripartite. Québec soutient que Noranda ne pourra amortir son usine avant d'avoir remboursé les deux gouvernements mais il n'a pas précisé les fondements fiscaux de cette affirmation.

Quant au vice-président du Groupe cuivre de Noranda, M. Lefebvre, il a affirmé hier pouvoir trouver preneur pour les milliers de tonnes de SO2 qui seront récupérés en sus de l'objectif de 50 % prévu par la loi. Noranda et Québec ont soutenu jusqu'ici que la compagnie trouverait difficilement preneur pour l'acide récupéré à moins de le vendre à perte. M. Lefebvre estime cependant que le plus difficile de l'objectif annoncé hier sera de trouver des clients pour tout cet acide.

Noranda pense pouvoir atteindre en partie son nouvel objectif de 70 % par l'utilisation de matières premières moins polluantes et par des ajouts ou une meilleure utilisation des équipements de son usine.

LES LIBÈRE-LUNCHS!

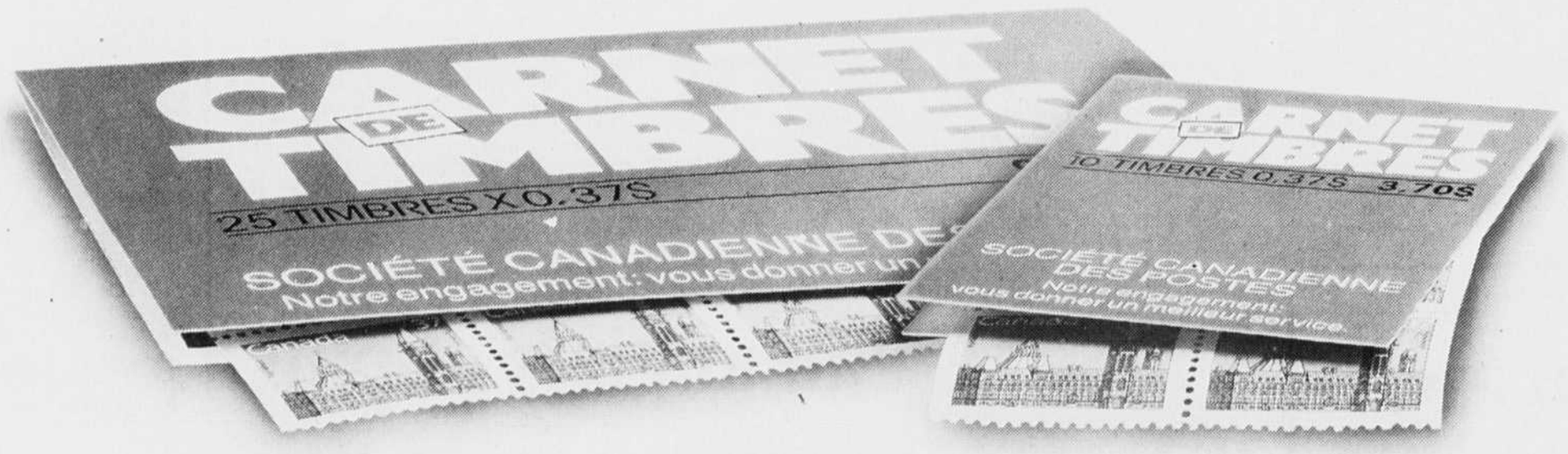

Quand vous achetez un carnet de timbres, vous gagnez du temps. Et, si vous payez vos comptes par la poste, vous gagnez probablement aussi de l'argent.

Ce qui signifie qu'à l'heure du lunch, vous aurez tout votre temps pour manger, plutôt que d'aller attendre votre tour en file pour payer vos comptes.

Payer par la poste, c'est simple et rapide.

C'est rapide, parce que la plupart de vos comptes vous parviennent dans des enveloppes de retour conçues spécialement pour en accélérer le traitement postal.

C'est simple, parce que tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire votre adresse de retour avec son code postal, et de coller un timbre sur l'enveloppe.

Et comme vous pouvez poster votre courrier 24 heures par jour, vous n'avez pas à vous plier aux heures d'ouverture des institutions financières qui, dans le fond, vous forcent à passer votre heure de lunch dans une file d'attente.

Ce qui vous laisse tout votre temps libre pour le lunch.

Bon appétit!

PAYEZ PAR LA POSTE

C'EST BIEN PLUS SIMPLE!

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

La CUM propose une nouvelle instance qui rendrait caduque la Commission de police

Marx déposera un projet de loi modifiant le mécanisme de traitement des plaintes du public contre les policiers

CAROLE BEAULIEU

Le ministre de la Justice Herbert Marx a l'intention de déposer dès l'automne un projet de loi réformant les mécanismes de traitement des plaintes contre les policiers.

C'est ce qu'a affirmé hier le président du comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités, Me Jacques Bellemare.

« M. Marx nous a demandé de remettre dès juillet nos recommandations sur les mécanismes de contrôle et de sanctions en vue d'une législation à l'automne », a déclaré Me Bellemare lors de l'audition de représentants du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Le rapport global du comité d'enquête sera déposé à l'automne, et non en juin, tel que prévu à l'origine, a confirmé hier Me Bellemare.

Au bureau du ministre de la Justice, on était plutôt réticent hier à parler de cette législation. Selon un porte-parole du cabinet, aucune décision formelle n'a encore été prise. Les recommandations du comité Bellemare viendront « boucler la boucle » et permettre au ministre de compléter sa réflexion, se bornait-on à dire.

Un projet de loi sur la question de la « rénovation de la police » a déjà été déposé à Québec il y a plus d'un an, par le Solliciteur général d'alors, M. Gérard Latulippe. Ce projet n'a jamais été adopté. Le ministère de la Justice a continué de recevoir des mémoires sur cette question jusqu'en janvier 1988.

Les audiences du comité d'enquête Bellemare se sont donc concentrées hier sur la question du traitement des plaintes.

Selon les autorités de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), le comité d'examen des plaintes devrait être formé d'une majorité de civils. Le nouveau système d'examen, tel que proposé par la CUM, enlèverait toute raison d'être à la Commission de police, a déclaré hier le président de la Commission de la sécurité publique de la CUM, le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil.

Ce comité siégerait en public et aurait un pouvoir décisionnel en matière de discipline. Ses décisions ne pourraient faire l'objet de griefs devant un Tribunal du travail.

Le nouveau comité n'étudierait pas toutes les plaintes, mais bien seulement celles impliquant des citoyens.

Les questions de discipline internes au service, tels retards au travail, rapports avec ses supérieures etc., seraient traitées par une autre instance de façon à préserver les droits des policiers en tant que travailleurs.

En 1987, sur 650 plaintes contre des policiers, 400 émanaient de citoyens et 250 du service de police.

Selon l'importance de la plainte, trois ou cinq membres siégeraient pour en faire l'étude. Les membres qui siègent devraient toujours comprendre au moins un juriste, un policier et un civil.

Les membres du comité seraient nommés par la CUM. Les trois policiers seraient nommés sur recommandation du directeur de police.

Toutes les plaintes de citoyens seraient reçus au départ par un fonctionnaire, genre de syndic, qui devrait évaluer le bien fondé de la plainte. Un citoyen dont la plainte aurait été jugé frivole pourrait faire appel devant le président du comité des plaintes.

Un groupe de travail formé de fonctionnaires du ministère du Solliciteur général et de la CUM travaille actuellement à un projet de réforme du comité d'examen des plaintes, a fait savoir hier le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin.

Le règlement sur la déontologie et la discipline des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a été adopté en 1978. Il n'a pas été revisé depuis.

Le comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités visibles entend aujourd'hui, le directeur de la police de la CUM, M. Rolland Bourget qui ne traitera que des mécanismes de contrôle et de sanctions. Il sera réentendu plus tard sur d'autres volets du mandat du comité.

Dupras dénonce les abus de consultation

MICHEL C. AUGER

Claude Dupras

L'administration Doré-Fainstat passe son temps à faire des consultations-bidon sur des sujets d'intérêt mineur pendant qu'elle continue à prendre toutes sortes de décisions importantes en catimini.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chef du Parti civique Claude Dupras dans une attaque ciblée qui ressemblait assez peu aux critiques tous azimuts qui faisaient d'ordinaire l'objet de ses conférences de presse.

Selon M. Dupras, les milieux d'affaires ont raison de dénoncer la « consultationnite », cette maladie qui afflige l'hôtel de ville et qui se caractrise par la multiplication des processus de consultation qui n'aboutissent à rien.

Pour le chef du Parti civique, l'administration municipale tient de coûteuses consultations sur des sujets qui ne soulèvent aucune controverse et qui ne font que créer des retards alors qu'il suffirait d'annoncer une décision.

« Il n'y a pas besoin de consultation sur la mise en place d'un fichier des fournisseurs. C'est un système qui fonctionne à Québec depuis des années, que tout le monde connait et que tout le monde considère comme excellent. Alors, pourquoi consulter pendant des mois au lieu d'aller de l'avant », demande M. Dupras.

Pendant ce temps, soutient le chef du Parti civique, des décisions importantes se prennent sans aucune consultation dans les bureaux du maire Jean Doré ou ceux du responsable de l'aménagement au Comité exécutif John Gardiner.

Ainsi, M. Dupras souligne qu'il n'y a eu aucun véritable processus de consultation pour certains projets importants comme l'édifice Chaussegros-de Léry, qui sera érigé par la Ville sur le terrain à l'est de l'hôtel de ville ou sur le Centre Eaton.

« La construction du Centre Eaton va affecter le vent, l'ensoleillement, la circulation et bien d'autres choses sur deux rues importantes à Montréal soit McGill College et Sainte-Catherine et il n'y a eu aucune consultation simplement parce que M. Gardiner affirme qu'il ne s'agit que de modifications mineures de zonage », affirme le chef du Parti civique.

Quant à l'édifice Chaussegros-de Léry, M. Dupras affirme attendre depuis des semaines que l'administration municipale lui donne les études de faisabilité et de rentabilité qu'elle a fait réaliser avant de donner le feu vert au projet.

Autre projet adopté sans consultation, celui de la Banque impériale de Commerce qui propose d'élargir son édifice actuel au niveau de la rue sur trois étages, délogeant ainsi la seule oeuvre du sculpteur Henry Moore qui se trouve sur une rue de Montréal.

« Ce projet est arrivé au Conseil municipal à la dernière minute, avec la bénédiction de MM. Doré et Gardiner et sans consultation », affirme M. Dupras.

D'autre part, le chef du PC affirme que la proposition de l'administration RCM de créer des comités-conseil d'arrondissement composés d'élus ne fera qu'ajouter un poids de plus à la lenteur administrative qui sévit actuellement.

Par ailleurs, les controverses pourraient être décuplées si, au cours des prochaines années, ces comités d'arrondissement devaient être composés de membres provenant de partis politiques différents.

Selon lui, ces responsabilités doivent être données aux commissions permanentes du conseil municipal auxquelles on pourrait faire participer les conseillers des quartiers mis en cause.

M. Dupras affirme voir d'un meilleur oeil la création du Bureau de consultation de Montréal qu'annonce la politique cadre de consultation publiée la semaine dernière par le vice-président du comité exécutif Robert Perreault.

Selon M. Dupras, le BCM ressemble aux comités *ad hoc* que le Parti civique proposait lors des élections de 1986 et sera utile à la condition qu'il ne s'occupe que des « dossiers chauds », laissant à l'administration le soin de prendre les décisions courantes.

Par contre, M. Dupras estime que les membres du BCM devraient être nommés par le conseil municipal et non par le comité exécutif pour assurer l'impartialité de ses membres.

Prise d'otages

Triple évasion à Laval

CAROLE BEAULIEU

La Sûreté du Québec recherchait toujours hier soir trois détenus évadés hier matin du pénitencier à sécurité maximum de Laval.

Un comité d'enquête devrait être formé aujourd'hui pour faire la lumière sur cette évasion, la première depuis 1986 dans cet établissement à sécurité maximum, faisait savoir hier la direction de l'établissement.

L'un des trois fuyards a été blessé par balle lors de l'évasion et la Sûreté du Québec surveillait étroitement hier les établissements de santé.

Les trois hommes sont armés d'un revolver et d'une carabine semi-automatique appartenant à une gardienne qu'ils avaient prise en otage lors de leur fuite.

La jeune femme a été retrouvée saine et sauve, hier, peu après 14h, à Saint-Mathieu de Laprairie.

Les fuyards ont aussi relâché la conductrice du véhicule dont ils s'étaient emparé pour prendre la fuite. Ils ont conservé le véhicule, une Plymouth horizon grise.

Robert Henley, 25 ans, René St-Arnaud, 29 ans, Pierre St-Arnaud, 24 ans, purgeaient respectivement des peines à perpétuité, pour meurtre, de 12 ans, pour vols à main armée et de 4 ans, pour vols qualifiés et complot.

Le gardien blessé à l'épaule a pu rentrer chez lui hier soir, après avoir été traité pour une blessure à l'épaule.

Les détenus ont réussi à s'évader dans la matinée en désarmant une gardienne alors qu'ils travaillaient tous trois dans un atelier industriel de l'établissement.

Photo PC

Des gardiens du pénitencier à sécurité maximum de Laval attendaient anxieusement hier des nouvelles d'une de leurs collègues, enlevée hier matin lors de l'évasion de trois détenus. La jeune femme a été retrouvée saine et sauve quelques heures plus tard tout comme une autre otage que les fuyards avaient enlevé pour s'emparer de sa voiture.

La France honore le cardinal Vachon

QUEBEC (PC) — Le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, primat du Canada, a été nommé officier de la Légion d'Honneur par le président de la France, M. François Mitterrand.

Cette distinction est décernée à Mgr Vachon à la veille de son jubilé sacerdotal et veut couronner ses efforts exceptionnels pour améliorer la qualité, la défense et le rayonnement de la langue française en Amérique du Nord. Elle exprime la gratitude des autorités françaises pour la contribution de tout premier ordre que le cardinal Vachon a apporté au renforcement des liens entre le Québec et la France.

La FTQ prie Ottawa de protéger les Québécois non assujettis à la loi 17

ISABELLE PARÉ

Puisque la Cour suprême a déclaré inapplicable la Loi sur la santé et la sécurité du travail aux travailleurs du Québec employés d'entreprises fédérales, le président de la FTQ, Louis Laberge, a demandé hier à Ottawa d'assurer une protection adéquate aux 250,000 Québécois privés des droits et privilèges accordés par la loi 17.

Le chef de la centrale a d'ailleurs vilipendé Bell Canada pour avoir contesté jusqu'en Cour suprême le droit au retrait préventif pour une grossesse accordé à une de ces employées par la CSST en vertu de la loi 17.

Mme Joanne Carrière, employée de Bell Canada, avait obtenu en 1981 un retrait préventif, certificat en main, parce que son médecin jugeait dangereux pour elle et son enfant le travail sur écran cathodique.

Dans sa décision du 29 mai dernier, la Cour suprême a tranché en faveur de Bell Canada, alléguant que la loi provinciale ne s'appliquait pas aux employés d'une entreprise sous juridiction fédérale.

Aussi, M. Laberge réclame qu'Ottawa et Québec négocient sans plus tarder une entente octroyant la même prévention aux 250,000 québécois employés par des entreprises fédérales qu'aux autres travailleurs du Québec.

« Si les autorités fédérales et provinciales ont été capables de négocier une entente en ce qui concerne la réparation des accidents du travail, la loi 42, je ne vois pas ce qui les empêcherait de faire de même pour la prévention », a souligné M. Laberge.

« Il faut corriger cette injustice criante. On ne peut accepter qu'un quart de million de travailleurs soient traités comme des citoyens de seconde classe » a renchéri M. Laberge.

Quant au vice-président du Syndicat des travailleurs en communication et en électricité du Canada(STCC-FTQ), M. René Roy, il s'est dit d'avis que l'ajustement des conventions collectives n'était pas le meilleur remède pour les 250,000 travailleurs privés des droits et privilèges accordés par la loi 17.

« Ce serait essayer de mettre des 'plasters' un peu partout. La vraie solution, c'est le gouvernement fédéral qui l'a en main », a-t-il tranché.

Un psychologue l'affirme

La loi sur les jeunes contrevenants nuit à leur réhabilitation

RENÉE ROWAN

La loi fédérale sur les jeunes contrevenants offre moins de chance de traitement et nuit ainsi à la réhabilitation des jeunes, affirme M. Paul Gendreau, président de la Société canadienne de psychologie dont les membres sont actuellement réunis en congrès à Montréal.

Jouissant, à titre propre, de droits et libertés, au nom desquels figurent ceux qui sont énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés ou dans la Déclaration canadienne des droits, le jeune peut en effet choisir de déférer au tribunal pour adolescents toute accusation portée contre lui, rejetant ainsi les mesures de rechange (entre autre le traitement), précise M. Gendreau, directeur de la recherche au *Center Care*, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et professeur-adjoint à l'Université de Dalhousie.

M. Gendreau a fait un travail de recherche pour tenter d'identifier les contrevenants à la loi qui, en regard du récidivisme, peuvent être considérés à haut risque ou à risque minimum. Il est très important de le savoir, dit-il, pour être mieux en mesure d'orienter nos ressources de réhabilitation.

Cette recherche a permis d'établir qu'environ 60 % des prisonniers peuvent assez facilement bénificier d'une libération conditionnelle alors que 40 % sont classés dans le groupe à haut risque.

Il existe des divergences entre la Commission canadienne de libérations conditionnelles et les psychologues en regard de qui doit bénéficier des traitements. Sociologues et psychologues rejettent l'idée que « rien ne marche », soutenant qu'il est possible de réadapter même les contrevenants à la loi classés comme à haut risque.

Quant aux jeunes contrevenants, dit-il, les recherches tant canadiennes qu'américaines indiquent qu'on obtient les meilleures chances de succès en intervenant au niveau de la famille le plus tôt possible, soit vers l'âge de 8 à 10 ans. On a pu observer une diminution des récidives de l'ordre de 30 à 40 %.

ANNE-MARIE CONNOLLY

DIRECTRICE DE COLLECTION

CLÉ POUR LA GRAMMAIRE

Un ouvrage moderne conçu selon la méthode inductive et pour le niveau secondaire que les enseignants, les enseignantes, les parents, les étudiants et les étudiantes aimeront.

286 pages — 16,40 $

Guérin

Propos authentiques d'une cliente:

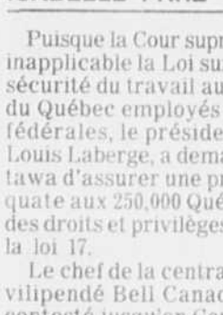

"Je ne cuisine plus, je ne vais plus au restaurant, vos plats cuisinés sont trop bons!"

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025, rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Rencontre entre Shamir et Chevardnadze aux Nations unies

Délégation israélienne à Moscou

NEW YORK (AFP) — Le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, a annoncé hier qu'une équipe consulaire israélienne se rendrait à Moscou à la mi-juillet, tout en précisant que le rétablissement de relations diplomatiques entre l'URSS et Israël restait conditionné à l'acceptation par Jérusalem du principe de la tenue d'une conférence internationale de paix sur le Proche Orient.

M. Chevardnadze, qui donnait une conférence de presse impromptue, avait eu en fin de matinée un entretien d'une heure et demie à l'ONU avec le premier ministre israelien, M. Yitzhak Shamir, le premier entre les deux hommes.

Le chef de la diplomatie soviétique a affirmé que la venue de l'équipe consulaire israélienne à Moscou entrait simplement dans le cadre d'accords de réciprocité.

Une équipe soviétique semblable se trouve depuis quelques mois en Israël ou elle est chargée de recenser et d'examiner l'état des propriétés de l'État soviétique en Israël. L'équipe israélienne attendait depuis plusieurs mois le feu vert des autorités soviétiques pour partir. Elle sera en principe chargée de tâches identiques. Les deux pays avaient rompu leurs relations diplomatiques au lendemain de « la guerre des Six jours » en 1967.

À l'issue de l'entretien de près d'une heure trente M. Shamir a admis devant la presse « l'impossibilité de régler des problèmes aussi sérieux et complexes au cours d'une seule conversation », ajoutant qu'il pensait avoir d'autres occasions prochainement de poursuivre le dialogue entamé avec M. Chevardnadze et de parvenir « à des résultats plus positifs ».

Si sur le fond, les positions soviétiques et israéliennes sont restées sans doute assez éloignées, M. Shamir a néanmoins marqué un point important sur le plan de sa politique intérieure, estiment les observateurs diplomatiques. À cinq mois des élections générales israéliennes, il a prouvé à l'opinion publique israélienne, que son principal adversaire politique, son ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès n'était pas le point de passage obligé pour le dialogue avec Moscou.

Initialement l'URSS souhaitait donner à cette rencontre au siège de l'ONU un caractère discret, loin de la presse. Mais M. Shamir a insisté pour qu'une équipe de télévision israélienne puisse filmer sa poignée de main avec M. Chevardnadze, et à l'issue de l'entretien il a tenu à donner à la presse quelques indications sur la teneur des conversations. Le chef de la diplomatie soviétique n'est toutefois pas apparu avec lui devant les journalistes.

Selon M. Shamir la discussion a été « très productive et très utile ». Elle a porté « sur les problèmes du Proche Orient, les relations soviéto-israélienne, le problème de l'émigration des juifs soviétique et les questions de désarmement ».

À propos de la normalisation des relations entre les deux pays et le règlement du conflit au Proche Orient, M. Shamir a indiqué qu'il avait souligné devant son interlocuteur qu'il « ne voyait pas comment l'URSS pourrait participer au processus sans avoir des relations diplomatiques avec Israël ».

Il y a quelques jours devant les principaux dirigeants de la communauté juive américaine, le premier ministre israélien avait indiqué à l'avance qu'il réclamerait la normalisation des relations mais n'offrirait pas de concession aux Soviétiques en échange.

Contrairement à M. Shimon Pérès qui a eu des entretiens à plusieurs reprises avec M. Chevardnadze depuis deux ans, M. Shamir n'avait pas rencontré de personnalité ministérielle soviétique, depuis l'entretien qu'il avait eu à New York en 1984 avec M. Andreï Gromyko alors que tous deux étaient ministres des Affaires étrangères. Cette rencontre avait été le premier signe du lent dégel entre les deux pays, qui s'ignoraient depuis l'invasion israélienne du Liban en 1978.

Prolongation de l'état d'urgence en Afrique du Sud

LE CAP (AFP) — Le président sud-africain Pieter W. Botha a annoncé que l'état d'urgence, proclamé dans son pays le 12 juin 1986 et prorogé une première fois l'an dernier, sera reconduit aujourd'hui pour une année supplémentaire afin de protéger la population contre « la peur, l'intimidation et la terreur ».

Dans une brève déclaration rendue publique hier soir au Cap, le chef de l'État a indiqué que le renouvellement de ce régime d'exception ferait l'objet d'un décret aujourd'hui dans le Journal Officiel.

La reconduction de l'état d'urgence ne faisait pas l'ombre d'un doute, les autorités ayant souvent fait état de la persistence de ce qu'elles qualifient de « climat révolutionnaire » dont le principal responsable est, selon Pretoria, le Congrès national africain (ANC, mouvement de guérilla clandestin).

La loi sur la sécurité publique de 1953, qui régit la proclamation et les modalités d'application de l'état d'urgence, stipule que ce régime d'exception ne peut être en vigueur qu'une année. L'actuel état d'urgence, proclamé le 11 juin 1987, sera donc juridiquement caduc le 10 (c'est-à-dire aujourd'hui) à minuit.

Les autorités sont parvenues à réduire la violence de nature politique, poursuit M. Botha, mais les circonstances sont telles que l'arsenal juridique normal ne suffit pas pour leur permettre d'assurer la sécurité de la population et de maintenir la loi et l'ordre.

Bien que le gouvernement « aspire » à lever l'état d'urgence, il a « une responsabilité suprême, celle de protéger les vies et les biens » de tous les Sud-Africains contre « la peur, l'intimidation et la terreur », a assuré M. Botha sans cependant nommer l'ANC.

« L'intimidation et la terreur », a-t-il ajouté, ont notamment pour but de « saper les activités politiques, économiques et sociales de toutes nos communautés » et de « perturber nos tribunaux et le cours de la loi ».

Le quotidien de Johannesburg *The Star* (libéral) affirmait hier, mentionnant des sources non indentifées, que le gouvernement, tout comme l'an dernier, mettrait à profit la reconduction de l'état d'urgence pour renforcer les mesures dont il dispose déjà à l'encontre de l'opposition radicale.

Toutefois, seul l'examen du décret présidentiel dans le Journal Officiel d'aujourd'hui et sa comparaison point par point avec le décret du 11 juin 1987 permettront de savoir si ce nouvel état d'urgence diffère du précédent.

Le sommet arabe confirme le rôle de l'OLP

ALGER (Reuter) — Le monde arabe a réaffirmé hier que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) devait jouer un rôle central dans tout réglement au Proche-Orient, rejetant implicitement par la même occasion le plan de paix américain.

Le sommet arabe extraordinaire, convoqué à Alger pour venir en aide aux insurgés palestiniens des territoires occupés par Israël, s'est conclu dans la soirée par la publication d'un communiqué condamnant la politique des États-Unis dans la région demandant la création d'un État palestinien, et la participation pleine et entière de l'OLP à une conférence internationale.

Les chefs d'États présents — qui n'avaient jamais été aussi nombreux à un sommet arabe depuis dix ans — déclarent dans un communiqué final de cinq pages que la politique des États-Unis est « faussée en faveur d'Israël et hostile aux droits nationaux des Palestiniens ».

Faisant allusion au plan de paix que le secrétaire d'État américain George Shultz a tenté de promouvoir dans la région, les signataires qualifient les efforts de paix actuels de « lents, inefficaces et incapables de tenir tête à la position israélienne de rejet de la paix ».

Le sommet de la Ligue arabe rend par ailleurs hommage au soulèvement palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Le communiqué ne fait aucune allusion à une éventuelle réintégration de l'Égypte au sein de la Ligue arabe, qui l'avait expulsée après la signature du traité de paix israélo-égyptien en 1979. L'Arabie saoudite et ses allies du Golfe se sont faits les avocats du Caire mais la Syrie et la Libye se sont fermement opposées au retour de l'Égypte.

Comme lors du sommet arabe d'Amman l'année dernière, les délégués exhortent l'Iran à mettre un terme à son conflit avec l'Irak. Ils dénoncent ce qu'ils qualifient de terrorisme iranien contre les autres pays du Golfe et accusent Téhéran de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Arabie saoudite et du Koweit.

Ils se sont déclarés favorables à une plus stricte réglementation et un plus grand contrôle du pélerinage de La Mecque. Dans l'espoir d'éviter un renouvellement des violences de juillet 1987, qui s'étaient soldées par la mort de plus de 400 pélerins, l'Arabie saoudite compte cette année limiter le nombre de pélerins — notamment iraniens — dans la ville sainte.

Lisant le communiqué final, le secrétaire général de la Ligue Chedli Klibi a par ailleurs condamné « l'agression américaine » contre la Libye, faisant apparemment référence aux raids aériens américains de 1986.

Photo AP

Des étudiants protestent en Corée du Sud

Des milliers d'étudiants sud-coréens se sont affrontés hier avec la police, parfois très violemment, dans de nombreuses universités du pays où ils étaient rassemblés pour demander que le gouvernement revienne sur sa décision d'interdire une rencontre entre étudiants des deux Corée prévue aujourd'hui dans la zone démilitarisée de Panmunjom. Les policiers ont dû affronter un barrage de cocktails Molotov.

Conférence sur la sécurité en Europe

Différend entre Paris et ses alliés

MADRID (AFP) — Les pays de l'OTAN ont débattu hier à Madrid des travaux de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sans surmonter le différend entre la France et ses alliés sur les futures conversations sur la réduction des forces conventionnelles.

Les ministres des Affaires étrangères qui participent à la session de printemps du Conseil de l'Atlantique nord ont clos leur première journée de travaux sur un constat mitigé pour ce qui est de la CSCE.

Tous les alliés sont d'accord pour juger que le document de compromis soumis par les neutres et les non-alignés pour faire sortir la CSCE de l'impasse constitue une base de travail acceptable, a déclaré à la presse le ministre ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher.

Selon lui, il règne un consensus entre les pays de l'OTAN sur la nécessité d'améliorer dans ce document les chapitres portant sur les droits de l'homme.

Comme ses collègues, le ministre français, M. Roland Dumas, souhaite que la troisième session de la CSCE s'achève sur des résultats équilibrés.

Il a estimé au cours d'une conférence de presse que les futures conversations sur le désarmement et la sécurité en Europe et celles sur les droits de l'homme devaient « marcher du même pas ».

Toutefois, selon le ministre norvégien, M. Thoervald Stoltenberg, des « difficultés subsistent avec les Français » comme lors de la précédente réunion de printemps du Conseil à Reykjavik en juin 1987.

Ce différend, a-t-il expliqué, concerne toujours les modalités des futures conversations sur la réduction des forces classiques en Europe centrale, qui doivent réunir les 16 pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie.

M. Stoltenberg a laissé entendre que la querelle porte toujours sur le lien à établir entre ces conversations à 23, de bloc à bloc, et celles avec les 12 pays neutres et non alignés qui participent aussi à la CSCE.

À ce sujet, M. Dumas a déclaré qu'il lui semblait « bon de mettre un peu d'ordre dans les esprits ».

Évoquant le lieu de ces négociations, le ministre français a reconnu que Vienne a été associé à cette procédure et que la France avait un préjugé favorable à l'égard de cette ville. Mais, faisant allusion à Genève, M. Dumas a estimé qu'il ne fallait pas « écarter non plus l'éventualité d'autres localisations ».

Il a réaffirmé également que ces négociations ne pourraient commencer que « lorsqu'il serait mis fin » aux conversations MBFR de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces conventionnelles.

Ces conversations ouvertes en 1974 n'ont pas eu de résultats tangibles jusqu'à présent.

La France, qui n'est pas membre de la structure militaire intégrée de l'OTAN, ne participe pas aux MBFR.

Se méfiant de tout ce qui ressemble à une conversation globale Est-Ouest, Paris refuse à la fois l'héritage des MBFR et les discussions bloc à bloc, au contraire des États-Unis notamment, mais aussi de la majorité des alliés de l'OTAN.

Les ministres avaient entamé leur réunion par un débat sur l'attitude à adopter face à l'évolution des pays de l'Est et plus particulièrement des alliés européens de Moscou. Hier soir, à l'exception de M. Dumas, rentré dès l'après-midi en France à cause du scrutin législatif du 12 juin, le Conseil était reçu à dîner par son hôte, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Le M-19 a enlevé le colombien Gomez

BOGOTA (AFP) — Les auteurs du séquestre d'Alvaro Gomez Hurtado sont maintenant identifiés avec certitude : il s'agit d'une cellule de la guérilla du M-19 mais sa famille n'a reçu encore aucune indication prouvant qu'il est encore en vie, selon des sources dignes de foi.

Mercredi soir, la fille de l'ancien candidat à la présidence de la République a lu une lettre d'un groupe s'auto-intitulant « Colombiens pour la sauvegarde nationale », revendiquant l'enlèvement du dirigeant conservateur et affirmant que Gomez « jouissait de toutes ses facultés physiques et mentales ».

Aussitôt après, le gouvernement colombien affirmait dans une déclaration qu'il avait de bonnes raisons de croire que ce groupe inconnu jusqu'alors faisait partie du M-19.

La famille, dit-on de bonne source, aurait reçu, avec la lettre des ravisseurs datée du 5 juin, des éléments d'identification (vêtements, documents d'identité) appartenant au dirigeant kidnappé.

L'accord de Genève sur l'Afghanistan a provoqué la crise au Pakistan

ISLAMABAD (Reuter) — L'ancien ministre pakistanais des Affaires étrangères Zain Noorani a affirmé hier qu'il avait été brutalement congédié en raison de divergences avec le président Mohammad Zia ul Haq sur les accords de Genève.

Noorani a expliqué qu'il devait sa disgrâce aux accords du 14 avril, aux termes desquels l'Union soviétique s'est engagée à évacuer d'Afghanistan son contingent envoyé en décembre 1979 pour soutenir le régime communiste de Kaboul.

Des divergences se sont fait jour avec Zia, mais il va dans l'intérêt du pays de ne pas les divulguer, a déclaré Zoorani, ajoutant : « si je le faisais, je me retrouverais immédiatement derrière les barreaux ».

Zia avait renvoyé le gouvernement du premier ministre Mohammad Khan Junejo le 29 mai, en l'accusant de corruption, de mauvaise gestion et d'atermoiements dans la politique d'islamisation.

Mais selon les détracteurs du chef de l'État, Zia reprochait surtout à Junejo et à Noorani de ne pas avoir déployé assez d'efforts pour obtenir une victoire des Moudjahiddine dans le conflit civil afghan.

« Zia veut la victoire dans les trois mois. C'est pour cela qu'il a repris les rênes en main », a affirmé à Reuter un conseiller de l'opposante Benazir Bhutto, chef du Parti populaire du pakistan (PPP).

Depuis l'entrée en vigueur des accords de Genève le 15 mai, Moscou et Kaboul ont a plusieurs reprises accusé le Pakistan d'en violer l'esprit en maintenant son assistance aux rebelles.

Islamabad et Washington ont retorqué que les militaires soviétiques laissaient derrière eux d'importantes quantités d'armes à destination des forces gouvernementales afghanes.

Les accords d'avril, paraphés par l'Afghanistan et le Pakistan, prévoient une non ingérence mutuelle dans leurs affaires intérieures.

Par ailleurs, le president Zia ul Haq a annoncé hier la formation d'un gouvernement intérimaire qui, estiment les analystes, accroît les pouvoirs du chef de l'État tout en laissant espérer de prochaines élections anticipées.

Les 18 ministres du nouveau gouvernement ont prêté serment à Zia dans sa résidence d'Islamabad, sur le coup de midi.

Le cabinet comprend un noyau dur de fidèles du président, dont huit membres du gouvernement dissout le mois dernier, et des personnalités non politiques.

On y remarque l'entrée, au ministère des Affaires étrangères, d'un ami proche du président, Sahabzada Yaqoub Khan, issu du giron militaire.

Nouvelle-Calédonie

Rocard est satisfait de la mission de dialogue

PARIS (Reuter) — Le premier ministre Michel Rocard a estimé hier que « les résultats de la mission de dialogue » qu'il avait envoyée en Nouvelle-Calédonie « sont porteurs d'espérance et ouvrent des perspectives pour un dialogue entre les communautés ».

Rentrée mercredi à Paris, la mission de dialogue a été reçu à déjeuner par Rocard, à qui elle a fait part de ses premières observations après un séjour de quelque trois semaines en Nouvelle-Calédonie et des entretiens avec près de 1,200 personnes.

Dans un communiqué publié à l'issue du déjeuner, Rocard indique qu'il « a enregistré avec satisfaction les premières déclarations des principaux responsables politiques du territoire, qui ouvrent des perspectives pour un dialogue direct entre les communautés, avec l'arbitrage et sous l'autorité de l'État ».

« Le premier ministre, ajoute le communiqué, a remercié les membres de la mission du travail accompli dans des conditions difficiles, et dont les résultats sont porteurs d'espérance ».

Rocard confirme d'autre part que « le rapport d'évaluation de la mission et les propositions du préfet Christian Blanc (coordinateur de la mission) seront, comme prévu, remis le 15 juin ».

Interrogés par la presse, les membres de la mission se sont refusés à tout commentaire sur te contenu de leurs entretiens avec Rocard et sur l'information du journal *Le Monde* selon lequel ils proposeraient un referendum national sur une éventuelle partition de la Nouvelle-Calédonie entre indépendantistes et loyalistes.

Cette mission est composée de cinq autres personnalités : Mgr Jean Guiberteau, recteur de l'Institut catholique de Paris, Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, Pierre Steinmetz (rapporteur de la mission), sous préfet, ancien membre du cabinet de l'ancien premier ministre Raymond Barre et Jean-Claude Perrier, conseiller d'État, ancien directeur de la gendarmerie.

Palestinien abattu

JERUSALEM (Reuter) — L'armée israélienne a abattu hier un jeune palestinien et un autre a succombé à une crise cardiaque au moment où sa voiture a été lapidée, lors de manifestations marquant six mois d'intifada dans les territoires occupés.

Imad Hassan al Haouari, 16 ans, a été tué d'une balle dans la tête alors qu'il jetait une brique en direction de soldats occupés à dégager une barricade au village de Sebastia, près de Naplouse, a indiqué un porte-parole militaire.

Deux autres jeunes ont été blessés par balles à Naplouse et un troisième à Tulkarem.

De source proche des forces de sécurité, on ajoute qu'Abed Mohammad Alia, 19 ans, a eu une attaque cardiaque lorsqu'une pierre lancée par des émeutiers a fait voler en éclats le parebrise du véhicule qui le transportait, près du camp de réfugiés de d'Heisheh.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

loto-québec **Résultats**

Tirage du 88-06-08

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

2 6 22 27 34 37

No complémentaire: 12

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	906 492,40 $
5/6 +	9	76 100,60 $
5/6	277	1 890,80 $
4/6	14 397	69,90 $
3/6	262 908	10,00 $

VENTES TOTALES: 14 795 412,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-06-11

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 10 juin 1988

EN UN COUP D'OEIL

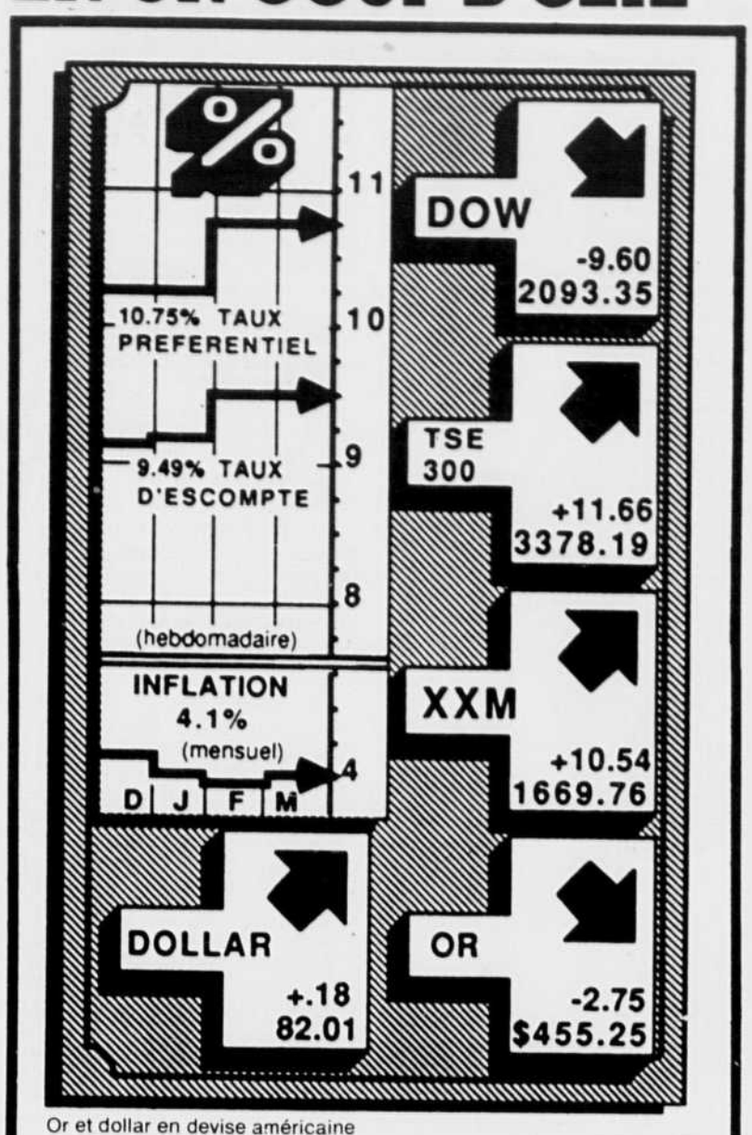

Or et dollar en devise américaine

Notre dollar au-dessus de 82 cents

SYLVAIN BLANCHARD

Le dollar canadien a poursuivi son mouvement à la hausse, hier, en terminant la journée à 82.01 cents US, après avoir gagné près d'un demi-cent la veille à 81.83 cents US, son plus haut niveau en cinq ans.

Cette nouvelle poussée du dollar ne serait pas étrangère au désir du Koweit d'acquérir une participation dans Consolidated-Bathurst et à l'approbation des actionnaires de la vente de Dome Petroleum à Amoco Canada. Un banquier estime que « Ces deux opérations, dit-il, devraient entraîner une demande supplémentaire de dollars canadiens ».

Avec un tel comportement du dollar canadien, la Banque du Canada n'a pas cru bon d'apporter des changements au taux d'escompte qui est demeuré hier inchangé 9.49 %. Les cambistes estiment que les interventaions de l'organisme d'émission tout au long de la semaine sont venus lever les pressions à la hausse qui s'éxercaient sur le loyer de l'argent.

La Toronto Dominion Bank en a profité pour annoncer une réduction de ses taux hypothécaires d'une durée de quatre et cinq ans, à 11.25 %, s'alignant ainsi sur les taux de la Banque de Montréal.

S'adressant, il y a quelques jours, à un groupe d'universitaires ontariens, le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, a une nouvelle fois justifié la politique monétaire défendue par l'institution qu'il dirige.

« Si l'on veut promouvoir une croissance soutenue de l'économie canadienne, la Banque du Canada ne peut faire autrement que de chercher à produire un rythme d'expansion monétaire qui favorisera la stabilité du niveau général des prix.

« Cette façon de voir les choses repose sur une vérité fondamentale : nous vivons dans une économie établie sur la monnaie. En l'absence d'une unité monétaire fiable, l'économie ne pourra, à long terme, tourner aussi efficacement qu'elle le pourrait. Une politique monétaire inflationniste ne permet donc pas de réaliser l'objectif essentiel qui est de maintenir une bonne performance économique ».

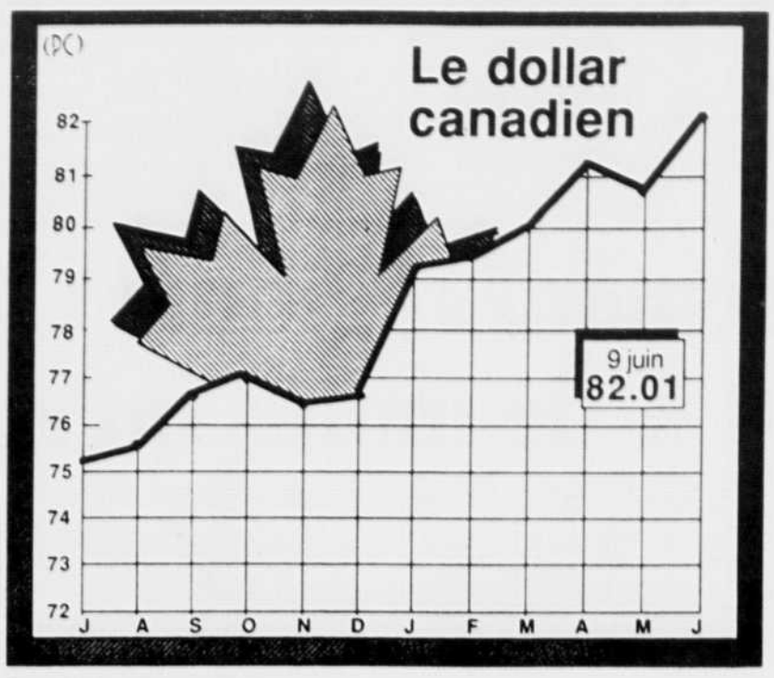

Depuis le milieu de 1976, le dollar canadien gruge du terrain à la devise américaine.

Selon lui, les interventions monétaires peuvent influencer l'activité économique à court terme, mais l'ampleur de leurs répercussions, et la rapidité avec laquelle elles se propagent, sont toujours aléatoires.

« Cette situation diminue de beaucoup les chances qu'une politique monétaire axée sur un 'réglage de précision' de l'économie donne des résultats satisfaisants ».

Ces considérations amènent de l'eau au moulin de ceux qui croient que la première banque du pays devrait disposer d'une règle quelconque pour guider sa politique et garantir que ses objectifs à long terme demeurent au centre de ses préoccupations au fil des jours, même dans la poursuite de ses activités sur les marchés financiers.

En l'absence d'une telle règle, ou de point d'ancrage, le gouverneur de la Banque du Canada fait remarquer que les pressions qui sont exercées pour qu'il relâche la bride de sa politique monétaire, risquent de conduire à une succession de mesures malencontreuses qui pourraient engendrer une inflation endémique, voire même galopante.

« Il n'est pas facile de choisir un guide précis. Toutefois, la Banque poursuit ses recherches dans ce sens », a-t-il précisé.

À ses yeux, les agrégats les plus prometteurs pour jouer ce rôle de guide semblent, jusqu'ici, être M2 et M2 plus. M2 est constitué des dépôts non transférables que les particuliers détiennent dans les banques à charte, de la monnaie et des dépôts à vue compris dans M1. M2 plus, lui, regroupe les composantes de M2 et les dépôts tenus dans les sociétés de fiducie, les sociétés de prêts hypothécaires, les credit unions et les caisses populaires.

Quelque peu embarrassé par le fort courant de critiques qui s'opposent à ce que l'objectif central de la politique monétaire de la Banque du Canada soit la stabilité générale des prix, M. Crow a posé à son auditoire trois questions : 1)Tolérer l'inflation pourrait-il contribuer à maintenir une bonne performance économique ? 2)Peut-on vraiment soutenir qu'une politique monétaire qui tolérerait un taux d'inflation élevé déboucherait éventuellement sur un niveau plus élevé de production et d'emploi ? 3)Rechercher la stabilité des prix peut-il gêner la performance de l'économie canadienne au lieu de l'améliorer ?

« Je suis convaincu que la réponse à toutes ces questions est non ».

« À l'heure actuelle, tout le monde, je crois, reconnaît que des politiques inflationnistes persistances causent à l'économie des dommages qui s'accumulent. Néanmoins, il semble que tous ne voient pas encore la façon insidieuse dont l'inflation peut s'accélérer, ni la nécessité d'une politique monétaire qui, à cet égard, soit axée sur un objectif clair et bien établi ».

Geoffrion Leclerc et McNeil Mantha ont le statut de Centre financier international

SERGE TRUFFAUT

L'identité des six institutions financières ayant obtenu le statut de centre financier international (CFI) ont été dévoilées hier à l'occasion d'une cérémonie marquant leur intronisation.

Il s'agit de Gestion Pictet Canada, Mirabaud Canada, Geoffrion Leclerc, la Banque République Nationale de New York, Les Entreprises Schroder Canada et McNeil, Mantha. Il aura donc fallu près de dix ans et bien des polémiques pour que la notion de centre financier international trouve un écho palpable.

Au Bureau des établissements financiers internationaux de Montréal (BÉFIM), qui a été créé en décembre 1986 par le gouvernement du Québec, la municipalité de Montréal et la Bourse de Montréal afin de chapeauter ces CFI, on était d'autant plus satisfait de la tournure des événements qu'on prévoit une vague identique à celle qui a été décrite hier.

En effet, au cours d'un entretien le vice-président du BÉFIM, M. Michel Bravay, a confié que d'ici la fin de la présente année un lot composé de six à neuf institutions obtiendront le statut de CFI. De ce groupe, deux sont à la veille d'avoir la bénédiction des autorités.

Filiale canadienne de la Banque Pictet dont le siège principal est situé à Genève, Gestion Pictet Canada va opérer principalement à titre de conseiller en valeurs de plein exercice spécialisé en opérations internationales. Experte, dit-on, dans la gestion de fortune Pictet est une des plus importantes banques privés de la Suisse. Fondée en 1805, cette institution financière a pignon sur rue à Londres, New York, Tokyo, Zurich, Hong Kong et aux Bahamas.

Mirabaud Canada est associée au réseau de Mirabaud & Compagnie, elle aussi basée à Genève. En plus d'agir à titre de conseiller en valeurs mobilières, Mirabaud propose un service de gestionnaire de portefeuille. Mirabaud a une histoire de 169 ans.

La Banque République Nationale de New York est une banque à charte de l'annexe B. Selon un communiqué, « la philosophie de base du groupe bancaire est avant tout la protection des dépôts de ses clients. Elle a acquis une solide renommée dans le domaine des contrats à terme et sur devises ». C'est une filiale de la Republic New York Corporation et a bien évidemment accès au réseau international de ce groupe. Sa présence s'étend de Londres à Singapour en passant par Paris et Panama.

D'origine anglaise, Schroder Canada fait partie de l'une des plus importantes banques d'affaires, le Schroder Group. Présente dans seize pays, cette institution financière gère des fonds dépassant les $ 30 milliards. Le créneau auquel Schroder Canada entend accorder le plus d'énergie est celui de l'acquisition et/ou la prise de participation au sein d'entreprises canadiennes dont le potentiel de développement est prometteur.

Quant aux firmes montréalaises de courtage Geoffrion, Leclerc et McNeil, Mantha elles seront désormais plus en mesure d'accroître leur participation dans les transactions de valeurs canadiennes à l'échelle internationale et de titres internationaux à l'échelle canadienne. Au niveau de l'emploi, M. Bravay a mentionné que ces six institutions auront créé une vingtaine de postes.

Rappelons que le CFI, émanation provinciale, comporte un nombre beaucoup plus avantageux d'opérations financières permises que son cousin du fédéral, le Centre bancaire international. Ce dernier en effet ne reconnait pas, contrairement au CFI, les actes relevant des valeurs mobilières, les lettres de crédit, les opérations de change et le montage financier.

Enfin, pour ce qui a trait aux exemptions fiscales on signalera notamment l'exemption de « l'impôt provincial sur le revenu à l'égard du revenu pouvant raisonnablement être considéré comme provenant des opérations d'un CFI », l'exemption de la taxe provinciale sur le capital et l'exemption de l'obligation de contribuer au régime de l'assurance-maladie du Québec.

Premier Choix augmentera de 50 % ses revenus grâce au Canal Famille

ROBERT DUTRISAC

Le Canal Famille, qui fait partie des quatre nouvelles chaînes disponibles dès septembre par le câble au Québec, contribuera à augmenter sensiblement les revenus de Premier Choix : TVEC mais n'aura qu'un impact mineur sur son bénéfice lors de la première année de son introduction.

Selon M. Pierre Harel, pdg de Premier Choix : TVEC, une société mieux connue dans le public sous le vocable de Super Écran, le Canal Famille, dont la licence a été octroyée par le CRTC à la chaîne de télé à péage en novembre dernier, générera des revenus annuels de $ 6 millions. Le bénéfice, dans un premier temps, ne devrait toutefois pas excéder $ 70,000.

Le Canal Famille se limitera dans les premières années au marché des jeunes de 3 à 14 ans. Son contenu sera canadien à 60 % et la moitié de ces émissions, soit 104 heures, sera composée de productions originales commandées par la chaîne familiale.

M. Harel a indiqué que sa société ne se lancera pas elle-même dans la production d'émissions de télévision mais qu'elle aura plutôt recours à des producteurs indépendants et ceci, en accord avec l'engagement que la chaîne a pris devant le CRTC. Le pdg a souligné qu'environ 1 million de foyers auront accès au Canal Famille dès l'automne.

Au cours de la dernière année, la seule chaîne québécoise de télé à péage de langue française a connu une année remarquable, aux dires de M. Harel. Lors de l'exercice clos le 31 janvier 1988, les revenus de la société, qui tenait hier son assemblée annuelle, ont atteint $ 14.6 millions, une hausse de 17.8 % par rapport à l'année précédente, et son bénéfice s'est élevé à plus de $ 2 millions, soit un bond de 31 % sur l'exercice 1987-1986.

Premier : TVEC s'est débrouillée pour attirer dans son giron quelque 20,000 nouveaux foyers cinéphages qui ont dépassé les 155,000. À ce chapitre, la chaîne semble avoir atteint son rythme de croisière, bien qu'elle compte rejoindre 180,000 abonnés d'ici janvier 1989.

Disponible par le câble dès septembre, le Canal famille de Premier Choix : TVEC rejoindra un million de foyers québécois.

M. Harel a souligné en outre que la télé à péage avait remporté une importante victoire à la fin de 1987 quand la Cour supérieure a accordé une injonction permanente interdisant de vendre tout appareil de décodage des signaux brouillés. Les pirates de la télé à péage seraient une race en voie de disparition.

De plus, depuis peu, le signal de Premier Choix : TVEC est brouillé à la source et ne peut plus être capté clairement grâce aux antennes paraboliques. Comme cette mesure a été prise également aux États-Unis, les propriétaires de ces antennes doivent dorénavant payer leur dû.

Par rapport à son chiffre d'affaires, Premier Choix : TVEC est sans doute la société canadienne qui a le plus lourd déficit accumulé si l'on fait exception peut-être de Dome Petroleum.

Ce déficit accumulé, qui frôlait les $ 10 millions à la fin de cette année financière, a ses bons côtés. Premier Choix : TVEC n'a pas payé d'impôt sur son bénéfice qui se serait vu amputé, sans ce recouvrement fiscal, de $ 891,000, une somme qui serait venu garnir les coffres de l'État.

On se rappellera que la télévision payante en français au Québec avait connu un début pénible. Les deux chaînes autorisées par le CRTC, TVEC et Premier Choix, avaient dû fusionner. En 1984, Premier Choix accusait une perte de $ 13 millions.

VIE DES ENTREPRISES

■ *Le CA de Provigo ne se prononce pas*

Étant donné que la décision d'accepter l'offre conjointe présentée par Unigesco et la compagnie Empire (Sobey's) est de la même nature que pour toute transaction boursière courante, le conseil d'administration de Provigo a annoncé, hier, dans un communiqué, qu'il ne formulera aucune recommandation à l'égard de l'offre.

■ *Seagram : bénéfice de $ 162.5 millions*

La compagnie Seagram Ltée a annoncé un bénéfice net de $162.5 millions pour le premier trimestre terminé le 30 avril 1988, contre $115.9 millions pour la période comparable l'an dernier. Les ventes ont totalisé $936.8 millions, soit une augmentation de 12.6 % par rapport à $832.1 millions il y a un an. Le bénéfice d'exploitation a progressé de 20.6 % pour s'établir à $83.4 millions au lieu de $69.1 millions un an plus tôt. Le bénéfice net dans le secteur des boissons se chiffre par $34.1 millions, ce qui est légèrement inférieur à la période comparable de 1987 ($34.6 millions).

■ *Perte de $ 2 millions pour ADS*

ADS Associés Ltée annonce que son exercice financier terminé le 31 janvier 1988 s'est soldé par une perte nette de $1.9 million comparativement à un bénéfice de $903,496 en 1987. Par contre, le chiffre d'affaires a doublé et a atteint $30.9 millions. Cette croissance, explique la compagnie, est imputable à une progression de 46 % du volume d'affaires de la division ingénierie-construction ainsi qu'à la mise sur pied d'une division manufacturière qui a rapporté des revenus de plus de $8 millions au cours de l'exercice. L'actif de ADS est d'environ $26 millions, en croissance de 72 % par rapport à l'exercice précédent.

■ *Nomination au CPQ*

Mme Jeannine Guillevin-Wood, présidente et chef de la direction de Guillevin International Inc. a été élue hier présidente du conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec. Madame Guillevin-Wood est également administratrice de plusieurs entreprises dont Nabisco Brands Canada, La banque Laurentienne, la compagnie d'assurance Royale, Hydro-Québec, Campeau Corporation et Provigo.

■ *Entente chez Kruger*

Kruger Inc. a annoncé, hier, que des ententes d'approvisionnement en bois pour ses usines de Trois-Rivières et de Bromptonville ont été conclues avec sept syndicats affiliés à la Fédération des producteurs de bois du Québec. Ces contrats ont une durée de dix ans, précise la compagnie dans un communiqué. Cette entente, ajoute-t-on, porte sur des volumes de bois représentant environ 10 % des besoins des usines, soit 283,500 mètres cubes apparents.

■ *Pernod-Ricard gagne une manche*

La société américaine Coca-Cola Company, qui avait été assignée en justice en mai par le groupe français Pernod-Ricard pour rupture abusive de contrats, vient d'être enjointe par le tribunal de commerce de Paris de poursuivre ses relations commerciales avec le groupe français, a annoncé mercredi Pernod-Ricard. Cette assignation en justice était intervenue alors que depuis plusieurs mois des négociations étaient entamées avec la société américaine pour la reprise par cette dernière des activités de production, de distribution et de vente des boissons Coca-Cola, Sprite, Fanta et Finley, exploitées sous licence par plusieurs filiales de Pernod-Ricard. « La décision du tribunal de commerce signifie pour Coca-Cola Company qu'il faut négocier et nous indemniser. Ils ne peuvent plus chercher à nous imposer n'importe quoi », a-t-on indiqué chez Pernod-Ricard. Depuis quelques années, Coca-Cola Company avait tenté une diversification vers le vin et le cinéma, mais celle-ci ayant échoué, la société a décidé de reprendre la distribution, la commercialisation et la fabrication de ses produits à ses concessionnaires. Selon Pernod Ricard, un quart des concessionnaires ont déjà été repris aux États-Unis et Coca-Cola poursuit cette stratégie en Europe.

— PC

MONDE DE LA FINANCE

■ *Flou dans l'assurance-vie*

Le président sortant du conseil d'administration de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, M. Earl Orser, a déclaré hier qu'il est nécessaire que l'industrie donne aux consommateurs une idée plus précise de ses activités. Au cours de l'assemblée générale de l'Association, M. Orser a fait remarquer que plus de la moitié des consommateurs estime que la souscription d'une assurance-vie est une expérience difficile et déconcertante.

■ *Syndicalisation à la B. du Canada*

Les 150 employés de l'agence de Montréal de la Banque du Canada se syndiquent au sein du Syndicat des employés et employées professionnels et de bureau, section locale 57, qui est membre de la FTQ. En effet, ce groupe de travailleurs et travailleuses a décidé de passer à l'action et a déposé une requête en accréditation au Conseil canadien des relations de travail. Cette syndicalisation dans un secteur relativement peu syndiqué aura peut-être un effet d'entrainement dans les autres agences de la Banque du Canada compte tenu du fait que ce syndicat a des locaux à travers le pays. C'est ce syndicat qui représente depuis plus de vingt ans les employés de la Banque Laurentienne du Canada.

LA VIE ÉCONOMIQUE

$ 2 de frais pour changer un $ 20 à la BNE

OTTAWA (PC) — Une veuve de 62 ans qui demandait la monnaie d'un billet de $ 20 pour faire sa lessive s'est fait charger $ 2 en frais de service par une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse cette semaine. La banque, après avoir appris que la question était soulevée au Communes, a admis son erreur et promis que Mme Clara de Gruchy serait remboursée.

L'incident a quand même fait du bruit aux Communes hier. Le ministre à la Consommation Harvie André a déclaré qu'il trouvait cela tout à fait déplacé, « surtout s'il n'y avait pas une grande affiche disant nous chargeons des frais pour faire la monnaie ». Il a suggéré aux consommateurs de boycotter la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

L'incident a été débattu aux Communes le jour même de la publication du rapport des Communes sur les finances, qui fustige les frais bancaires qu'il considère injustifiés.

Bien qu'elle ait un compte dans une autre succursale de la BNE, les caissiers ont tout de même chargé les frais de $ 2 à Mme de Gruchy. « Je ne pensais pas que c'était correct, mais j'étais trop fatiguée d'avoir marché, je n'avais pas envie de protester », dit-elle.

Un des caissiers lui a expliqué que de tels frais existaient parce que trop de gens venaient demander de la monnaie. « Je comprend que cela peut être gênant à la longue », a-t-elle concédé. Elle s'est tout de même plainte au député John Rodriguez, néo-démocrate membre du comité sur les finances qui, dans son rapport, demande l'abolition de certains frais de service. C'est lui qui a soulevé la question en Chambre.

M. Rodriguez ne s'estime pas satisfait du simple appel au boycott du ministre André. Il voudrait plutôt l'adoption d'une nouvelle loi au plus vite.

Photo PC

Mme. Clara de Gruchy, d'Ottawa, était estomaqué de frais qu'on lui chargeait pour lui faire de la monnaie.

Developpement régional : le Québec recevra 50 % de moins qu'auparavant

PIERRE APRIL
Presse canadienne

OttAWA — L'Opposition n'a pas tardé à crier à la fumisterie à la suite de l'annonce conjointe faite hier par les gouvernements du Québec et d'Ottawa de partager des investissements de $ 970 millions dans le développement régional québécois.

Pour le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, cette entente endossée par les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney représente pour les cinq prochaines années une perte de 50 % sur ce qui a été la part du Québec jusqu'à maintenant.

Aux Communes, M. Lapierre a tenté d'expliquer au gouvernement que les dépenses fédérales pour les régions du Québec ont été de l'ordre de près d'un milliard de dollars pour les cinq dernières années.

« Le Programme de développement industriel régional a dépensé $ 453 millions, a-t-il précisé, le Plan de l'Est du Québec, $ 264 millions, et l'Office canadien pour le renouveau industriel, au-delà de $ 200 millions, alors est-ce qu'on peut m'expliquer pourquoi les dépenses fédérales seront réduites de cinquante pour cent ? »

L'entente entérinée par les deux niveaux de gouvernement stipule que le fédéral investira dans le développement régional $ 440 millions, le Québec $ 380 millions au cours des cinq prochaines années en plus de partager une autre tranche de $ 150 millions pour compléter une gamme de programmes auxiliaires existants qui doivent prendre fin au 30 mars 1990.

À l'issue de la période des questions, le député Lapierre a expliqué qu'en réalité, le Québec touchera $ 500 millions de moins et il voit dans la décision de M. Bourassa d'accepter une telle réduction des dépenses fédérales, une façon pour le gouvernement québécois de dépenser à sa guise les $ 440 millions du fédéral, alors qu'avant l'argent était injecté directement par le gouvernement d'Ottawa dans les économies régionales.

« Maintenant, a-t-il dit, M. Bourassa a obtenu le contrôle sur une tranche de $ 500 millions supplémentaires du fédéral et si j'étais lui je me réjouirais et je danserais le tango avec Lucien Bouchard, parce qu'en réalité il vient de prendre le contrôle d'un demi milliard de dollars pour ses propres objectifs précis. »

Dans une allusion au dernier sondage Gallup, publié hier, qui donne au libéraux de John Turner 50 % des intentions de vote au Québec, contre 22 aux Conservateurs et 26 % au NPD, M. Lapierre a souligné que nonobstant les milliards qu'il a dépensé le gouvernement conservateur ne pourra pas remonter la pente en vue d'une prochaine élection générale.

« Avec le retard qu'il accuse en terme de pourcentage, a-t-il dit, ça lui coûterait encore plusieurs milliards et si ça dure tout l'été, il va s'essoufler ou bien le Canada va tomber en faillite. »

Pour le porte-parole néo-démocrate, Lorne Nystrom, le Québec aurait dû recevoir au moins autant que les provinces de l'Ouest du pays qui ont obtenu $1.200 milliard du gouvernement fédéral « alors que les $970 millions du Québec sont partagés entre les deux niveaux ».

De son côté, le ministre d'Etat à la petite entreprise et au tourisme, Bernard Valcourt a vigoureusement répliqué aux allégations du député libéral Jean Lapierre. « Il y en a qui se pètent les bretelles, a-t-il lancé, et d'autres qui se pètent la gueule sur leur bureau. Je serais gêné d'être libéral et de me lever en Chambre pour dire que ce gouvernement a fait moins pour le Québec... Avec ces nouveaux fonds engagés aujourd'hui (hier) c'est 28 % de plus que ce qui se dépensait auparavant. »

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Professional Secretaries International
(Autrefois: NATIONAL SECRETARIES ASSOCIATION)
-Montréal Chapter

Prenez avis que la corporation « Professional Secretaries international (Autrefois: NATIONAL SECRETARIES ASSOCIATION) -Montréal Chapter » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Le 8 juin 1988. Eileena Murphy, CPS, Yolande Ouimet, CPS et Irene Sideris Administratrices.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 avril 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ENTREPRISES COLLIN ET NANTEL INC. F.A.S.R.S. « GAZAILLE SPORT-MARINE-AUTO » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26e jour de mai 1988, sous le numéro 4024457.

Ce 31e jour de mai, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mars, 1987 àLA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BIJOUTERIE GOELLI INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 31ième jour d'avril 1987, sous le numéro 3849757.

Ce 3ième jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que suivant l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec, un contrat de vente, cession et transport par la Communauté Hellénique de Montréal, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans la Ville de Montréal, District de Montréal, a été exécuté le 20 avril 1988 à la Banque Toronto-Dominion, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels et futurs de ladite compagnie, et il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour Montréal le 22 avril 1988, sous le numéro 4009457. Daté le 28ième jour d'avril 1988.
Phillips, Friedman, Kotler,
Procureurs de
la Banque Toronto-Dominion.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-171179-884

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME SADIA KAHALE,
Partie demanderesse
c.
JOSEPH KORT,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. Joseph Kort de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Joseph Kort.
Lieu: Montréal
Date: 20 mai 1988.
MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mai, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à A.I. MILLER CORP. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 18ième jour de mai 1988, sous le numéro 4020986.

Ce 2ième jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

POLYVER INC.

Avis est par les présentes donné que POLYVER INC., une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies (Québec).
Ce 29 avril 1988.
Edward A. Tory
Secrétaire.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2327-2230 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 6 juin 1988.
Le procureur de la compagnie,
PIERRE MONDOR.

RECTIFICATIF

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à H & F FALLER SALES CORP. LTD. « trading under the name and style of COPP GRAPHICS » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour d'avril 1988, sous le numéro 4003522.

Ce 29ième jour de mai, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF
POLOMODE EXPORT-IMPORT INC./ IMPORTATION ET EXPORTATION POLOMODE INC.

par acte daté le 27 mai 1988 et enregistré le 1er juin 1988 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4027352 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Mercantile Ltée./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE./INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 540-27-001643-871. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- ANTONIO RAPOSO, défendeur. Le 23e jour de juin 1988, à 10:30 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no.: 705, 100e Avenue, en la cité Laval, Qc., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS FISHER, 1 ensemble laveuse & sécheuse VICKING, 1 orgue HAMMOND, 1 télévision 26 po SONY. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANCOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 8 juin 1988.

UNION GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE — UGC (CANADA) INC.
GENERAL CINEMATOGRAPHIC UNION -UGC (CANADA) INC.

AVIS EST, par les présentes, donné que la compagnie « UNION GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE - UGC (CANADA) INC./GENERAL CINEMATOGRAPHIC UNION - UGC (CANADA) INC. » demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 12 mai 1988.
Le secrétaire-trésorier,
CHARLES ATALA.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-006382-886. UNO SPORTSWEAR INC., -VS- JACOB MALOUL (BOUTIQUE JONAMEL ENR.) Le 20 juin 1988 à 11:00 au 111 Chabanel Ouest, suite 503, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de JACOB MALOUL (BOUTIQUE JONAMEL ENR.), savoir: équipement de bureau, lot de linge assortis pour dame tels que blouses, pantalon, chandails et autres linges variés, et effets divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 10 juin 1988. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 10 juin 1988.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-008373-883. 111942 canada inc., — VS — FABIEN J. GERMAIN. Le 20 juin 1988 à 10:00 heures au 371 Roy est, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de FABIEN J. GERMAIN, considérant en: 1 étagère de rangement plastique noir 5 tirours, 3 bancs de meule variés, 1 machine pour plaquage et effets divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LUC VALADE, huissier. 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers. MONTRÉAL, ce 8 juin 1988.

RÉGIE DU LOGEMENT
136275 CANADA INC. A/S PROMANAC LTÉE
c.
MLLE ANNA LAVOIE, locataire, d'adresse inconnue.
Prenez avis qu'une demande de recouvrement de loyer au montant de $1,425.00 pour le logement situé au 5715, St-Jacques, app. 10 Montréal a été déposée contre vous à la Régie du logement de Montréal au 6767, Côte-des-Neiges, 6e Étage, Montréal où vous pouvez obtenir copie de la demande.
M. Paul Baudoin

RÉGIE DU LOGEMENT
136275 CANADA INC. A/s PROMANAC LTÉE
c.
CATHY BAILEY & LIONEL NICHOLS, locataire, d'adresse inconnue.
Prenez avis qu'une demande de recouvrement de loyer au montant de $960.00 pour le logement situé au 5715, St-Jacques, app. 8, Montréal a été déposée contre vous à la Régie du logement de Montréal au 6767, Côte-des-Neiges, 6e Étage, Montréal où vous pouvez obtenir copie de la demande.
M. Paul Baudouin

RÉGIE DU LOGEMENT
136275 CANADA INC. A/S PROMANAC LTÉE
c.
M. CARLOS LURECO & MME MARTHA RIVERA, locataire, d'adresse inconnue.
Prenez avis qu'une demande de recouvrement de loyer au montant de $1080.00 pour le logement situé au 960, Harvard, app. 5, Montréal a été déposée contre vous à la Régie du logement de Montréal au 6767, Côte-des-Neiges, 6e Étage, Montréal où vous pouvez obtenir copie de la demande.
M. Paul Baudoin

RÉGIE DU LOGEMENT
136275 CANADA INC. A/S PROMANAC LTÉE
c.
MME LISE BÉDARD, locataire, d'adresse inconnue.
Prenez avis qu'une demande de recouvrement de loyer au montant de $3,430.00 pour le logement situé au 5715, St-Jacques ouest, app. 12, a été déposée contre vous à la Régie du logement de Montréal au 6767, Côte-des-Neiges, 6e Étage, Montréal où vous pouvez obtenir copie de la demande.
M. Paul Baudouin

Outremont

À l'Assemblée générale tenue le 6 juin 1988, le Conseil de la Ville d'Outremont a adopté le règlement

1148-16 amendant le règlement numéro 1148 relatif à la circulation et la sécurité publique tel que déjà amendé, aux fins de modifier l'amende minimum et maximum relative au remorquage de véhicule en infraction.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

Donné sous mon seing à Outremont (Québec) ce 10e jour de juin 1988

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

Transports Québec — **Québec**

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1er)
Montréal, Qué. H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 320-1115-8** — Planage et pose d'une couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur l'autoroute 40 et l'échangeur nord du pont Laporte, et transport du vieux revêtement, dans diverses municipalités, M.R.C. C.U.Q. et Île-d'Orléans, de diverses circonscriptions électorales. Longueur de: 13,9 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 65 000,00 $ ou chèque visé: 32 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 5 juillet 1988.**

■ **Projet: 323-0909-8** — Terrassement, structure de chaussée et pont sur la route 271, dans la municipalité de Ste-Clothilde-de-Beauce, par., M.R.C. L'Amiante, circonscription électorale de Beauce-Sud. Longueur: 0,98 km.
Un versement de 20,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 72 000,00 $ ou chèque visé: 36 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 5 juillet 1988.**

■ **Projet: 525-2401-8** — Réparation d'un pont en béton, au-dessus de la rivière Ditton, sur la route 257, dans la municipalité de Chartierville, M.R.C. Haut St-François, circonscription électorale de Mégantic-Compton.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 600,00 $ ou chèque visé: 2 300,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 28 juin 1988.**

■ **Projet: 536-0316-8** — Pont-remblais, terrassement et structure de chaussée, sur la route 108, tronçon 01, section 100, dans la municipalité d'Ascot Canton, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale de St-François. Longueur: 0,36 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 27 000,00 $ ou chèque visé: 13 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 28 juin 1988.**

■ **Projet: 658-1406-8** — Traitement de surface simple sur divers chemins, dans diverses municipalités, M.R.C. Matawinie, D'Autray et Montcalm, circonscriptions électorales de Berthier, Rousseau et Joliette. Longueur: 69,3 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 40 600,00 $ ou chèque visé: 20 300,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 6 juillet 1988.**

■ **Projet: 665-0901-8** — Terrassement, drainage et structure de chaussée de l'agrandissement du stationnement «A» et de l'aménagement d'un refuge d'autobus à la Station Beaconsfield dans la municipalité de Beaconsfield, M.R.C. de Nelligan, circonscription électorale de Nelligan.
Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 11 000,00 $ ou chèque visé: 5 500 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 29 juin 1988.**

■ **Projet: 665-1110-8** — Planage de la surface existante et pose d'une couche d'usure sur les différentes entrées et sorties de l'autoroute 20 dans diverses municipalités, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges, circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges. Longueur: 22,0 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 56 000,00 $ ou chèque visé: 28 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 6 juillet 1988.**

■ **Projet: 778-0906-8** — Rechargement et revêtement en béton bitumineux préparé et posé à chaud, sur le chemin de la Passe, dans les municipalités de Mansfield et Pontefract, M.R.C Pontiac, circonscription électorale de Pontiac. Longueur totale: 1,00 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 600,00 $ ou chèque visé: 3 300,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 29 juin 1988.**

AVIS D'ANNULATIONS

■ **Projet: 778-1206-8** — Rapiéçage mécanisé sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Communauté Régionale de l'Outaouais et Pontiac, circonscriptions électorales de Pontiac et Gatineau. Longueur de 41,0 km.
Les soumissionnaires sont priés de prendre note que l'appel d'offres pour le projet ci-haut mentionné est annulé.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 778-1207-8** — Rapiéçage mécanisé sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Pontiac, circonscription électorale de Pontiac. Longueur de 47,0 km.
Les soumissionnaires sont priés de prendre note que l'appel d'offres pour le projet ci-haut mentionné est annulé.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

APPEL DE CANDIDATURES

■ **Projet: 1140-87-531** — Remorquage exclusif d'une durée de trois (3) années sur différents secteurs de la route 138 et des autoroutes 15, 20, 25 et 40 dans diverses municipalités de l'Île de Montréal et ses accès.

Secteur 1:
tronçon des autoroutes 20 et 25 entre l'échangeur de l'Île Charron et l'autoroute 40 à Ville d'Anjou ainsi que l'autoroute 40 entre le boulevard Henri-Bourassa dans Pointe-aux-Trembles et la rue Aimé-Renaud dans St-Léonard.

Secteur 2:
tronçon de l'autoroute 40 entre la rue Aimé-Renaud dans St-Léonard et le boulevard Ste-Croix dans Ville St-Laurent.

Secteur 3:
tronçon de l'autoroute 40 entre l'autoroute de Mirabel et le boulevard Ste-Croix dans Ville St-Laurent et tronçon de l'autoroute 15 entre la rue Sherbrooke et le boulevard Métropolitain.

Secteur 4:
tronçon de l'autoroute 15 de Atwater à Sherbrooke et tronçon de l'autoroute 20 entre la route 138 et la rue Sanguinet, incluant le tunnel Ville-Marie et l'échangeur Turcot.

Secteur 5:
tronçon de l'autoroute 20 entre l'autoroute 520 et la route 138 et tronçon de la route 138 dans Caughnawaga jusqu'à l'autoroute 20 incluant le pont Mercier avec ses approches nord et sud.

Les contrats sont accordés selon des prix préétablis et des conditions spécifiées dans les devis préparés par le ministère des Transports après un choix fait parmi les répondants à l'appel de candidatures par un comité du Ministère qui jugera des *propositions* reçues selon les critères définis se rapportant à la compétence, l'équipement, la disponibilité, la localisation, etc.

Sont admis à présenter leur *candidature* les entreprises ayant leur centre d'opération sur l'île de Montréal, province de Québec et situées dans un rayon de cinq (5) kilomètres du secteur visé.

Les candidatures devront être présentées sur les documents fournis à cet effet par le ministère des Transports et que l'on peut se procurer gratuitemet á la salle de soumissions du ministère des Transports, 255, boulevard Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Les propositions pourront être présentées sur un seul ou plusieurs secteurs; il suffira de l'indiquer à l'espace prévu du formulaire d'offre de service.

Les propositions devront parvenir à l'endroit mentionné ci-haut pour le mercredi, 6 juillet 1988 à 15:00 heures, date et heure de la clôture de la réception des propositions.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Viande chevaline : le Québec prend le mors aux dents

COMMERCE

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Le Québec est un pays de cheval et l'on me contestera peut-être ce point, mais il me semble bien que le premier à avoir posé le sabot sur le sol de la Nouvelle France était celui du tout jeune baron de Saint-Castin, le fondateur de la ville de Castine, inspirateur de la tribu des Abénakis et héros des guerres indiennes en Nouvelle Angleterre, venu servir dans le régiment de Carignan.

Si l'on peut regretter que le cheval ne soit pas mis plus en évidence au Québec, ne serait-ce qu'à des fins de promotion touristique, il n'empêche que le Québec occupe une place originale, car unique, en Amérique du Nord sur le marché de la viande chevaline. Au Québec, convergent les cheveaux des autres provinces canadiennes, mais aussi ceux de l'Est des Etats-Unis, chevaux de course, de trait ou de promenade, des champs et de calèches, de la police montée ou des Stampedes.

Généralement, les anglophones poussent des cris d'horreur à la seule idée qu'on puisse se mettre sous la dent la plus noble conquête de l'homme. Préjugé culturel que n'a pas le francophone. Comme beaucoup, j'aime le cheval, le monte à l'occasion et en mange régulièrement, tout comme les Japonais qui en ont acheté au Québec l'an dernier 6,500 tonnes pour une valeur de $ 23 millions. Le second marché en importance après l'Europe (France, Suisse, Belgique, Italie) 12,000 tonnes en 1987.

Créée en 1971, c'est une entreprise de Yamachiche, Confranca, qui domine l'abattage du cheval au Canada avec une moyenne d'un millier de bêtes par semaine. 50% des chevaux proviennent des Etats-Unis, principalement de la Nouvelle Angleterre, du Michigan et de Pennsylvanie. A noter qu'on retrouve dix millions de chevaux aux Etats-Unis, la seconde plus importante concentration de chevaux au monde après la Chine. Le reste provient du Québec et de l'Ontario, les anciens chevaux de course fournissant la meilleure viande.

Au Québec même, il existe désormais une quinzaine de boucheries chevalines, quatre ou cinq s'étant établies ces deux dernières années. Il y a, bien sûr, Véronneau à Longueuil, les boucheries Prince Noir à Mont-Royal, Verdun et Saint-Jean et à Outremont, rue Van Horne, M. Marc Sarday qui était installé auparavant depuis 1973 rue Côte des Neiges.

Pour M. Sarday, la viande de cheval a deux qualités: elle est saine et peu grasse, particulièrement recommandée par les diététistes aux personnes soucieuses de leur taux de cholestérol. C'est qu'il faut comprendre que le cheval n'est pas, comme le boeuf, élevé pour la boucherie, ni pénicilline, ni autres joyeusetés chimiques donc. Jusque dans son ultilme finalité, le cheval est un animal écologique.

Bien entendu, cette absence de gras peut faire problème à la cuisson si l'on aime la viande bien cuite. Mieux vaut alors s'abstenir et acheter du boeuf bien gras. Mais pour les amateurs de viande saignante, voire bleue, quelle aubaine! Un roti de cheval réclame d'être saisi à feu vif et puis un couvercle et à la position 2 pendant 15 minutes, pas plus, pour un kilogramme. Laissez reposer cinq minutes hors du feu et...un régal!

Certes moins coûteux que le boeuf. 30 % en moyenne me dit M. Sarday, et en vérité jusqu'à 50 %. Qu'on en juge par ces quelques prix (au kilog) relevés chez M. Sarday: faux filet $ 12.95, roti du roi $ 9.85, filet $ 14.95. Intéressant, alors que les prix des bons morceaux de boeuf s'envollent littéralement dans les supermarchés.

Cela dit, la clientèle est évidemment réduite, Français et Québécois d'Outremont, M. Sarday servant environ 350 clients par semaine. Il propose donc d'autres produits, à des prix tout aussi intéressants comme le gigot d'agneau frais ($ 9.95), un roti de porc farci aux pruneaux ($ 8.99), des côtes de porcs dans le filet ($ 7.98), toujours au kilog, et puis de la ballotiner de canard, du lapin farci au poivre vert, du gibier, des fromages comme du brie de Saint-Damase à $ 10 le kilog, un prix à ma connaissance imbattable, et puis certaines conserves, de la charcuterie fine et des produits surgelés.

La réponse du petit commerce de grande qualité aux envahissants supermarchés, à des prix défiant la concurrence. A noter que certains restaurants montréalais servent du cheval (tous en ont le droit), comme le Café Campus, Crocodile, Paris-Beurre, Le Cheval Blanc, Le Bistrot à Lily et sans doute d'autres. Allons! A la course au prix et à la qualité, on peut compter sur le cheval, bon premier!

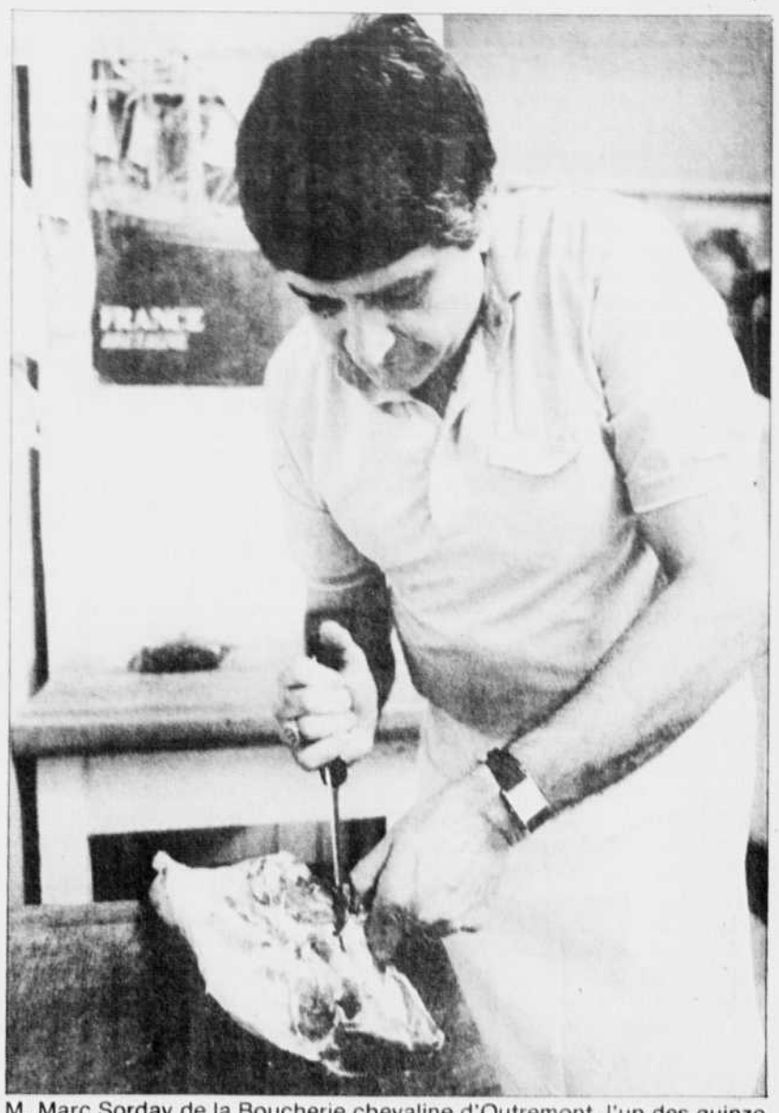

M. Marc Sorday de la Boucherie chevaline d'Outremont, l'un des quinze établissements du Québec à vendre de la viande de cheval.

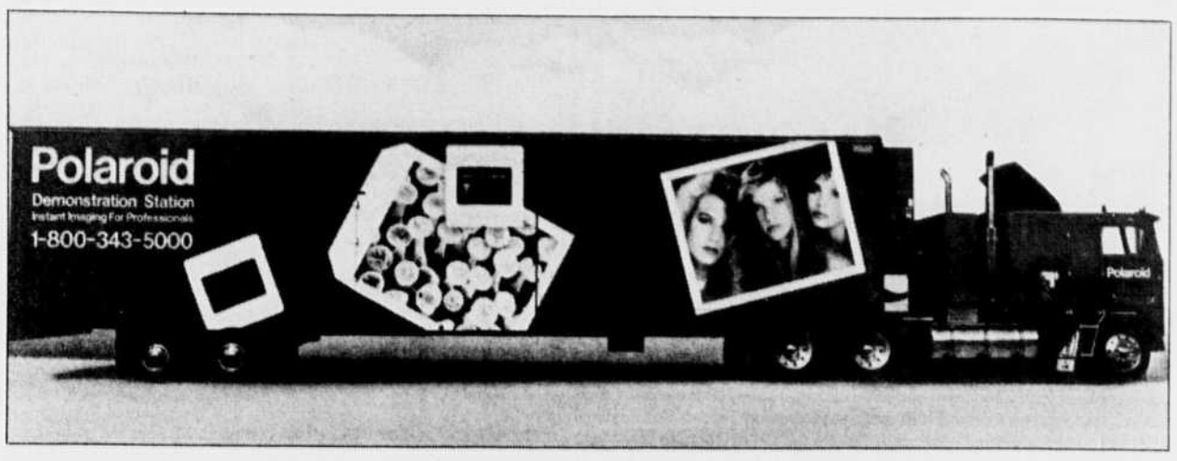

Une remorque longue de 20 mètres appartenant au groupe Polaroid parcoure le centre du Canada depuis le 25 mai dernier dans le but de mieux faire connaître à sa clientèle la gamme de ses produits. Cette exposition itinérante prendra fin dans une quinzaine de jours.

Plan français au G-7 de Toronto pour aider les sinistrés de la dette

PARIS (AFP) — Croulant sous le poids d'une dette qu'ils n'arrivent pas à rembourser, les pays les plus pauvres de la planète auront, dès la fin de la semaine prochaine, les yeux tournés vers Toronto où les sept pays les plus industrialisés du monde non communiste se pencheront sur un plan français de sauvetage.

Rendu public mercredi à Paris, ce plan vise à aider les « sinistrés de la dette » qui, malgré leurs efforts d'ajustement, sont dans l'incapacité d'honorer leurs dettes publiques ou les crédits commerciaux garantis par les Etats.

S'adressant essentiellement aux pays de l'Afrique subsaharienne les plus pauvres et endettés, le président français François Mitterrand met l'accent sur l'urgence du problème. Il propose à ses partenaires d'annuler un tiers de la « dette garantie » des ces pays et annonce que la France elle-même le fera quel que soit le résultat du sommet, ce qui représente pour elle une charge annuelle de 800 millions de FF (quelque $ 175 millions can.) sur une dizaine d'années, selon le ministre des Finances Pierre Bérégovoy.

Cette initiative française entre dans le cadre des mesures prises en 1987 et 1988 pour venir en aide aux pays du tiers monde, notamment africains : augmentation du capital de la Banque mondiale, programme spécial pour les « sinistrés de la dette » et triplement des ressources de la facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international décidé au dernier sommet des industrialisés à Venise.

L'idée d'une remise des dettes des plus pauvres fait à nouveau son chemin, constatent les observateurs : ainsi la RFA et le Canada ont transformé certains prêts bonifiés en dons.

Bonn a précisé hier être disposé à annuler la dette de six pays africains d'un montant total d'$ 1.3 milliard US ($1.6 milliard can.) et avoir décidé d'annuler l'arriéré de $ 51 millions ($ 63 millions can.) dû par cinq autre nations africaines. Le chancelier de l'échiquier britannique Nigel Lawson avait proposé l'année dernière une baisse des taux d'intérêt concernant l'encours de la dette.

Les pays industrialisés avaient déjà annulé en 1979, en vertu d'une résolution adoptée par la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les prêts d'aide publique aux pays les moins avancés.

La proposition française répond aux cris d'alarme des Africains qui ont tenu en décembre dernier un premier sommet extraordinaire sur l'endettement du continent estimé par les experts africains à plus de $ 200 milliards ($ 250 milliards can.).

L'Afrique réclame une conférence internationale réunissant créanciers et débiteurs pour examiner en commun le problème. Le dernier sommet annuel de l'OUA, en mai dernier à Addis-Abeba, a reporté d'un an -à fin 1989- la date limite pour la convocation de cette conférence afin que les Africains puissent persuader leurs créanciers, qui préfèrent une approche cas par cas, de la nécessité de ce dialogue.

Bien que la dette africaine ne représente que le sixième de celle de l'ensemble du Tiers Monde ($ 1,200 milliards environ ou $ 1,500 milliards can.)- les plus endettés étant les pays latino-américains auprès de banques commerciales- le service de cette dette dépasse le plus souvent le seuil « insoutenable » de 25 % des recettes d'exportation.

Entre 1983 et 1987 le Club de Paris (qui regroupe les créanciers publics) a rééchelonné $ 73 milliards (plus de $ 90 milliards can.) dont $ 18.7 pour l'Amérique latine et $ 29 milliards ($ 36 milliards can.) pour l'Afrique, y compris $ 18.7 milliards (plus de $ 23 milliards can.) pour les pays situés au sud du Sahara.

La France, premier partenaire de l'Afrique au sud du Sahara, a supporté plus de 22 % du total des dettes réaménagées en 1987 par le Club de Paris (un peu plus de $ 32 milliards can.).

Campeau élimine des milliers d'emplois US

NEW YORK (AP) — A la suite de l'élimination de milliers d'emplois par Campeau Corp, les magasins à rayons Federated auront un meilleur rendement financier mais, notent les analystes de Wall Street, il se pourrait aussi qu'on remarque dorénavant une baisse de la qualité de leurs produits.

Avant l'arrivée inopinée du financier canadien Robert Campeau, les experts avaient prévenu Federated Department Stores qu'ils s'exposaient à une prise de contrôle parce qu'ils ne consolidaient pas leurs opérations afin d'en arriver à un meilleur rendement au regard des coûts, a souligné M. William Smith, de Smith Barney Harris Upham and Co.

On a annoncé des mises à pied dans cinq des six divisions de Federated. Chez la chaîne Goldsmith, de Memphis, 25 % des 2,400 employés ont été remerciés. On prévoit qu'au moins 400 employés seront congédiés chez Bloomingdale's, l'orgueil de Federated.

Lazarus, de Columbus, Ohio, a laissé partir 1,200 employés ou 8 % de son personnel. Il en a été de même chez Abraham et Straus, de New York, chez Burdine's, de Miami, et chez Rich's, d'Atlanta.

Federated Stores eux-mêmes ont perdu 207 employés ou 40 % de leur personnel.

Or, parmi ces départs, il y a eu ceux de plusieurs acheteurs, ont souligné des représentants de l'industrie de la vente de détail. Il ne faudrait donc pas être surpris si les magasins du groupe uniformisaient leurs produits et accordaient moins d'importance à la variété.

C'est un dur coup à la créativité et à l'innovation dans ce domaine, ont noté les représentants.

M. Campeau a acquis Federated, le mois dernier, au terme d'une dure lutte juridique pour un montant de $ 6.6 milliards EU. Après avoir acheté une autre chaîne de magasins de détail, Allied, à la fin de 1986, il avait procédé à de semblables mises à pied.

Il n'est pas seul à agir de cette façon. May Department Stores et R.H. Macy and Co. qui ont acheté des divisions de Federated, mises en vente par M. Campeau, ont aussi annoncé des réductions importantes du personnel de leurs nouveaux magasins.

Apprenez les règles du jeu en publicité

Le Conseil des normes de la publicité
4823, ouest, rue Sherbrooke
suite 130, Montréal, Qc
H3Z 1G7 (514) 931-8060

HEES INTERNATIONAL BANCORP INC.
Bons de Souscription d'Actions Ordinaires

Avis est par la présente donné aux détenteurs de bons de souscription ordinaires (les «Bons») de Hees International Bancorp Inc. (anciennement Hees International Corporation) que les Bons seront exerçables avant 17h, heure de l'est, le 14 juin 1988, après quoi les Bons deviendront nuls. Chaque Bon donne droit aux détenteurs d'acheter, avant ce temps, 1,5 actions ordinaires de Hees International Bancorp Inc. au coût de 22,75$.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

42e Salon du Meuble

La 42e édition du Salon du meuble de Montréal, produit par l'Association des fabricants de meubles du Québec, se tiendra simultanément à la Place Bonaventure et au Palais des Congrès du 19 au 22 juin prochain.

Cet événement majeur oÙ s'exprime les différentes tendances en matière d'ameublement et de décoration regroupe plus de 330 manufacturiers canadiens et étrangers.

Electroménager en baisse

Les ventes d'appareils électroménagers vont baisser de 7.2 % en 1988, comparativement à 1987, passant de près de quatre millions d'appareils à 3.7 millions. L'Association canadienne des fabricants d'appareils électroménagers prévoit, de plus, qu'il y aura une autre diminution de 2.9 % à 3.59 millions d'appareils en 1989. Par la suite, dit-on, la croissance se stabilisera, après une légère baisse en 1990, pour atteindre 3.72 millions d'appareils en 1993.

L'industrie de l'électroménager embauche quelque 7,500 salariés, produit annuellement $ 1 milliard de marchandises et détient 90 % du marché canadien.

Le léger déclin prédit pour 1988 s'appuie sur le fait que 1987 a été une année record dans l'industrie de la construction. Les indicateurs économiques pour 1988 prévoient une autre bonne année, mais avec un taux de croissance réduit. Les mises en chantier et les constructions vont être moins nombreuses qu'en 1987, mais plus nombreuses que les autres années de la décennie.

Prêts pour les jeunes entrepreneurs en herbe

SYLVAIN BLANCHARD

Pour la quatrième année consécutive, la Banque Royale, la Banque Nationale et la Banque fédérale de développement s'associent pour offrir des prêts sans intérêt, pouvant atteindre jusqu'à $ 3 000, aux étudiants désireux de créer leur propre entreprise au cours de l'été. La seule condition : qu'ils s'engagent à retourner aux études à l'automne.

Ces prêts s'inscrivent dans le cadre du programme *Défi 88* mis sur pied par le gouvernement fédéral dans l'espoir de venir en aide aux étudiants qui se cherchent des emplois durant la saison estivale. Il s'adresse aux étudiants résidants au Québec, au Manitoba, à Terre-Neuve, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les autres provinces canadiennes comptent déjà sur leur propre programme de création d'emplois pour les jeunes.

Pour participer, les intéressés doivent d'abord se procurer un formulaire d'inscription, lequel est disponible dans les Centres d'emploi et Immigration du Canada et les succursales de l'une des trois banques mentionnées plus haut.

Ils devront ensuite soumettre, à la succursale de la Banque fédérale de développoement la plus proche, un dossier dans lequel ils auront précisé le type d'entreprise qu'ils veulent lancer, le nombre d'employés qu'ils embaucheront, les revenus anticipés et le modalités de remboursement du prêt.

À noter que ce prêt doit absolument être remboursé et que ceux qui le feront avant le 2 septembre prochain bénéficieront d'un crédit de $ 100.

C'est la Banque fédérale de développement qui évaluera les demandes de prêts et qui offrira la formation nécessaire aux jeunes entrepreneurs dont la demande aura été acceptée. Des séances d'information et des ateliers portant sur le démarrage d'une entreprise et le marketing seront offerts gratuitement par l'institution fédérale.

Ceux et celles qui verront leur candidature retenue n'auront plus qu'à se précipiter à l'une des succursales de la Banque Royale ou de la Banque Nationale pour régler les modalités du prêt.

L'an dernier, 490 entreprises ont été créées par des étudiants, grâce à des prêts de $1,273,165. En 86, 345 entreprises ont été mise sur pied et des prêts totalisant $ 632 846 furent accordés.

L'éventail des entreprises créées allaient du camp de volleyball à la livraison et la cueillette de films vidéos, aux services par ordinateur, en passant par l'achat et la vente de pièces pyrotechniques, la remise à neuf de livres usagés...

Les camions, c'est Tilden!

Depuis 29,95 $ par jour plus km

Détails et réservations au téléphone.

1200 Stanley
878-2771

Complexe Guy Favreau
288-8511

Place Bonaventure
878-1112

Place Dupuis
844-8440

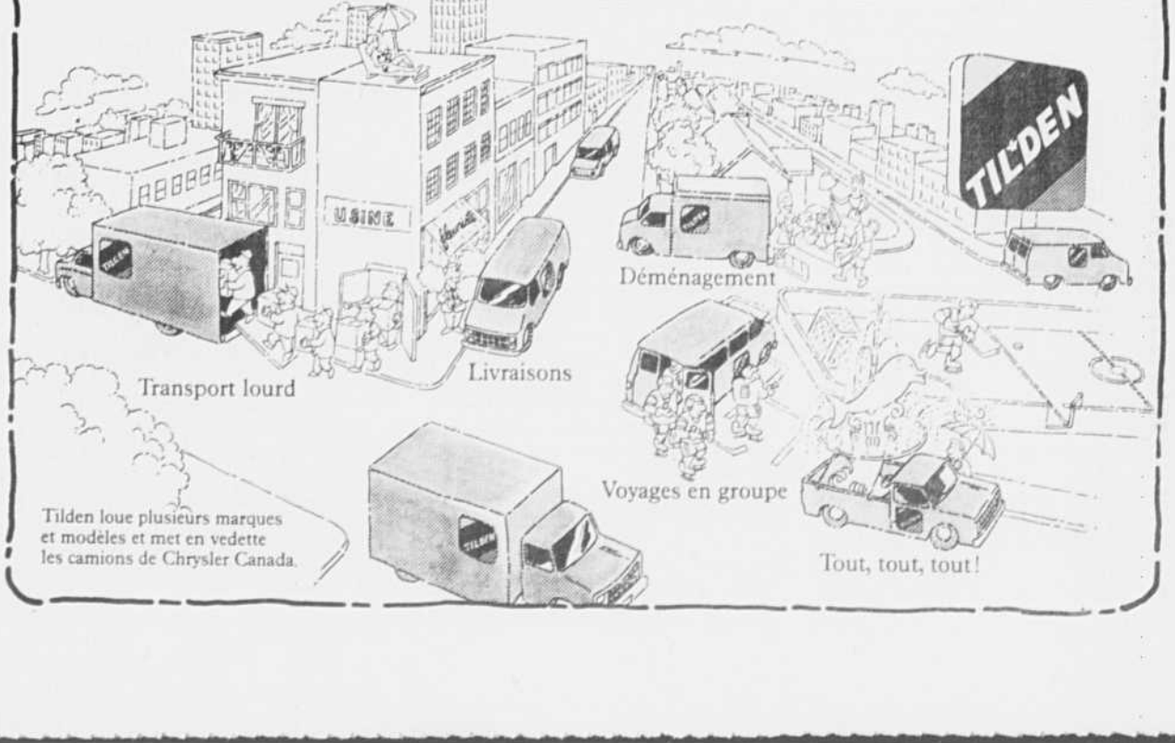

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

VALSE DU MILLIARD BLEU

LA MINE ravie, l'oeil humide, les premiers ministres du Canada et du Québec ont participé, hier à Québec, à la signature d'ententes par lesquelles leurs gouvernements consacreront — ainsi le veut le cliché — $ 1 milliard, en cinq ans, au développement économique de toutes les régions du Québec. Après des mois de tractations, cet événement arrive à point nommé pour les deux compères : M. Mulroney, en pré-campagne électorale et qui fait des efforts inouis pour reconquérir le coeur des Québécois; et M. Bourassa qui, après s'être plaint des retards fédéraux, voit ses attentes partiellement comblées en quelques jours.

Ce n'est pas leur faire injure que de relever, une fois encore, à quel point les deux s'entendent comme larrons en foire, le hasard (?) faisant bien les choses et les plaçant, plus souvent qu'autrement, sur la même longueur d'ondes. Ça ne saurait être dommageable à M. Mulroney, qui veut bien que l'on sache qu'il est l'allié de l'homme qui a la faveur de deux Québécois sur trois. D'où sa présence inopinée, hier, dans le fief de M. Bourassa qui, rayonnant comme un matois, tire les marrons du feu.

Au-delà d'une mise en scène familière, qui n'impressionne plus que les badauds, les nouveaux accords sont-ils satisfaisants pour le Québec ? Dans l'attente des textes mêmes, sur la foi des communiqués et déclarations des derniers jours, ils comportent des points fort positifs. Mais il y a aussi des ombres au tableau ministériel — d'un bleu trop lumineux — et une enflure verbale, comme si Ottawa et Québec venaient d'inventer, du moins sur papier, la concertation et l'harmonisation intergouvernementales.

D'abord, on renfloue de $ 150 millions les enveloppes d'ententes auxiliaires, épuisées deux ans avant terme. C'est la moindre des choses. Puis, à parts à peu près égales, les deux gouvernements injectent $ 820 millions — d'argent frais ou recyclé, on ne sait trop — pour le développement : quelque $ 500 millions dans les régions dites de ressources (euphémisme bureaucratique pour les régions périphériques, en voie de développement et défavorisées); le reste va aux régions centrales (Montréal et le sud-ouest du Québec).

Ce qu'il y a d'intéressant, par rapport aux ententes sectorielles antérieures, c'est que les champs d'action sont établis en fonction des besoins mêmes des régions, au lieu d'être imposés par dieu le père qui règne à Québec et à Ottawa. Mieux encore, chacune des cinq régions sera dotée d'un comité consultatif chargé de conseiller les ministres responsables. C'est une première, sur le plan de la gestion et de la concertation, qui autorise les plus vifs espoirs. Le modèle mis au point pour le Québec est différent de celui des Prairies ou de l'Atlantique. Sur papier, il répond mieux à l'expérience et à l'attente des régions. Il reste à voir si le partenariat promis misera à fond sur l'autonomie et le dynamisme régional. Ce n'est pas la première fois que l'on fait miroiter la déconcentration, voire la décentralisation. En verra-t-on enfin l'ombre ?

On ne connaît pas le détail des programmes de développement, mais la problématique est bien campée : moderniser et consolider l'appareil productif; créer des emplois permanents et renforcer la compétitivité des entreprises, voilà en effet des orientations impérieuses. Elles devraient écarter la tentation du saupoudrage et des bonbons qui, tels des analgésiques, font du bien sur le coup mais ne règlent aucun problème.

Point d'ombre. On assure que les compétences des deux gouvernements sont pleinement respectées, chacun y trouvant son compte et toute la visibilité souhaitée. À la lumière des projets initiaux d'Ottawa quant à la création d'agences régionales, et considérant le laxisme actuel du Québec en ces matières, il y aura lieu de vérifier soigneusement, sur le terrain et à l'usage, jusqu'où M. Bourassa ira sur la voie du compromis pour accommoder son allié fédéral. Le Québec sera-t-il vraiment maître-d'oeuvre, ainsi qu'il le réclame depuis toujours, sur son propre territoire, ou son développement sera-t-il encore à la merci des humeurs des bureaucrates fédéraux et du besoin de visibilité des politiciens du moment ?

Il y a deux ans, M. Mulroney admettait l'échec du développement régional. Il y a quelques jours, son ministre Lucien Bouchard avouait que le Québec n'avait pas sa juste part. Les accords d'hier annoncent un changement de cap. Ils ne comblent pas toutes les attentes — où est passé l'autre milliard dont parlait Marc-Yvan Côté en février ? — mais ce prélude au partage des risques et des responsabilités, ainsi qu'à un financement régionalisé et modulé, autorise un optimisme prudent.

Après tout, la valse du milliard bleu n'est peut-être pas que stratégique et électorale.

— GILLES LESAGE

L'agent Gosset doit partir

LE DIRECTEUR de la police de la CUM doit prendre une décision grave, sans doute une des plus dures de sa carrière, et qui aura des répercussions importantes. La Commission de police du Québec, au terme d'une enquête serrée, a conclu que l'agent Allan Gosset avait commis plusieurs fautes professionnelles graves, et elle recommande de le « destituer » du service.

Cette conclusion paraît irréfutable et inéluctable. M. Roland Bourget devrait donc remercier de son service l'auteur de la mort du jeune Anthony Griffin. Certes, rien ne permet d'établir que le policier a brandi son arme, ce 11 novembre 1987, par hostilité ou par racisme. Mais la thèse de l'accident est contredite par trop de manquements, de la part de l'agent, aux règles de déontologie et d'opération pour qu'on s'en contente.

La Fraternité des policiers va sans doute s'opposer à pareille sanction. Mais c'en sera fini pour longtemps de la crédibilité de la justice, et pas seulement au sein de la communauté noire de Montréal, si cette recommandation reste lettre morte.

Certes, l'agent Gosset n'a pas commis de crime crapuleux. Son regret de la mort du jeune homme paraît aussi profond que sincère. Il a déjà été accablé à son tour d'un poids qu'il ne faut souhaiter à personne. Il ne répugnerait donc pas qu'on lui donne un emploi ailleurs à la CUM. Mais il ne peut plus poursuivre sa carrière dans la police.

La démonstration de Me Jean-Guy Gilbert et des commissaires Jacques-G. Dufort et Roland Vadeboncoeur est à cet égard irrésistible. Les policiers qui ne souscriront pas à cette analyse et à ses conclusions risquent de se disqualifier eux-mêmes en matière d'éthique et de compétence professionnelles.

Il y a lieu aussi de souligner l'importance des autres recommandations du rapport de la CPQ. Il était inacceptable que des policiers de la CUM enquêtent sur un de leurs collègues en pareille circonstance. Il est troublant que certaines bandes d'enregistrement aient été effacées sous prétexte qu'elles ne contenaient rien. M. Bourget devra procéder à cet égard aux changements qui s'imposent.

Par la même occasion, certains agents au témoignage « évasif » devraient être notés en conséquence. Les policiers honnêtes, compétents et diligents et le service auquel ils appartiennent, ne doivent plus subir le discrédit que des membres moins scrupuleux, et il y en a manifestement, apportent à la police de la CUM.

Le primat du professionnalisme et de l'impartialité dans la police importe d'autant plus que les relents de racisme n'ont pas été complètement dissipés, bien au contraire, par les autres enquêtes complétées jusqu'à maintenant, dont celle de la Commission de police. Celle-ci aura même semblé plus pressée d'évacuer cette embarrassante question que d'en faire un examen approfondi.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Tout est donc à repenser

DE TEMPS en temps, il se publie des livres qui nous obligent à faire le point et à nous arrêter. C'est le cas d'un dossier récent du Conseil de la langue française sur les anglophones de Montréal. Il s'agit d'une étude d'un sociologue montréalais d'origine suisse, M. Uli Locher, qui a décidé d'aller voir sur le terrain comment vivaient ces anglophones.

Si vous avez perdu tout espoir dans l'utilité des travaux universitaires, si vous croyez avoir tout lu sur la question linguistique, alors *Les anglophones de Montréal; émigration et évolution des attitudes 1978-1983* est le seul livre que vous devriez lire en 1988.

On en a peu parlé dans les journaux, sauf pour en mentionner l'une des conclusions, à savoir que c'est surtout pour des raisons économiques que les anglophones ont quitté le Québec après 1976. Mais là n'est pas l'essentiel de l'étude.

Malgré tous les propos ronflants d'Alliance Québec, ceux d'entre nous qui travaillons dans des milieux anglophones, ou en périphérie, ont toujours eu la conviction que les anglophones de Montréal vivaient repliés sur eux-mêmes, sans grand contact avec la réalité française. Sauf, évidemment pour ce qui est des menus dans les restaurants.

C'est encore pire que tout ce que nous avions pu imaginer. Que ce soit en famille, parmi leurs amis, au travail, dans la rue, avec la belle-famille et les voisins, nos anglos demeurent dans leur coin. Les chiffres à ce sujet sont dévastateurs : seulement 21 % d'entre eux travaillent dans des environnements à majorité francophone !

D'accord. Mais n'ont-ils pas fait d'énormes progrès depuis dix ans ? C'est du moins ce que le ministre Rivard ne cesse de leur répéter.

Alors, s'il est un mythe que l'étude de Locher suffit à dissiper, c'est bien celui d'une communauté en marche vers la francisation. Sauf pour ce qui est des contacts publics où on retrouve une faible, une très faible augmentation de français, les anglophones de Montréal continuent de vivre uniquement en anglais.

Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

Dans certains cas, leur utilisation du français a même diminué. Par exemple, en 1983, ils avouent eux-mêmes moins utiliser le français à la maison qu'en 1978. Quant à la langue utilisée avec les amis, il s'agit toujours majoritairement de l'anglais, sans grand changement par rapport à 1978.

Ha ! mais il y a les jeunes. N'est-ce pas que les jeunes anglophones sont beaucoup plus ouverts à la réalité française que leurs aînés ? Détrompez-vous. S'il faut compter sur nos jeunes anglos, on va devoir compter pendant encore longtemps. Pour ce qui est des amis, de la maison et des lectures, leur utilisation du français est aussi insignifiante que celle de leurs aînés. Par rapport aux jeunes de 1978, la situation a même empiré.

Tout cela est bien beau, mais les Anglais ont bien le droit d'avoir les amis qu'ils veulent. Que faites-vous des attitudes. Il se peut que les anglophones demeurent toujours aussi en marge de la réalité québécoise, mais au moins ils ont changé d'avis sur celle-ci. Ils n'y participent guère, mais ils en ont de plus en plus une vision favorable.

Bref, ils ne nous parlent pas, mais au moins ils nous aiment. Encore une fois, un autre beau mythe qui s'écroule.

Ainsi donc on aurait pu s'attendre à ce que des contacts multiples avec le monde francophone ainsi qu'une plus grande compétence en français influent de façon positive les attitudes des anglophones envers la société québécoise. Il n'en est rien. Les contacts avec le monde francophone et la compétence en français ne favorisent en rien leur compréhension et leur sympathie envers le Québec.

Déprimant. Pas complètement cependant puisque l'étude démontre que l'utilisation, forcée ou pas, du français dans la vie quotidienne, par opposition à une simple capacité de l'utiliser, amène une attitude plus positive. C'est donc là qu'il faut agir.

Tout est donc à refaire et à repenser, à commencer par l'affirmation tant de fois répétée que les anglophones contribuent de façon positive à l'enrichissement de la société québécoise. Évidemment, cela n'exclut pas des contributions exceptionnelles de la part de certains individus. Nous sommes ici dans l'univers des collectivités.

Ils ont appris à proclamer leur attachement et leur ouverture au fait français, mais dans la réalité quotidienne, ils font comme si rien de tout cela n'existait.

Le ministre Rivard aura-t-il l'honnêteté de lire cette étude et d'en tirer les conclusions qui s'imposent ? Va-t-il abandonner son approche bobo-béco-dodo pour ce qui est de la question linguistique et mettre un terme à son discours bon-ententiste ? Quand on pense qu'il y a quinze jours, il félicitait Alliance Québec pour son magnifique travail de rapprochement et d'intégration.

Faudra-t-il que les francophones se mettent eux aussi à vendre des cigarettes de contrebande aux Américains et organisent un blocus de Westmount pour attirer l'attention de ce gouvernement ? Il doit bien y avoir au moins un député libéral à Québec pour se lever et dire « assez, c'est assez ».

LETTRES AU DEVOIR

■ *Pré-requis*

AVEC la déclaration de la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, sur les bibliothèques publiques, le débat sur cet instrument culturel revient sur la place publique.

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec considère le Rapport Sauvageau comme un pré-requis à tous programmes de développement cohérent d'un réseau de bibliothèques publiques au Québec.

La CBPQ déplore que la ministre n'ait pas levé le moratoire sur la construction de nouvelles bibliothèques publiques.

L'attribution d'un budget additionnel de $ 4.6 millions représente un certain progrès mais qui est nettement insuffisant en regard de la situation critique des bibliothèques.

La CBPQ s'interroge sur la pertinence de créer un secrétariat. Elle appuie totalement la recommandation du Rapport Sauvageau préconisant la mise en place d'un Conseil supérieur doté de pouvoirs efficaces.

Rien ne nous porte à croire que législations futures seront conséquentes avec les programmes mis sur pied.

La CBPQ déplore l'absence de préoccupations en regard des ressources humaines et professionnelles dans les intentions gouvernementales.

— MICHEL BOISVERT
président
Montréal, le 31 mai.

■ *Refusez*

Lettre à Mme le sénateur Neiman

NOUS VOUS faisons parvenir cette lettre en vous priant instamment de refuser les plus récentes propositions de Mme Barbara MacDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Il relève de la responsabilité du Sénat d'assurer que les lois qu'il accepte soient en accord avec la Charte des droits et libertés. Aucun des plus récents amendements ne résout les plus graves défauts constitutionnels du projet de loi C-55.

Les dispositions ayant trait au retour des réfugiés dans un pays tiers, n'ont pas été améliorées. Vous êtes bien consciente du rejet unanime de l'idée d'expulser de vrais réfugiés vers un pays tiers sans aucune garantie de protection.

Les propositions du du Sénat, même si elles sont en accord avec le concept de pays sûrs, auraient pu au moins procurer une certaine protection en assurant que les réfugiés ne puissent être déportés sans avoir obtenu la certitude que le pays vers lequel le réfugié est déporté va l'accueillir.

Le « compromis » de Mme MacDougall n'assure pas une telle protection puisqu'il rejette l'amendement présenté par le Sénat. Il confirme nos pires appréhensions et nous fait craindre la déportation de ces régugiés sans égard au sort qui les attend. Le refus de la ministre face à l'amendement autorisant ainsi le Président du Comité d'immigration et des réfugiés à dresser une liste des pays sûrs est une preuve de plus de l'intrusion politique dans ce qui devrait être une délibération objective.

Son compromis d'un Comité consultatif dont les recommandations ne lui créent aucune obligation formelle est probablement un ajout insignifiant au processus.

Le cabinet demeurera la seule instance apte à déterminer les pays de la liste et comme les récents événements nous l'ont démontré (cas Singh Baga), les considérations politiques prendront le dessus.

Certains amendements que vous avez proposés à la Chambre des communes reflétaient nos préoccupations mais ils n'ont pas été retenus par la ministre MacDougall.

Nous insistons pour que vous vous acquittiez de vos responsabilités constitutionnelles et que vous refusiez ces amendements. Nos positions reflètent les vues des organismes non gouvernementaux qui travaillent auprès des réfugiés, ainsi que celles de nombreux Canadiens qui sont préoccupés par le problème des réfugiés.

— Margaret THIRD-TSUSHIMA
Conseil canadien pour les réfugiés
— Rivka AUGENFELD
Table de concertation de Montréal pour les réfugiés
— Lorne WALDMAN
Coalition pour une politique d'Immigration équitable
— Micheal SCHELEW
Porte-parole sur les questions de refuge Amnistie internationale
— Me Carter HOPPO
Montréal, le 7 juin.

■ *Inadmissible*

Lettre à M. Claude Ryan

À CAUSE de la dénatalité, on ne construit plus d'écoles au Québec. L'âge de nos écoles publiques est relativement élevée. Elles ne peuvent plus répondre aux exigences des nouveaux programmes de la vie moderne.

Nous devons disposer de ressource humaine et physique pour venir en aide aux enfants en difficulté (orthopédagogue, travailleur social, psychologue). Nous avons besoin de garderies et de cafétérias, de locaux de services et de classes spécialisées (laboratoire d'informatique, art plastique, musique, gymnase).

Or, on implante des programmes sans s'assurer des modalités d'implantation, au frais de nos commissions scolaires.

Pour remédier à cette crise, il faut injecter de nouvelles sommes d'argent, garantir les services d'appoint à nos enfants, créer des programmes de subventions aux commissions scolaires et décentraliser les pouvoirs.

À l'heure des compressions au secteur public, le gouvernement augmente le montant réservé au privé. C'est inadmissible.

Ces compressions étouffent nos commissions en leur enlevant le peu d'autonomie de gestion qui leur restait. Pour la nôtre, la coupure est de $ 1,400,000. Elle devra renoncer à des projets qui auraient amélioré l'enseignement et les services offerts.

Même après cette coupure, elle se dirige vers un déficit. L'an prochain, ce sera les services qui devront être coupés. Elle est condamnée à l'immobilisme si ces compressions persistent.

Malgré cela, elle doit donner de l'enseignement de qualité et des services adéquats.

Nous vous demandons de mettre fin à cette politique, d'injecter de nouvelles sommes d'argent en cessant de financer le secteur privé, et de donner les moyens aux commissions scolaires d'aller chercher des revenus additionnels.

— MURIELLE LAVIGUEUR
Comité de parents
Valleyfield, le 31 mai.

■ *Attristé*

EN PREMIÈRE page de l'édition du 24 mai, vos lecteurs ont pu lire sous le titre accrocheur « Les Américains boudent de plus en plus le Québec », un article traitant de la situation du tourisme au Québec et au Canada. Ce titre et les premiers paragraphes de l'article sont non seulement négatifs mais ils ne reflètent pas la réalité.

Les chiffres contenus dans la publication du ministère, « Baromètre touristique du Québec », indiquent clairement deux choses :

1. le nombre de touristes américains a augmenté de 2.3 % au Québec en 1987 par rapport à 1986;

2. le nombre de touristes américains a diminué de 6.4 % au Canada au cours de la même période.

La première statistique, bien en évidence dans le Baromètre touristique, va complètement à l'encontre de l'affirmation faite avec force dans l'article.

Même dans le second cas, il est inapproprié de dire que les Américains ont boudé le Canada. L'Expo de Vancouver a fait de 1986 une année exceptionnelle qui rend hasardeuse pour 1987 toute comparaison avec l'année précédente.

Dans un domaine où la compétition est vive, le ministère ne ménage aucun effort pour accroître sa promotion, en particulier aux États-Unis. Nous visons à relever ce défi par une action concertée de tous les intervenants.

La vision pessimiste véhiculée par cet article ne rend pas justice aux faits. J'en suis fort attristé et je déplore le manque de rigueur.

— MICHEL GRATTON
ministre du Tourisme
Québec, le 26 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Après le premier tour des élections législatives en France

Retour à la vieille polarisation gauche-droite

YOLAND SÉNÉCAL

L'auteur est politicologue à l'Université de Montréal et spécialiste des partis politiques.

Dimanche dernier, la surprise a été totale : la droite était majoritaire. En effet, l'Union de rassemblement et du centre (URC : RPR, UDF, CNIP et divers) de même que le Front national totalisent légèrement plus de 50 % des suffrages alors que les socialistes et leurs alliés (radicaux de gauche et divers) et le Parti communiste obtiennent un peu moins de 49 %. Cent vingt et un sièges (sur 577) ont été pourvus dès ce premier tour, les élus devant obtenir la majorité absolue. On compte 80 députés de droite et 41 à gauche. On est loin du balayage socialiste prévu. Rien n'indique pourtant que ce scénario va se répéter lors du second tour, dimanche.

M. Mitterrand regrette-t-il d'avoir provoqué des élections législatives ? Et qu'advient-il de la fameuse « ouverture » dont on a tant parlé ? Une manoeuvre électorale de la part du président ? Ce sont là des questions fondamentales à se poser entre ces deux tours. Certes, c'est un réflexe présidentiel et gaullien qui a poussé M. Mitterrand à vouloir une majorité qui lui soit favorable à l'Assemblée nationale. Un réflexe légitime. Mais en regard d'une prétendue ouverture vers le centre, il est aujourd'hui évident que c'était une erreur.

M. Mitterrand ne pouvait pas s'attendre à ce que des centristes ayant donné leur appui (et même participé) au gouvernement Chirac et soutenu Raymond Barre à la présidentielle changent de camp en l'espace d'une semaine. En sorte que la nomination d'un gouvernement socialiste dirigé par Michel Rocard ne pouvait mener qu'à la dissolution, faute d'une majorité PS à l'Assemblée.

Mitterrand a « forcé » le rassemblement du centre et de la droite

Si le président avait véritablement souhaité l'ouverture, il aurait conservé la même Assemblée, mais avec un premier ministre du centre, lequel aurait mené une politique plus modérée que celle de M. Chirac. En déclenchant des législatives anticipées, Mitterrand forçait la droite RPR-UDF à rectifier son erreur de l'élection présidentielle en présentant des candidatures uniques.

On a pu interpréter la forte abstention ou le succès relatif de la droite au premier tour dans le sens d'une pression de l'électorat pour l'ouverture. D'une part, il faut se garder d'attribuer à des millions d'électeurs une réflexion unique. Quant aux abstentionnistes, seuls éventuellement les résultats du second tour pourront les situer.

L'illusion d'un recentrage du paysage politique français

Fondamentalement, nous ne croyions pas beaucoup au « recentrage » du paysage politique français. Le dualisme gauche/droite est une donnée capitale de la société française. Il a des racines historiques profondes, qui remontent à 1789, dont ce sera le bicentenaire ... Depuis lors, ce dualisme a eu divers aspects, mais il a presque toujours structuré les clivages politiques.

Si tant est qu'elle a pu disparaître, il y a beaucoup d'indices du retour de la bipolarisation droite-gauche. Une bipolarisation, certes, avec un écart idéologique réduit, mais tout de même réelle.

S'agissant du clivage droite/gauche, la question du FN est essentielle. La réalité sociologique est simple : la droite est majoritaire. Elle l'était en 1986 (législative) et le scrutin proportionnel transcendait les divisions. Elle l'était encore au premier tour de la récente élection présidentielle. Cependant les divisions entre chiraquiens et barristes et le mauvais report des voix du FN ont transformé cette majorité en minorité.

La droite était majoritaire au premier tour du scrutin de dimanche dernier, même si la dynamique présidentielle réduisait l'écart. Mais, au second, ses divisions vont-elles l'emporter ? Il semble que les leçons de la présidentielle portent. Dans un scrutin moins national, les candidatures uniques ont été fructueuses. Par ailleurs la droite a bénéficié de la bonne implantation locale de plusieurs de ses élus. À Tours, entre autres exemples, le député-maire Jean Royer, a été réélu dès le premier jour du vote, même si le président Mitterrand y avait obtenu plus de 53 % des suffrages.

Photo AP

À la tête des militants du parti socialiste, le Premier ministre Michel Rocard espère obtenir dimanche la majorité absolue des sièges lors du second tour des élections législatives françaises.

Le Front national, arbitre dans le tiers des circonscriptions

Il restait le dilemme des désistements avec le FN. L'une des raisons de l'échec de Jacques Chirac à la présidentielle a été le mauvais report des voix de l'extrême-droite. Le 7 juin, des accords de désistements ont été conclus entre la droite traditionnelle et le FN dans les Bouches-du-Rhone (principalement à Marseille) et dans le Var. Comme le FN est en position d'arbitrage dans 209 circonscriptions, cela pourrait avoir une influence considérable sur le résultat de dimanche.

M. Le Pen ne cache pas sa satisfaction. Ces accords demeurent régionaux, mais l'URC n'avait guère le choix, sinon aller à un massacre électoral. La gauche — hypocritement — s'en offusque. Il n'y a pourtant pas plus de scandale dans les désistements URC/FN qu'entre ceux du Parti socialiste et des communistes, qu'on qualifie pompeusement de « discipline républicaine » (Mais la République est-elle menacée ?) Tant et aussi longtemps que la droite dite classique refuse l'alliance avec le FN, *elle s'enferme dans une dialectique intellectuelle qui est celle de la gauche et qui la favorise*. Quant à ceux, à droite (comme Simone Veil) que cette alliance rebuterait, ils n'ont qu'à choisir un autre camp. Ainsi les choses seront plus claires. Mais on saura dimanche comment l'électorat va réagir, notamment celui du centre. Lequel centre d'ailleurs, est largement mythique. La plupart des élus du Centre des démocrates sociaux proviennent de circonscriptions conservatrices de l'Ouest et de l'Alsace ...

Comment analyser plus précisément les résultats de ce premier tour et les perspectives du second ? Le FN a subi un recul de 4 % et le PC un léger redressement. Il peut s'agir de vases communiquants. Les analyses — encore fragmentaires — des résultats du premier tour de l'élection présidentielle démontrent le rapport entre le vote accordé à Jean-Marie Le Pen et des anciens bastions communistes.

Les problèmes qui l'ont suscité (chômage, poids de l'immigration, omniprésence des pouvoirs publics, insécurité) ne sont pas disparus. Qui plus est, le FN espère poursuivre sa lancée lors des élections municipales de l'an prochain, qui comportent des éléments de proportionnelle. Une autre occasion qui devrait sceller l'alliance avec la droite classique ...

On explique d'ailleurs le sursaut du PCF par sa bonne implantation dans les municipalités, ce qui devrait là aussi favoriser des liens PC/PS. Mais il n'est pas impossible que le Parti socialiste ait favorisé par en dessous quelques candidats communistes. Habile, le PS soigne sa gauche et sa droite, en faisant des « cadeaux » électoraux aux radicaux ...

Tout peut arriver dimanche en France, mais...

Le vote de dimanche s'annonce serré et peu prévisible. La droite est probablement encore trop divisée pour espérer une victoire. Une mobilisation plus importante de l'électorat et la dynamique présidentielle, s'y ajoutant, devraient assurer une légère avance de la gauche en terme de sièges.

Et si l'inverse se produisait ? Les députés de l'UDF, qui viennent de livrer bataille contre les socialistes de M. Rocard — en alliance avec le RPR — ne pourraient, d'évidence, les soutenir. Alors, M. Mitterrand devrait se résigner à cohabiter de nouveau ... Mais pas avec Chirac. Un centriste fera l'affaire.

La gauche majoritaire, le gouvernement Rocard poursuivra son chemin, mais voudra élargir sa base. Avec, par exemple : les gaullistes de gauche, les écologistes, les royalistes de gauche de Renouvin (rappelons que le comte de Paris, chef de la Maison de France, a appelé à voter Mitterrand). Des groupuscules, déjà en partie ralliés au PS ... On pourra même trouver quelques centristes. Comme disait le général de Gaulle à propos de certains députés RPF, il y en aura qui « voudront aller à la soupe », attirés par des portefeuilles ministériels.

La droite « classique », quant à elle, aura évité une défaite spectaculaire. M. Chirac effacerait ainsi le poids de sa mauvaise performance au scrutin présidentiel, du moins en partie. L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing tente de se remettre de l'avant, avec un certain succès. Raymond Barre — redevenu très populaire — s'efforcera à un difficile équilibre au centre.

Mais comment et quand procédera-t-on à la création — annoncée, nécessaire mais ardue — d'une grande formation de rassemblement des électeurs de droite : RPR, UDF (partie), FN (partie) ? À droite, si défaite il y a le 12 juin, il s'agira de la question primordiale. D'ici là, tout n'est pas encore joué.

Les programmes sociaux « progressistes » compromis par l' accord du lac Meech ?

ANNE USHER

Prise de position de la présidente du Conseil canadien de développement social (CCDS) sur le pouvoir de dépenser d'Ottawa à la lumière des accords du lac Meech.

L'accord constitutionnel du lac Meech donne au gouvernement fédéral le droit de participer aux futurs programmes cofinancés. Cependant, il propose également une nouvelle façon d'envisager le processus d'élaboration de ces programmes. Il suggère que le gouvernement adopte de nouveaux modes d'intervention auprès des provinces qui choisissent de ne pas participer aux programmes cofinancés à l'avenir.

Le CCDS est persuadé qu'il sera un jour nécessaire de créer de « nouveaux » programmes sociaux nationaux, notamment des programmes cofinancés. Ceux-ci s'avéreront nécessaires pour satisfaire les nouveaux besoins sociaux et remplacer les programmes existants qui répondront mal à l'évolution de la situation sociale. L'établissement d'objectifs nationaux clairs et globaux, étayant les programmes sociaux, sera utile pour évaluer l'efficacité et la pertinence de ces dispositifs.

Dans ce domaine, le Canada n'a qu'une expérience limitée. Le Conseil est préoccupé par la confusion actuelle et la diversité d'opinions à propos de la signification de l'article sur les pouvoirs de dépenser inscrit dans l'accord, et de l'application de ce texte pour élaborer des programmes sociaux nationaux à l'avenir. Mais en l'absence d'entente ou de consensus sur le sens à donner aux éléments clés de l'article sur les pouvoirs de dépenser, en particulier à la notion d'« objectifs nationaux », rien ne garantit aux Canadiens que notre tradition de programmes sociaux progressistes se poursuivra.

Nous soutenons que le concept des objectifs nationaux peut servir à préciser clairement l'orientation, le but, ainsi que la responsabilité des gouvernements envers les citoyens, sans entraver l'élaboration des programmes, la souplesse administrative ni la créativité.

Pour le CCDS, il est vital de veiller à ce que tout programme social national — cofinancé ou autre — possède un objectif national contenant des éléments clés et reposant sur certains principes. Dans cette optique, les éléments ci-après devraient figurer dans tout objectif national servant de base à des programmes sociaux particuliers.

■ Préciser les besoins sociaux nationaux particuliers auxquels il faut répondre. Il est nécessaire qu'une déclaration fasse état de l'objectif visé et du résultat que les gouvernements comptent atteindre au moyen de leurs programmes sociaux.

■ Définir les principes fondamentaux régissant la formulation de l'objectif national. Ceux-ci comprennent les principes qui s'appliquent à tous les programmes sociaux, par exemple la garantie du droit de la personne à bénéficier d'un niveau satisfaisant de services, et les principes qui s'appliquent à des programmes sociaux nationaux particuliers, par exemple, la globalité, l'accessibilité et l'universalité.

■ Reconnaître les droits juridiques et les droits sociaux des personnes considérées dans l'objectif national. Cela comprend la reconnaissance des engagements nationaux et internationaux signés par le Canada, qu'ils soient d'ordre moral ou juridique, tel l'engagement du Canada à respecter de nombreux pactes internationaux relatifs à divers droits sociaux, domaines de services et personnes à besoins spéciaux. De même, le respect de la Charte des droits et libertés devra toujours être fondamental dans la création des programmes répondant aux objectifs nationaux. En outre, les organismes publics et privés, chargés d'administrer les programmes sociaux nationaux, devront s'engager à respecter la Charte et les autres dispositions légales qui s'y rattachent.

■ Affirmer la volonté de contrôler et d'évaluer le progrès réalisé dans la satisfaction des besoins sociaux, ce qui implique notamment : (a) la tenue d'une base de données standardisée, ouverte au public, qui rende compte de l'évolution ou de la situation des besoins sociaux visés par un objectif social national particulier ; (b) le contrôle et l'évaluation du chemin parcouru par le pays vers la réalisation des objectifs sociaux nationaux, et l'information du public.

La proposition ci-dessus entend encourager l'innovation, la créativité et la diversité dans l'élaboration et la conception de programmes particuliers. Elle reconnaît la compétence des provinces dans le domaine des programmes cofinancés. En outre, une telle perspective donne au public l'occasion de mieux comprendre la situation et de participer davantage à la reconnaissance et à la satisfaction des besoins sociaux des personnes vivant au Canada. Si cette stratégie préside à l'élaboration des objectifs sociaux nationaux, elle aboutira à des interprétations réalistes d'autres termes « clés » figurant dans l'article 106.

Elle offre par exemple au gouvernement fédéral le moyen de répondre aux provinces qui ont choisi de ne pas participer aux programmes cofinancés, mais qui demandent à recevoir une compensation pour des initiatives « compatibles ». La compensation serait fonction de la correspondance entre le programme offert par une province et l'objectif national. Il ne serait pas possible de donner au terme « compatible » le sens de « non en contradiction » ou de « non en conformité » avec les objectifs nationaux.

Un objectif national élaboré de la manière proposée par le Conseil donne un moyen pratique et réaliste de déterminer éventuellement dans quelle mesure des provinces ne se seraient pas conformées à cet objectif — qu'elles aient ou non choisi de participer à un programme cofinancé particulier. Ce moyen conduirait à l'adoption de critères réalistes permettant de calculer la contribution financière du gouvernement. Cette façon de procéder est déjà prévue dans la loi canadienne sur la santé. Elle est nécessaire si nous voulons déterminer la responsabilité financière des gouvernements fédéraux futurs dans le soutien des provinces pour les programmes cofinancés.

Photo Presse canadienne

À la signature des accords Meech-Langevin, le six juin 1987, les Premiers ministres David Peterson et Robert Bourassa entouraient le chef du gouvernement canadien, M. Brian Mulroney.

Les pluies acides menacent une partie des érablières de l'Est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Le gouvernement du Canada mise sur ce fait dans sa campagne d'information visant les touristes américains au Québec.

Lenteur de Washington et pluies acides

JEAN CHAREST

Extrait de la déclaration du député de Sherbrooke au Communes et porte-parole au Québec du Ministre fédéral de l'environnement

Le Canada n'a attendu personne pour mettre en oeuvre les actions correctives sur son territoire. Malheureusement, le problème des pluies acides dépasse les frontières. Et une bonne part du problème vient des États-Unis.

Nous avons entrepris des négociations avec l'administration américaine pour qu'elle agisse de pair avec nous puisque, de toutes façons, le Nord-Est américain est également touché par le problème. De notre côté, nous nous sommes engagés à réduire la quantité de dioxyde de soufre que nous exportons vers les États-Unis. En 1980, cette quantité était de 1.5 million de tonnes, elle ne sera plus que 800,000 tonnes d'ici 1994.

Par contre, les États-Unis ne font pas tout ce qu'ils pourraient pour diminuer l'acidité des pluies bien qu'ils aient réussi à réduire quelque peu les émissions acides : ils ne rejettent plus vers le Canada que 3.2 millions de tonnes en 1980. C'est un pas en avant mais c'est trop peu. Il est certain que les Américains ont le choix de leurs méthodes de réduction. Ce qui nous intéresse, ce sont les résultats qu'elles produiront.

Nous sommes également très déçus du rapport provisoire du programme national américain d'évaluation des précipitations acides, plus connu sous le nom de rapport NAPAP. Le gouvernement du Canada a critiqué fermement ce rapport qui présente les pluies acides comme un problème peu sérieux qui ne justifie aucune intervention. Nous l'avons trouvé très bizarre, c'est le moins que l'on puisse dire, à la lumière des preuves nombreuses et accablantes qui ont été accumulées quant à la nature, aux causes et aux solutions du problème des pluies acides. Nous regrettons beaucoup que le gouvernement américain semble accorder une certaine crédibilité à ce genre de rapport fondé sur des informations scientifiques incomplètes.

Malgré tout, nous allons poursuivre les négociations avec l'administration américaine, car c'est avec elle que nous devons conclure un accord bilatéral de réduction. Cependant, pour accélérer le processus et accentuer nos pressions en ce sens, le gouvernement du Canada, sous la direction du premier ministre Brian Mulroney, entend adopter une nouvelle stratégie : nous porterons désormais le débat vers un nouveau forum, le peuple américain. Car le gouvernement américain ne sera sensible au problème des pluies acides qu'en autant que le peuple américain lui signifiera son inquiétude et lui fera connaître ses préoccupations à ce sujet.

C'est dans ce contexte que le gouvernement canadien a annoncé une large offensive de sensibilisation auprès des quelque 10 millions de touristes Américains qui nous visiteront cet été.

Des panneaux routiers le long des frontières, des messages radiophoniques ainsi que des brochures d'information persuaderont les Américains qu'ils ont, eux aussi, avantage à lutter, avec nous, contre les pluies acides.

Dans un deuxième temps, le gouvernement fédéral invitera les groupes de citoyens, les municipalités et les provinces à participer à cette opération grand public.

Dans ce contexte, des projets tel que le projet ARC-EN-CIEL de l'Association québécoise contre les pluies acides, sont exactement le genre d'efforts populaires qui peuvent faire avancer le dossier des pluies acides.

L'heure est donc à une offensive grand public. La nature ne connaît pas de frontières. Et les problèmes qui la détruisent non plus. C'est pourquoi nous devons montrer au peuple américain qu'il est nécessaire de conjuguer nos actions si nous voulons empêcher une plus grande détérioration de notre environnement commun.

Fort de l'appui populaire sur cette question, j'encourage chaque Canadien et chaque Canadienne à faire de la lutte contre les pluies acides un combat personnel et à transmettre le message au peuple américain. Les efforts du public canadien auprès de la population des États-Unis s'ajouteront à ceux du gouvernement à Ottawa. Ainsi, notre action incitera leur action.

Les audiences sur l'aménagement du centre-ville

La quatrième journée est dominée par le désaccord

MICHEL C. AUGER

Au quatrième jour de ses audiences publiques sur l'aménagement du centre-ville, le Comité consultatif mis sur pied par la Ville de Montréal aura entenu plus de notes discordantes quant à l'énoncé d'orientation qui avait été présenté en mars dernier par l'administration municipale.

C'était la première fois qu'un véritable promoteur immobilier se présentait devant le comité, et la société Canderel — qui a construit, entre autres, la place Félix-Martin, angle Bleury et René-Lévesque — a émis plusieurs réserves quant aux intentions de la Ville pour l'arrondissement-centre.

Ainsi, la société Canderel, dans son mémoire, affirme ne pas croire que la Ville doive imposer des critères de design aux édifices qui seront construits dans le centre-ville. « Permettre à des fonctionnaires d'influencer le design leur donnerait le droit à des opinions arbitraires de guider le développement et cela ne devrait pas être permis. Les directives de la Ville quant à l'arrondissement-centre ne devraient toucher que l'aménagement et le zonage ».

De plus, la société Canderel ne croit pas qu'on devrait limiter le nombre de galeries marchandes et le commerce hors-rue et estime plutôt que la Ville devrait participer financièrement à l'extension du réseau piétonnier à Montréal. L'interdiction pure et simple de nouvelles galeries marchandes intérieures ne ferait que nuire au développement économique futur de Montréal, affirme le mémoire.

Quant à la question du logement, la société Canderel affirme que si elle est d'accord avec le principe de protéger les espaces résidentiels au centre-ville, on ne devrait pas obliger les promoteurs à oublier un projet qui serait avantageux pour la Ville tout simplement parce qu'il délogerait quelques personnes.

Ainsi, Canderel croit qu'on devrait obliger les promoteurs à reloger les locataires déplacés dans la même région, mais que si cela n'est pas possible, on devrait les faire contribuer à un fonds de compensation qui pourrait construire des logements ailleurs.

De plus, la société ne croit pas devoir subventionner pour 25 ou 50 ans le loyer de personnes ainsi déplacées et croit que si elle sont relogées au centre-ville, les forces du marché doivent aider à déterminer les prix des loyers.

Enfin, le mémoire de Canderel s'oppose à l'aménagement de deux parcs rue Sainte-Catherine, le premier à l'angle de la rue Mackay et le second à l'angle de la rue Peel. Ces deux especes publics deviendraient vite les rendez-vous de flaneurs indésirables tout en étant trop petits pour constituer des parcs intéressants et en brisant la continuité commerciale sur la rue Sainte-Catherine.

C'est aussi l'avis de la Chambre de commerce de Montréal, au moins pour la place publique à l'angle Peel et Sainte-Catherine. Par contre, la Chambre estime que si le boulevard de Maisonneuve doit devenir une rue de prestige, il aurait bien besoin d'un nouvel espace public, lui qui n'en possède aucun.

Par ailleurs, la Chambre se fait l'écho d'un sentiment qui semble faire consensus tant dans les milieux d'affaires qu'auprès des autres intervenants, soit la nécessité de préserver la vue sur la montagne et de limiter la hauteur des constructions à la hauteur du Mont-Royal.

Enfin, le groupe de ressources techniques en habitation de Montréal et le Conseil de développement du logement communautaire sont venus mettre le doigt sur ce qu'ils considèrent comme l'oubli le plus important de l'énoncé de politique de la Ville, soit le logement social.

Les deux groupes proposent d'exiger que tous les projets d'envergure comprennent obligatoirement un certain pourcentage d'unités de logement à prix abordable ou que le promoteur verse une somme comparable à un Fonds de développement du logement social. De plus, la Ville devrait faire l'acquisition de terrains dans certains quartiers à revitaliser afin d'y établir des logements sociaux.

Photo AP

Prête pour l'inspection

Le sergent Kelli Wilson, à gauche, qui conduit un camion lanceur de missiles Cruise, se tient au garde-à-vous, devant le colonel William Jones, à la base britannique de Greenham Common, avant que ne se déroule la première inspection soviétique conformément à l'entente canado-américaine sur les euromissiles.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Gosset

la gâchette. Au cours du procès, le policier Gosset avait soutenu qu'au moment où il avait dirigé son arme vers Griffin, il ignorait que le percuteur de celle-ci était déjà en position de tir et qu'une faible pression a suffi pour que le coup parte accidentellement.

Par ailleurs, la CPQ suggère fortement à la Direction de la sécurité publique du ministère du Solliciteur général de modifier sa directive de septembre 1979 relative aux enquêtes policières lors de certains décès afin qu'un corps de police, autre que celui qui y est impliqué par le biais d'un de ses membres, puisse enquêter lorsqu'il y a mort d'individu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une station de police. La mort de Griffin serait-elle survenue à l'intérieur du poste de la rue Mariette, c'est la Sûreté du Québec qui aurait dû mener l'enquête. Mais étant donné la situation, ce sont des enquêteurs de la CUM, directement des confrères de travail de Gosset, qui ont agi.

En cours d'après-midi hier, le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a annoncé qu'il endossait d'emblée ces deux recommandations de la CPQ relatives au Solliciteur général. M. Marx dit qu'il est opportun que la CPQ puisse tenir une étude sur la sorte d'arme qu'elle recommande et qu'il verra à s'assurer qu'elle puisse également bénéficier de toute expertise pertinente par le biais du laboratoire de la police scientifique. Il ajoute aussi que son ministère verra également à émettre sous peu une nouvelle directive quant aux enquêtes à mener sur la mort d'individus où un agent ou un service policier seraient concernés.

M. Marx a aussi annoncé qu'il deviendra désormais coutume, dans le cas de poursuites criminelles contre un ou des policiers, d'avoir recours à un procureur de la Couronne venant d'un district judiciaire autre que celui dans lequel l'accusé travaille.

D'autre part, la suggestion de congédier l'agent Gosset a été très bien accueillie par certains membres de la communauté noire, dont l'avocat civiliste Martial Pierre, qui représente M. Horbath Griffin, père d'Anthony, dans une poursuite intentée contre Gosset et la CUM. Il déplore cependant que la CPQ n'ait pas davantage tenu compte dans son rapport de « l'aspect raciste de cette affaire ».

« La CPQ a rendu un service de taille à la communauté toute entière et il est bon de se rappeler que l'opinion publique est très importante pour forcer les autorités à agir », a commenté de son côté Me Reevin Pearl, qui représente les intérêts de la mère du jeune Noir, Mme Gloria Augustus, dans une autre poursuite au civil. Cette dernière déclare qu'il s'agit d'une décision positive qui la satisfait, en autant qu'elle soit suivie. Des propos semblables sont aussi tenus par M. Dan Philipp de la Ligue des Noirs du Québec.

Commentant à son tour la décision, l'avocat de Gosset, Me Serge Ménard, estime que, sur les faits, son client ne méritait pas une décision aussi radicale. « Il est évident que Gossset a mal réagi. Mettez-vous à sa place. D'autant plus qu'il reçoit un blâme beaucoup plus sévère que d'autres personnes ou policiers placés dans des situations beaucoup plus grave ».

Me Ménard ne l'a pas mentionné mais on ne peut s'empêcher de penser aux événements de Rock Forest, en décembre 1983, où un innocent poseur de tapis avait été abattu par erreur dans un motel par trois policiers gradés, tandis que son compagnon subissait des blessures importantes. Appelée à enquêter, la CPQ avait recommandé, en juillet 1986, la destitution des trois hommes au simple rang d'agent pour une période de trois ans. La recommandation étant assortie d'un effet rétroactif, il n'a fallu que quelques mois pour que deux d'entre eux obtiennent une promotion.

Quant aux reproches faits à Gosset pour avoir pointé son arme en direction de Griffin, Me Ménard les voit sans fondement car, dit-il, c'est courant que des policiers posent un tel geste pour dissuader. Il réfère ensuite à des vidéos d'entraînement de policiers, où on enseigne clairement à ceux-ci, même dans le cas d'une simple infraction à des règlements de circulation, à porter la main à leur étui et d'en ouvrir la lanière retenant leur révolver. « Gosset pouvait-il être parfait et à l'abri de toute erreur quand il n'a eu que cinq secondes pour réagir », souligne-t-il, en rappelant que la décision de la CPQ, qu'on a pourtant mis des semaines à rendre, repose sur la description de faits qui n'est pas exacte et qu'on a pourtant entendus durant plusieurs jours. Enfin, la CPQ, selon l'avocat, a été plus sévère à cause du lourd contexte qui a entouré cette affaire.

Le nouveau président de la Fraternité des policiers de la CUM, M. Yves Prud'homme, estime pour sa part que la CPQ commet une grave injustice à l'endroit de Gosset. « Les commissaires recommandent l'usage de révolvers à double action pour tous les policiers, justement à cause du risque élevé d'accident. Si Gosset avait eu cette arme, il n'y aurait pas eu l'accident avec Griffin », note-t-il.

Quant aux reproches sur la vigilance de Gosset, M. Prud'homme les trouve injustifiés. « Ce policier en était à la fin de sa sixième nuit de travail et il est normal que, sous le poids de la fatigue et du stress, il ait pu commettre une erreur en moins de cinq secondes », soutient le président, qui croit que la CPQ aurait dû conclure que la mort de Griffin résultait d'une série d'erreurs bien humaines qui ont conduit à un accident.

Quel effet tout cela aura-t-il sur les policiers ? « Ils vont se poser toutes les questions inimaginables », de rétorquer M. Prud'homme, qui indique cependant que la réponse qu'ils retiendront surtout est la suivante : « Si je fais une erreur de jugement, il en va de ma carrière ». M. Prud'homme ne croit pas que soit là la meilleure manière de motiver un policier et d'accroître son rendement.

Gosset, qui demeure toujours sous le coup d'une suspension, devra maintenant affronter le comité de discipline du service policier pour savoir si la sanction recommandée sera appliquée. Advenant qu'elle le soit, M. Prud'homme a expliqué que son organisme soumettra le problème à un tribunal d'arbitrage, où on fera tout pour faire renverser la décision.

◆ Veto

faire. C'est notre obligation de le faire », a-t-il ajouté en précisant que cela vaut pour toutes les provinces y compris le Québec.

Les ententes cadres évoquées par M. Bouchard ne sauraient modifier cette responsabilité du fédéral, précise M. Mulroney. Il s'agit d'ententes comme on est en train d'en négocier une avec la Saskatchewan. « Mais il n'est pas question de donner un veto pour m'empêcher de venir défendre les minorités au Québec ou ailleurs », a-t-il dit faisant allusion aux demandes de l'opposition péquiste pour que la négociation de ces ententes soit reconnue dans le projet de loi C-72, reconnaissant ainsi un veto de fait aux provinces.

Cela étant précisé, M. Mulroney croit que le Québec n'a pas à s'inquiéter des gestes que le gouvernement fédéral pourra poser une fois C-72 adopté. Tout est dans la façon dont chacun s'acquitte de ses obligations respectives, croit-il. Aux « gestes brutaux unilatéraux », le gouvernement conservateur préfère la collaboration avec les provinces, dit-il.

La survie de la culture française en Amérique du Nord est un objectif qui ne pourra cependant être ignoré de personne. Cela est essentiel, croit M. Mulroney qui convient que le gouvernement québécois a un rôle majeur à jouer à cet égard. Quoique non-exclusive, ses responsabilités sont centrales et indispensables, précisera-t-il.

En dépit de cette nuance importante sur les intentions du gouvernement fédéral actuel, le premier ministre Bourassa qui était aux côtés de M. Mulroney à la conférence de presse sur le développement régional n'a pu se retenir de lui rappeler que ces obligations du Québec avaient été reconnues par l'accord du lac Meech et que ses pouvoirs avaient été ainsi renforcés.

Selon M. Bourassa, la situation démographique du Québec est une réalité dont le gouvernement québécois doit tenir compte tout comme, laisse-t-il entendre, le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit d'aider la minorité anglophone. Alors que dans les provinces anglophones, les francophones s'assimilent à la majorité, les anglophones du Québec bénéficient pour leur part d'un mouvement contraire, a-t-il noté, rappelant que si le dernier recensement évalue la population anglophone du Québec à 10 %, il y a en plus 12 % des citoyens québécois qui à la maison parlent anglais.

◆ Bourassa

sible de développer des rivières de la Côte nord (dont la source est à Terre-Neuve, mais qui se jettent dans le Saint-Laurent) et alors dans le partage des bénéfices, on pourrait alors essayer de tenir compte d'une certaine façon de Churchill Falls », a soutenu le premier ministre.

En vertu d'un contrat signé en mai 1969, Hydro-Québec obtenait le droit d'acheter jusqu'en 2041 plus de 80 % des 5,200 megawatts d'électricité produite à la centrale de Churchill Falls — l'équivalent de la production totale du complexe Manicouagan-Outardes — pour 0.3 cents le kilowatt/heure, alors qu'Hydro-Québec peut aujourd'hui vendre sa production plus de 10 fois plus cher.

Hydro-Québec avait financé presque entièrement la construction de la centrale et est, depuis, son seul client.

La validité de ce contrat avait déjà été confirmée deux fois par la Cour suprême du Canada et le jugement d'hier est le troisième en six ans sur un aspect ou un autre de ce contrat.

À St. John's, le premier ministre de Terre-Neuve Brian Peckford a admis qu'il venait de perdre « la dernière cause valable que nous avions ».

Il a également soutenu qu'il allait tenter une nouvelle fois de convaincre Ottawa de lui donner le droit de faire passer des lignes de transmission par le territoire québécois pour vendre l'énergie de futurs développements hydro-électriques au Labrador à d'éventuels clients américains, ce que refuse le Québec et qu'a aussi refusé l'Office national de l'énergie.

La décision rendue hier par la Cour suprême confirme le refus de la société qui exploite la centrale des chutes Churchill, la Churchill Falls and Labrador Corp. (CFLCo) de fournir 800 megawatts d'énergie à Terre-Neuve au lieu des 300 mégawatts prévus par le contrat de 1969.

La province, par un arrêté-en-conseil du cabinet provincial avait ordonné à CFLCo de lui vendre l'énergie supplémentaire, ce qu'avait refusé la société en invoquant son contrat avec Hydro-Québec.

Le plus haut tribunal du pays confirmait hier que la CFLCo avait bien interprété le bail qu'elle avait conclu avec la province en 1961 et qui lui permettait de vendre de l'électricité à Terre-Neuve s'il était économiquement possible de le faire.

CFLCo affirmait que vendre cette électricité à Terre-Neuve ne lui permettrait plus d'honorer son contrat avec Hydro-Québec sans risquer des poursuites de plusieurs millions de dollars pour bris de contrat et qu'il ne lui était donc pas « économiquement possible » d'obéir à l'arrêté-en-conseil de Terre-Neuve.

En 1984, la Cour suprême avait invalidé une loi terre-neuvienne de 1980 qui expropriait sans compensation la CFLCo de ses installation de Churchill Falls. Le plus haut tribunal du pays avait alors affirmé que la loi provinciale ne faisait que faire indirectement ce qu'elle ne pouvait faire directement, soit mettre fin au contrat avec Hydro-Québec.

« Une tentative déguisée de préserver l'apparance de constitutionnalité ne permettra pas de préserver cette loi », avait alors écrit le juge William McIntyre.

◆ NASA

prétend que l'organisation Crosbie lui doit encore $ 48,000 et qu'il était toujours en négociations avec l'ancien candidat lorsque celui-ci était ministre de la Justice ; l'organisateur en chef de M. Crosbie, John Laschinger, confirme qu'il a « fait faire beaucoup de travaux d'imprimerie par APH, qu'il a fallu deux ans polur régler toutes les dettes de la campagne, mais qu'elles ont finalement toutes été payées ou négociées ».

■ Quand les Conservateurs prennent le pouvoir à Ottawa, M. Kealey, déjà membre de l'Association du comté de Hull-Aylmer, adhère au 'Club 500 de Brian Mulroney', un club qui garantit l'accès plus facile aux ministres et chefs de cabinet moyennant une contribution annuelle de $ 1,000. Le directeur du parti, Jean-Carole Pelletier, confirme que M. Kealey tenta alors d'intéresser le gouvernement à son projet : « il a invité les chefs de cabinet à une présentation et quelques uns s'y sont rendus », dit-il au DEVOIR.

■ M. Kealey engage ensuite comme « consultant » l'ancien directeur du personnel et de l'administration du Bureau du premier ministre, Keith Hamilton. « Mon rôle était d'approcher la bureaucratie ; j'en ai aussi parlé (du projet Micot) au chef de cabinet de Roch LaSalle, Pierre-Claude Nolin, quand il était aux Travaux publics, puis quand il était au Bureau du premier ministre », a confirmé M. Hamilton au DEVOIR. (M. Nolin est depuis directeur du PC-Québec à Montréal).

■ À la fin de 1985, les promoteurs du projet Micot engagent un autre consultant, Glenn Chaldwell, ancien cadre de CAE Industries, ancien directeur des achats du F-18 puis directeur des achats aérospatiaux au Gouvernement fédéral. Depuis qu'il a rejoint Public Affairs International, M. Chaldwell est plus particulièrement chargé d'intéresser les quelque 31 entreprises du domaine aérospatiale de la région d'Ottawa, de même que l'Association des Industries aérospatiales du Canada (AIAC), au projet Micot.

■ Au début de 1986, les promoteurs de Micot, qui cherchent à louer une partie de leur édifice au gouvernement fédéral pour faciliter leur financement, approchent le responsable du Musée des Sciences et de la Technologie, Bill McGowen, pour faire de l'exposition « Communications et Espace », d'Expo 86 à Vancouver, le coeur de leur « immeuble intelligent ». M. McGowen exprime de l'intérêt « mais ne s'engage pas formellement », confirme le ministère des Communications, propriétaire de l'exposition qui a coûté $ 22 millions et lui appartient maintenant.

■ En mai 1986 encore, les promoteurs de Micot réussissent à faire endosser leur projet par le Sommet socio-économique de l'Outaouais ; la ville de Hull promet d'affecter $ 9 millions à la construction d'infrastructures et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministre régional, Gilles Rocheleau, s'intéresse au projet.

■ Fin mai 1986, Glenn Kealey se sert de ses contacts personnels auprès d'une adjointe de longue date du ministre Roch LaSalle, Mme France Audet, pour obtenir un rendez-vous du ministre des Travaux publics. Mme Audet confirme au DEVOIR avoir organisé le rendez-vous au restaurant 'Nates Delicatessen' de la rue Rideau à Ottawa. C'est au cours de ce rendez-vous, prétend M. Kealey, que M. LaSalle lui aurait suggéré de « remettre $ 5,000 à la personne qui est devant vous, car vous serez certain que l'argent se rend directement à celui qui prend les décisions ». « C'est de la pure invention de sa part, c'est un maudit menteur, a déclaré l'ancien ministre au DEVOIR. La réunion fut tellement artificielle qu'elle n'a jamais eu de suite et je n'ai jamais revu ce monsieur depuis ».

■ Le consultant de M. Kealey, Keith Hamilton, se souvient pour sa part qu'après cette réunion, le promoteur de Micot lui était revenu en disant : « Roch LaSalle est de notre bord et il va faire ce qu'il peut pour nous aider ... Mais, ajoute M. Hamilton, c'est dans la nature de Glenn (Kealey) de faire preuve d'excès d'optimisme ». Quoiqu'il en soit, l'homme d'affaires se plaint que, depuis, « toutes les portes lui aient été fermées ». Il réussira cependant à revoir le successeur de M. LaSalle, le ministre Stewart McInnes, grâce à un promoteur de Halifax, Mike Novacs, qu'il intéresse à son projet. M. Kealey affirme avoir été de cette rencontre avec l'actuel ministre des Travaux publics.

■ Grâce aux approches de Glenn Chaldwell auprès de l'Association des Industries aérospatiales du Canada, et à une rencontre avec un de ses dirigeants dans une réunion du Club 500 à Toronto, Glenn Kealey intéresse l'industrie aérospatiale de la région de la Capitale nationale à son projet, comme siège de l'Agence spatiale cette fois, ce qui éviterait aux fonctionnaires et aux cadres des 31 entreprises du secteur, des voyages ou un déménagement à Montréal. M. Kealey fait d'ailleurs une proposition en ce sens au premier ministre lui-même le 7 janvier 1987.

■ Mais devant les échecs successifs, et l'évidence que l'Agence spatiale ne viendra pas à Hull, Glenn Kealey décide de passer aux aveux : le 2 mai 1988, il écrit au premier ministre Brian Mulroney en expliquant qu'il est boycotté par le gouvernement fédéral à cause des dettes impayées du ministre John Crosbie, et de son refus de payer un pot de vin au ministre des Travaux publics. Et mardi dernier, l'homme d'affaires a remis son dossier dans les mains de la section spéciale (quatre personnes) de la GRC, plus particulièrement spécialisée dans les affaires de corruption. « Il est possible que nous ayons d'autres déclarations à faire la semaine prochaine », confirme la porte-parole de la GRC. M. Kealey doit en effet remettre une déclaration écrite à la police fédérale.

◆ Radio-Canada

sitions vont le plus loin.

En matière de télévision publique, le comité reconnaît que les restrictions financières des dernières années ont miné la possibilité de la Société Radio-Canada de canadianiser davantage son contenu.

La SRC a su toutefois rester à l'avant-plan de la diffusion de produits canadiens comparativement au secteur privé, accusé de ne pas avoir fait sa part alors qu'il réussit à obtenir 50 % de rendement sur ses investissements.

Radio-Canada n'échappe pas toutefois aux reproches des parlementaires qui pointent du doigt les coupures trop importantes effectuées dans les régions.

Le secteur privé est invité à faire plus pour canadianiser son contenu. Selon le comité, il faut toutefois que les exigences imposées par le CRTC soient maintenues (60%) et même augmentées dans le futur, et non pas remplacées par de simples incitatifs financiers comme l'avait déjà proposé la ministre Flora MacDonald.

A titre d'encouragement, le comité préfère qu'on protège les marchés publicitaires et de distribution des télédiffuseurs privés en évitant une plus grande fragmentation de l'industrie.

Toutefois, il suggère au CRTC d'encourager la création d'un troisième réseau anglophone afin de permettre aux petites stations de mettre leurs ressources en commun et ainsi pouvoir produire davantage d'émissions canadiennes.

On propose de plus la création d'un réseau par câble et satellite qui diffuserait des émissions régionales et artistiques, des documentaires et des films de l'Office national du film.

Les sept députés voudraient d'autre part que le budget du CRTC soit augmenté afin de lui permettre de réaliser davantage d'études et ainsi mieux prendre ses décisions. D'ailleurs, de nombreuses recommandations s'adressent à l'organisme de contrôle, lui demandent d'entreprendre des travaux de recherche. Une d'entre elles viserait l'élaboration d'une politique pour la radiodiffusion autochtone.

Parmi les autres recommandations, on suggère à Radio-Canada de réduire « les effets perturbateurs qu'ont les messages publicitaires » sur différentes émissions. On encourage aussi le CRTC à favoriser le renforcement de la capacité de produire des émissions de qualité dans les deux langues officielles plutôt que d'attribuer de nouvelles licences à d'autres services de télévision.

Cet imposant document intitulé « Pour une politique canadienne de la radiodiffusion » est le résultat de 18 mois d'étude portant sur les recommandations du rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion (Caplan-Sauvageau). Il doit servir à l'élaboration de la politique et de la loi de la radiodiffusion attendues depuis des mois.

◆ Coalition

péen Simone Veil.

Noir, qui s'était déjà attiré les foudres de son premier ministre et chef de parti Jacques Chirac pour avoir déclaré qu'il lui semblait préférable de perdre les élections que de vendre son âme au Front national, a été le premier à réagir.

Il a interpellé les dirigeants de l'UDF et du RPR pour leur demander d'« exercer leur autorité » pour faire respecter « ce qu'ils ont exigé de chaque candidat en leur demandant de s'engager par écrit » a ne pas conclure d'alliance avec le FN.

Pour sa part, la dirigeante centriste, Simone Veil, a réaffirmé hier soir sa condamnation de tout accord entre l'URC et le Front national, accusant même certains dirigeants du RPR et de l'UDF d'avoir, par « refus de prendre position », favorisé l'accroissement de l'influence électorale du mouvement d'extrême-droite.

Invitée du journal d'Europe-1, l'ancienne présidente du parlement européen a déclaré : « Je crois que j'ai dit par avance que je serais troublée si cela (un accord) se produisait, même plus que troublée dans la mesure où je pense que c'est une erreur à la fois de tactique et idéologique ».

« On s'est trouvé dans un piège que nous nous sommes posés nous-mêmes depuis quatre ans », a estimé Simone Veil, affirmant que « les principales victimes ne sont pas celles qui sont le plus responsables ».

« Je crois que si les partis politiques, l'UDF, le RPR, les leaders de ces partis, avaient été depuis des années extrêmement clairs, Jean-Claude Gaudin ne se serait pas trouvé dans cette situation », a expliqué la dirigeante centriste, ajoutant : « Depuis des années, il y a un refus des formations politiques, à l'exclusion du CDS et des radicaux, de prendre position ».

Elle a notament incriminé le Parti republicain de François Léotard, et l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, indiquant : « Chaque fois que je suis allée au bureau politique de l'UDF, j'ai souhaité, comme d'autres, M. Méhaignerie, même M. Lecanuet, nous avons souhaité qu'il y ait un débat sur la question, et on m'a dit qu'il y a des années, la première fois que cela s'est posé, en juin 1983, on a toujours évacué en disant que ce n'est pas important ».

« C'est la même chose au RPR, on a tancé de façon très vigoureuse M. Michel Noir d'avoir pris position », a-t-elle dit.

« On n'a pas vu qu'en laissant les choses sans en parler, elles sont devenues plus difficiles à gérer (...) comme on n'a pas dénoncé le Front national, il y a maintenant un électorat important et même l'électorat modéré, qui n'est pas FN, se demande pourquoi on ne contracterait pas des alliances qui permettraient d'affronter dans de meilleures conditions les élections », a poursuivi Veil.

Priée de dire quel serait son choix si elle était électrice dans une circonscription où s'affrontent un socialiste et un Front national, Simone Veil a répondu : « Je ne voterai pas FN (...) a priori, je voterai socialiste probablement. Je n'irai en tout cas pas me promener dans les Cevennes ». En 1986, Georgina Dufoix, ministre socialiste du gouvernement Fabius, avait indiqué qu'elle préférerait aller voter dans les Cevennes plutôt que de voter pour un candidat RPR ou UDF, menacé par un candidat Front national.

Simone Veil a jugé que l'ouverture était pour l'instant dans l'impasse : « Je n'ai jamais cru aux possibilités d'ouverture en faisant simplement appel à des personnes. L'ouverture politique, c'est des engagements et la possibilité de peser sur les choses et d'avoir une influence et un projet à long terme, qui permette de se dire qu'il y à un projet pour ce pays ».

Du *blues* distillé

Lorraine Desmarais (à gauche) à l'Air du temps, Kevin Dean (au centre) au 2080 Clark et John McGale au Méloname de la rue Rachel: Montréal est en voie de devenir la capitale du blues . . .

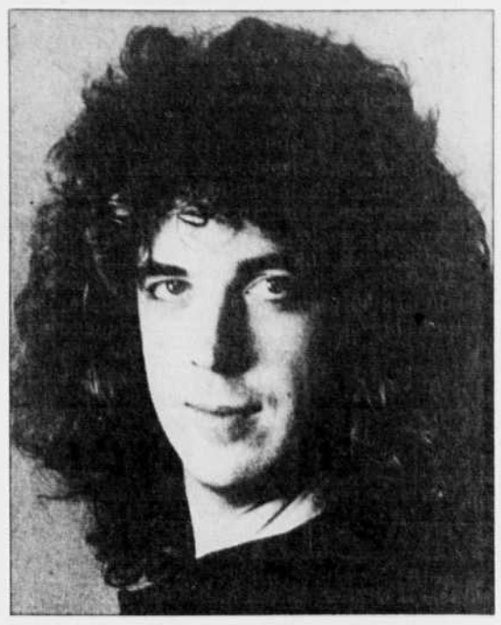

SERGE TRUFFAUT

Montréal est enfin propriétaire d'un bar qui en plus de déverser, comme il se doit, des flots de liquides, distille uniquement des vagues de blues.

Située rue Rachel, cette boîte baptisée *Le Mélomane* présente jusqu'au 14 juin le groupe de John McGale. Au même moment, le 2080 de la rue Clark a invité le quintette du trompettiste Kevin Dean, alors que l'*Air du temps* propose le trio de la pianiste Lorraine Desmarais.

Considérée par une foule de musiciens comme « une des meilleures villes de blues » en Amérique du Nord, Montréal va tenter avec *Le Mélomane*, et après des expériences plus ou moins heureuses, de conserver un endroit où ce genre musical aura droit de cité plusieurs jours par semaine.

Anciennement, ce lieu s'affichait comme un bar gaspésien dédié à la musique « country ». On l'avait baptisé *Au bout du quai*. Le type de « trou » où trois pelés et un tondu allaient entendre une chanteuse en robe rouge chanter *Johnny B' Good* . . . en français. Ce n'est vraiment pas des blagues. C'est du réalisme social. Du « gros vécu ».

Pour ce qui est maintenant de John McGale, on ne peut vraiment pas éviter de raconter la très sympathique — cela dit sans aucun cynisme — histoire du communiqué de presse qu'on m'a envoyé en guise d'informations. Contrairement à la coutume on a enfin eu droit à un communiqué complètement bancal.

Au lieu de ces produits bien léchés et plein d'artifices, qui sont l'apanage des boîtes de relations publiques qui vous harcèlent continuellement, on a enfin eu droit à un texte qu'il faut lire à l'envers. Une vraie « job » de décryptage. Si John McGale est à l'image du communiqué, alors les « shows » vont être blues en diable . . .

En tout cas on nous a appris une chose, c'est que McGale a « une grosse vieille bruyante voiture rouge, des cheveux longs et une plaque du Québec qui font que lorsqu'il va en Ontario il y a toujours une voiture de police pour l'arrêter ». Si avec ça il nous sert pas un « Blues du ticket à 200 piastres » !

Question « zizique », McGale, en plus de jouer ses propres compositions, adore insuffler le caractère blues à des « tounes » signées par Creedence Clearwater Revival, James Taylor ou Van Morrison. À ses côtés, un vieux bonhomme de 70 ans, Rocky Rogers, va jouer de son dobro, alors que Jess Smallwood va l'accompagner à la guitare et John Samborsky à la contrebasse. Point de batterie. Bref, un lieu et des musiciens qu'il faut absolument encourager. Soyons pas snob. Ce n'est pas parce que ceux sont des musiciens locaux qu'il ne

Voir page 15 : Blues

NOS CHOIX

CINÉMA

Ciel d'Afrique. Gagnant du Prix du jury, en 1987, au Festival de Cannes, *Yeelen* est un récit fantastique où un père et son fils s'affrontent dans une lutte qui les anéantira. Magnifiquement mis en images par le Malien Souleymane Cissé, le film prend l'affiche au Parisien.

◇

Sévices personnels. Terry Jones, un ancien des Monty Python, a réalisé *Personal Services*, qui prend l'affiche au Faubourg en version originale et au Berri en version française (sous le titre *À l'anglaise*). Écrite par David Leland (ciWish You Were Here), cette comédie aux accents sado-maso met en vedette Julie Walters.

◇

Temps flou. L'excellent documentaire de Sylvie Groulx sur la génération des 20 à 25 ans, *Chronique d'un temps flou*, est toujours projeté au Ouimetoscope.

— Marcel Jean

THÉÂTRE

Théâtre d'ailleurs. À l'Espace libre, la compagnie yougoslave *The Open Stage Obala*, présente *Tattoo Theatre*, de Mladen Materic. Un homme et une femme. Un enfant. Deux lapins : l'un vrai, l'autre qui prétend l'être. Le quotidien et la magie. Une expérience théâtrale qui ne passe pas par les mots, messagers insuffisants, mais par une terrible description de ce qui fait et défait les couples.

◇

Rappels. Au Théâtre Mont-Royal, un jeune Molière, *Les Fourberies de Scapin*, pour se cultiver en riant, et au Hangar 9 du Vieux Port, un *Squat* échevelé, sombre ou gai, musical, pour se délasser en rêvant.

— ALAIN PONTAUT

ARTS VISUELS

Yvon Galant, Galerie Chantal Boulanger, 372 Ste-Catherine ouest, suite 502, jusqu'au 25 juin. Le p'tit gars de Moncton est arrivé en ville et il nous enchante avec ses six peintures récentes qui parlent du Nouveau-Brunswick et de son *feeling* montréalais comme dans *L'artiste jeté aux chiens*. Dans ces huiles sur toile de lin, aux tonalités légèrement assourdies, Yvon Galant nous raconte le bar du *Poodles*, l'énorme *Gillian Bond* qui a six doigts à la main gauche, *Louise d'Entremont* ramassant des tétines de souris à Shermoge et sa fascination pour l'oeuvre de David Moore. C'est comme un grand bol d'air frais, et d'une douceur d'une naïveté qui respirent l'enfance.

— CLAIRE GRAVEL

Un festival international à l'automne

Le piano attend ses lauréats

MARIE LAURIER

Il est peut-être un peu tôt pour en parler, pas tout à fait à la réflexion, puisque ce sera le premier événement d'ordre culturel à inscrire sur son agenda pour le début de l'automne prochain ou de l'après-vacances, si vous préférez. Il s'agit de la tenue du premier Festival international de musique de Montréal, mettant en valeur le piano, qui se tiendra du 8 au 19 septembre simultanément à la Place des arts et à la Chapelle du Bon-Pasteur de la rue Sherbrooke.

Cet événement aura lieu du 9 au 18 septembre et son originalité tient au fait qu'il accueillera la brochette des plus récents lauréats des concours internationaux de piano à travers le monde. Et la liste est impressionnante, comme on le constatera.

Mais au-delà des noms de virtuoses, d'autres particularités sont prévues, notamment la probabilité que ce festival ait lieu annuellement jusqu'à l'an 2000, que les concerts se tiennent dans la superbe nouvelle salle de musique de la Chapelle du Bon Pasteur — celle qui abrite le fameux piano Fazioli — et que les artistes et des spécialistes donneront des cours et des conférences sur le piano, le mécanisme et le fonctionnement de cet instrument.

Qui dit mieux ? Le président fondateur et directeur général du festival, M. Philippe Turp, avocat de profession qui décide de consacrer désormais son temps et son énergie, et peut-être bien l'argent qu'il ne fera pas, au festival. Inutile d'approfondir les desseins mystérieux de ce mécène nouveau genre, un avocat qui se recycle dans le domaine de la

Voir page 15 : Plano

Six expositions : les Aztèques, Vienne, Hergé, etc.

Le programme est chargé au Palais de la Civilisation

ISABELLE FERLAND

La Société du Palais de la Civilisation a enfin rendu public sa programmation pour l'année 1988. Du 30 juillet au 30 octobre prochain, le public pourra visiter six expositions internationales accompagnées d'un programme d'animation culturelle chargé, ont annoncé hier Mme Kathleen Verdon, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement culturel, M. Pierre Brunet, président du nouveau Conseil d'administration de la Société du Palais de la Civilisation et M. Michel Petit, directeur général.

Cette programmation correspond à la nouvelle orientation prise par la Société du Palais de la Civilisation qui consiste à offrir aux visiteurs, simultanément, une diversité d'expositions de grande qualité qui occuperont dorénavant la pleine mesure de l'édifice et qui, asserties d'un volet d'animation culturelle, pourra rejoindre tous les publics et leur donner l'habitude de fréquenter ce lieu. L'organisation des expositions a été confiée à une série d'institutions et de conservateurs étrangers.

Pour la Société du Palais de la Civilisation, 1988 représente certes une année charnière qui verra à mettre en oeuvre un mode de gestion renouvelé, plus rigoureux, dont sera responsable le nouveau conseil d'administration nommé, en février dernier, par l'administration municipale de Montréal.

L'attraction majeure du menu que nous présentera cet été et cet automne le Palais de la Civilisation sera l'exposition intitulée : *Les Aztèques : trésors du Mexique ancien* qui, à caractère archéologique, regroupera quelque 200 objets rituels, représentant les dieux et déesses de la mythologie mexicaine et provenant d'une vingtaine de musées à travers le monde.

Dans les autres salles, se tiendront aussi les expositions *Vienne en concert*, qui recréera l'esprit de Vienne à la Belle époque, en mettant en place, notamment un café viennois authentique décoré d'illustrations et de photographies du XIXe siècle, et *L'Art grec contemporain*, une sélection de 72 oeuvres de la collection du Musée Vorrès d'Athènes qui est la plus imposante collection d'oeuvres d'art grec contemporain.

Les visiteurs pourront aussi voir les expositions *L'Univers d'Hergé*, leur permettant de connaître la vie du père de Tintin et de visionner la collection intégrale des oeuvres de Hergé qui ont été portées à l'écran, *Glamour and Allure : The Hollywood Photographs of Georges Hurrell* regroupant des photographies des comédiens célèbres de l'âge d'or du cinéma américain prises par le portraitiste de plateau Georges Hurrell et enfin, *Paris : les Grands projets 1979 à 1989*, une maquette géante de ce que sera peut-être la ville de Paris en l'an 2000 à travers laquelle on pourra circuler.

Pour abriter toutes ces expositions, plusieurs étages précédemment fermés seront rouverts. Le rez-de-chaussée, qui sera accessible gratuitement, deviendra un lieu d'animation dont la programmation de concerts et spectacles sera dévoilée plus tard et fera place à divers services tels un restaurant, un casse-croûte, des boutiques, une librairie et un cinéma.

Le budget total de la Société du Palais de la Civilisation pour cette année est de $ 6,3 millions ce qui signifie

Voir page 15 : Palais

Nouveautés vlb

GOURMANDISE CHRONIQUE
Josée Blanchette

Après le succès qu'a connu le premier tirage de *Gourmandise Chronique*, paru au printemps 1987, voici la nouvelle édition 1988 de ce guide pratique des restaurants anciens et nouveaux. Plus de 100 restaurants y sont répertoriés, par catégories, du restaurant «chic et cher» au petit bistrot «apportez votre vin». Une belle invitation aux doux plaisirs de la bonne table, avec, en prime, sept recettes des grands chefs.

320 pages
12,95 $

PETITES FINS DU MONDE
Geneviève Amyot

Geneviève Amyot nous fait découvrir un univers étrange et original où s'inscrivent les thèmes de la naissance et de la mort. L'écriture, légère, tourmentée, impressionniste, prend ici des accents philosophiques, là se fait poétique, empruntant à l'enfance, comme dans l'univers ferronien, le rituel des gestes et du langage.

118 pages
12,95 $

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

LE GUIDE DU WEEK-END

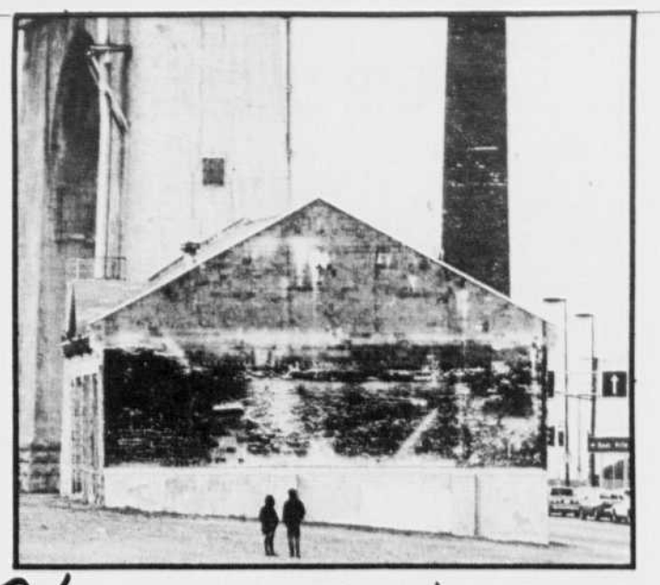

Chronique d'un temps flou

UN FILM DE SYLVIE GROULX

Image MICHEL LA VEAUX Son CLAUDE BEAUGRAND, ESTHER AUGER et DIANE CARRIÈRE Montage JEAN SAULNIER
Musique PIERRE FLYNN Production YVON PROVOST et LUCILLE VEILLEUX pour LES PRODUCTIONS VENT D'EST
Avec la participation financière de la Société générale du cinéma du Québec, Téléfilm Canada, Radio Québec et avec la collaboration de l'Office national du film du Canada
Distribution LES FILMS DU CRÉPUSCULE
«...Un document majeur sur la société actuelle» **Marcel Jean** — Le Devoir
Vendredi 10 juin et Samedi 11 juin, à 19h:30 et à 21h:30.
Dimanche 12 juin, à 13h:30, 15h:30, 17h:30, 19h:30 et à 21h:30.

Ouimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine tél.: 525-8600
à deux pas du métro (station Beaudry)

La Catherine sera fermée 10 jours

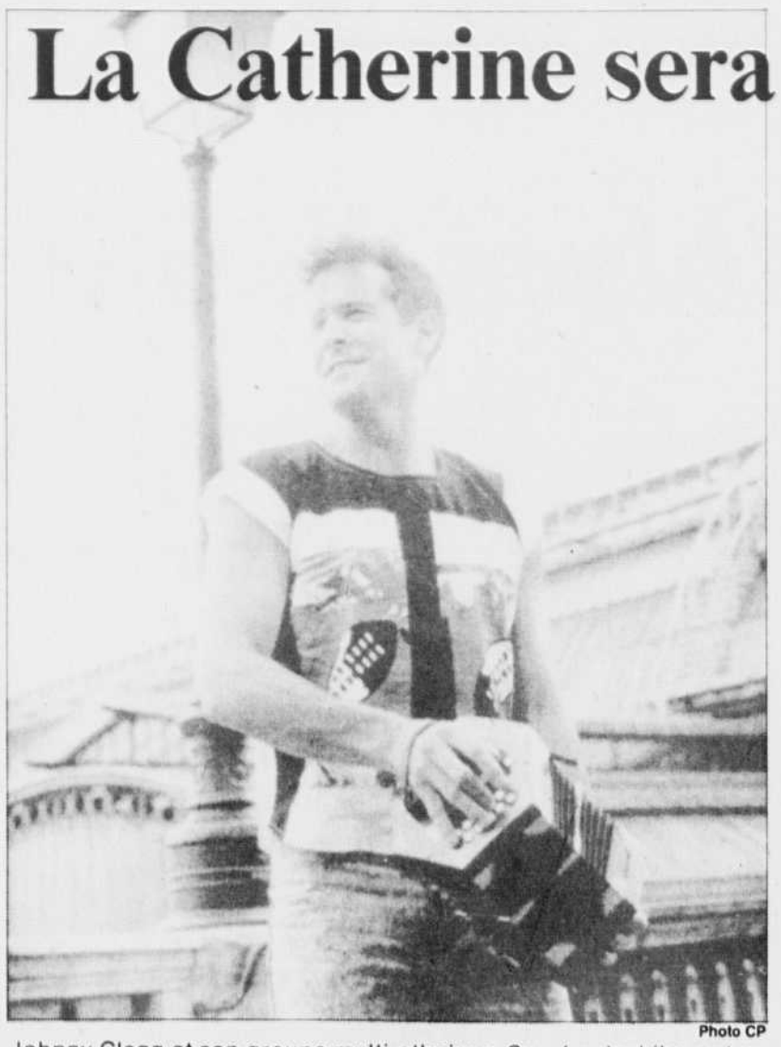

Photo CP

Johnny Clegg et son groupe multi-ethnique *Savuka* s'exhiberont en concert le 5 juillet rue Sainte-Catherine.

PIERRE ROBERGE

(PC) — Enlever aux véhicules la rue « synonyme » de Montréal pendant 10 jours, pour la laisser à la musique et au spectacle, c'est ce que fera le Festival international de jazz de Montréal.

Du 1er au 10 juillet, la rue Sainte-Catherine sera en effet fermée 24 heures par jour, entre Bleury et Saint-Urbain, a annoncé hier Alain Simard, président du FIJM. La rue Saint-Denis aussi fermera comme avant, mais le soir seulement.

L'entente avec la ville, confirmée en mai par le comité exécutif, permettra au 9e Festival d'équilibrer encore mieux l'achalandage entre les deux sites principaux du centre-ville.

Le site Sainte-Catherine, entre la Place des Arts et le complexe Desjardins, donne plus verdure et d'espace aux foules que l'autre site.

Un chapiteau y sera installé, abritant du théâtre pour enfants : la troupe *Tess Imaginaire* y donnera chaque après-midi une pièce racontant l'histoire du jazz, depuis le temps de l'esclavage aux États-Unis.

Le FIJM a également obtenu de la ville le contrôle des sites; les amuseurs (jongleurs, acrobates et autres cascadeurs) devront donc s'inscrire auprès du festival. Selon M. Simard, les numéros des amuseurs seront ainsi mieux répartis et plus accessibles.

Des gradins sont prévus, du côté de la PDA, juste devant l'entrée principale du complexe Desjardins. C'est là que, le mardi de relâche des concerts en salle, le festival avait donné les spectacles au grand air de Chuck Mangione, en 1986, et du groupe français Urban Sax, l'été dernier.

Une musique et des rythmes qui font fureur en Europe, ceux du groupe multi-ethnique Savuka, rempliront le site le 5 juillet.

À la tête du groupe, Johnny Clegg, citoyen sud-africain qui compose des chansons en anglais et en zoulou. Il est un des rares Blancs de son pays à jouer dans les « townships » (ghettos) noirs.

Le métissage musical de Clegg et sa bande a fait grosse impression au dernier Printemps de Bourges, en France. À Marseille, fief électoral du politicien de droite Jean-Marie Le Pen, ils ont attiré 30,000 personnes. Clegg, qui amorcera ainsi à Montréal une tournée nord-américaine, est déjà venu à Montréal avec son ancien groupe, Juluka.

En salles, le volet africain affiche les concerts de Mamma Tongue, un ensemble de la Gambie, petit pays de la côte ouest du continent, et les percussions de Doudou N'Diaye Rose, venues du Sénégal.

Une salle s'ajoute au calendrier du neuvième festival, le Club Soda. Certains des concerts en plein air y seront repris à 23 h 30, l'entrée demeurant gratuite.

Selon Libération

Les 10 meilleurs disques *rock*

(PC) — Les magazines américain *Rolling Stone* et britannique *New Musical Express* ont publié, au cours des dernières années, leur liste des cent meilleurs disques rock d'une certaine époque ou de tous les temps.

L'éditeur de *Rolling Stone* a choisi la période 1967-1987 car elle représentait les vingt ans d'existence du magazine.

Pour sa part, le quotidien français *Libération* a attendu le vingtième anniversaire de mai '68 pour publier sa « Centaine prodigieuse », la liste des cent meilleurs disques des deux dernières décennies.

Dans sa présentation, le directeur de rédaction, Serge July, écrit que pour en arriver à 1968, il a fallu qu'en 1967, Jim Morrison chante *We want the world and we want it now* dans *When the music is over* et que John Lennon chante *Power to the people*.

Avant cela, il y a eu le Jimi Hendrix Experience en première partie de Johnny Hallyday, à l'Olympia, en 1966, pour qu'on se rende compte, a posteriori, que « la musique est là qui participe, comme toujours, à l'Histoire avec plusieurs longueurs d'avance ».

« La rock music, écrit-il encore, donne du corps aux cris et fait crier les corps ».

Afin de définir cette musique qui a le plus fait crier les corps français, *Libération* a choisi un jury d'honneur de vingt journalistes, représentatifs de la génération.

Voici leur verdict en ce qui a trait aux dix disques les plus importants.

Les deux premiers sont des oeuvres des Beatles: *Abbey Road* (1969) et *Le disque blanc* (196W). Les troisième, quatrième et cinquième sont, dans l'ordre, *Electric Ladyland* du Jimi Hendrix Experience (1968), *Let it bleed* des Rolling Stones (1969) et *Imagine* de John Lennon (1971).

Viennent ensuite *Beggars Banquet* des Stones (1968), *Songs in the key of life* de Stevie Wonder (1976), *L.A. Woman* des Doors (1971), *What's going on* de Marvin Gaye (1971) et *Tommy*, l'opéra-rock des Who.

À titre de comparaison, voici, dans l'ordre, la liste des dix premiers de *Rolling Stone*: *Sgt. Pepper's lonely hearts club band, Never mind the bollocks* des Sex Pistols, *Exile on main street* des Stones, *Plastic Ono Band, Are you experienced ?* du Jimi Hendrix Experience, *The rise and fall of Ziggy Stardust and the Spiders from Mars* de David Bowie, *Astral Weeks* de Van Morrison, *Born to run* de Bruce Springsteen, *Le disque blanc* des Beatles et, finalement, *What's going on* de Marvin Gaye.

S'il existe des ressemblances étonnantes entre les deux compilations, on note aussi des différences fondamentales. Par exemple, *Libé* place le *Thriller* de Michael Jackson en onzième position. Dans le palmarès de Rolling Stone, le premier Michael Jackson était *Off the wall*, en 68e position. *Thriller* ne venait qu'en 85e.

Différences de culture et de mentalité expliquent certainement plusieurs des disparités qu'on peut observer entre les deux listes.

Si les Québécois peuvent souvent mieux s'identifier à la liste de *Rolling Stone*, ils seront heureux d'apprendre que ce magazine est passé à côté d'une des plus belles perles des vingt dernières années en n'incluant pas, comme l'a fait *Libé* à la 52e position, le disque *Les Rita Mitsouko présentent The no comprendo*.

LES FEUX DE LA

Danse

BANQUE ROYALE

Place des Arts
Saison de danse
1988-1989
Abonnement

BANQUE ROYALE

Une saison éblouissante
Émotion! Magie!
Sensualité!

En vous abonnant, vous obtenez: des réductions importantes de 15% à 40% – votre fauteuil réservé pour toute la saison – votre carte de membre Les Feux de la danse Banque Royale – un calendrier personnalisé de votre saison de danse.

SÉRIE I
SALLE WILFRID-PELLETIER

Le Ballet national du Canada
6, 7 et 8 octobre

Les grands Ballets Canadiens
10, 11 et 12 novembre

Les grands Ballets Canadiens
4, 9 et 10 mars

Les Ballets KIROV de Léningrad
20, 21 et 22 juin

SÉRIE II
THÉÂTRE MAISONNEUVE

Ballet de Montréal Eddy Toussaint
28, 29, 30 septembre et 1er octobre

Les grands Ballets Canadiens
15, 16, 17 et 18 février

MARTHA GRAHAM DANCE COMPANY
24 et 25 février
Exceptionnellement à la Salle Wilfrid-Pelletier

MONTRÉAL DANSE
22, 23, 24 et 25 mars

Murray Louis Dance Company / Dave Brubeck Quartet
12, 13, 14 et 15 avril

MARGIE GILLIS
10, 11, 12 et 13 mai

DE 15 À 40% DE RÉDUCTION

Abonnez-vous!
Rapide, sûr et... garanti! Abonnez-vous sans frais par téléphone
1-800-363-4609
Pour la région de Montréal: 844-1211

GRATUIT!

Achetez un abonnement et assistez gratuitement à une répétition commentée des compagnies au programme de la série que vous avez achetée.

En collaboration avec
CFQR 92.5 ciel 98.5 V • I R LE DEVOIR

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 18 h; St-Jean, au Carrefour Richelieu (600 Pierre-Caisse) de 10 h à 20 h 30; à Coaticook, Église St-Edmond (295 St-Jacques Nord) de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h; à Lanoraie au Pavillon Alphone Rondeau (419 Faust) de 14 h 30 à 20 h 30.

■

La Garderie Plein Soleil du Collège Marie-Victorin accueille les enfants de 5 à 7 ans et sera ouverte du 4 juillet au 26 août, du lundi au vendredi. Places disponibles (7025 Marie-Voctorin). 328-3809.

■

Il reste encore quelques places au programme de stage de formation pour aspirants-moniteurs au Camp jeune-air, pour les 16-17 ans. 875-5555.

■

Le concours « Vos papiers s.v.p. » s'adresse à tous les Québécois susceptibles de posséder des documents inédits tels : actes notariés, correspondance, dessins etc., jusqu'au 17 juin. On communique avec le Centre régional des Archives nationales du Québec, 873-5132.

■

Dans le cadre des conférences du millénaire, S. Blanche LeBlanc, c.s.c., parlera des reflets de la Ste-Russie, beauté de la prière etc., samedi le 11 juin à 14 h à la Maison de Prière Emmaüs (2600 Desjardins - Métro Pie-IX). 255-4773.

■

Les auxiliaires de l'hôpital Douglas vous invitent à venir faire une croisière sur le fleuve, lundi le 13 juin embarquement au Vieux Port à compter de 19 h. 761-6131, ext. 2281.

■

Le YMCA Inter. met à la disposition des enfants de 6 à 12 ans un camp de jour comprenant de nombreuses activités : randonnée pédestre, théâtre etc., à compter du 27 juin. Pour inscription, 277-3323.

■

Le Collège Marie-Victorin annonce la tenue de son camp de jour, du 27 juin au 19 août, pour les 5 à 7 ans et les 8 à 14 ans. 328-3828.

■

Le Centre d'information horticole du Collège MacDonald offre ses services d'information gratuite à la population de Montréal et des environs (contrôle des insectes, entretien des plantes etc.,) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. 398-7764.

■

Le Centre de Méditation Siddha de Montréal offre des programmes de méditation tous les mardis, jeudis et samedis soirs à 19 h 30 (1985 Papineau). 522-5595.

■

Célébration de la Fête du Sacré-Coeur, vendredi le 10 juin à 19 h 30 avec Son Excellence Mgr Jean-Claude Turcotte à l'Église du Sacré-Coeur de Jésus (rue Ontario/Plessis). 521-0095.

■

Colloque ouvert à tous organisé par le Mouvement Asthmaction, samedi le 11 juin de 9 h à 16 h 30 au Holiday Inn Crowne Plaza, plusieurs ateliers et conférences sont prévus (420 Sherbrooke O.). 845-3129.

■

Tel-Ressources Inc. (organisme d'assistance aux ex-détenus) récupère les meubles et vêtements en bon état, pour venir en aide à sa clientèle. Lorraine, 527-8393.

■

Colloque ayant pour thème : « École d'été en analyse des données exploratrices » du 13 au 17 juin à l'UQAM, pav. Carré-Phillips (1193 Pl. Phillips). 282-3405.

■

Jeunesse Lambda invite les gais, lesbiennes ou bisexuel(le)s de 25 ans et moins à sa discussion de ce soir ayant pour thème : « Être amoureux d'un *straight* », 19 h 30 au CLSC Centre-Ville (Salle La-Mi-Temps - 1199 Bleury - Métro Place-des-Arts). 933-2395.

■

Le Centre de Rencontres et de Croissance pour personnes seules « Les Nouveaux Couples » vous invite à son atelier-discussion ayant pour thème : « Y a-t-il des bienfaits à vivre sa solitude ? » ce soir à 19 h 30 (356 Sherbrooke E. - Métro Sherbrooke). 845-1830.

■

Le Choeur St-Laurent auditionne présentement des chanteurs et chanteuses (soprano, alto, ténor et basse) pour la saison qui débutera en septembre 1988. Au programme : oeuvres de Bach, Beethoven, Mozart et plusieurs autres. 634-3858.

■

L'École de natation Ginette Déziel offre des cours de natation privés et semi-privés, l'approche est douce et l'apprentissage se fait à votre rythme. 523-3188.

■

Ciné Caf'Tiers présente : *My Beautiful Laudrette* ce soir à 20 h 30 au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

LE GUIDE DU WEEK-END

Clannad émane de la verte Érin

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

J'ai toujours été fasciné par l'Irlande, non pas à cause de ses problèmes « ulstérins » qui passionnent les journalistes, mais à cause de l'Irlande elle-même, à cause de son pays, de ses légendes, de sa langue, de sa culture et de ses gens.

Il faut dire que ma grand-mère paternelle répondait au doux nom de Irene (prononcez Aïerinne) Monaghan. C'était une Monaghan de la ville de Monaghan, du comté de Monaghan, au nord-est de l'Irlande. Plus irlandais que ça il faut venir de Baile Atha Cliath, qu'on appelle aujourd'hui Dublin.

Il faut croire que j'avais des dispositions naturelles. Pourtant à peu près tout ce que je connais de l'Irlande c'est « Le Taxi Mauve », Brendan Beehan, l'aéroport de Shannon, où on s'est posé un jour pour faire le plein en route pour je ne sais plus où, quelques éléments de la mythologie celte et : *Clannad* qui sera en spectacle au Spectrum de Montréal, dimanche à 21 h.

Clannad, comme U2, est un groupe irlandais. Mais ce n'est pas un groupe irlandais comme U2. Leur musique est plus proche des racines gaéliques que celle de U2, même si Bono a travaillé avec eux sur leur avant-dernier disque, *Maccala*.

Ils sont plus proches de leurs racines, mais ça n'en fait aucunement un groupe folklorique. Tout en se nourrissant de leurs racines ils vivent dans les années 80 et s'inspirent d'elles tout autant. Cela donne une combinaison et un amalgame étranges et séduisants où tout est dans rien et où partout est nulle part, une musique hors du temps et de l'espace qui ressemble à l'idée que je me suis toujours faite de l'Irlande.

Clannad sera en spectacle dimanche au Spectrum à 21 h.

Oui ils ont puisé, magnétophones en main, dans la tradition orale des villages d'Irlande et ils en ont sorti des perles. Oui certains de leurs instruments étaient utilisés il y a des siècles dans leur Gweedore natal. Oui enfin ils chantent encore, dans certains cas, dans la langue de leurs ancêtres.

Mais ils ont aussi fait appel au réalisateur de Don Henley, de Toto et de Jackson Brown, au batteur de Linda Ronstadt, de James Taylor et de Carly Simon, au guitariste de Robert Plant et à d'autres gens dont on voit plus souvent les noms dans les palmarès à succès que dans les jaquettes intérieures de disques de groupes obscurs.

Peu connus au début à l'extérieur de leur pays natal, *Clannad* aura fait six disques avant d'en voir un premier mis sur le marché, britannique d'abord et américain ensuite. Ici on connaissait déjà *Magical Ring*, inspiré du cercle de pierre de la magie druidique, et *Legend* qui leur avait valu près d'un million de ventes.

Ils existent depuis douze ans déjà et on les connaît à peine loin de Leithbhearr et de Caislean An Bharraigh, quoique un peu plus maintenant. C'est dommage. Mais, comme le veut le dicton : petit train va loin et il semble en tout cas que celui de *Clannad* ait des rails infinis.

Clannad en gaélique signifie : famille. Pour le groupe, c'est le cas de le dire. Il est composé de Maire, Pol et Ciaran Bhraonain (dans l'annuaire de Londres ils s'appelleraient Brennan), soeur et frères, et de Padraig et Noel O Dugain (Duggan pour les anglicisés), oncles des précédents, en plus de trois autres musiciens pour les besoins des concerts.

Vous aurez constaté qu'ils ont gardé leurs noms de jeunes filles, comme ils ont gardé les errances de leur mémoire collective même si, sur leur dernier disque, *Sirius*, on ne trouve aucune chanson en gaélique. Le spectacle de dimanche comprendra cependant, m'assure-t-on, des chansons de tout leur répertoire.

On pourra donc entendre Maire rrrouler ses rrr comme les *rrrolling hills* de l'Irlande et chuinter ces diphtongues maritimes qui ont, comme dirait Brel : « des langueurs océanes ». Parce que cette langue, comme toutes les autres d'ailleurs, j'en suis persuadé, est intimement liée à la géographie dans et sur laquelle elle s'est développée.

C'est ce qui fait son charme. C'est aussi ce qui lui donne cette musicalité et cette sonorité qui lui sont propres et d'où découle ce que l'on est convenu d'appeler : le « son » de *Clannad*, si particulier, même lorsqu'ils chantent en anglais, échos millénaires que viennent hanter les sonorités du vingtième siècle.

C'est un « son » qui vient tout droit des rives de l'Atlantique, de Gweedore ou de Donegal, un son qui est aussi assis sur les côteaux de Muillean Cear ou de Castlereagh, un son paisible et optimiste, lénifiant et dynamique, vivant et serein. Un son que chantent Maire, Ciarann, Padraigh et les autres et qui nous transporte, tout simplement.

L'Électre japonaise mise en scène par l'Allemand Schroeter

ROBERT LÉVESQUE

QUÉBEC — Moins d'un an après sa création (le 20 juin 87) au Sohauspielhaus de Dusseldorf, les festivaliers de Québec, mercredi soir, à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre, ont pu voir la magistrale mise en scène de « l'Électre japonaise » de Yukio Mishima, *L'Arbre des tropiques*. Il s'agit de la seule tragédie du grand écrivain nippon moderne, à laquelle le cinéaste ouest-allemand Werner Schroeter a donné la force et les beautés perverses du génie.

Du coup, on se serait cru dans un grand festival tant l'envergure de ce spectacle, sa force souterraine, sa beauté fulgurante, le contrôle total de sa mise en scène (qui s'insérait parfaitement dans la salle Octave-Crémazie), le jeu prodigieux de sa distribution, son évidente maîtrise — tout cela mis au service d'une oeuvre tragique, la désintégration d'une cellule familiale — donnait à ce Nishima-Schroeter une force de frappe inoubliable.

On donne une dernière fois ce soir (à 19 h) ce grand spectacle qui apparaît d'ores et déjà comme l'événement de la Quinzaine 88. Le recours à la traduction simultanée (avec écouteurs), quoique dérangeant, ne devrait pas rebuter les spectateurs éventuels qui verront avec *Der Tropische Baum* un fantastique exemple des sommets que peut atteindre le théâtre avec un metteur en scène créateur comme Schroeter qui sait couler ensemble la direction d'acteurs, l'esthétisme de la représentation, l'inspiration qui fait se rencontrer la force d'évocation du ballet, l'approche du cinéma et le dépassement de l'opéra.

On sait comment le cinéaste Schroeter, auteur de plusieurs films sur Callas, a toujours trouvé ses ressources du côté de l'opéra, et comment lorsqu'il s'est mis à diriger des opéras (*Lohengrin* en 79 à Kassel) il a re-théâtralisé l'art lyrique, et l'on peut voir à Québec jusqu'où ces influences entremêlées font merveille.

Retournant à la tradition de l'expressionnisme allemand, avec une oeuvre japonaise qui remonte au classicisme grec, il a signé, autant dans la gestuelle de ses comédiens que dans l'organisation scénique du drame, un objet théâtral d'une richesse inouïe.

Mishima, cet écrivain de l'outrance et de la fascination du néant, avait écrit en 1959, en respectant la règle classique des trois unités, cet *Arbre des tropiques* à partir d'un fait divers qui avait eu lieu en France. Une femme avait noué avec son fils une relation incestueuse pour finalement amener celui-ci à tuer son mari (son père) et s'emparer de ses biens. Mishima y mêla des éléments de sa mémoire, sa soeur morte, les terres reconquises sur la mer qu'il parcourait enfant, une nurse de son enfance et ce qu'il a appelé « les deux encouragements à mourir des pièces d'amour-suicide de Chikamatsu », un dramaturge japonais de la fin du 17e siècle, pour finalement écrire ce qu'il appela « ma seule tragédie ».

Un enfer familial soulevé de terrorisme érotique : d'abord la pièce s'ouvre avec une jeune fille malade qui dit à son oiseau qu'il s'agit de son dernier jour à vivre. À elle autant qu'à lui, qu'elle serrera sur sa poitrine et tuera « pour prolonger sa durée tremblotante ». Avec son frère, qui brûle de désir corporel pour elle autant que pour sa mère, elle organisera d'abord un essai de parricide, le père étant un monstre de pouvoir, puis une tentative de matricide, la mère étant ce que Mishima a dit « une putain voyante » qui désire la mort de son mari pour toucher l'argent. Ensuite, l'inceste des deux enfants puis leur suicide en commun au bout de cette terre gagnée sur la mer, pendant que la mère rumine l'assassinat de son mari, voilà la matière et l'action de cette journée funeste d'Ikuko (la fille) qui veut supprimer le mal entièrement, et qui préfigurait la mort de Mishima qui se fera harakiri en 1970, 11 ans après avoir écrit ce texte parmi les plus forts du siècle.

Werner Schroeter donne, dans un décor japonais habité d'une force poétique faite de choses en suspens, un gazouillis d'oiseau, un archet qui hésite sur les cordes d'un violon, une clochette qui tinte dès qu'un personnage change de pièce dans cette maison maudite, des écrans transparents qui montent ou descendent, un piano de cinéma muet lorsque le fils et le père s'affrontent, une passerelle qui avance dans la salle où le vélo du fils est un refuge, une mise en scène géniale qui fait du temps (de l'après-midi à la nuit) et des tensions la plus déterminée des marches vers la mort.

Les corps se choquent, s'étreignent, se frôlent, se lèchent, les gestes parlent au-delà des mots, le combat est autant corporel que psychologique, le jeu est sec et intense ; l'eau, omniprésente, qui mouille les corps, coule comme l'inconscient collectif à travers des figures du sol, portant ces cris et ces crimes à la hauteur du mythe.

Les cinq acteurs allemands prouvent à Québec que le métier d'acteur dépasse la reproduction des comportements et va jusqu'à l'urgence et le danger de la reproduction des âmes.

Un grand spectacle évidemment. D'une troupe qui, rappelons-le puisqu'il y a ça aussi, obtient un budget qui, lui seul à Dusseldorf, est aussi important que celui de tous les théâtres du Québec réunis, parce que là-bas, loin en Europe, on sait que le théâtre, comme tous les arts, sauvera l'humanité de ce qui a perdu Ikuko et Isamu, la médiocrité.

Le théâtre, avec Werner Schroeter, est une alarme autant qu'un accomplissement. Si sa finalité suprême lui échappe encore, parce qu'il est un artiste qui cherche, qui doute, qui provoque peut-être pour se rassurer, il demeure que le théâtre, entre ses mains, est vivant. En détresse et en allégresse, comme la poésie.

Les bijoux d'Elvis partent bien

NEW YORK (AP) — Trente-et-un bijoux offerts en 1974 par Elvis Presley à une ancienne petite amie ont été vendus mardi à New York, lors d'une vente aux enchères qui a attiré fans et collectionneurs des États-Unis, d'Europe et d'Asie.

Selon la maison Christie's, les bijoux, parmi lesquels des pendentifs en or et des bracelets d'émeraude ou de diamants, ont été adjugés pour un total de $ 82,000 US.

Certaines pièces ont été vendues de deux à 10 fois leur estimation, a expliqué Robin Ahrens, porte-parole de Christie's. Un avocat qui a souhaité conserver l'anonymat s'est offert neuf bijoux pour $ 28,000 US, dont un opale de 22 carats.

Les bijoux dispersés, mardi, faisaient partie d'un lot de 355 bijoux, pour un total de $ 5,169,527 US.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Chérie, je me sens rajeunir.*** Les comédies d'Howard Hawks relèvent toujours d'un curieux pessimisme et d'une évidente mysoginie. Mais c'est tellement bidonnant! Avec Cary Grant, Ginger Rogers et Marilyn Monroe. Radio-Québec 19 h.

★ ***Le Point*** Le quotidien des Français en cette période post-électorale. Radio-Canada 22 h 25.

★ ***Le clan des Siciliens*** *ai Un bon policier avec Jean Gabin, Lino Ventura et Alain Delon. CFTM minuit.*

Drummondville pour la 7e fois capitale mondiale du folklore

LYNE CREVIER

Des troupes folkloriques du monde entier se donneront rendez-vous cet été à Drummondville, dans le cadre du Festival mondial du folklore. On attend 1500 danseurs, chanteurs et musiciens de dix-huit pays, du 8 au 18 juillet. La «capitale mondiale du folklore» se donnera un petit air européen pour la circonstance.

« Nous attendons 700,000 spectateurs cette année. C'est comme si on multipliait notre population par treize. Et nous serons prêts pour la visite. Nous offrirons au public un spectacle d'une qualité et d'une beauté remarquables», a révélé René Beaumier, président du Festival.

Le thème de cette septième édition, «un rendez-vous magique», nous réserve des surprises, dont l'utilisation du masque par les danseurs des troupes participantes. Des masques de toutes sortes : papier, carton, bois peint, métal précieux ... La plupart des folklores ont déjà eu recours à eux pour transformer l'être humain et la réalité.

Dès la première édition du Festival, en 1981, il attire 150,000 spectateurs. Depuis, 700,000 amateurs de folklore ont assisté aux différentes activités offertes par plus de 5000 artistes — en sept ans — venus de 45 pays.

Cet été, des troupes de Colombie, d'Argentine, du Pérou et du Portugal viendront pour la première fois au parc Woodyatt de Drummondville montrer leur savoir-faire.

Des troupes vedettes reviennent à nouveau cette année : la Compagnie de danse Lynn William Rouzier d'Haïti, par exemple, la Fondation LOK, Ahmedabad de l'Inde et l'Ensemble de chant et de danse folklorique de Lublin de Pologne.

Si le Festival a atteint une telle renommée mondiale c'est un peu beaucoup grâce à la générosité de 1500 personnes bénévoles, qui prennent la chose à coeur, au dire de René Beaumier.

Le thème du septième festival de Folklore de Drummondville est *Un rendez-vous magique*.

Pendant six jours, ce sera une «orgie» folklorique d'artistes soviétiques — plus particulièrement d'Ouzbékistan — bulgares, portuguais, français, italiens, mexicains, québécois ... qui chanteront, danseront au son de la musique « live ».

On rendra un hommage particulièrement attendu à notre « violoneux » national, Jean Carignan. Le concert aura lieu vendredi le 15 juillet, à 20 h, à l'église Saint-Frédéric. Il sera enregistré et diffusé à la radio FM de Radio-Canada, à l'émission *Des musiques en mémoire* à l'automne prochain.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, (819) 472-1184.

FAMOUS PLAYERS

«Un des plus beaux films de la quinzaine.» — LE DAUPHINE

«Beauté des images, dignité des personnages, la quête de valeurs sublimes ne peuvent laisser indifférent. Il y a dans ce film des secrets inépuisables.» — SÉQUENCE

«Les images sont de toute beauté et la mise en scène est pleine de justesse.» — BEAUTÉ BLACK INT'L

«Beau film, remarquablement photographié, salué par la critique.» — NICE-MATIN

«Un poème vécu par des acteurs inspirés.» — LA CROIX

PRIX DU JURY CANNES 87

DIMA FILMS présente

YEELEN LA LUMIÈRE

Un film de SOULEYMANE CISSE

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866-3856

12:30 - 14:45 - 17:00 - 19:15 - 21:30

V.O. MALAIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

...«un film absolument fascinant» — VOGUE & EBERT - AT THE MOVIES

«Un véritable triomphe pour Julie Walters.» — PETER RAINER - L.A. HERALD EXAMINER

«Un rare bijou de comédie effervescente et cinglée.» — PAULINE KAEL - THE NEW YORKER

14 ANS

à l'anglaise

Un film de TERRY (MONTY PYTHON) JONES

1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:35 - 9:40

BERRI ST-DENIS / STE-CATHERINE 288-3105

VERSION ORIGINALE ANGLAISE 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LE FAUBOURG 1616 STE-CATHERINE O 933-2127

Théâtre d'ailleurs

YOUGOSLAVIE

TATTOO

«Ce que je croyais original et stimulant m'apparaît pâle et conventionnel aux côtés de cette production.» *Joy Hendry, The Scotsman, Edimbourg*

Tattoo est l'une des pièces les plus bouleversantes qu'il m'ait été donné de voir.» *Sarah Hemming, The Independant, Edimbourg*

les 10, 11, 12, 13 et 14 juin, 20h30

ESPACE LIBRE
1945 Fullum
521-4191
réservation immédiate

nombre de places limité

LE GUIDE DU WEEK-END

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Rambo III*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h.
ASTRE II: — ***Beetle Juice*** sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50, sem. 7 h 30, 9 h 20.
ASTRE III: — ***Blood Sport*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 45, 9 h 45, sem. 7 h 30, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Salsa*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 45, 10 h. sem. 7 h 20, 9 h 10, ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***Biloxi Blues*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI II: — ***Colors*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI III: ***L'insoutenable légèreté de l'être*** 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI IV: — ***À l'anglaise*** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
BERRI V: — ***Noyade interdite*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

BOGART 1: (844-9470)— ***Poltergeist III*** 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BOGART 2: ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BOGART 3: ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) —***The Unbearable Lilghtness of Being*** sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30, sem. 8 h 30
BONAVENTURE II: — ***Wall Street*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — ***Colors*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — ***Police Academy 5*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Rambo III*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Blood Sport*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: ***Traquée*** sam. dim. 12 h 10, 4 h 50, 9 h 45 sem. 9 h 45, ***Suspect et dangereux*** sam. dim. 2 h 30, 7 h 15, sem. 7 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: ***Le pacte*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20, ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 40.
CARREFOUR LAVAL 4: ***Police Academy 5*** sam. dim. 12 h 55, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 35, sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Colors*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40 sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: ***Big*** sam. dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Rambo 3*** ven. sam. 7 h 15, 9 h 15, dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15
CHÂTEAUGUAY 2: ***Betelgeuse*** ven. sam. 7 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15. lun. au jeu. 7 h 15

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***Liaison fatale*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 05, sem. 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 05
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Éclair de lune*** sam. dim. 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10 — sem. 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Big*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Wing of Desire*** ven. à mar. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***White Mischief*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40, mer. jeu. 1 h, 4 h 30, 8 h

CINÉMA OMEGA 1: — ***Milagro*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35, sem. 7 h 30, 9 h
CINÉMA OMEGA 2: — ***Liaison Fatale*** sam. dim. 1 h 10, 5 h 30, 9 h 45, sem. 9 h 35, ***Les Incorruptibles*** 3 h 20, 7 h 40, sem. 7 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***3 Men and a Baby*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Casual Sex*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Colors*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Big*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Blood Sport*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h, ***Bull Durham*** 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Salsa*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **Cinéma chinois contemporain, du 4 au 11 juin : *The Big Parade*** 18 h 35, ***The Old Well*** 20 h 35; sam. ***The Horse Thief*** 18 h 35, ***Rencontre avec Chen Kaige*** 20 h 35; dim. ***Casanova, un adolescent à Venise*** 15h, ***Les bonnes femmes*** 18 h 35, ***Invasion of the Body Snatchers*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Éclair de lune*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX II: — ***La vie est belle*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — ***Broadcast News*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — ***Police Academy 5*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — ***Au revoir les enfants*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — ***Un zoo la nuit*** 1 h, 5 h 15, 9 h 30, ***Travelling North*** 3 h 15, 7 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Too Outrageous*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — ***Tampopo*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
CINÉPLEX IX: — ***Biloxi Blues*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Milagro*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Traquée*** 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30, ***Suspect et dangereux*** 3 h 15, 7 h 25
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***La vie est un long fleuve tranquille*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Frantic*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— Festival des films chinois, du 4 au 10 juin, sam. ***Le voleur de chevaux*** 18 h 35, discussion sur le cinéma chinois, 20h35.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven ***Pierrot le fou*** 19 h.— ***Alphaville*** 21 h — sam. ***Les amours d'une blonde*** **19 h,** ***Juliet of the Spirits*** 20 h 45. — dim. ***Shock Corridor*** 19 h.— ***La guerre est finie*** 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Traquée*** sam. dim. 12 h 50, 5 h 05, 9 h 30 sem. 9 h 30, ***Suspect et dangereux*** 2 h 55, 7 h 15, sem. 7 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** ven. 8 h — sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 1 h, 4 h, 8 h. lun. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: ***Broadcast News*** ven. 7 h, 9 h 30 sam. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, lun. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Big*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h
CINÉMA DÉCARIE 2: ***The Last Emperor*** ven. 6 h, 9 h, sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h, dim. 1 h, 4 h, 8 h, ***Bull Durham*** 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Willow*** sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 35
DORVAL II: ***The Presidio*** sem. 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h 45, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20
DORVAL III: ***Rambo 3*** sem. 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
DORVAL IV: — ***Funny Farm*** 7 h 10, 9 h 25 sam. dim. 12 h 50, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Rambo III*** sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 45
FAIRVIEW II: — ***Crocodile Dundee II*** 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Salsa*** 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, ***Bull Durham*** *mer. jeu. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.*
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Casual Sex*** ven. à mar. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Milagro Beanfield War*** 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Personal Services*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Crocodile Dundee II*** 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD 3: — ***Les feux de la nuit*** 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 25

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Willow*** 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, sam. der. spec. 24 h

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Betelgeuse*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 30, 9 h 30

LAVAL I:(688-7776) — ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL II:— ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h
LAVAL III: — ***Masquerade*** 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL IV:— ***Funny Farm*** 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 50, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25, ven. sam. der. spec. 11 h 50
LAVAL V:— ***Poltergeist III*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45.

LAVAL 2000 # 1: (687-5207)— ***Betelgeuse*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 20, sem. 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 # 2: ***Biloxi blues*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05. sem. 7 h, 9 h 05.

LOEW'S I:(861-7437) — ***Big Business*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spec. 11 h 45
LOEW'S II:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20, ven. sam. der. spec. 11 h 40.
LOEW'S III:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 12 h
LOEW'S IV:— ***Crocodile Dundee 2*** 1 h 30, 3 h 50, 6 h 10, 8 h 30, ven. sam. dern. spect. 10 h 50
LOEW'S V:— ***Beetlejuice*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven. Salle 1: ***Une blonde émoustillante*** 19 h.— ***Les Incorruptibles*** 21 h — Salle 2 : ***Gothique*** 19 h 30, ***Come Back to the Five and Dime Jimmy Dean*** 21 h 30, Salle 3 : ***Chronique d'un temps flou*** 19 h 30,21 h 30 — sam. Salle 1 : ***Highlander*** 19 h.— ***L'année du dragon*** 21 h 15 — Salle 2 : ***Le roi des roses*** 19 h 30, ***Luna*** 21 h 30; Salle 3 : ***Chronique d'une temps flou*** 19 h 30, 21 h 30 — Dim. salle 1: ***Radio Days*** 14 h, 19 h, ***Les Incorruptibles*** 16 h, 21 h — Salle 2 : ***Le cinéma des anges*** 14 h, 19 h 15, ***Paris, Texas*** 16 h 15, 21 h 30, Salle 3 : ***Chronique d'un temps flou*** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***Rambo III*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50 ven. sam. dern. spect. 24 h.
PALACE II:— ***Funny Farm*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 40.
PALACE III:— ***Above the Law*** ven. à mer. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 9 h 40, ven. sam. der. spec. 11 h 35
PALACE IV:— ***Poltergeist III*** 1 h 20, 3 h 35, 5 h 50, 8 h 05, ven. sam. dern. spec. 10 h 20
PALACE V:— ***Poltergeist III*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE VI:— ***Poltergeist III*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h, ven. sam. 11 h 15

PARADIS I: (354-3110)— ***Betelgeuse*** sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, sem. 7 h 20, 9 h 10
PARADIS II:— ***Danse Lascive*** sam. dim. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30, sem. 9 h, —***Kenny*** sam. dim. 3 h 30, 7 h 30, sem. 7 h 15
PARADIS III:— ***Biloxi Blues*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h 15, 9 h 20

PARISIEN I: — ***Rambo III*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— ***Masquerade*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
PARISIEN III:— ***La lumière*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PARISIEN IV:— ***Les feux de la nuit*** 12 h 25,

Suite à la page 15

THÉATRE

AUDITORIUM DU PAVILLON ROSEMONT: 5689 boul. Rosemont (526-7777) — Le théâtre de l'aube présente « L'Amour en quatre » samedi le 11 juin à 19h30.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « Les cloches de Corneville » de Robert Planquette, adaptation Maurice Côté, les 4-5-11-12 juin

CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente : « Les larrons font l'occasion » m. en s. de Gill Champagne du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Théâtre d'ailleurs » événement théâtral produit par Espace Libre, du 23 mai au 14 juin: « Open Stage Obala » de Yougoslavie présente « Tattoo Theatre » 10 au 14 juin à 20h.30

PUZZLES SCENE: Angle Ave du Parc et Prince Arthur, Montréal (288-3733)— Turtle Pond Theatre présente « Culture Shock » de Chris Lorne Elliott, à compter du 1er juin, mar. au dim. à 20h.

SALLE PAROISSIALE ÉGLISE ST-EUSTACHE: rue St-Louis, St-Eustache— Le Groupe d'Improvisation Théâtrale GIT présente « Léonie est en avance ou le mal joli » de Georges Feydeau, les 6-8-12 juin à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Biloxi Blues » de Neil Simon, m. en s. Maurice Podbrey, du 12 mai au 12 juin

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (495-2581)— Le Collège Français présente « Les fourberies de Scapin » de Molière, avec R. Manuel et J.C. Moreau, du 6 au 13 juin, à 20h., les 6 et 13 juin, matinées à 14h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal (499-9811)— « Squat » de Raymond Villeneuve, m. en s. Pierre Gendron, du 10 mai au 2 juillet, mar. au sam. à 20h. (les soirs des feux d'artifice à 19h.)

LA GRANDE COULÉE: Kingsey-Falls (819-848-2995) et (514-843-4886) — « On sait comment ça commence . . . » avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept., mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

BATEAU-THÉÂTRE-L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591)— « La muselière » d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalande, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h.30

MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411)— Sous la Chapiteau: « Le grand orchestre du splendid » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantalou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantalou, du 22 juillet au 13 août, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

OBSCURE: 729 Côte d'Abraham, Québec (418-529-3775)— La Troupe du Marteau présente « Travail de bureau » m. en s. Jean Bélanger, le 14-15 juin à 21h.— « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett, du 2 au 19 juin, relâche les 7-8-9-14-15 juin

PATRIOTE DE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Inspecteur de mes amours » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h. dim. 10 juillet au 14 août et le 4 sept. à 20h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— « Party Surprise » de Arne Sultan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468)— « Vice et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: route 263, St-Fortunat co. Richmond (819-344-2402)— « Tel père...telle paire » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (845-0917)— « Les nonnes » comédie musicale d'après Nunsense de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières O. (819-377-3223) — « Para-psycho-folie ! » comédie, m. en s. Georges Carrère, du 14 juin au 27 août, mar. au sam. 20h30.

THÉÂTRE MOLSON ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2283)— « Increvable Héloïse » de Marc Favreau et Micheline Gérin, m. en s. Robert Duparc, à compter du 7 juin

THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: route 417, sortie 66, Casselman, Ont. (613-764-5580)— « Peau de vache » de Barillet et Gredy, m. en s. Jean Faucher, du 17 juin au 20 août, mar. au ven. 20h., sam. 19h.30 et 22h.

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 rue St-Pierre (492-4777) — « Voisin, Voisines » comédie de Christian Bédard, du mer. au dim. à 20h30, sam. à 18h et 21h à compter du 23 juin.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 7 au 10 juin à 19h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-595-7455)— « Souriez Mlle Robi » de Simon Fortin et Guylaine Tremblay, m. en s. Gilles Provost, du 10 mai au 18 juin, du mar. au sam. 20h.30— « Clémence côté cour, côté coeur » revue humoristique d'après Clémence Desrochers, du 5 juillet au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU BOIS-DE-COULONGE: 81 rue St-Pierre, Québec (418-692-3064) — « Tailleur pour Dames » de Georges Feydau, m. en s. d'Albert Millaire du 20 mai au 18 juin.

VARIÉTÉS

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, à compter de 18h.; Spectacle de Clothilde, les 9-10-11 juin à 22h. — Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse.

CENTRE DES ARTS CONTEMPORAINS DU QUÉBEC À MONTRÉAL: 4247 St-Dominique (522-2220) — Dans le cadre de la série Solstice, Jean Derome et Pierre Tanguay dimanche le 12 juin à 20h45.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 E. rue Ontario (843-8620) — Danse-Flamenco avec Sonia Del Rio, ven. 10 juin à 21 h. Spectacle de Pierre Benoît, pianiste populaire-jazz-improvisation-composition, du sam. 11 juin au lun. 13 juin à 20 h 30.

CAFÉ RIMBAUD: 5091 rue de Lanaudière, Montréal (525-2688)— « Le clavecin de tous les temps » par le Théâtre du Café Rimbaud, avec Robert Sigmund, clavecin, Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain, scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants mar. et jeu. au dim. 17h.30 à 21h.30

CENTRE DES ARTS CONTEMPORAINS DU QUÉBEC À MONTRÉAL: 4247 St-Dominique, (288-5070) — Événement musical, duos et trios, Jean Derome, saxophone et flûte et Pierre Tanguay, percussions, à 20h40

CENTRE SOCIAL ESPAGNOL: 4848 St-Laurent, Montréal (844-4227)— Spectacle de danse Flamenco avec Elena et le guitariste Pierre, les ven. et sam. à 21h. et 23h.

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi de backgammon les dim.— Ligue de backgammon, cours etc... sem. 16h. à 03h. week-end, 14h. à 03h.

FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 Ste-Catherine E. (845-5484) — Événement multidisciplinaire, 24 heures, décalage horaire, sam. 11 & dim. le 12 juin : peinture en direct.

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 Sherbrooke E. (872-1421) — Exposition ethnographique de M. Lafrenière et M. St-Arnaud sur les plantes dans la vie quotidienne des Indiens de la Sierra Norte de Puebla du Mexique, jusqu'au 12 juin., lun. au dim. 9 h à 18 h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON ALBANI: 175 Doody, Chambly (658-3864) — Récital de danse flamenco de Sonia Del Rio, samedi le 11 juin à 20h30.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Films Borduas, du 5 mai au 30 juin, les mar. jeu. et dim.— « Paul-Emile Borduas » 12h.30 en français, « Premier plan » 13h. en français, « Paul-Emile Borduas » 13h.30; visite commentée de l'exposition Paul-Émile-Borduas par une guide bénévole le dimanche 12 juin à 10h30, départ de l'Accueil du Musée.

LE PORTAGE: Hotel Bonaventure (878-2332) — Le groupe Area Code se produira à nouveau du 7 au 18 juin.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 rue St-Jacques, Montréal (872-4530)— « La vie dans l'univers de Darwin » du 31 mars au 19 juin— spectacles français: lun. 20h.30, mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — spectacles anglais: lun. 19h.30, mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RANCHO GRANDE: 2074 rue Clark, Montréal (842-6301)— Spectacles de danse Flamenco les jeu. et dim. à 21h., les ven. et sam. 21h. et 23h.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis (angle Mont-Royal) (842-2696)— Reynald Précourt (Reynaldo) pianiste chanteur anime les soupers dansants du jeudi au dim. de 18 h à minuit.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vielle, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis à 21h. et 23h.

SALLE ANDRÉ MATHIEU: Cegep Montmorency, 475 de l'Avenir, Laval— L'École de danse Francine Gélinas présente « L'Alphabet en danse » le 17 juin à 20h.30, le 19 juin 14h. et 19h.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Montréal (288-2800)— Le Club de comédie francophone Le Fou Rire, avec artistes invités, les ven. et sam. à 21h.

LES TROIS MARMITES: 475 ouest rue Principale, Magog (819-847-0470)— La Tournée Juste Pour Rire 1988, avec Yvon Landry, Raymond Parent, Marielle Léveillée et Martin L'Heureux, du 6 mai au 18 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

ÉGLISE IMMACULÉE CONCEPTION: 1855 est, rue Rachel (angle Papineau)— Récital d'orgue de Benjamin Waterhouse, sam. 11 juin à 20 h. Oeuvres de: Bach, Liszt, Ginastera

ÉGLISE NOTRE-DAME DU TRÈS-SAINT-SACREMENT: 500 Mont-Royal (873-1935) — Concert de l'ensemble vocal Bach et Caetera, dimanche le 12 juin à 20h,

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-EMILE: 3333 rue Sherbrooke est, Montréal— Récital d'orgue avec Régis Rousseau et Roger Lanoue, le mardi 14 juin à 20 h 30. Oeuvres de Bach et Buxtehude.

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'Organiste Jacques Boucher à la messe de 17h. sam. le 11 juin, et aux messes de 10h. et 11h., le dim. 5 juin

ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE: Angle boul. René-Lévesque et de la Visitation, Montréal— Jean Ladouceur, organiste, aux messes de 9h.30 et 11h., le dim. 12 juin

LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les Soirées du Roy: Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les vendredis soirs à 19h. jusqu'au 24 juin

GALERIE DANIEL: 2159 Mackay (844-4434) — Concert du trio Arabesque, Kerry-Anne Kutz, soprano, Virginia Spicer, flûte et Paul Harrison, guitare, dimanche le 12 juin à 19 h 30.

MUSÉE D'ART DE ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, St-Laurent— Concert de piano avec M. Luc Belleau, dimanche le 19 juin à 14h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— Le Quatuor Lyrique Canadien, tous les dim. à 20h., à compter du 19 juin

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 avenue Vincent d'Indy (métro Edouard-Montpetit)— Récital de flûte à bec de Anne Lapierre. Au clavecin Robert Sigmund, ven. 10 juin à 20 h à la Salle B-484.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Alain Caron Trio, du 8 au 12 juin, mer. au dim. de 22h. à 02h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Kevin Deau Trio, jusqu'au 11 juin à 22h; Dimanche, Brad Shigeta, trombone le 12 juin à 21h30.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis jazz à 22h.— invité: Le 7 juin, Brian Coughan

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— The Stephen Barry Band, blues, du 1er au 4 juin à 22h.

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509)— Madame, les 3-4 juin à 20h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Carl Tremblay, jeu. au sam. à 22h, dimanche Bob Walsh et Billie Craig à 9h30.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— invité le 5 juin: Marc Villemure, guitare

BIDDLES JAZZ AND RIBS: Le Gobelet, 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203)— Le Quatuor Jerry De Villiers Jr, les 3-4 juin à compter de 21h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— T-Bone, claviériste et le chanteur Beroc, du mer. au sam. à compter de 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— New Music Foundation, tous les dim.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Bill Kool et son Ensemble, jazz, les 3-4 juin à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Yvan Belleau X 4, hard bop, le 3 juin à 20h.— Mirage, jazz atmosphérique, le 4 juin à 20h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

FORUM DE MONTRÉAL: Montréal— Concert-bénéfice avec Crosby, Stills, Nash, Michel Rivard et Bruce Cockburn, le 3 juin à 20h.

HÔTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Spectacles du mar. au sam. à compter de 21h.30

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. de 21h. à 02h.

LA VIEILLE BRASSERIE: 2801 boul. St-Joseph, Lachine — Le Centre de musique canadienne présente : « Musiques itinérantes/mi litée », musique électroacoustique, dimanche le 12 juin à 15h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., musique du Trio Denis Boivin

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— L'Orchestre d'Agnes Sohier et le groupe Logon, tout mai, du mer. au sam. de 21h. à 3h.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— 10-11 juin « Mango » J.R., musique raggae et 13 juin, Blue Monday Jam Session « Special Delivery » tous les lundis à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SPECTRUM: 318 Ste-Catherine O. (861-5851) — Célébration du 3e anniversaire du *Montreal Mirror* à compter de 20h : peinture en direct, spectacles etc.; Spectacle de « Clannad » dimanche le 12 juin à 21h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Reflets d'un pays
13.15 Cinéma « L'or noir de l'Oklahoma » amér. 73 avec George C. Scott, Faye Dunaway, John Mills et Jack Palance
15.30 Palme d'or
16.00 Le petit castor
16.30 Les aiguillages du rêve
17.00 D'une série à l'autre « Pavillons lointains »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Canadian reflections
14.30 King of Kensington
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.30 Un bon programme
13.30 Cinéma d'après-midi « L'espion » fr. 66 avec Montgomery Clift, Hardy Kruger et Macha Méril
15.30 Opinions sur la place
16.30 Santé la vie
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 20 minute workout
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family ties
17.30 Cheers
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
15.30 La période de questions
16.30 Beau et chaud
17.30 Les aventures de Charlie Brown et de Snoopy
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le Grand Journal
13.00 La fourchette d'or
13.30 Les P'tites vues « Violence dans la ville » amér. 79 avec Elizabeth Montgomery, James Sloyan et Sean Frye
15.30 La soeur volante
16.00 Jinny
16.30 Chère Huguette
17.00 Double jeu
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
12.00 Si j'étais vous
13.00 Fête comme chez vous
14.00 J'aime à la folie: la photo
15.00 Radio-France Internationale
16.30 Kazcado
17.00 « La liberté Stéphanie » avec Agnès Torrent, Philippe Jutteau et Charlotte Boyer
17.30 Le Journal
18.00 Un D.B. e plus

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		Un amour de quartier	Génies en herbe	Le matou (3e de 6 parties)				Le Téléjournal / Le Point/Météo/Sport		23h25/Cinéma : *Don Camillo* —It. 1983 Avec Terence Hill et Colin Blakely		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Movie : *Under the Influence* —É.-U. 1986 Avec Andy Griffith, Season Hubley et Keanu Reeves				News	WKRP In Cincinnati	Mov: *Where The Boys Are*
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	Best of TV's Bloopers & Practical Jokes		Sonny Spoon		Miami Vice		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Movie : *The North Avenue Irregulars* —É.-U. 1978 Avec Edward Herrmann, Susan Clark et Barbara Harris				The Smothers Brothers Comedy Hour		The National / 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Un été de bonne humeur		Le Québec à la carte	Cinéma : *Doux, dur et dingue* —É.-U. 1978 Avec Clint Eastwood, Sondra Locke et Geoffrey Lewis				Un bon programme		Les nouvelles TVA / Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné-Lune
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Check It Out!	Friday the 13th		Night Heat		Miami Vice		CTV News / 23h 20 : Pulse		It's Garry shandling's show
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Cinq pour un	Cinéma : *Chérie, je me sens rajeunir* —É.-U. 1952 Avec Cary Grant et Ginger Rogers			20h45 : La route des...	Beau et chaud		Parler pour parler		Incursions		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	Baseball / Ligue américaine : *Red Sox vs Blue Jays*						Current Affair	News	Nightline	Star Trek: The next generation
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Belle and Sebastien	The Living Planet		The Spice of Life	Writers and Places	Television		Reckoning : The Political Economy of Canada		The Movie-makers	Question Period-Federal	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont This Week	Washington Week in...	Wall Street Week	On Stage at Wolf Trap		Lumina : Reports On The Arts		Movie : *The World of Henry Orient* —É.-U. 1964 Avec Peter Sellers et Tippy Walker		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Garden-Party		Coup de foudre	Cinéma : *Ce n'est pas une vie, Jerry* —É.-U. 1954 Avec Jerry Lewis, Dean Martin et Janet Leigh				Le Grand Journal	Premières, ce soir	Garden-Party		Sport plus	L'Empire des futures stars
99 TVFQ (télévision française)	Un DB de plus	Des chiffres et des lettres	Si j'étais vous	19h45 / Il était deux	Fête comme chez vous		J'aime à la folie		Le journal	Radio-France Internationale			

LE GUIDE DU WEEK-END

Relais de bourgade

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Ils sont Français jusqu'à la moelle, ils sont jeunes, ils ont tout l'avenir devant eux pour rembourser leurs dettes et ont préféré Cowansville à Val d'Or pour rêver de lendemains qui chantent. Jean-Yves et Audrey Prod'homme sont les heureux propriétaires du premier relais gastronomique d'une petite ville des Cantons de l'Est, à mi-chemin entre Bromont et Sutton. L'Aubergade est aussi l'un des rares endroits dans la région où skieurs et promeneurs pourront retrouver une qualité supérieure de restauration, mi-terroir, mi-citadins, française avec des accents bien de chez nous.

L'extérieur de bastide provençale et l'intérieur de chapelle, réchauffée d'un foyer, se fondent en harmonie dans cette maison réaménagée en restaurant. Décor de bois naturel, fauteuils confortables et tables espacées revêtent l'allure prospère du repas bourgeois sans folie (il en va autrement en cuisine) et sans fausse note (sauf celle des hauts-parleurs).

Le jeune Jean-Yves a fait ses classes en France puis au Café Martin, au Lutetia et aux Halles. Il a su s'entourer en salle d'un solide tandem : son épouse d'abord (dont le papa est un maître d'hôtel de métier à Montréal), et Alphonse Alfonso (sans blagues) qui a lui aussi tâté des Halles avant d'acheter sa cabane au Canada, une cabane à sucre à Dunham. C'est lui justement qui a procuré à Jean-Yves le sang de trois agneaux pour qu'il en fasse du boudin à la table d'hôte. Et quel boudin mes aïeux !

On aura intérêt à préférer la table d'hôte de l'Aubergade pour toutes sortes de petits à-propos comme celui-là. Le chef profite des occasions qui lui sont données de diversifier sa cuisine au fil du marché. En apéro, des fritures de minuscules petits poissons enrobés, à la niçoise, changeaient des éternels croûtons. Ces « éperlans » des côtes chiliennes se mangeaient de la tête à la queue. Ce soir-là en entrée, outre le boudin, l'*assiette nordique* composée d'esturgeon (pêché au Québec et fumé par le chef dans son fumoir) et de saumon fumé au naturel et en rillettes constituait un bel éventail de poissons, avec de l'avocat et une mayonnaise à la ciboulette. Le *boudin*, additionné de crème, d'abricots frais et de poitrine de porc fumée avait été cuit en pain (sans boyaux) et reposait sur un fond à l'agneau, au vinaigre de framboises et aux échalotes. Le boudin était servi plutôt tiède (c'est voulu) sur une assiette bien brûlante.

Au centre du repas, une *timbale de rognons de veau et d'artichaut* portait mal son nom et annonçait soit une croûte garnie soit un plat de service en forme de timbale. Le sauté, présenté dans une assiette creuse, souffrait d'une cruelle absence d'éléments décoratifs. Les rognons, un peu fermes mais de bon goût, et les culs d'artichauts, trop citronnés, tuaient quant à eux le fond de veau délicatement parfumé à l'estragon.

Parfaitement réussi, le *portefeuille d'entrecôte au foie gras* était une pièce maîtresse. L'entrecôte de quatre centimètres d'épaisseur, coupée de moitié sur la longueur, était gavée de foie gras poêlé et de feuilles d'épinard tombées. La sauce bien réduite était un amalgame de porto et de fond de veau. La cuisson, parfaite au centre, révélait une viande tendre et savoureuse, mise en valeur par le foie gras rosé. Des légumes servis à l'assiette accompagnaient tous les plats principaux. Courgette évidée remplie d'un coulis de tomate parfumé, flan de choux-fleur, carottes naines entières et petites pommes de terre tournées et rissolées respiraient la fraîcheur.

Le dessert n'est pas un morceau négligé à l'Aubergade. Avec la table d'hôte, un parfait à l'abricot ou un gâteau aux framboises relevaient du grand art. Le parfait, assorti d'une tuile aux amandes friable était présenté sur un coulis de fraises qui lui donnait du teint. Onctuosité de la crème, acidulé des abricots et cholestérol des oeufs formaient un tout indissociable. Le gâteau aux framboises, à la crème mousseline (crème pâtissière, beurre ramolli et crème fouettée) était constitué d'une génoise imbibée de kirsh et de sirop de poires surmontée de framboises fraîches, le tout recouvert d'une pâte d'amande rose. À cette finale gavée de volupté, vous pouvez préférer la tentation d'Audrey ($ 4.50 ou $ 7) un petit peu de tous les desserts confectionnés ce jour-là ...

Le pain, complément du vin et des sauces, est cuit sur place à l'Aubergade. Charmante attention, on retrouve un pain légèrement brun et un autre plus blanc dans la corbeille. J'ai préféré le brun pour sa mie savoureuse et le léger goût de son. Le vin, un Chevalier Védrines ($ 25.75) était un bon Bordeaux blanc 86 tiré d'une carte courte mais intelligente.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 60 avant le vin, la taxe et le service. Repas gastronomique de $ 37.50 par personne.

POUR : Enfin une bonne adresse à Cowansville. Une cuisine réfléchie et instinctive pleine de bonne volonté et d'idées nouvelles. Le pain maison, le fumoir, le boudin et les sauces divines.

CONTRE : La musique de centre d'achat détonne dans ce petit restaurant encore timide. On devrait fermer le lundi plutôt que le dimanche pour accommoder les visiteurs de l'extérieur.

L'AUBERGADE
344 rue Principale
Cowansville, Qué.
Tél. (514) 263-8977

◆ Blues

faut pas...

Responsable du jazz à l'Université McGill, le trompettiste Kevin Dean, en bon adepte du be bop, va égrener au 2080 Clark les notes de l'esthétique *Blue Note*. Originaire de l'Iowa, Dean a eu l'occasion de jouer auprès de Deave Liebman, Peter Leitch, Ira Sullivan, Bob Mover et d'autres sculpteurs sonores du même acabit.

Auprès de lui, il y aura Alec Walkington à la contrebasse, Dave Laing à la batterie, André White au piano et Dave Turner au saxophone alto. Né en 1949 à Montréal, Turner a fait l'habituel périple géographique et musical de tout « jazzeux » digne de ce nom. S'il y a des doutes, qu'on écoute son *Café Alto* sur étiquette *Radio-Canada*.

À l'Air du temps, la pianiste Lorraine Desmarais va diriger un trio qui comprend notamment le bassiste Alain Caron d'Uzeb. En bonne disciple de l'immense Kenny Barron, Desmarais est une technicienne hors-pair. À quand la vie entre les notes ?

Et puis comme il faut bien de temps à autre passer du coq à l'âne, signalons que Bob Dylan, après quelques cafouillages charismatiques, sera à Montréal le 8 juillet prochain au Forum. Il est redevenu beaucoup plus blues qu'on ne le pense.

◆ Palais

une augmentation d'un million par rapport aux deux dernières années. De plus, la Ville de Montréal investira deux millions.

Au problème d'accessibilité au Palais de la Civilisation, qui a été critiqué ces dernières années, Mme Kathleen Verdon répond que « un comité, en collaboration avec la CTCUM et le club nautique de l'île Notre-Dame, travaille fort pour améliorer les réseaux de ballades qui vont du métro au Palais et d'autobus qui partent du centre-ville. Aussi, toute la signalisation, sur l'île, sera modifiée et cinq stationnements seront disponibles ». Pour ce qui est des heures d'ouverture, s'échelonnant sur sept jours semaine, elles n'ont pas encore été déterminées.

On attend 400,000 visiteurs entre juillet et octobre prochain, qui paieront chacun $ 5 pour voir ces six expositions. Cette projection du nombre d'entrées rejoindrait les chiffres de l'exposition *Trésors et splendeurs de la Chine* en 1986, alors que, l'année dernière, l'exposition *L'Or des cavaliers thraces* n'a attiré que 190,000 visiteurs.

◆ Piano

gestion des arts et qui confiat au DEVOIR ces paroles célèbres: « Les artistes nous ont assez nourris, il appartient maintenant aux gens d'affaires de les nourrir. »

Les artistes invités viendront donc des quatre coins du monde: Allemagne, Brésil, Canada, États-Unis, France, Hongrie, Turquie et URSS et ils ont tous un point en commun puisqu'ils détiennent un premier prix d'importants concours internationaux de piano.

Une série internationale de concerts et récitals de tiendra à la Salle Maisonneuve de la Place des arts tous les soirs à 20 h et les dimanches 11 et 18 septembre, à 14 h.

« Louis Lortie inaugurera le Festival international de musique de Montréal, le vendredi 9 septembre », nous annonçait Marc Durand, lui-même pianiste qui agit comme directeur artistique du festival. On entendra également le gagnant du Concours international de musique de Montréal 1988 (son nom sera connu lundi soir prochain), les réputés Dezso Ranki (Prix Robert Schumann 1969), Mikhail Rudy (Prix Marguerite Long/Jacques Thibaud 1975), les jumelles turques Güher et Süher Pékinel, les récents lauréats Jeffery Kahane (Prix Artur Rubinstein 1983) et José Feghali, (prix Van Cliburn 1985), Michel Dalberto, premier prix du concours Clara Haskil.

La panoplie de pianistes comprend également Angela Hewitt, lauréate du concours international Bach de Toronto en 1985 qui jouera en compagnie de I Musici de Montréal et de l'OSM, sous la direction de Leon Fleisher. Le programme de ce concert du vendredi 16 septembre comprend également le compositeur canadien Jacques Hétu interprété par le pianiste québécois Marc-André Hamelin ainsi que le 3e concerto pour piano de Rachmaninoff joué par le pianiste soviétique Andrei Nikolshy. Enfin, le légendaire Lazar Berman clôturera cette série.

Car une série de récitals gratuits se déroulera tous les jours le midi à la Chapelle du Bon Pasteur (rue Sherbrooke) reconvertie en centre musical. Le public pourra y apprécier le talent de nos jeunes pianistes québécois tels Jean Saulnier, Michel Franck, Jacques Després, Stéphane Lemelin, Louise Bessette, le duo Douglas Nemish et Dominique Morel et les jeunes Josée Allard et Jean-François Latour.

Les irréductibles du piano auront l'occasion de se familiariser avec cet instrument au cours de la série d'activités pédagogiques. Lazar Berman, Leon Fleischer, James Tocco, André Laplante et Marc Durand donneront des cours d'interprétation tandis que des conférenciers traiteront de sujets aussi variés que la fabrication du piano, la critique musicale, les concours internationaux, les pianistes marquants de l'histoire, etc.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

La radio cotée et bien écoutée

(PC) — Les cotes d'écoute du printemps à la radio, publiées hier, avaient de quoi réjouir la nouvelle directrice générale de CKAC-AM, Liza Hébert.

La tête du réseau Télémédia a conservé la meilleure portée hebdomadaire, avec 963,200 auditeurs (à l'écoute au moins un quart par semaine), en hausse sur les 900,000 de l'hiver dernier.

CKOI-FM, qui a déjà connu le million d'auditeurs et ravi la première place à CKAC à l'hiver et l'été de 1987, garde le deuxième rang mais subit une chute, de 835,500 à 795,000.

Ces résultats ont été extrapolés par la coopérative Sondages BBM, à partir de 3,597 cahiers d'écoute, remplis entre le 11 avril et le 1er mai par des sondés dans le territoire de « rayonnement total », soit partout où sont captés les émetteurs (certaines radios montréalaises sont un peu avantagées par la puissance de leur antenne).

Mme Hébert (née Frulla), qui fut déjà reporter et inspira à Réjean Tremblay le personnage de Linda Hébert dans *Lance et Compte*, a pris la succession de Pierre Arcand à la tête de CKAC. En février, lui et Pierre Béland quittaient Télémédia pour acheter une radio anglaise, CFCF-AM.

Ce sont « les meilleurs résultats en quatre ans pour la station. J'aime mieux ça qu'une baisse pour commencer dans mon travail », a affirmé Mme Hébert.

À 17 h en semaine, l'animateur André Arthur — dont les propos à CHRC-AM lui ont valu quelques procès en libelle — a une moyenne au quart d'heure de 90,500 auditeurs, presque autant que René Lévesque qui en obtenait 91,500 au début de l'automne de 1987.

À Québec, explique Mme Hébert, André Arthur « a peut-être une approche moins réservée que chez nous. Je crois qu'il s'est montréalisé. Mais aux deux stations, il est toujours aussi bien branché question informateurs, aussi bien appuyé par ses recherchistes. »

Le palmarès (en portée hebdomadaire) des autres radios métropolitaines se lit ainsi, à partir de la troisième: CHOM-FM (anglaise) 679,200; CFGL-FM 601,100; CKMF-FM 597,000; CJMS-AM 560,200; CBF-AM (Radio-Canada) 506,600.

Pour CBF, maintenant troisième chez les AM, c'est la première fois qu'elle se rapproche autant de CJMS depuis l'hiver de 1987.

CINÉMA

Suite de la page 14

2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

PARISIEN V:— ***Plaisirs interdits*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Big*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Colors*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Blood Sport*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 40, lun. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40, mer. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30.

PLACE DU CANADA:(861-4549) — ***The Last Emperor*** ven. 6 h, 9 h.— sam. dim. 1 h, 4 h, 8 h.— ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h, 8 h 15.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Beteigeuse*** sam. dim. 1 h 30m 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 2: — ***Biloxi Blues*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Beteigeuse*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS III:— ***Le pacte*** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.

UNIVERSITÉ: Mtl— ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

VERSAILLES II:— ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

VERSAILLES III:— ***Masquerade*** 7 h 15, 9 h 25, sam. dim. 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES IV:— ***Big Business*** 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

VERSAILLES V:— ***Poltergeist III*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES VI:— ***Les feux de la nuit*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

WESTMOUNT SQ:(931-2477) — ***Big Business*** 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15

YORK:(937-8978)— ***The Presidio*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30, ven. dern. spec. 11 h 30

GASTRONOMIE

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

Restaurant aux chutes de Richelieu
Brunch tous les dimanches
table d'hôte midi et soir et menu gastronomique
Fine cuisine italienne
486,1ere Rue, Richelieu Tél.: (514)658-6689

chez Vito
c'est plus qu'une promotion c'est une tradition
Restaurant italien
Cuisine recherchée
Cave à vins sélectionnés
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant métro Côte des Neiges

Le Vieux Lutèce
"CUISINE FRANÇAISE TRADITIONNELLE"
Spécialité Maison & Table d'Hôte
Salles de réception
1187, VAN HORNE, OUTREMONT
(Coin Bloomfield)
Rés.: (514) 270-3768

Casa FERNANDEL
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY
près du boul. Saint-Laurent
RÉSERVATIONS:
(514) 381-9650

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS
TABLE D'HOTE GOURMET EN VEDETTE
$24.50 par personne
abacus
Cuisine chinoise par excellence
2144 mackay · 933-8444

La Goélette
388-8393
8551, boul. Saint-Laurent, près du boul. Métropolitain
FESTIVAL DE HOMARD
2 jeunes homards 12,95$
1 homard «Quenn Size» 10,95$
1 homard «King Size» 2 lb et plus 18,95$
Chaque plat est servi avec salade César, riz pilaf ou frites maison.
Salle privée disponible pour vos parties de bureau, anniversaire, mariage, etc.
Nous offrons fine cuisine, musique disco, danse. 20$ par pers. tout compris.

Anjou QUÉBEC TRAITEUR
La gastronomie française de la qualité à votre portée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086
Nos plats cuisinés sont à votre disposition du mardi au samedi
Liste des plats du mois à votre disposition au magasin.

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités:
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

VIGNOBLE DE l'Orpailleur
«Un vin authentiquement d'ici»
Gilles Vigneault
Un vin blanc, sec, discrètement fruité, entièrement vinifié au Québec et en vente uniquement à la propriété.
Manger au milieu des vignes!
Repas champêtres DÈS LE 18 JUIN
Excellente cuisine pour tout genre de fêtes ou de réceptions
SUR RÉSERVATION SEULEMENT
À L'ORPAILLEUR:
dégustation gratuite
aire de pique-nique
visites guidées pour groupes, sur réservations
Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00 (18 juin/31 octobre) et tous les week-ends le reste de l'année
1086 route 202, Dunham (Cantons de l'Est)
(514) 295-2763

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
TEMPRIX LTÉE Temprix Ltée 5673 ch. St-François St-Laurent	1 Épicerie	5673 Ch. St-François St-Laurent
BOULANGERIE & PÂTISSERIE DE BOURGOGNE INC. Boulangerie & Pâtisserie de Bourgonne Inc. 6208 Côte-des-Neiges Montréal	Changement de catégorie de 1 Épicerie à 1 Restaurant pour vendre	6208 Côte-des-Neiges Montréal
RESTAURANT CHEZ FABIEN INC. Restaurant Chez Fabien Inc. 778 Rue St-Pierre Terrebonne	1 Restaurant pour vendre sur terrasse (suite à une cession)	778 rue St-Pierre Terrebonne
JAHANGIRI, Hamid Reza Les Années 60 3523 boul. St-Laurent Montréal	1 Restaurant pour vendre	3523 boul. St-Laurent Montréal
OLIVERIO, Serafino (Sergio) Via Restaurant Enr. 8425 boul. Gouin Montréal	1 Restaurant pour servir	8425 boul. Gouin Montréal
BAR JEAN-FRANÇOIS PIERRE ET LES AUTRES INC. Le Club Boomerang 3575 boul. St-Laurent Suite 531 Montréal	Changement de capacité de 1 Bar danse et spectacles	3580 St-Dominique Montréal
DECARY, Robert Les Menus Plaisirs 244, boul. Ste-Rose Laval	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	244, boul. Ste-Rose Laval
113220 CANADA INC. Spatches Restaurant 4785, rue Sherbrooke Ouest Westmount	2 Restaurants pour vendre 1 Bar	1000-10, boul. St-Jean Pointe-Claire
2425-4948 QUÉBEC INC. Gourmand 1er Choix 42, rue Ste-Anne Pointe-Claire	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	42, rue Ste-Anne Pointe-Claire
LE RÉCIF RESTAURANT BAR INC. Le Récif Restaurant Bar Inc. 4653, boul. St-Laurent Montréal	DEMANDE CORRIGÉE 1 Restaurant pour vendre avec spectacles	4653, boul. St-Laurent Montréal
CHARLES LÉON FORTIN, SERGE HUDON, GILBERT CLOUTIER Restaurant Le Duo 3546 rue Ontario Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	3546 rue Ontario Est Montréal
DOLLARD THÉORET, MAURICE ST-GELAIS Boucherie et Charcuterie Beausoleil Enr. 4913 Beausoleil Laval	1 Épicerie	4913 Beausoleil Laval
2552-2897 QUÉBEC INC. Pizzeria Fiore 3224 boul. Rosemont Montréal	1 Bar sur terrasse	3224 boul. Rosemont Montréal
BRASSERIE TINTIN INC. Brasserie Tintin 115, rue St-Louis Terrebonne	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	115, rue St-Louis Terrebonne
FLEURY, Élisabeth Restaurant Au Jardin 330, Marie-Anne Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	330, Marie-Anne Est Montréal
AU CAFÉ DES DEMOISELLES INC. Au Café des Demoiselles Inc. 591 Notre-Dame St-Lambert	1 Restaurant pour vendre sur terrasse	591 Notre-Dame St-Lambert
2415-9998 QUÉBEC INC. Taverne 77 Brasserie 77 4240 Hochelaga Montréal	1 Taverne 2 Brasseries	4240 Hochelaga Montréal
2530-8156 QUÉBEC INC. Bistro aux Anges 4432, boul. St-Laurent Montréal	1 Bar avec spectacles	4432, boul. St-Laurent Montréal
2433-2934 QUÉBEC INC. Discothèque Le Mémoire 2105 boul. des Laurentides Laval	1 Bar avec spectacles sur terrasse	2105 boul. des Laurentides Laval

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 10 juin 1988

MONTRÉAL

Marché à la hausse

MONTREAL (PC) — Le marché était plutôt à la hausse, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général (XXM) a fini la séance avec un gain de 10.54 points à 1669.76.

Les échanges ont porté sur 6,598,140 actions au lieu de 5,906,541 le jour précédent.

Les bancaires ont progressé de 14.74 à 1437.73 et les minières de 11.77 à 1771.49 tandis que les services publics retraitaient de 8.71 à 1472.56 et les forestières de 8.11 à 3021.22.

L'industrielle Bombardier B, en hausse de⅜ à $10¾ a été traitée à 477,472 exemplaires. La minière Placer Dome a monté de⅛ à $17¼ et 75,840 actions ont été négociées sur le parquet de la Bourse.

Par ailleurs, Noranda a gagné½ à $23⅝, Banque de Montréal¼ à $27, BNE¼ à $13⅛, Banque nationale⅛ à $10¼ et Alcan⅛ à $37⅞.

BCE a perdu⅜ à $37⅛ et Laidlaw B⅛ à $15¼.

Sur 551 titres mis au jeu 200 étaient gagnants, 170 perdants et 181 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
10,54	5,77	14,74	3021,22
1669,76	1556,31	1437,73	8,11

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1472,56	11,77	1257,22	200
8,71	1771,49	0,71	181
			170

TORONTO

La hausse se maintient

TORONTO (PC) — La tendance à la hausse s'est poursuivie, hier, à la Bourse de Toronto, et l'indice composé a enregistré un nouveau gain de 11.66 points à 3378.19 en clôture.

Le volume des échanges a grossi, à 25.72 millions d'actions contre 23.44 millions mercredi.

Dans les industrielles, Dome Petroleum a gagné trois cents à $1.42; Nova Corp. 25 cents à $11⅛; Alcan⅜ à $38¼; Maclean-Hunter X⅜ à $11⅞ et Hees International 1 à $24⅛. SHL Systemhouse a perdu 1⅛ à $10⅞; Compu-home cinq cents à 25 cents et Old Canada Investment 20 cents à $1.25.

Dans les mines, American Barrick a gagné½ à $27; Ican Minerals neuf cents à 70 cents et Brohm Resources¼ à $5½. International Corona a cédé⅛ à $9½ et Granges Exploration⅛ à $5½.

Dans les pétroles, Chieftain Development gagne 2⅝ à $14⅛; Poco Petroleum¼ à $10¼ et Mannville Oil and Gas 10 cents à $3.60. Coho Resources A abandonne cinq cents à $4.30 et North Canadian Oils⅛ à $20⅜.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
11,66	5,85	37,81	60,82
3378,19	2061,00	4010,15	6724,04

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PETROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
3,20	20,98	14,07	385
750,74	7019,89	3866,57	398
			338

NEW YORK

Séance en dents de scie

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé , hier, à Wall Street à 2,093.35 en baisse de 9.60 points, à l'issue d'une séance en dents de scie sur un marché très actif.

Quelque 236 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses est demeuré plus élevé que celui des baisses: 801 contre 723; 448 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, la récente reprise qui avait repris de l'élan mercredi, après avoir marqué une pause lundi et mardi, s'est heurtée à un important point de résistance psychologique.

La progression de l'indice a en effet été freinée par les prises de bénéfice lorsqu'il a franchi, environ une heure après l'ouverture, son plus haut niveau d'après le krach du 19 octobre, atteint le 12 avril à 2,110.08.

Les investisseurs institutionnels qui boudaient Wall Street depuis la fin du mois dernier dans la crainte de nouvelles hausses des taux d'intérêt et d'une reprise de l'inflation, ont activement acheté en début de séance pour regarnir leurs portefeuilles en vue de la préparation de leurs bilans trimestriels, ont indiqué les courtiers.

Pannill Knitting qui bénéficie d'une OPA, a progressé de 2½ à 9¾; Allied-Signal a gagné 1⅝ à 34½ et Textron est monté de 1⅜ à 25¼.

IBM a cédé 1¼ 115⅜; Minnesota Mining 1½ à 62½ et Johnson and Johnson 1⅛ à 79½.

Du côté des canadiennes, Canadian Pacific a gagné¼ à $19⅛; Inco⅛ à $32½; McIntyre Mines⅛ à $43⅛; Northern Telecom⅞ à $18⅞ et Seagram 1 à $55½. Ranger Oil a cédé⅛ à $5¾.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2093,35	780,88	872,61	178,88
9,60	3,07	0,45	1,42

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
270,20	312,47	152,36	813
1,32	1,44	0,51	448
			722

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5459	Hong Kong	Dollar	0.1565
Afrique franco	Franc CFA	0.004211	Inde	Roupie	0.0904
Allemagne-Ouest	Mark	0.7095	Israël	Sheqels	0.7771
Antilles Angl.	Dollar	0.4534	Italie	Lire	0.000957
Australie	Dollar	0.9822	Jamaïque	Dollar	0.2263
Autriche	Schilling	0.10096	Japon	Yen	0.009765
Bahamas	Dollar	1.2215	Liban	Livre	0.00269
Belgique	Franc	0.03397	Mexique	Peso	0.000539
Danemark	Couronne	0.1868	Norvège	Couronne	0.1950
Espagne	Peseta	0.010751	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8542
États-Unis	Dollar	1.2215	Portugal	Escudo	0.008689
Finlande	Mark	0.2995	Royaume-Uni	Sterling	2.2164
France	Franc	0.2105	Suède	Couronne	0.2039
Grèce	Drachme	0.008862	Suisse	Franc	0.8509
Hollande	Florin	0.6323	Vénézuela	Bolivar	0.03760

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,18	455,25	8,701	556,00
82,01	2,75	0,030	

MONTRÉAL

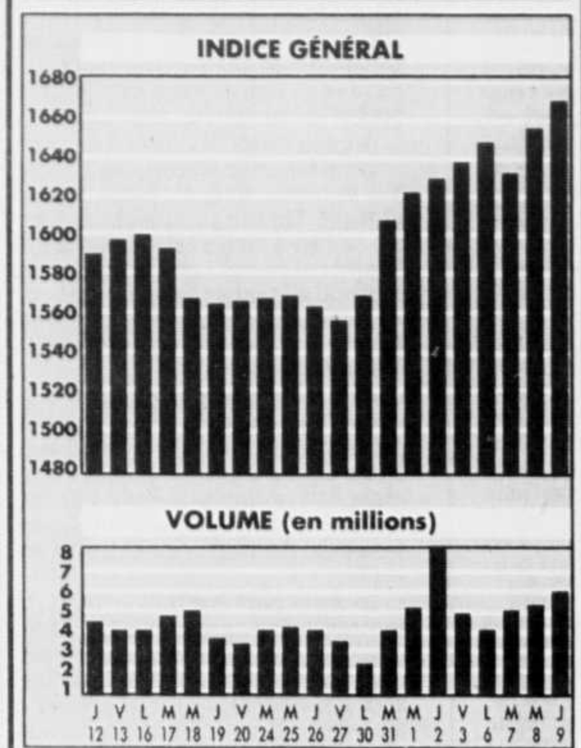

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	2500	95	85	95	+ 5
ACSI	1851	100	100	100	
AMCA Int	29710	420	400	410	+ 20
Abti Prce	4966	$22½	22¼	22½	+ ⅛
Abitibi.Wt	1000	345	345	345	
Actidev	2000	115	105	115	+ 6
Agnico E	1500	$18½	18½	18½	+ ¼
Agrivest	3000	80	80	80	
Akers	7000	20	18	19	− 1
Alta.energ	4650	$18⅛	17½	17½	− ½
Alta N Gs	3766	$13¾	13¾	13¾	
Alcan Alu	189255	$38½	37¾	37⅞	+ ⅛
Algo.A	500	$5¾	5¾	5¾	
Algma2.00	10900	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
Alim.CT	4000	200	200	200	
Alim.ct.w	1000	8	8	8	− 2
Alubec	600	260	260	260	
Am.Barric	6800	$27	26½	27	+ ½
fAmr.rs.A	1800	100	100	100	
Amisco	2900	220	210	220	+ 20
fAndres A	500	$11⅝	11⅝	11⅝	− ¼
Artopex	1800	$6	6	6	− ⅛
fAstral A	245	$7½	7½	7½	− ⅜
fAtlant.A	100	290	290	290	− 10
Auberges	1000	325	325	325	+ 10
AubergW	z200	5	5	5	− 1
Auto.Point	2200	147	147	147	− 1
Avcorp	14675	350	330	350	+ 20
B Corp.A	600	$29¾	29¾	29¾	
BC Forest	19050	$19½	19½	19½	
BCRail2.3	200	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
BC Phone	300	$28⅝	28⅝	28⅝	− ⅛
BCE Inc.	105652	$37¼	37	37⅛	− ⅜
BCE Mbi	5480	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
BCE.Capl	100	$24	24	24	+ ⅛
BCED	13400	380	370	370	
BCED.Wt	9082	95	93	93	+ 3
BCED Sr1	1200	$25¼	25¼	25¼	− ⅛
BP Can	137	$19⅝	19⅝	19⅝	− ⅛
Bank NS	79710	$13¼	12⅞	13⅛	+ ¼
Bq.Laur	100	$11½	11½	11½	− ⅛
BqLau2.62	200	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Baue Nat	209211	$10⅜	10	10¼	+ ⅛
Bq Nat s8	1000	$21⅞	21⅞	21⅞	
Bq Nat s7	100	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ¼
Bq Royale	65109	$30⅝	30¼	30½	+ ⅜
BqRy 1.45	1300	$17⅛	17	17	
BqRy 1.88	100	$23⅝	23⅝	23⅝	
BqRy 2.75	5800	$29⅛	29⅛	29⅛	
Baue Mtl	243354	$27⅛	26⅞	27	+ ¼
BMO Wts	165375	38	32	33	+ 3
BMO $2.50	200	$25⅞	25⅞	25⅞	− ⅛
BMO Sr3	200	$25¾	25¾	25¾	
Bastien	1500	125	125	125	
Baton	3000	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ¼
Belmoral	5025	218	215	215	− 1
Biltrite.Wt	z300	10	10	10	
Biochem	3030	$8⅝	8⅝	8½	− ⅛
Biorex	1500	50	50	50	− 2
Bocenor	2000	210	205	205	− 5
Bomb A	13090	$10⅜	10½	10⅝	+ ⅜
fBomb B	477472	$10⅞	10¼	10¾	+ ⅜
Bomb.Sr1	2150	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Bomb.w.B	20825	$19¼	17½	19¼	+ 1⅞
Bow Val	566	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
BowV12.05	100	$23½	23½	23½	
BowV11.87	200	$31	31	31	
Bow.p.2.12	800	$6	6	6	+ 1
Bow V Rs	1118	44	44	44	− 1
BrasdPrB	500	$39⅞	39⅞	39⅞	
Brascan.A	9250	$26⅜	26	26⅛	− ⅛
Bruncor	4431	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
C D					
CAE Ind	32012	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
fCCL.In.B	2900	$7½	7½	7½	− ⅛
fCFCF.Inc	875	$19½	19½	19½	
CFS	4800	135	135	135	
CFS.W	z250	11	11	11	− 1
CGC Inc.	2500	$12	11⅝	11⅞	− ⅜
CT Fin.	800	$20⅜	20⅜	20⅜	
Cabano	6000	290	290	290	+ 25
Cambior	52000	$15¾	15¼	15¾	+ ¼
Cambio.w	10900	$6½	6¼	6⅜	
Cambridg	200	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Camp Res	2350	160	160	160	− 5
Cmpbel.Sp	1000	$17½	17½	17½	
Camp.p.D	200	$21½	21½	21½	− ½
fCampeau	3700	$19⅛	19	19	+ ⅛
Cda Pack	400	$14¼	14¼	14¼	
C Imp Bk	71927	$22⅜	22	22	
CIBC wB	15765	120	110	115	+ 9
fC Tire A	15500	$16⅛	16	16	
fC Utilit.A	1047	$19	18⅞	18⅞	− ⅛
C Utilit B	200	$19	19	19	+ ⅛
CP Ltee	86558	$23⅜	23¼	23¼	
fCmnac.A	1675	$7½	7½	7½	
fContrexA	2300	340	325	340	+ 10
ContrexW	2950	14	14	14	+ 3
Cara Oper	400	$13	13	13	− ⅛
Carpita	200	$7½	7½	7½	+ ½
Cascades	7015	$6	5⅞	5⅞	
Celanese	300	$24½	24½	24½	+ ¼
C.Capital	4100	$11½	11⅜	11½	
fC.Cap A	700	$9⅝	9¼	9¼	− ⅜
Central.Tr	600	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Charan	3500	350	340	345	− 5
fCimStL.a	6800	$12¾	12¾	12¾	
Circo Crft	200	430	430	430	+ 5
fCo—Steel	1800	$15	15	15	+ ¼
fCogeco	300	$6½	6½	6½	
CohoRs.A	52000	435	430	430	+ 10
fColortchA	1000	245	245	245	− 5
Cominco	26512	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ¼
Concom	400	$11⅝	11⅝	11⅝	
Cmp Inv	13100	315	305	315	+ 70
Comptime	z200	35	35	35	− 6
Comterm	82200	45	39	44	+ 7
CBath. A	22500	$17¼	17⅛	17¼	
Cons Gas	5600	$24⅜	24⅜	24⅜	− ⅛
fCPCI.A	250	200	200	200	
CPCI.B	150	190	190	190	
Corby A	595	$18¼	18	18¼	
Cott	150	430	430	430	− 20
fCrain RL	300	$7¾	7¾	7¾	
fCIDesi.A	700	420	420	420	
C.lite.2.28	500	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
fCrownx.A	3400	$5⅝	5¼	5¼	
fCrownx	500	$10¾	10¾	10¾	
Crwn.wt.a	500	12	12	12	− 1
Crwn.Pr.1	800	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ¼
fDMR.grA	1639	365	360	360	+ 45
Datamark	1300	405	400	400	
Denison.A	1300	$6	5⅞	5⅞	
fDenisn.B	235	$5⅞	5⅞	5⅞	
Denison.w	z300	7	7	7	
Denis 9.50	200	$22	22	22	
fDevtek	400	$9¾	9¾	9¾	
Dionne	3400	330	325	325	
Dofasco	3300	$28½	28⅛	28⅛	+ ⅛
Dofasc2.60	500	$35	34¾	34¾	+ ⅛
Domco.lte	1150	475	470	470	− 5
Dome Pet	73015	142	139	142	+ 3
Domtex	7387	$17	16¾	16¾	
Domtar	59427	$14½	14	14⅝	
Donohue	500	$29	28½	28½	− ½
Dorel	700	215	215	215	
fDvlex.Ltd	400	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
E F					
Eagle	1600	440	430	430	+ 10
Echo Bay	27725	$28¼	27½	28⅛	+ ⅛
EnerplusB	2500	$11⅝	11⅝	11⅝	
EnerplusA	1600	$11⅝	11½	11½	
EnerplusC	1500	$10½	10½	10½	
EqDenis.A	1400	206	205	206	− 4
fEqDen.B	300	200	200	200	
Eq Pres	4830	280	280	280	+ 15
Espalau	700	415	415	415	+ 5
FCA Inter	10800	$9½	9¼	9¼	+ ⅛
FPI Ltd	4700	$14	13⅞	14	+ ⅛
Falcon.W	4700	375	365	365	− 10
Falcnbrdg	25350	$26	25¾	25⅞	− ⅛
F.armt.6.5	2700	60	55	60	
fFid.QueA	6500	415	410	415	+ 15
Fd.Que.s1	600	$21½	21¼	21¼	− ½
Finan E.C	4029	200	195	200	
Finning	2000	$22¼	22	22¼	
FCtyTco	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	− ¼
FCtyTcoW	900	18	18	18	− 2
Flet.Can	1000	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
fFdCr.Que	3300	$5	485	485	− 5
ForesbecA	800	198	198	198	+ 3
Forex	1700	140	137	137	− 3
Fortis Inc	1400	$19¼	19	19¼	+ ¼
fFourSeas	5000	$21	20¾	21	+ ½
G H					
GBC Ltd	1800	245	245	245	− 5
GBC.Wts	1800	85	85	85	− 12
GTC.trans	1900	490	485	485	− 5
GW Util	245	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Galactic	700	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅛
fGeofrioB	300	190	190	190	
GeofrionW	z300	14	14	14	− 3
fGldcrp.A	1100	$8½	8½	8½	− ¼
Goodfellw	1000	360	360	360	
Govette	500	230	230	230	
Gr.Wst7.70	400	$24⅞	24⅞	24⅞	− ¼
G.W.lifeco	2000	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Grilli	1300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Gr.L.1.875	1250	$23½	23⅜	23⅜	+ ⅛
fGr.laur.b	1325	$8	7⅞	8	
Guardcor	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Guard.p.B	600	$8⅝	8⅝	8⅝	− ⅛
GuilvA	300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Gulf Res	1918	$19	18⅝	19	+ ½
Gulf.R.p.a	5050	455	455	455	
Hartco	200	415	415	415	− 10
Hees.Int	4725	$24⅛	23¼	24	+ ¾
Hees.wt	500	$12½	12½	12½	+ ½
Helix.Circ	1000	65	65	65	+ 8
Hemlo	10400	$16¼	16⅛	16¼	
Heroux	2850	$8⅝	8½	8¾	+ ¼
Hubbard	1600	210	210	210	
fHbay1.875	350	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Hypocrat	6000	67	67	67	− 2
I J					
IPL INC	1200	390	375	385	− 5
fGrldeal.a	1450	$7	7	7	
Ideal Mtl	1195	290	290	290	− 10
Imasco.ltd	21860	$26⅛	25¾	25⅞	
Imp Mtls	3700	150	135	150	+ 27
Imp Oil A	8550	$57	56¾	57	+ ⅜
Inco Ltd	46387	$39⅛	39¼	39½	+ ¼
IFX 2000	6600	225	216	216	+ 1
Innotech	1000	275	275	275	+ 5
Interhome	2600	$47½	47¼	47¼	− ¼
IBM	z226	$142¼	141	141	− 1⅛
Int.dta.pr	z100	90	90	90	− 10
Int.Data	1100	200	195	195	− 5
Inverness	5000	470	460	470	+ 15
Irwin Toy	500	$5¼	5¼	5¼	− ¼
fIvaco.A	600	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Ivaco.sr1	200	$21½	21½	21½	− ⅛
Ivaco.sr2	1200	$22	21¾	22	+ ⅜
Ivaco.sr3	1500	$23⅜	23⅜	23⅜	− ⅛
Ivaco.sr4	600	$32¾	32½	32¾	+ ¾
Jannock	32500	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
fJean.Cl.A	600	$8¾	8¾	8¾	
J.forsthW	5000	5	5	5	− 4
Jordan.A	12739	65	63	63	− 2
K L					
Kaufel.A	600	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Kaufel.B	1100	$9½	9½	9⅝	
fKaufl.wB	4300	86	85	85	− 1
fLGS.A	2000	140	132	132	− 11
LSI Log	600	235	235	235	
Laur.Mutl	500	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
fLaVrdy a	500	100	100	100	+ 15
Labatt	10818	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
Lac Min	8398	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Lacana	3700	$12⅛	12⅛	12⅛	
LfrgCan.p	3500	$21	21	21	
Laidlaw A	2500	$16½	16⅜	16⅜	− ⅛
fLaidlw B	229900	$15⅜	15⅛	15¼	− ⅛
Lambert	100	199	199	199	+ 4
LamSo.inc	1000	105	105	105	
LapVer	3560	285	280	280	− 5
fLasnd.Wt	700	12	12	12	− 1
Lavalnind	2200	300	300	300	− 10
Lvitec	z50	130	130	130	
fLMGL.A	1000	$13½	13½	13½	+ ⅛
LBL.inc	1000	105	105	105	
fLevesq.a	20150	470	460	465	+ 5
Loblaw	500	$11	11	11	+ ⅛
Loewen	2200	$5¾	5½	5¾	
Log.G.Inf	1500	200	200	200	
Logis.Clb	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Lonvest	36600	$16¼	16	16¼	+ ¼
Louvem	9900	120	117	120	+ 3
M N					
M Corp	1900	$12¾	12⅛	12¼	
MaBaie	700	250	250	250	− 30
McM Bldl	33644	$19⅞	19¾	19¾	
McMil.p10	1000	$24½	24⅛	24⅛	
Mclean X	1900	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
fMclean Y	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ½
Macyro	300	310	310	310	+ 10
Madleine	500	475	475	475	− 5
M.Cap.Sra	800	$24⅝	24⅝	24⅝	− ⅛
Marconi C	z50	$17½	17½	17½	− ⅜
Marit El	4503	$12¼	12¼	12¼	
fMarit Tel	1000	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
MarStelA	294	$5½	5½	5½	− ⅛
MarStelB	z94	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Matco	1100	175	175	175	
Movtech	3975	335	320	330	+ 10
McNeil M	550	190	190	190	− 10
Memotec	9275	$13⅞	13¾	13¾	
Memot.Wt	1200	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
fMetroR.A	8314	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Mtp Mtl	1625	240	240	240	
Mdind.Dty	500	$9	9	9	
Minnova	700	$21¾	21⅛	21⅛	
fMiron.A	300	$7¼	7¼	7¼	
Miron.Wt	2000	22	20	20	− 3
fMitchll A	1000	$12½	12½	12½	+ ¼
Mitchell B	420	$12¼	12¼	12¼	
Mitel.Corp	2500	265	260	265	
Mitel 2.00	800	$17⅝	17½	17½	− ⅛
fMolson A	4470	$24¾	24½	24⅝	− ¼
MTrustco	6725	$16	16	16	
Moore	35645	$31¼	30½	31	+ ¼
Morgan F	292	$7⅞	7⅞	7⅞	− ¼
Mbnc.cap	6000	$8½	8⅜	8⅜	
fMultidv.A	36000	25	25	25	− 1
Multidv.B	3000	30	30	30	+ 5
Muscocho	1300	370	370	370	
Mux Lab	500	120	120	120	
Neti.Tech	15000	25	24	24	− 1
NfldL 9.84	804	$10¼	10¼	10¼	
NewTel	1445	$17½	17¼	17½	
Noramco	z50	470	470	470	− 5
Noram.w	z250	76	76	76	− 6
Nor.Forst	17225	$16¼	15⅝	15¾	− ¼
Noranda	358160	$23⅝	23¼	23⅝	+ ½
Noran.7.75	27424	$30⅝	30⅛	30⅝	+ ⅜
NorcenMv	500	$19⅞	19¾	19¾	+ ⅜
fNormckA	2700	290	290	290	− 5
Nor.can.O	519	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ½
Nor Tel	24556	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅛
Northgate	272	$7⅝	7⅝	7⅝	− ⅛
Nova Albt	386320	$11⅛	10⅞	11	
NovaA.Wa	400	$32½	32½	32½	+ 1½
Nova9.125	1300	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Navatron	4387	265	255	265	+ 15
Noverco	23711	$11¼	11	11⅛	
O P					
OE INC	1650	$11¾	11¾	11¾	
Oakwood	500	480	480	480	+ 5
Oak Pr A	800	$9¼	9⅛	9¼	− ¼
Ocelot A	500	$11½	11½	11½	
fOcelot B	200	$10½	10½	10½	
Ogivar	35300	198	180	195	+ 20
Olco.A	1700	360	355	360	
Olco.W	9000	20	20	20	− 2
fOnexCorp	1000	$12¼	12¼	12¼	
fONP	2300	$6½	6¼	6½	+ ⅛
fOsha A	5600	$20	19⅝	20	+ ⅜
Pancdn.Pt	1200	$25¼	25¼	25¼	− ½
Pantorom	6500	145	125	145	
Pathonic.a	2650	$5	490	490	− 10
Perkins.P	1100	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
fPerry.B	150	135	135	135	
Pla.Dome	75840	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Pla.D.wt.d	91550	150	120	138	+ 2
Pla.D.wt.p	4500	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Plastibec	5700	230	210	210	− 25
fPowr Cr	24875	$13¾	13⅝	13⅝	
Power.Fin	1500	$16⅛	16⅛	16⅛	
Precamb	z89	290	290	290	+ 5
Premier.a	100	$6	6	6	+ ¼
Pr.Choix.a	3100	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Promatek	1750	130	130	130	− 5
Provigo	18914	$10	9⅞	10	+ ⅛
Q R					
Que Tel	3008	$13⅞	13¾	13¾	
QuebecoA	2100	$17	16⅞	17	
fQuebecoB	1600	$15⅝	15½	15½	− ¼
Ry.nt.Fin	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
fRadio.A	1000	490	490	490	
Redpath	250	$10¾	10¾	10¾	
Reitman	400	$17	17	17	
fRepap	3050	$14⅞	14¾	14⅞	
Rio.Algom	3700	$23⅝	22⅞	23⅛	+ ¾
Ro—na.p.1	300	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Robin Intr	3488	250	245	250	
Roctest	2000	111	111	111	− 4
Roar.Pr.A	200	$73	73	73	+ 1⅞
fRogerC.B	8067	$50½	48	50¼	+ 2⅞
Rolland B	1000	$19	19	19	− ⅜
Royal.Lpg	600	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
fRyTrco.A	500	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
Rytrc.Wt	600	$14½	14½	14½	− ¾
Rovex.gld	600	$5¾	5¾	5¾	
Rovex.WT	2000	315	315	315	− 10
S T					
SHL Syst	1060	$11¾	11½	11½	− ¾
fSNC	2300	$7	6⅞	6⅞	
SR.telcom	1500	400	400	400	
St.Sauv.w	500	10	10	10	
San Fran	2150	300	280	300	+ 20
SaniGest	4000	180	180	180	+ 10
SaniGes.w	1000	15	15	15	
Sani Ma.a	1250	110	110	110	
Sani Ma.w	1250	10	10	10	− 1
Sanivan	1800	240	235	240	+ 4
Saskoil	4000	$9⅝	9¼	9⅝	+ ⅛
SasOil.7.25	7200	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
Saturn.D	1000	220	220	220	
Scept 7p	800	$17⅞	17⅞	17⅞	
fScott Hos	3800	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Seagram	55900	$68⅝	66⅝	68⅝	+ 1¾
Sears Can	1600	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
Sensormat	4000	290	270	270	
Shell Can	3242	$41	40¼	41	+ ¾
Shermag	1300	225	225	225	
Shirmax	1500	145	140	140	+ 5
Sico	1320	$10	9⅞	10	+ ⅛
Sigma Mn	z15	$16⅝	16⅝	16⅝	− ⅜
Silcorp.A	z65	$16⅝	16¾	16¾	− ½
Silcorp.B	z65	$16½	16½	16½	− 2½
S—Beaud.	14400	265	250	250	− 10
fSocanavA	500	445	445	445	
SocanavW	700	75	75	75	
Sodisco	400	$7	7	7	
Soficorp	14400	110	100	100	− 5
Sofimin.U	3500	240	240	240	− 10
Southam	9100	$22⅝	22	22	− ⅝
fSpar Aer	z7	$18¼	18¼	18¼	
Sportcn.A	4750	260	255	260	+ 10
fSportcn.B	1500	215	215	215	+ 5
Stnd.Etac	4400	$7¼	7	7¼	+ ¼
fSteinb A	500	$34	34	34	+ ¼
Stelco A	8000	$23¼	22⅞	22⅞	
SumnerSp	1000	315	315	315	+ 5
Synergs.A	2100	475	470	475	
Systerm	4800	81	81	81	+ 1
TCG Gr.	2300	280	275	275	− 10
TCC Bev	9300	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Taurus.A	4000	300	290	290	− 5
fTecSyn	700	390	390	390	− 10
fTeck B	500	$17⅛	17	17⅛	− ¼
Teck.Wb	4900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Teck.SerE	100	$25¾	25¾	25¾	− ½
Tecrad	2200	239	230	235	+ 10
Tee.com	500	165	165	165	+ 5
fTelebc.s.3	100	$25¼	25¼	25¼	− ¼
fTmedia.A	3000	$6½	6½	6½	
Tembec.A	13240	$8½	8¼	8¼	− ¼
Texaco	65137	$36⅜	35¾	36	+ ¼
Thomsn A	2510	$27½	27⅜	27½	+ ¼
Tor.dm.bk	21265	$31¼	30⅞	31¼	+ ⅜
fTorstr B	1050	$27	27	27	+ ¼
Total Pete	1500	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Totec	550	180	180	180	
Trs mount	2000	$14⅜	14⅜	14⅜	
TrAlta12.5	12300	$26⅛	26⅛	26⅛	
TrnsAlta.9	200	$26	26	26	+ ¼
TrAlta	13900	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
TrCan Pl	11550	$14	13¾	13¾	
TrCan 2.8	z75	$32½	32½	32½	− ½
GrTransat	12000	210	210	210	
Tridel Ent	400	$13½	13½	13½	+ ⅛
Trilogy.rs	500	89	89	89	+ 4
Trilon Fin	3350	$17⅛	17	17	− ⅛
Trimac	315	385	385	385	
Triton	5000	75	75	75	− 5
fTrizec A	1600	$30⅞	30¾	30⅞	+ ⅜
Trust Gen	500	$7½	7½	7½	
U V					
fUAP.In.A	605	$13⅛	13⅛	13⅛	
US.Stl.cdn	500	$25⅜	25⅜	25⅜	− ⅛
Ultrmar	1016	$6⅝	6⅝	6⅝	
Uni—Selct	700	450	450	450	
fUnicorp.a	1600	$7⅝	7½	7½	− ⅛
Uniges A	1000	440	440	440	− 10
fUniges B	11400	385	375	380	
UnigesprB	700	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Union.Ent	600	$9⅝	9⅝	9⅝	− ⅛
Vol Royal	700	$7⅛	7⅛	7⅛	
fV.Houtte	300	325	325	325	
Varity Co.	27900	435	420	425	− 10
VarityPrA	100	$30	30	30	− ¼
fVideotron	28675	$9¾	9½	9⅝	
fVisiontr.a	600	25	25	25	− 5
Vittforge	5000	105	105	105	
Volcano	100	230	230	230	
W X					
Warigton	7000	40	39	39	+ 1
Westcoast	3575	$17⅜	17⅛	17¼	− ⅛
Westmin	1200	$10⅝	10½	10⅝	− ⅛
Weston	3300	$33¾	33½	33½	
Wise Wt.a	z400	2	2	2	
fWise.A	800	175	175	175	
Wrld wt.B	5500	70	70	70	+ 5
Xerox Cn	5000	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛

Total Sales: 5,011,316
2

Partially Paid Shares

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	6900	$7⅞	7¾	7⅞	
Ry.Fin.Ir	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼

Total Sales: 7,100
⅛

Trust Units

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BIG.Fnd.u	2300	$8¾	8⅝	8⅝	
EnpFnd.B	2075	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
EnpFnd.C	5700	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Un Carb.u	100	$26¼	26¼	26¼	

Total Sales: 10,175
⅛

Junior

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt.b	5000	50	50	50	
Abcou.p.A	475	220	215	220	+ 20
Abermin	7500	53	53	53	+ 13
Ab.Met	269618	27	24	27	+ 3
Abitibi.R	6201	8½	8½	8½	
Achates	8000	27	23	25	
Amer res	6670	225	220	221	+ 1
Arbor	z600	62	58	60	− 2
Armeno	3000	40	40	40	− 5
Armistc	17453	90	70	90	+ 4
Aster.A	5144	12	11	11	
Audrey	37003	325	310	315	− 10
Augmitto	3000	145	145	145	
Aumine	9450	235	220	225	+ 9
Ausochs	1165	17	17	17	
Bachelor	600	200	200	200	− 10
Barexor	1500	25	25	25	
Beaufield	9000	42	42	42	
Brex	4451	95	90	95	+ 5
Brosnr.E	32400	11	11	11	+ 1
Bruneau	1000	21	21	21	+ 1
Cache.Or	14000	13	13	13	
Cache Ex	3500	62	55	62	
Constat	4048	5½	5	5	− 1
D'Or Val	2923	60	60	60	− 5
Denn'Or	10000	27	26	27	+ 1
Dufrsnoy	3500	43	43	43	− 1
DynCo	3250	58	50	58	+ 8
Ecudor	z800	75	70	70	− 5
Eider.A	10308	10	10	10	− 1
Forbex	5500	46	44	44	− 2
Globex	z200	35	35	35	
G.Briar	1500	18½	18½	18½	
Gdn Day	21332	18	16½	17	− ½
Gdn.D.wb	17500	2	2	2	
Gln.Grp	800	30	30	30	− 2
G Knight	9000	$9	8⅞	9	+ ¼
G.Knigt.W	500	115	115	115	+ 7
Gdn.Pond	3800	51	51	51	+ 1
G.Rock	6000	17	17	17	
Gdn.Rule	18900	290	288	289	− 2
GldnStr	38400	450	390	425	+ 45
Gold Tigr	1500	11	11	11	− 1
Gdn.Tria	46921	14½	13½	13½	− ½
Goldex	1000	260	260	260	− 10
Goldx.wt	800	125	110	110	− 15
Goldx.wt2	z300	37	37	37	
Halex	1000	15	15	15	− 3
Houston	z150	72	72	72	− 3
JAG.Min	5000	18	18	18	+ 2
Jilbey	14900	75	60	60	− 6
LaFoss	1214	123	120	120	
La Sarre	1700	13	13	13	+ 1
Ligneris	5000	14	14	14	+ 2
Lynx	4000	13	13	13	+ 1
MSV cl.A	16738	355	335	350	− 10
Maufort	17000	34	30	30	− 4
Mazarin	2500	22	22	22	− 1
Messeg	5000	35	35	35	+ 2
Mid—Cdn	16500	12	12	12	
Mill City	586	28	28	28	− 3
Mimska.a	1411	155	146	155	+ 9
Minaki	11758	52	50	50	
Mirandor	1646	47	47	47	− 3
Mono.Gld	1000	55	55	55	
NAR.met	2890	63	60	62	+ 2
Nva.Cgco	15641	140	136	136	− 2
Oasis	14000	30	28	30	
Ojibway	6000	11	11	11	− 1
Orex exp	1500	120	120	120	
Perron	6756	80	79	79	
Radisson	11450	42	40	41	+ 1
Robex	2000	48	48	48	
Rogi	17000	22	20	22	+ 4
Rouyn.Rs	7400	425	415	415	− 10
Sholia	1500	11	11	11	+ 2
Sphinx.A	14216	235	225	235	+ 14
Spirit Lk	1700	385	375	385	− 5
St.Genev	18405	205	200	200	− 3
Stabell	24084	27	26	26	− 1
Standard	3500	25	23	25	− 2
Stratm.A	615200	139	120	126	+ 5
Sundust	6000	30	28	28	− 2
Syngold	1200	119	119	119	− 1
Tyler	7325	38	35	35	− 3½
Val D'Or	700	70	70	70	− 2
Vaua.A	2000	45	45	45	+ 5
Vior	20100	99	91	95	+ 10
Wstrn.Qc	400	160	160	160	
Wrightbr	3467	50	46	50	− 1
Yorb.CIA	2500	50	50	50	

Total Sales: 1,569,549
2Total Market: 6,598,140

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$21	21½	26¼	17
Maxwell	$5½	5⅝	5⅝	5¼
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	267	260
BET.plc.U	400	440	485	400
Others — $US				
pLatonia	$50⅝	51⅝	48½	48

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars and cents)
Series traded JUN. 9

Series	Vol	Op. Int.	High	Low	Close
PLATINUM					
Jun 560p	23	25	7.50	7.00	7.00
Jun 580	2	10	14.00	14.00	14.00
Jun 580p	19	15	19.50	15.00	19.50

Total market: 44

Untraded (Closing Quotations)

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
dec 460	0	130.00	140.00
Dec 460p	0	0.00	8.00
Dec 480	0	119.00	129.00
Dec 480p	0	1.00	11.00
Dec 500	0	89.00	99.00
Dec 500p	0	4.50	14.50
Dec 520	0	69.00	79.00
Dec 520p	0	7.00	17.00
Dec 540	0	49.00	59.00
Dec 540p	2	9.00	19.00
Jun 420	0	150.00	160.00
Jun 420p	0	0.00	4.00
Jun 440	0	130.00	140.00
Jun 440p	31	0.00	2.50
Jun 460	35	110.00	120.00
Jun 460p	0	0.00	1.00
Jun 480	21	90.00	100.00
Jun 480p	26	0.00	2.00
Jun 500	20	70.00	80.00
Jun 500p	15	0.00	3.00
Jun 520	37	50.00	60.00
Jun 520p	30	0.00	3.00
Jun 540	30	30.00	40.00
Jun 540p	50	1.00	3.00
Jun 560	18	16.00	20.00
Jun 600	7	1.50	9.00
Jun 600p	35	23.00	43.00
Jun 620	35	1.00	8.00
Jun 620p	10	42.00	50.00
Jun 640	25	0.00	5.00
Jun 640p	0	61.00	71.00
Sep 420	0	161.00	171.00
Sep 420p	0	1.00	3.50
Sep 440	0	141.00	151.00
Sep 440p	0	1.50	4.50
Sep 460	0	121.00	131.00
Sep 460p	10	2.50	6.00
Sep 480	0	100.00	110.00
Sep 480p	12	.50	10.50
Sep 500	9	80.00	90.00
Sep 500p	0	1.50	11.50
Sep 520	25	60.00	70.00
Sep 520p	14	3.00	13.00
Sep 540	3	40.00	50.00
Sep 540p	56	5.00	15.00

open interest: 627

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Fonds	Valeur
MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.41
Cdn Gs Enr	8.25
Cdn SecGth	9.03
Cdn Trustd	4.62
Corp Inv	11.80
Crp Inv Stk	6.77
gExcel Am E	4.44
gExcel Cd Bd	5.23
gExcel Cd Eq	4.78
gExcel M	7.06-5.00
Global	9.88
GreenL Cdn	5.84
uGreenL US	5.29
Grth Eqty	9.63
HiTech	13.24
Japan	6.42
nMMF	8.03-10.00
Optn Eqty	3.78
Pfd Inc	9.86
Special	4.76
AIC Advantage	
Advntage	10.11
All-Canadian	
Compound	15.06
Dividend	10.89
Natural Res	5.27
Revenue Gth	3.44
Univest	5.64
Allied Captl Mgmt	
vnCanadian	4.33
vnDividend	4.65
vnIncome	5.62
vnInternt'l Cd	4.88
vnuInternt'l	3.98
vnMMF	8.46-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.41
Cd Bl Chip	10.16
Dividend	9.34
Fix Inc	9.78
MMF	8.15-10.00
uMMF U	5.97-1.00
vResc Can	11.72
T-Bill	8.24-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	6.89
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.04
Cda Cum	14.13
Cdn Bal	5.12
Discovery	5.15
Income	10.41
Intern'tl	6.89
Mny Fd	8.29-1.00
Pld. Rsces	10.83
Taurus	4.56
BPI Capital	
vBPI EAFE	8.15
vGlobal Inc.	9.59
Burns Fry	
vnBF Bond	10.21
vnBF Cdn	11.33
vnBF Fund	10.74
Calvin Bullock	
American	7.41
CIF	6.57
Dividend	9.69
Growth	2.13
Income	7.60
Canada Trust	
vnCTNAF	25.46
vnEquity	51.82
vnIncome	9.56
Central Trust	
vnCd Growth	10.36
vnGov Bond	10.24
vnIncome	10.13
vnSelect	10.29
Century	
DJ	8.52
uDJ-U.S.	6.99
CGF Group	
vFund 4000	4.68
vInternatn'l	7.86
vVenture Fnd	3.54
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.70
vRRSP	11.00
Church Street	
vnBalanced	10.07
vnEquity	10.30
vnIncome	9.98
vnMMF	8.39-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.67
nFix Inc	10.01
nGlobal	10.12
vnMortgage	10.91
Confed Group	
vDolph Eqty	7.88
vDolph Mtge	5.08
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.30-10.01
vEv Bal	10.42
vEv Int'l	10.33
vEv Spec Eq	10.70
Everest Bn	10.08
Cundill Group	
Security	14.33
Value	12.30
Desjardins Group	
vnActions	16.16
vnEquilibre	9.59
vnHypo	4.41
vnIntern'tl	13.50
vnOblig	4.51
Dynamic Group	
All Dyn IV	3.75
All Dyn V	3.67
D Income	5.40
D.Div	5.11
vDy Global	5.19
uDvAm US	6.22
DynAmCn	7.59
DynCdn Fd	12.86
DynPrecMet	1.29
MMF	8.37-10.00
Mgd P'folio	5.82
vPrvtz	10.35
Elliott Page	
nE-P Mo	8.61-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.65
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.62
vCap Buildr	10.88
vCap Conser	10.29
vIntP'tfolio	9.83
First Cdn Funds	
nBalanced	10.02
nBond	10.00
nEqty. Ind.	10.10
nMMF	1.00
vnMortgage	11.21
First City Funds	
vGrowth	4.65
Income	4.73
vReal	5.94
Fonds MFQ	
vActions	8.87
vEquilibre	8.72
vObligations	9.60
Fonds SNF	
vEquilibree	9.03
vQuebecoise	7.96
vRevenu	9.96
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.12
nGolden Fund	7.61
nLife Fund	5.38
nSilver Fund	4.83
nTechno Fun	3.98
nValue Fund	5.21
GT Mgmt	
GT Global	5.42
Galcor Group	
vMortgage	9.95
vRealty Gwt	11.10
Global Strategy	
Amercas Fd	9.09
nC$Mny	7.59-1.00
Europe Fd	8.30
Far East F	11.06
vGlobal S Cp	16.64
Global S Fd	14.07
RRSP	9.10
gRRSP Acc	10.02
nuUS MF	4.89-1.00
Wld Mny	9.82
Guaranty Trust G	
vnInv Equity	5.87
vnInv. Incom	4.53
vnMortgage	10.45
vProp Fund	96.23
Guardian Group	
CIPF86	9.71
CIPF87	10.15
Canadian	5.16
Enterprise	10.31
vFiscon Fd	10.22
Grth Fund	18.06
North Amer	4.62
Pac. Rim.	17.78
vPfd.Div	7.78-9.24
nS Mny	8.30-10.00
Strat Inc	10.13
uUS MM	6.70-9.73
World Eqty	4.11
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.14
Heartland Group	
vBond	10.53
vEquity	9.35
vGrowth	8.22
Hume Gr.	
vnHume Bon	10.28
vnHume Equ	10.17
vnHume Fun	10.54
vnHume RR	11.11
Integra Cap	
vBalanced	10.40
Investors Group	
vBond	4.23
vCdn Equity	5.92
vDividend	8.79
vGlobal	5.22
vGrowth	7.74
vIntern'tl	9.69
vJapan	16.15
vnMMF	8.06-1.00
vMtge	4.98
vMutual	8.08
vProv Stk	9.65
vReal Prop	5.28
vRetiremnt	24.32
vSumma	4.75
J. Heward Group	
vJH Amer Cd	6.80
vuJH Amer U	5.56
vJH FdLtd	8.00
Laurentian	
V MMF	8.19-10.00
Viking Cdn	15.54
Viking Com	13.62
Viking Div	7.43
Viking Gth	16.69
Viking Inc	4.13
Viking Int	18.09
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.95
MER Group	
vEquity	13.50
vGrowth	8.14
vnMMF	3.23-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.85
vCdn Mutl	5.63
vCollective	14.49
vGrowth	6.17
vProtection	10.21
vSpecl.	6.23
vVenture	8.49
MOF Group	
vDOF-1	1.84
vMult. Opp. F	2.65
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.19
vnEquity	24.64
vnIncome	8.32
vnInternatl	22.58
vnMMF	8.40-10.00
vnMtge	10.01
vnRSP Eq.	19.82
vnRSP Inc	17.81
vnRSP	8.20-10.00
vnRSP Mtge	10.07
Mony Funds	
Mony Gold	9.76
Morgan Funds	
Dividend	5.49
Growth	11.91
Income	11.73
Resource	7.87
Worldwide	13.25
Mutual Group	
Amerifund	11.27
CIF	8.53
Diversifd 25	11.95
Diversifd 40	12.62
Diversifd 55	12.70
Dividend	9.90
Equifund	13.21
nMMF	7.67-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.13
vnCdn Growt	8.87
nDIF	8.31-10.00
vnN Am Grth	7.88
Natrusco	
nNatrusco	7.12
Noram	
vCdn Conv S	10.12
vConv Sec	12.45
Northern Group	
Cdn Equ	5.00
Int MM	5.06
US Equ	5.39
One Decisnfd	
One Decisn	10.48
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.76
vnBalanced	10.82
vnDiversifd	10.32
vnFixVa	8.00-10.00
vnMtge	11.48
Optimi Cdn	
vOptimi Cdn	6.37
Prudential Group	
Diversifd	5.19
Dividend	5.23
Growth	7.23
Income	5.22
nMMF	8.32-10.00
Natural Res.	5.44
Prec. Metals	5.24
Ptnm Hlth Sci	
vPtnm Hlth	12.76
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	6.76
vnIncome Fd	5.95
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.34
vActive Inc.	9.65
vCdn Equity	14.03
vMMF	8.22-10.08
Ren Can B	
vRen Can B	4.87
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.69
vnAdv. Gwth.	9.73
vnAdv. Inc.	9.41
vnAmerican	19.92
vnBond	8.97
vnCanadian	31.09
vnEnergy	7.52
vnGlobal Inv.	8.19
vGovt Bond I	8.85
vnJapanese	20.90
vnMMF	7.75-10.00
vnMortgage	10.48
vnPreferred	9.33
Roycom Group	
vPagbrk Rf A	9.20
vPagbrk Rf B	9.50
RoyFund Group	
nBal	5.21
nBond Fnd	5.18
nEquity	20.25
nMMF	7.65-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.65
nSmall Cap	9.44
nStock	8.27
nWorld Gwth	10.88
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.66
vnBond	11.04
vnEquity	11.51
vnInt'l	10.24
nMMF	8.00-10.00
Scotia Funds	
Income	9.67
Stock Bond	9.58
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.60
uAm Eq US	7.04
Cda Bond	9.47
vCda Equity	9.38
vGlobal	8.58
nMMF	8.25-10.00
Soficorp	
Croissance	7.24
Equilibre	9.08
Revenu	9.96
Spectrum	
gCash	7.93-1.00
vgCdn Equity	9.51
vgDiversified	9.88
vgDividend	9.64
vgInterest	9.78
vgIntl Equity	8.16
nSaving	8.01-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	5.04
TD GrnL Mtge	
vnTD GrnL	10.48
Templeton Grp	
nT-Bill	8.08-1.00
Temp Cdn	5.62
Temp Gr Cd	17.36
uTemp Gr U	14.24
Tradex	
vnTradex	7.22
Trimark Group	
Income Gth	5.21
Interest	8.35-10.00
Trimark	11.18
Trimark Cd	10.63
Trust General	
vnAction Am	13.39
vnAction Ca	23.73
vnEquilibre	9.22
vnHypo	10.70
vnMar Mon	10.27
vnOblig	9.48
Trust La Laur.	
vnAction	9.37
vnOblig.	9.93
20-20 Group Fin	
Cdn ConvDeb	8.79
Cdn ConvPfd	9.01
SS World	9.83
Sunset	12.04
United Group	
Accum	9.99
Accum R.	11.11
American	5.48
MMF C	8.66-10.00
uMMF U	7.35-5.00
Mortgage	5.14
Security	4.35
Venture	7.80
Venture Ret	11.71
UnivAve Gth	
vUnivAve Gth	9.71
Waltaine Funds	
nBalanced	10.16
nConv. Pfd.	8.88
nInstant	8.25-10.01
nPfd. Inc.	9.11
Walwyn Group	
vgBond	10.03
vgCd Equity	9.48
vgInternt'l Cd	9.85
vguInternt'l U	8.06
vgMMF	10.00
vgOption	9.30
vgPreferd	10.00
vgVenture	10.07
NON MEMBERS	
Altamira	
vnAltamira	6.35
C-Anoes	
vnC-Anoes	9.72
Can Nat Res	
vCan Nat Res	5.07
Canwst RSP	
nCanwest rs	80.27
Capital Gwth	
vCapital Gwt	7.91
Capstone Group	
nCS Mgt	9.22-10.00
nInternt'l C$	4.55
nuInternt'l U	3.73
nInvestment	5.74
Co-op Trust Group	
vnGrowth	13.04
vnIncome	9.54
CSA Mgmt Gr.	
vGoldfund	5.74
vGoldtrust	6.27
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.22
nDK Amn	18.31
nDK Ent.	11.74
Domequity	
vnDomequity	8.38
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.23
Hall Bond	
vHall Bond	10.50
Harvard	
Harvard	5.66
Industrial Gr.	
CS Mgt	8.01-10.00
Ind Future	5.31
Indust Am	7.71
Indust Div	11.41
Indust Eq	20.81
Indust Global	6.23
Indust Gwth	15.16
gIndust Hor	5.58
Indust Inc	10.16
Indust Pens	6.31
Mack Eq	2.53
Mack Mtge	1.19
Mar Equity	
vnMar Equity	5.41
Marlboro	
vMarlboro	7.24
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	28.89
vnMD Grth	17.13
vnPerp G.	1.65
vnPerp G. II	4.51
vnPerp G. III	9.85
NW Group	
vCanadian	7.91
vEquity	9.58
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.78
Pacific Group	
Growth	6.19
Rel Bal.	4.47
US Growth	4.06
PHN Group	
nBond	8.58
nCanadian	18.23
nDiv Inc	13.14
nMMF	8.20-10.00
nPooled	36.11
nRRSP	53.02
nU.S. Fund	22.87
Vintage Fd	11.43
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.55
nXanadu Fd	3.70
Pret et Revenu G	
vnAmerican	24.06
vnCanadian	9.00
vnFonds H	5.24
vnRetraite	20.18
Principal-US Gr.	
vuEquity	5.76
vuWorld Inc	4.59
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.38
Cam. Gth	6.75
Cam. Res.	2.91
Tns. Can. Eq	7.34
Trans B	77.23
Trans C	12.85
Synchrovest	
vSynchrovest	6.74
Talvest Funds	
American	5.00
Bond	10.12
Diversfd	5.80
Growth	9.21
Income	10.49
MMF	8.50-10.00
Universal Group	
American	9.76
Equity	11.45
Global	5.72
Income	5.29
Pacific	9.12
Resource	7.33
Sect Ame	5.66
Sect Cdn	5.74
Sect Cur	5.10
Sect Glo	5.25
Sect Pac	5.72
Sect Res	5.71
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.44

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes

	Volume	Op Int
TSE 35 Index	2607	6748
Nova Alta Corp	1712	29701
Bombardier B	1510	10498
Noranda Inc.	1335	12362
Alcan Aluminum	1074	20014

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle	C..18½		Opt Vol		8
Ag $20	90	115	90	5	97
Nv $17½	290	315	290	3	15
Alberta Energy	C..17⅜		Opt Vol		42
Jn $17½	5	25	25	20	163
$17½ P	20	45	25	5	35
Sp $17½ P	85	110	100	10	103
Dc $17½ P	115	140	125	2	22
$20 P	275	300	255	5	15
Alcan Aluminum	C..38¼		Opt Vol		1074
Jn $32½	$5¼	$5⅝	$5¼	15	153
$35	285	310	320	25	1395
$37½	85	105	105	91	747
$37½ P	35	50	40	187	523
$40 P	200	225	175	10	10
Jy $35 P	35	50	40	20	564
$37½	165	180	170	20	992
$37½ P	100	110	100	46	619
$40	55	70	70	35	114
$40 P	230	255	225	2	59
Ag $30	$8	$8⅝	$7⅞	2	116
$32½	$5¾	$6⅛	$6	10	538
$32½ P	15	30	25	78	711
$35	400	420	415	129	2056
$35 P	65	80	70	104	692
$37½	230	240	225	43	3410
$37½ P	135	150	145	26	411
$40	115	125	120	144	1687
Nv $35	485	$5⅛	$5	8	331
$37½	350	370	350	42	451
$40	225	240	225	37	982
Amer Barrick	C..27..		Opt Vol		163
Jn $27½	20	40	25	30	258
Jy $22½ P	5	25	20	40	112
$25 P	30	50	50	10	279
$27½	85	105	95	20	661
$30	20	40	30	20	508
Oc $22½	$5½	$5⅞	$5¼	5	55
$22½ P	40	60	65	10	223
$25	375	400	395	5	479
$27½	225	250	225	13	236
$30	120	140	125	10	192
BCE Inc.	C..37⅛		Opt Vol		97
Ag $40	1	10	10	36	882
Nv $37½	85	100	90	41	443
$37½ P	90	110	90	20	177
Bk Nova Scotia	C..13¼		Opt Vol		203
Jn $12½	45	65	65	85	677
$12½ P	5	15	5	16	478
Sp $12½	85	110	100	42	468
Dc $15	20	35	30	60	326
Bk Of Montreal	C..27..		Opt Vol		278
Ja $27	155	175	160	3	249
Jy $25	205	230	215	5	751
$26	125	145	145	20	628
$27	60	75	75	39	1035
$28	20	30	25	120	1582
Oc $27	125	150	150	44	595
$28	80	95	80	147	1766
Bombardier B	C..10⅜		Opt Vol		1510
Ja $9	270	275	260	94	334
$10	185	190	180	62	501
$10 P	50	75	55	10	105
$11	110	115	110	166	358
Jy $7	385	400	335	5	105
$8	285	290	260	29	206
$9	195	200	190	53	3117
$10	95	100	90	680	2178
$10 P	10	25	15	30	198
$11	30	40	20	5	144
$11 P	50	75	65	10	30
Oc $9	240	245	225	14	848
$9 P	5	30	15	20	102
$10	150	155	140	100	965
$11	65	70	65	232	303
Brascan Class A	C..26⅛		Opt Vol		35
Jy $32½ P	$6⅛	$6⅜	$6¼	20	34
Oc $27½	155	180	165	5	164
$27½ P	210	220	220	10	10
CAE Industries	C..8⅞		Opt Vol		197
Jn $7	175	200	175	10	89
$8	80	105	95	57	255
$9	15	25	15	20	140
Sp $6	290	315	300	30	20
$8	115	135	120	7	548
$9	50	60	50	23	85
Dc $8	135	160	135	10	195
$9	75	100	80	30	585
$9 P	75	90	75	10	20
Cambior Inc.	C..15¾		Opt Vol		130
Ag $12½	325	350	335	120	100
$15	155	180	150	200	794
Nv $17½	120	145	125	10	621
Campeau	C..19⅛		Opt Vol		11
Jy $17½	200	225	225	5	149
Oc $20	180	195	180	6	200
Canadian Pacific	C..23¼		Opt Vol		389
Jn $21	225	250	235	10	21
$22	130	150	145	30	276
$23 P	25	40	25	10	100
$24	5	20	15	20	140
Jy $21	235	260	240	10	15
$22	150	170	160	20	2043
$23	90	100	95	20	209
$24	40	50	40	20	110
$24 P	110	130	100	20	52
Ag $21	255	275	260	25	52
$22	185	205	200	16	681
$22 P	45	65	55	40	1331
$23	135	150	135	50	4785
$24 P	135	160	155	50	94
$25	35	50	35	29	2075
Nv $25	90	95	90	9	276
Cascades Inc.	C..5⅞		Opt Vol		50
Sp $6	45	55	45	5	536
$7	15	25	15	15	588
Dc $7	40	50	40	15	296
$8 P	205	220	210	20	165
Cdn Imp'l Bank	C..22..		Opt Vol		310
Jn $18	400	425	435	10	70
$19	300	325	330	2	187
$20	200	225	225	50	789
$22½	10	15	20	64	1064
Sp $18	415	440	425	10	30
$20	230	255	220	120	3666
$22½	55	70	65	307	1281
Dc $20	250	275	260	35	262
$22½	90	100	95	212	868
Cdn Tire Corp	C..16..		Opt Vol		44
Jn $14	200	225	215	10	1091
$15	105	125	115	9	2646
Ag $16	75	100	95	20	39
Sp $16	105	115	105	5	198
Cineplex	C..10¼		Opt Vol		15
Jn $10 P	3	25	20	7	44
Jy $10	90	100	90	5	25
Sp $11	90	115	95	3	135
Cominco Ltd	C..21¾		Opt Vol		140
Jn $17½	425	460	440	19	724
$20	175	200	170	30	392
$22½ P	60	85	95	3	23
Sp $15	$7	$7½	$7¼	5	116
$17½	490	$5¼	$5	5	359
$20	295	310	300	30	768
Dc $20	380	405	375	19	240
$20 P	85	110	100	9	29
$22½	220	245	230	20	68
Dofasco Inc	C..28⅛		Opt Vol		28
Jn $25	325	350	340	5	11
$27½	90	100	75	10	341
Sp $27½	185	200	200	10	453
$30	70	95	60	3	551
Domtar Inc	C..14⅝		Opt Vol		135
Fb $15	165	190	165	10	68
Ag $12½	215	240	200	35	285
$15	65	75	65	53	560
$17½ P	300	325	310	3	3
Nv $12½	260	285	260	4	4
$15	120	140	115	30	296
Echo Bay Mines	C..28..		Opt Vol		130
Jy $27½	150	175	165	20	524
$27½ P	75	100	100	5	81
$30	65	75	70	10	288
$30 P	210	235	275	55	152
Oc $27½	295	320	320	40	206
Falconbridge	C..25⅞		Opt Vol		1064
Fb $27½	275	300	275	7	12
Ag $20	$6⅛	$6½	$6⅛	17	1395
$22½	390	400	395	257	3612
$25	205	215	210	198	3501
$25 P	75	100	100	5	395
$27½	90	100	95	314	537
Nv $22½	475	$5⅛	475	53	270
$25	305	325	310	5	966
$25 P	135	160	135	10	255
$27½	180	195	185	188	360
$27½ P	260	285	260	10	10
Galactic Res.	C..8⅛		Opt Vol		10
Jn $12½ P	410	445	445	5	7
Dc $10 P	230	255	230	5	25
Gulf Can. Res.	C..19..		Opt Vol		1
Fb $20	165	190	180	1	1
Hees Int'l	C..24⅛		Opt Vol		85
Ag $20	435	455	400	30	32
$22½ P	30	40	45	30	125
$25	70	85	75	20	152
Nv $25	160	175	165	5	172
Hemlogold	C..16¼		Opt Vol		11
Jy $15	150	170	170	3	166
$15 P	10	30	20	3	52
Oc $15	200	230	220	5	28
Imasco Ltd	C..25⅞		Opt Vol		10
Jy $25	125	135	150	10	210
Imperial Oil A	C..57⅛		Opt Vol		30
Ag $55 P	125	140	125	2	766
$57½	285	315	315	16	457
$60	170	195	165	4	273
Nv $60	335	375	350	3	85
$65	140	165	140	5	22
Inco Ltd	C..39⅝		Opt Vol		389
Jn $35	445	470	445	16	402
$37½	225	250	205	1	190
$40	55	80	75	5	40
$40 P	95	120	120	83	128
Jy $37½ P	85	105	100	15	303
$40	180	205	190	21	118
$40 P	190	215	190	50	117
Ag $30	$10	10⅜	10⅛	5	921
$32½	$7¾	$8⅛	$8	5	1271
$35	$5¾	$6	$5⅜	5	448
$35 P	75	85	85	21	126
$37½	390	410	385	15	344
$37½ P	150	170	165	61	86
$40	255	280	250	17	117
Nv $30	10⅝	11¼	11¼	5	158
$32½	$9	$9⅝	$8⅞	10	264
$32½ P	90	110	100	10	225
$35	$7¼	$7⅝	$7⅛	2	178
$35 P	165	185	155	5	88
$37½ P	275	290	285	30	198
$40	405	415	425	6	76
$40 P	375	400	365	1	24
Inter-City Gas	C..16½		Opt Vol		6
Jn $17	1	15	5	6	1809
Intl Corona Res	C..9½		Opt Vol		140
Fb $10	120	145	130	60	70
Ag $9½	50	65	50	10	240
$10	35	60	50	50	264
$11	15	30	25	20	405
Jannock	C..18⅞		Opt Vol		9
Jn $25	1	25	5	4	104
Sp $20	140	165	150	30	136
Dc $19	255	280	260	40	153
$22	120	145	130	15	30
Lac Minerals	C..15⅝		Opt Vol		268
Jn $12	340	365	350	21	677
$13	240	285	285	31	928
$14	150	175	175	40	990
$15	65	70	70	45	1815
Sp $14	260	270	260	25	626
$14 P	50	70	60	10	139
$15	165	180	165	50	1378
$16	100	120	100	30	106
$17	75	85	75	10	35
Dc $16	185	190	180	5	56
$17	110	125	110	2	2
Laidlaw B	C..15¼		Opt Vol		120
Jn $14	125	140	115	20	853
$19 P	350	375	375	10	428
Sp $14	165	180	175	9	571
$15	100	125	125	10	1025
$16	60	75	75	21	1921
$17	35	55	45	10	2519
$21	5	15	8	10	1716
Dc $16	110	130	115	5	336
$19	30	55	40	15	490
$20	20	45	20	5	250
$21	15	40	25	5	371
Mac Blodel	C..19¾		Opt Vol		113
Jy $20	60	75	50	20	2614
Oc $17½	295	320	315	20	136
$20	140	165	155	13	182
$22½	50	75	70	60	128
Magna Intl Cl.A	C..12¾		Opt Vol		40
Jn $11	155	180	155	15	24
$12	55	80	60	25	55
Memotec Data	C..13⅞		Opt Vol		15
Fb $13	210	230	215	10	10
Nv $15	60	80	60	5	70
Moore Corp Ltd	C..30⅞		Opt Vol		5
Ag $32½ P	190	215	205	5	93
National Bank	C..10¼		Opt Vol		76
Ag $10	35	50	45	21	888
Nv $10	60	75	75	35	468
$11	35	40	35	10	340
$11 P	100	125	105	10	112
Noranda Inc.	C..23⅝		Opt Vol		1335
Fb $20	435	440	435	5	28
$22½	295	300	315	60	68
Ag $20	365	375	350	40	1161
$22½	170	175	170	574	5609
$22½ P	50	60	50	108	564
$25	60	65	60	256	2219
$25 P	180	190	190	83	189
Nv $20	380	385	375	10	987
$22½	245	250	250	60	563
$22½ P	95	105	95	21	186
$25	110	115	120	98	352
$25 P	200	215	220	20	165
Northern Tel	C..22⅞		Opt Vol		323
Jn $22½	60	70	55	41	152
$22½ P	25	40	40	75	110
Jy $22½	105	120	110	112	1881
$22½ P	60	70	60	35	731
Oc $20 P	35	50	40	30	175
$22½	200	210	190	11	362
$22½ P	115	130	115	3	96
$25	90	100	85	16	307
Nor Forest Inc	C..15¾		Opt Vol		42
Nv $12½	380	405	405	2	2
$17½	105	130	110	30	93
$17½ P	215	240	205	10	65
Nova Alta Corp	C..11⅛		Opt Vol		1712
Fb $11	125	145	135	20	232
$11 P	60	75	75	20	20
Ag $10	140	145	135	496	3839
$11	70	75	65	594	3769
$11 P	35	55	55	45	169
$12	35	40	35	87	4372
Nv $11	105	110	105	30	5674
$12	60	65	60	420	5539
Noverco Inc.	C..11⅛		Opt Vol		11
Fb $11	65	90	70	8	13
Ag $11	35	60	55	3	80
PWA Corp	C..18¼		Opt Vol		60
Ja $19 P	115	140	125	20	20
Jy $20	15	25	25	10	703
$20 P	140	165	140	10	22
Oc $17	230	255	275	10	10
$20	65	90	85	10	140
Pegurion A	C..8¾		Opt Vol		22
Jn $7½	130	140	140	2	15
Sp $10	15	25	25	20	888
Placer Dome	C..17¼		Opt Vol		499
Jn $15	220	240	220	108	6000
$17½	20	30	25	80	4664
$17½ P	35	60	65	50	415
Jy $17½	60	70	60	68	1051
Ag $17½ P	75	100	75	25	46
Sp $15	265	290	275	100	2681
$15 P	25	45	45	5	803
$17½	115	130	130	63	2966
Power Corp Cda	C..13⅝		Opt Vol		199
Fb $13	170	195	190	17	32
Ag $12	175	190	175	6	242
$13	90	110	100	75	1075
$14	40	50	40	44	849
$15	20	40	25	20	639
Nv $13	150	160	150	8	112
$14	100	110	90	29	335
Provigo Inc	C..10..		Opt Vol		2
Jn $8	200	225	220	2	-
Quebecor Inc	C..17..		Opt Vol		13
Ag $18	65	85	65	10	27
Nv $18	100	125	100	3	13
Ranger Oil Cda	C..7⅛		Opt Vol		80
Ja $6 P	15	25	25	10	10
Jy $7	40	45	45	10	2651
Oc $8	30	40	35	60	787
Rogers Comm.B	C..50½		Opt Vol		66
Jy $40	$11	11½	10½	2	-
$42½	$8¼	$9¼	$7⅝	3	3
$42½ P	30	55	50	5	5
$45	$6¾	$7¼	$6	13	16
$47½	$5	$5½	$5¼	25	35
$47½ P	150	175	160	15	20
Oc $47½	$7½	$8	$6⅝	3	23
Royal Bk Cda	C..30½		Opt Vol		495
Ja $30	155	175	150	7	140
$32½	70	80	70	55	85
Jn $30	65	75	75	44	82
Jy $27½	320	330	320	47	1183
$30	100	105	100	233	3129
Oc $27½	330	360	325	10	288
$27½ P	20	35	30	10	126
$30	125	130	125	84	4086
$32½	45	50	40	5	65
Seagram Co	C..68..		Opt Vol		823
Ja $70	445	495	375	6	6
Jn $65	300	345	285	76	773
Jy $60	$8¼	$8¾	$7⅝	12	71
$60 P	10	35	35	10	122
$65	390	420	350	114	2100
$65 P	40	65	65	73	363
$70	100	125	100	392	1104
$70 P	240	265	250	31	128
$75	10	35	30	6	495
Oc $60 P	50	75	85	10	40
$65	$5¼	$6¼	$5¼	15	171
$65 P	135	160	150	10	145
$70	295	320	275	33	126
$75	85	110	70	35	94
Sears Canada	C..11⅛		Opt Vol		15
Ag $10 P	15	30	20	15	83
Shell Canada A	C..41¼		Opt Vol		22
Jn $42½	20	45	35	10	15
Ag $40	280	300	250	4	84
$40 P	100	135	125	3	35
$42½	140	150	140	5	154
Silver US	C..7.05		Opt Vol		39
Jn $6½	50	75	55	9	252
Sp $7	45	70	50	20	348
Dc $6½ P	5	30	20	10	10
Southam Inc	C..21⅞		Opt Vol		10
Sp $22½	115	140	125	10	15
Stelco A	C..23..		Opt Vol		51
Fb $20	365	385	385	10	7
$25	100	125	110	21	27
$25 P	265	290	290	20	20
TD Bank	C..31¼		Opt Vol		151
Jn $27½	350	375	380	21	572
$30	100	125	125	66	1177
Sp $30	170	185	185	18	1692
$30 P	50	75	50	20	195
$32½	45	60	50	10	10
Dc $27½	450	475	440	5	39
$30	250	260	250	11	191
Teck Corp B	C..17¼		Opt Vol		60
Ag $16¼ P	35	60	50	60	204
Texaco	C..36..		Opt Vol		87
Jn $32½	340	370	395	1	287
$35	105	115	155	51	591
$37½	30	50	50	5	248
Sp $30	$6⅝	$7⅛	$7	10	41
$35	300	310	335	20	179
Transcda Pipe	C..13⅞		Opt Vol		20
Ag $14	30	55	35	10	255
$14 P	45	65	50	10	245
Videotron Ltee	C..9⅝		Opt Vol		10
Nv $10	75	100	100	10	23
TSE 35 Index	C178.29		Opt Vol		2607
Jn $160	17½	$18	18⅝	30	47
$160 P	1	5	2	30	398
$165	12½	$13	12⅞	52	145
$165 P	10	5	2	50	451
$170	$7¾	$8¼	$7⅞	242	475
$170 P	25	30	25	249	1233
$175	380	400	380	269	635
$175 P	90	95	95	169	521
$180	85	90	85	234	584
$180 P	310	330	310	177	165
Jy $165 P	25	40	50	30	192
$170 P	100	120	120	69	343
$175	$6⅛	$6⅝	$6⅛	79	132
$175 P	225	240	240	109	182
$180	350	370	340	243	283
$180 P	480	$5¼	480	235	239
$185	140	160	140	191	200
$185 P	$8¼	$8¾	$8⅝	147	147
Ag $165	15⅝	16½	15⅞	2	8
Cda 10.25 Feb 04	C..103⅜		Opt Vol		28
Jy $100	335	360	355	28	44
Cda 8.75 Jly 93	C..96⅜		Opt Vol		650
Jn $80	$16	$17	16¾	40	40
Jy $96 P	15	40	30	410	335
Ag $96	80	105	90	200	200
Cda 9.5 Oct 01	C..97½		Opt Vol		297
Jn $97½	25	45	30	73	1183
$97½ P	30	50	40	30	417
$100 P	240	260	240	55	307
Jy $97½	60	75	65	28	726
Ag $97½	100	120	115	3	41
Sp $97½	130	150	140	20	523
$97½ P	135	150	140	16	207
$100	40	55	50	33	654
$100 P	295	320	290	25	201
Dc $100	75	95	95	12	402
$100 P	355	380	350	2	43
Cda 9.75 Oct 97	C..99½		Opt Vol		30
Jn $80	$19	$20	1946	30	-
Cda 9 Mar 11	C..91½		Opt Vol		378
Jn $80	11¼	12¼	1160	45	-
$88	350	370	370	20	40
$90 P	6	10	10	25	125
$92	20	25	25	218	341
Jy $90	175	190	185	20	126
$92	60	70	70	50	100

Total contract volume 18398
Total open interest 430282

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en baisse de 27-100 et se changeait à $1.2193 canadien contre $1.2220 le jour précédent. La livre sterling a monté de 86-100 à $2.2210.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 18-100 à $0.8201 et le sterling 1 10-100 à $1.8215.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

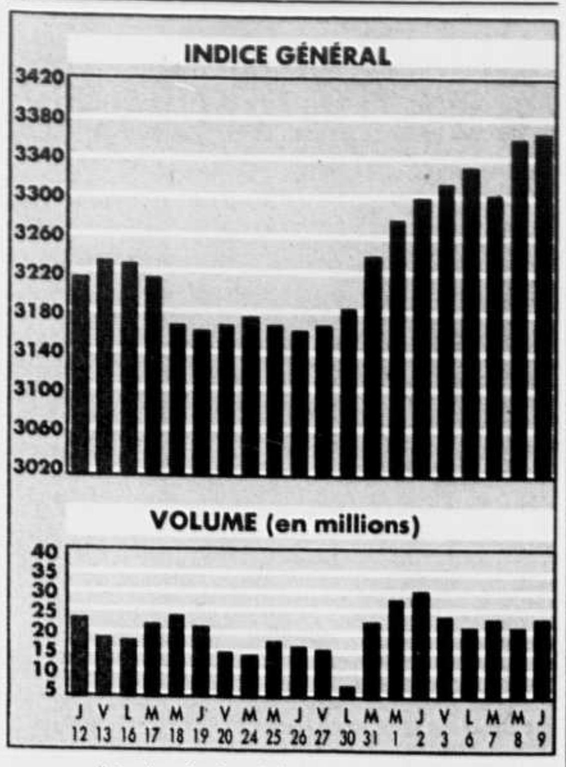

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1075	$7½	7⅜	7⅜	—¼
AHA Auto o	1090	205	205	205	—5
AMCA Int	128609	420	400	410	+15
AMCA p	700	$24¼	24⅛	24¼	+⅛
AMCA 2 p	3180	$21¼	20⅞	20⅞	
ARC Int	1000	430	430	430	
Aber Res o	10600	150	140	140	—10
Abermin o	51400	53	50	53	+7
Abti Prce	6670	$22⅝	22¼	22⅝	+⅛
Abitibi w	8200	345	340	345	+5
Acadia M o	16300	205	200	200	
Acugrph A o	5000	110	110	110	—10
Acklands	317	$16½	16½	16½	
Agassiz	4900	360	360	360	—5
Agnico E	13897	$18½	18¼	18½	+⅛
Agra Ind A	700	$7	6⅞	7	+¼
Agra B f	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Albany C	5000	35	35	35	
Alt Energy	22846	$18¼	17⅝	17⅝	—¾
Al Enr 775	1880	$27½	27⅛	27⅝	—⅛
Alta Nat	36087	$13¾	13¾	13¾	—⅛
Alcan	541784	$38⅝	37¾	38¼	+⅜
Alcan A	1200	$25⅝	25½	25½	—⅛
Alcan C p	1300	$22½	22½	22½	+⅛
Alcan E p	400	$23⅞	23⅞	23⅞	—⅛
Alexis N 1	20000	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛
Algo Gr A f	700	$5¾	5¾	5¾	+⅛
Algo Cent	520	$22⅛	22⅛	22⅛	—⅜
Algoma St	23357	$21¼	20⅞	21¼	+½
Algma St B	7615	$22⅞	22⅞	22⅞	+⅛
Allied Lyns	10210	$9¼	9¼	9¼	+⅛
A Barick	139285	$27	26⅞	27	+½
A Barik w	9000	$8¾	8⅝	8¾	+¼
ABarik A w	3000	245	235	245	+10
Am Eagle o	34000	90	87	87	—8
Amir o	4666	255	250	250	—5
Anchor M	1640	270	250	260	—10
Andrs WA f	800	$12	11¾	12	
Ang CT 290	z70	$32⅝	32⅝	32⅝	
Ang CT 315	600	$37	36½	37	+½
Anthes	2500	52	52	52	
Args 250 p	125	$45½	45½	45½	—¼
Args 260 p	11000	$36	36	36	—¼
Argus B pr	425	$28¾	28¼	28¾	+⅜
Asamera I	2876	$11¾	11⅜	11¾	+⅛
Asmra I 8	500	$24¾	24¾	24¾	
Asmra Iw	z469	28	28	28	
Asmra M w	1750	65	60	65	
Asoc Porc o	100	220	220	220	—5
Atco I f	12960	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
Atco II	230	$9¾	9¾	9¾	
Ateba o	3000	50	47	50	+2
Atlantis o	141600	85	85	85	
Audrey R o	1400	325	315	315	—15
Augmitto o	32600	145	140	145	
Aur Res o	13900	490	480	490	+5
Avcorp Ind	3500	345	340	345	+15
BCE Inc	246206	$37¼	37	37⅛	—½
BCED	141983	380	370	370	—5
BCED 1 p	2600	$25¾	25¼	25¾	+⅛
BCED w	8350	95	95	95	+5
BCE Mobl	1340	$17⅞	17⅝	17⅝	+¼
BCE PI 1p	z25	$23¼	23¼	23¼	
BCED C I	1000	$24¼	24	24	
B C Bancor	30732	81	80	80	—1
BC Banc A	1000	$26	26⅛	26⅛	
BC Banc B	1000	$26	25⅝	25⅝	—⅜
BC Rail p	5200	$25⅞	25⅞	25⅞	
BC Sugar A	4740	$31	30⅝	30¾	—¼
B Corp p	1800	$29¾	29¾	29¾	—¼
BGR A	7600	$11½	11⅛	11½	—⅛
BGR 2 w	1400	175	175	175	
BMO II p	700	$20⅜	20¼	20⅜	+⅛
BP Canada	3248	$19½	19⅜	19⅜	—⅛
BYG o	51200	100	90	100	+10
Bakerfalc o	10000	21	21	21	—9
Bancshr p	900	$20¼	20⅛	20⅛	—⅛
Banister C	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅛
Bank Mtl	188361	$27⅛	26⅞	26⅞	+⅛
Bk Mtl 250	600	$26	25⅞	26	—¼
Bk Mtl 3p	2950	$25¾	25⅝	25⅝	
Bk Mtl w	177000	37	32	34	+4
Bank N S	737185	$13¼	12⅞	13¼	+⅜
Bk N S 1p	1300	$21¾	21⅝	21¾	+⅛
Barons Oil	1400	243	240	243	+6
Barincor f	94800	275	266	275	
Baton	2590	$14½	14⅜	14½	
Battle MA f	807	$22½	22¼	22¼	—⅛
Beau CA o	14000	12	12	12	+½
Beaufield o	8000	45	42	42	
Beaver R o	2600	88	88	88	
Belmoral o	34700	219	212	215	
Bmorl G w	8500	300	285	300	+5
Biltrite Ngt	z3	475	475	475	
Biomira o	10000	485	475	485	
Blk Cliff o	24800	110	100	110	+7
Blackdom o	900	$7⅝	7⅜	7⅜	—⅛
Bombdr A	7800	$10⅞	10⅝	10⅝	+⅛
Bombdr B f	230750	$10⅞	10¾	10¾	+⅛
Bmbdr 1 p	2700	$22⅝	22½	22⅝	+⅛
Bombdr B w	6700	$19¼	17¾	19¼	+2
Bonanza O	z15	225	225	225	
Bow Valy	44786	$14⅜	14⅛	14⅛	—⅜
Bow Valy 4	2944	$14½	14⅜	14⅜	—⅜
Bow Vly 205	1100	$23½	23⅜	23⅜	
Bow Vly R	2622	45	43	43	—2
Bow VR p	4700	$6¼	5⅞	6¼	+⅜
Bralorne	700	115	115	115	—5
Bralor 8.75	500	$7¼	7¼	7¼	+¼
Bramalea	20700	$24¼	24¼	24¼	
Brml Pty p	100	$26¼	26¼	26¼	—½
Brmptn A f	1100	$7⅞	7¾	7¾	+⅛
Brascad A	100	$39⅞	39⅞	39⅞	
Brascad B	363	$39⅞	39¾	39⅞	
Brascan A	60126	$26⅜	26⅛	26¼	
Brscn 8½	1017	$25¼	25⅛	25¼	+⅛
Brkwater o	28838	$5¾	5¾	5¾	—⅛
Brkwtr w	2500	82	82	82	
Brenda M	4500	$22⅝	22½	22⅝	
Brik Brw o	32400	150	135	135	—10
BCFP	190	$19⅝	19⅝	19⅝	
BC Res	42620	85	82	82	—2
BC Res p	1000	$26¼	26¼	26¼	—¼
BC Phone	4075	$28⅞	28⅝	28¾	—⅛
BCPh 4½ p	z20	$49¾	49¾	49¾	
BCPh 4¾ p	100	$54	54	54	
BCPh 6 pr	100	$68	68	68	+1½
BCPh 6.80	1100	$21	20¾	21	+½
BCP 7.04 p	250	$20¼	20¼	20¼	+⅛
Br Pet ads	136	$71½	71½	71½	—1½
BrTel ads	270	$53¼	53	53¼	+¼
Brohm R o	106100	$5¾	5⅛	5½	+¼
Broulan	z50	130	130	130	
Bruncor	8670	$18½	18⅛	18½	+⅛
Brunswk	22615	$13⅜	13⅛	13¼	
Budd Can	1330	$30¾	30½	30½	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	227402	$9	8¾	9	+¼
CB Pak	1000	$18	18	18	
CCL B f	3000	$7⅝	7½	7½	
CDC Life	24550	$32½	32	32¼	
CFCF f	500	$19½	19½	19½	
CFS Grp	500	135	135	135	
CGC Inc	28050	$12⅛	11½	12	—¼
CM NT Equ	5300	$9¼	9	9⅛	+⅛
CM Pref p	1100	$13⅞	13⅛	13⅞	
CME A o	1000	60	60	60	+5
CML Ind o	400	151	151	151	+1
CSA A f	2600	$6	6	6	
CT Financl	940	$20½	20⅜	20⅜	
Cableshr A	8200	160	155	155	—2
Cableshr B	6200	155	155	155	
Cad Frv A	1475	$9⅞	9¾	9⅞	+⅛
Cad Frv 2	400	$10½	10½	10½	
Calgary 1 p	1300	$25⅞	25¾	25⅞	
Cambior	10750	$15⅝	15¼	15⅝	+⅛
Cambior w	4350	$6½	6¼	6½	+⅛
Cambridg	52886	$28	28	28	+⅜
Comb 1	3050	$31¾	31½	31⅝	+⅛
Camco Inc	2800	$9	8¾	8¾	—⅜
Camndx o	z40	26	26	26	
Camp Res	800	165	165	165	
Camp R w	z2	3	3	3	
Camp Soup	1125	$17½	17½	17½	
Campeau f	28030	$19⅛	19	19⅛	
Campeau B	700	$21¾	21¼	21¼	—⅛
Campeau C	200	$21⅝	21⅜	21⅜	—½
Campeau D	1000	$21½	21¼	21¼	—¾
Camreco o	2090	40	40	40	+½
Canocord o	5955	75	70	70	
Can Lease	800	$7¾	7¾	7¾	+¼
Can Malt	600	$16½	16¼	16½	+½
C Nor West	18200	$16	16	16	
CNor Wst B	400	$25½	25¼	25¼	—½
CNor Wst C	500	$25½	25½	25½	—1
CNor Wst w	1000	90	90	90	
C Packrs	37030	$14⅛	14¼	14¼	—⅛
CS Pete f	18717	$6⅞	6	6½	+⅜
C Trsco C	3675	$20¼	20⅛	20¼	+¼
C Tung	3933	$6	6	6	
Canodex o	3000	75	75	75	—5
C Energy	5000	275	275	275	
C Express	109300	102	99	100	+1
CForms A f	1000	350	350	350	
C Futr Ao	2000	39	39	39	
CG Invest	19600	$40⅝	40½	40½	
C Home o	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
CI Bk Com	763333	$22⅝	22	22	
Cibc w B	92000	120	110	115	+7
Cdn Jorex	1000	172	171	171	—1
C Manoir	400	315	305	305	—25
C Manoir f	1000	255	250	250	—10
C Marconi	16500	$17¾	17¾	17¾	
Cdn Nat Res	2400	17	17	17	+½
C Nth Star	1620	490	490	490	
C Ocdental	1048	$17½	17½	17½	
CP Forest	5400	$47½	46¾	47	—½
CP Ltd	451258	$23⅝	23¼	23¼	
CPL UK p	z8	85	85	85	
Cdn Roxy	166	$8	8	8	
C Spooner	1333	28	28	28	+1
Cdn Tire	110	$34⅝	34⅝	34⅝	+⅛
CTire A f	172310	$16⅛	15⅞	15⅞	—⅛
CUtil A f	3600	$19	19	19	+⅛
C Util B	1250	$19	18¾	18¾	
CUtil 2nd I	1500	$25⅞	25⅞	25⅞	—⅛
CUtil 2nd K	200	$25¼	25¼	25¼	
Cdn Wn Bk	200	470	470	470	+5
CWN 5½ p	400	$12	12	12	—1
Cnamax o	6300	$8⅞	8⅛	8⅞	
Canam A f	z1	$7½	7½	7½	
Canbra	200	$7	7	7	+¼
CanCaptl	2487	$5⅛	5	5	
Candol D o	23000	69	65	68	—2
Cantor	15119	$29½	29	29¼	+¼
Cantor pr	1200	$24½	24½	24½	—½
Canhorn o	5159	130	120	120	—10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Capsule T	40500	430	415	415	—15
Cara	400	$13¼	13	13¼	—¼
Cara A f	500	$12½	12½	12½	
Carena	1317	$28⅜	28⅜	28⅜	
Carl A p	z75	$26⅜	26⅜	26⅜	
Carlyle o	6000	11	11	11	
Carolian o	57850	115	105	115	+10
Carpita C	2500	$7¾	7¼	7¾	+¾
Cascades	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Cassiar	2317	200	200	200	
Cathedrl o	200	290	290	290	+10
Celanese	100	$24½	24½	24½	
Celanes 1 p	700	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
Cntrl Cap	12657	$11½	11¼	11½	
Cnt Cap Af	36000	$9⅝	9¼	9⅜	—¼
Cnt Cap Ap	4100	$24½	24½	24½	
CFund A f	1900	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cntl G Trc	z85	$20¼	20¼	20¼	
Centrl Tr	100	$17½	17½	17½	+¼
Chalengr f	1000	200	200	200	+60
Charan	100	350	350	350	+5
Chauvco A o	16900	$5¾	5⅜	5½	+⅛
Cheni Gld o	8700	$5¾	5⅜	5⅜	
Cheni Gld w	5200	210	202	210	+5
Chieftan	403265	$14⅛	13¾	14⅛	+2⅜
Chieftan B	5146	$49¾	49	49½	+1½
Chieftain C	32670	$51¼	48	48½	+7
Chieftan w	6200	$14	13¾	14	+2½
CHUM B f	700	$17¼	17	17¼	—¼
Cimaron o	1800	$5¾	5⅜	5⅜	
Cineplex	17450	$10⅛	10¼	10¼	
Cinram	1450	$6	5⅞	6	+¼
Cinram w	200	$5¾	5⅜	5⅜	—⅛
Citodel G o	5000	250	245	250	
City Res o	3900	340	335	340	+15
City Res w	3500	60	58	60	+5
Clarpine I	501	315	315	315	+5
Claude R o	3450	455	445	445	
Cly Mil Af	100	155	155	155	—5
Cliff o	14000	140	132	140	+8
Co Steel f	300	$15	15	15	+¼
Cognos	700	$8	7⅞	8	+⅛
Coho A	92930	440	420	430	—5
Coho w	863	315	315	315	—5
Coin Lake o	3100	225	223	223	
Colin Enr o	3340	58	55	55	—1
Clrtech A of	3000	240	240	240	
Colray R o	20420	17	15	15	—1
Cominco L	14004	$22	21⅞	21¾	+⅛
Comnco A p	z80	$23⅜	23⅜	23⅜	
Comnco H p	1150	$11⅝	11⅝	11⅝	
Comnco I w	200	$17½	17½	17½	—½
Comnco R	50600	270	265	269	—4
Comnco R w	41900	46	42	44	—1
Cml Fin w	1500	50	50	50	
Compu H o	2500	25	25	25	—5
Computlog	3150	$5½	5¼	5¼	—½
Cmp Inov	200514	320	305	315	+70
Comterm	6000	40	39	40	+5
Conpak S o	2500	55	55	55	
Con Bath A	7821	$17¼	17	17	—⅛
Cons Bath C	400	$21¼	21¾	21¾	—¼
C Brinco Ao	240	425	420	420	
C Carma o	4499	205	200	204	—1
C Carma w	4506	42	42	42	+2
C General	3500	100	90	90	—5
C HCI Af	285	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
C Norex	2000	$5⅝	5⅜	5⅜	+⅜
Cons Pipe	107500	$12⅛	12	12	—⅛
Con Prot o	1000	115	115	115	
C TVX o	58800	$9⅝	9¼	9⅜	—⅛
C Talcorp	500	250	250	250	
Cons Gas	836	$24½	24⅜	24⅜	
C Gas 13½	200	$27¾	27¾	27¾	+⅛
C Gas 9¼	300	$25⅝	25⅝	25⅝	
Con Pkg	1200	$20⅝	20⅜	20⅜	
CTL Bank	4970	330	325	330	+5
CTL Bk II	370	$12¼	12¼	12¼	
Contour B o	20200	95	95	95	
CPhrma A f	100	200	200	200	
Contrns A f	2100	$6	6	6	+¼
Conwest A	500	$12¼	12¼	12¼	
Conwst B f	500	$12¼	12¼	12¼	
Co enerco A	2044	410	410	410	
Cor Mark f	6500	275	265	265	
Cor Mrk A	3100	$16	16	16	+¼
Corncopa o	15925	460	420	455	—10
Coronet C	1700	335	325	335	+10
Corp Food	12700	$6⅞	6⅝	6⅞	
Coscan A p	100	$29½	29½	29½	+½
Coscan w	2000	145	145	145	
Counsel	4400	$7¾	7⅜	7¾	+¼
Counsel w	1000	29	29	29	+9
Coxheth o	13650	108	105	105	—3
CLife I A	2200	$25⅞	25¾	25⅞	+⅛
Crownx	200	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Crownx A	f28665	$5⅝	5¼	5¼	
Crownx 1 p	4650	$21	20¾	20¾	—⅛
Crownx 2 p	1065	$20⅝	20½	20½	—⅛
Crownx A w	11000	15	14	15	+2
Crownx B w	2654	$12¼	12⅛	12⅛	
Cusac Ind o	3600	165	160	160	—5
Cuvier o	41000	39	38	39	+2½
Czar Res	4225	140	140	140	—10
DMR A f	z20	380	380	380	
Dor Val o	35100	64	60	64	
Dale Prz p	300	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅜
Delour o	4000	35	35	35	
Denison A p	4651	$6	5¾	5⅞	—⅛
Denison B f	2298	$5⅝	5⅜	5½	—⅛
Denison A p	3250	$24	23⅞	24	
Denison B p	1950	$22	21⅞	22	+⅛
Denison w	z600	7	7	7	
Derlan	28850	$11¾	11½	11¾	+⅛
Devio Ind o	1500	130	130	130	—5
Devtek f	2685	$10	9¾	9¾	+⅛
Dexleigh	2500	205	205	205	+5
Dabrasve o	17200	195	190	190	—10
Discov W	5740	160	152	160	
Dofasco	72200	$28⅝	28	28⅝	+⅛
Dofasco 260	23250	$35⅛	34¾	35	+⅜
Doman A	6384	$6¼	6	6¼	+¼
Doman B f	6463	$6⅛	5⅞	6⅛	
Dome Pete	1750740	142	138	142	+3
DPete A p	240320	$6⅞	6½	6⅞	+⅛
D Expl fo	1050	40	40	40	—3
D Textile	4070	$17	16¾	16¾	—¼
Domtar	218470	$14½	14⅛	14¼	—⅛
Domtar B	600	$22¼	22¼	22¼	
Domtar pr	z84	$16⅜	16⅜	16⅜	
Dore Nbsk	2500	45	42	42	+2
Dover Ind	100	$15¼	15¼	15¼	
Dumagmi o	500	$12¾	12½	12½	
Dmi w	600	315	315	315	—15
Dunde Pal o	1000	58	58	58	—2
Dunraine o	9030	54	53	54	—1
Du Pont A	45435	$28	27¾	27¾	—½
Duration o	11000	70	68	70	+1
Dylex A	202205	$9⅞	9⅝	9⅞	+⅛
Dynmic A f	500	$7½	7½	7½	+¼
Dynex A	1000	25	25	25	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	22150	315	305	315	+10
Eagle P	2400	450	430	430	—20
Eaglet o	9000	34	34	34	—3
Estmain o	2000	40	40	40	
Eastmaq o	21100	440	440	440	—20
Echo Bay	88200	$28¼	27½	28	+¼
Echo 1989 w	500	$6	6	6	
Eco Corp	20500	$8½	8¼	8½	+⅛
Ego Res o	7700	74	71	71	—2
Elders A	3425	$25	25	25	
Elcthom X	500	$10	9¾	10	
Elcthm Y f	7300	$9¼	9⅛	9⅛	
Emco	1000	$12¼	12¼	12¼	+¼
Empire A f	24805	$12¼	12	12¼	+½
Energx o	12500	76	70	76	+6
Enrpls C A	2500	$11½	11½	11½	
Enrpls C C	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Enfield	209560	$7	6⅞	7	
Enfield 1 p	500	$21½	21½	21½	—¼
Ennistel A f	800	$5¼	5¼	5¼	+⅛
Env Saf o	1600	410	405	410	+30
Epic Data o	300	355	355	355	
Eplett D	700	210	200	200	—10
Eplett D p	300	$7¾	7¾	7¾	
Equinox o	6500	280	275	280	+10
Equty Pres	1000	285	285	285	+20
Equty Svr A	7800	$5⅛	5	5	
Equity Svr p	1200	$17⅞	17½	17½	—⅜
Etac Sals	1300	$16¾	16⅝	16⅝	+⅛
Etac w	500	$6⅝	6⅝	6⅝	+⅜
Euro Nev o	4248	$6¼	6¼	6¼	—¼
Euro Nev w	2572	425	425	425	—15
Exador o	5490	20	20	20	
Exador w	10750	3	3	3	
Exall o	1000	60	60	60	—2
Excel o	2300	102	99	102	+3
Exco Tec	1300	145	140	140	
FCA Intl	3200	$9½	9⅜	9½	
FPI Ltd	123270	$14⅛	13⅞	14	+⅛
Flcnbrdge	384434	$26⅛	25¾	25⅞	—⅛
Flcnbrdg w	28175	375	365	365	—10
Far West	300	250	245	245	
Fed Ind A	2050	$16⅝	16½	16½	—⅛
Fed Ind C	600	$27⅜	27⅛	27⅜	+⅛
Fed Pion	6276	$12½	12⅜	12⅜	
Fin Truco	100	$7¼	7¼	7¼	—¼
F Trsco 1p	3100	$9	8⅞	9	
Finning L	4897	$22¼	22	22¼	+⅛
Firan	5000	200	200	200	
F Austria	23000	$11¾	11⅜	11¾	
F Austrl w	15600	40	39	39	
F City Fin	200	$16¾	16¾	16¾	
F Cty Trco	7800	$6⅛	6	6⅛	
FCty Trco w	3800	20	18	20	
F Marth A f	1700	$8	7⅞	8	
F Marthn C	z40	$8⅞	8⅞	8⅞	
F Mar	1150	230	230	230	
FMrcn A f	1625	$8⅞	8⅝	8¾	+⅛
F Mrcn w	z500	20	20	20	
FTor Cap o	1500	$5¾	5⅝	5¾	—⅛
Flanagan o	10033	370	365	365	
Fleet Aero f	500	450	450	450	+5
Fleet Aro Af	10000	250	245	250	
Fleet Aero 1	3800	$5⅝	5¼	5¼	—⅛
Fleet Aro w	2200	55	55	55	—5
Flet C Can	24750	$21⅛	21⅛	21⅛	
Flet CFin 8	1025	$24⅞	24⅝	24⅞	—¼
Flet CFin B	10900	$24¾	24¾	24¾	
Focus nmc	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Ford Cnda	100	$131	131	131	—1
Forsyth w	5000	5	5	5	—1
F Knox o	2500	20	20	20	—3
Fortis Inc	800	$19¼	19	19¼	+¼
FSesn HI f	1600	$21	20⅞	21	+¼
Franco o	5550	$10½	10⅜	10½	—⅛
Futurtek o	78100	13	12	13	+1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	3300	465	465	465	—20
GSW Cl A	100	$19	19	19	+¼
GSW B f	100	$19	19	19	+¼
GTC TrCon	1500	485	480	480	—10
GW Util	2512	$24⅝	24½	24½	
Galctic o	21950	$8⅝	8⅛	8⅛	
Galvestn A f	z22	390	390	390	
Galvestn B	47897	415	400	410	—5
Gandalf	7550	$9⅝	9⅛	9¼	
Gaz C p	300	$22⅝	22⅝	22⅝	—⅛
Geac Comp	4000	158	155	155	+5
Geddes o	8400	179	175	175	—4
Gemini F	600	43	43	43	
Gemini T o	5000	190	180	180	—5
Gendis A	4000	$17½	17	17½	+⅞
GE Canada	400	$16¼	16¼	16¼	—¼
GMC	871	$95	94⅞	95	+⅛
G Trustco p	300	$21⅞	21⅞	21⅞	
Genus Eq o	10000	12	11	12	+5
Geodom o	5000	235	235	235	
Geomq	z250	31	31	31	
Getty R o	1000	$7	7	7	
Getty w	2000	101	101	101	—1
Giant Bay o	20000	55	52	55	+2
Giant Yk	5300	$17⅞	17¾	17¾	—¼
Gibraltar	600	$9¼	9¼	9¼	
Glamis	22900	410	395	395	—15
Glamis w	2200	300	275	275	
Glen Adn o	2000	62	62	62	
Glenayre	1200	$8¼	8¼	8¼	—⅛
Global Gov	10600	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
Goldcorp f	23900	$8½	8½	8½	
Gld Knight o	20150	$9¼	8⅞	9¼	+½
G Knight w	11000	115	110	115	+9
Gldn Nth o	3500	$5½	5⅜	5½	
Gldn Rul o	42167	290	287	290	—1
G Shield o	6800	155	150	155	+5
G Star o	25300	440	385	425	+45
Gldn Ter o	14300	72	70	70	—2
Gldn Ter w	29000	11	10	10	—2
Goldnbel o	25600	240	220	240	+20
Goldex o	7000	265	260	260	—5
Goldex w	3000	110	110	110	—18
Goldfarb p	100	$7½	7½	7½	
Goldpost o	3100	185	175	185	+5
Goldast o	z10	47	47	47	
Goldsil o	7200	145	143	145	+2
Gldteck o	8500	52	49	52	+2
Gordex M o	4500	140	140	140	
Graft G	180	$10¼	10¼	10¼	—1
Grafton A f	31320	$10	9¾	9¾	—¼
Gratt G p	z30	$36	36	36	
Grandma	4000	25	25	25	—1
Granduc	5880	$7⅛	7	7	—¼
Grndvew o	1660	$9⅝	9¼	9¼	
Granges	92500	$5⅝	5½	5½	—⅛
GL Group	1600	$17⅛	17¼	17¼	+⅛
Gt WLife 770	400	$24⅞	24⅞	24⅞	—⅜
Gt W Lifeco	4000	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛
Grn Forest	1000	420	420	420	—5
Grnstne o	1300	490	490	490	—5
Greyvest F	1000	$5¼	5¼	5¼	
Growth I	3350	$11¼	11⅛	11⅛	
Growth p	900	$25⅛	25⅛	25⅛	
Guar Tr 1	800	$22½	22¼	22¼	—⅜
Guilevn A f	300	$5½	5½	5½	+½
Gulf Res	50470	$19⅛	18½	19	+½
Gulf R 1p	5125	465	455	455	
Gulfstrm o	12500	40	40	40	
Gunnar G o	29862	31	28	31	+1
GWIL	600	315	310	310	—10
HSK Mnrl o	2500	75	75	75	
Haley	2520	$6⅞	6¼	6⅞	+⅛
Halifax D	300	$7½	7½	7½	
Hmrsn C p	200	$26¼	26¼	26¼	
Harris A f	1510	$8¾	8⅝	8⅝	
Hawker	125	$23¼	23¼	23¼	—¼
Hawker pr	z10	$64¾	64¾	64¾	
Hayes D	968	$10½	10⅜	10½	+⅛
HCare A of	9900	485	480	480	—10
HDS o	5500	265	265	265	—5
Heenan S o	z240	58	58	58	
Hees Intl	435337	$24⅛	23¼	24⅛	+1
Hees Intl w	47333	$13⅜	12	13⅜	+1⅜
Helix	7000	65	65	65	
Hemlo Gld	51713	$16⅜	16⅛	16¼	
Highrdg A o	1000	130	130	130	
Highwod o	900	295	295	295	—5
Hillsboro o	3000	240	240	240	+5
Hollingr I	2600	$12⅜	12¼	12¼	—¼
Home B of	7355	135	132	135	
Hope Brok	11400	$5½	5½	5½	—⅛
Horsham f	6100	$6⅛	6	6⅛	
HBay Mn s	1035	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
H Bay Co	5790	$19¼	19⅛	19¼	+¼
HBC A p	1000	$19	19	19	+⅛
HBC Hp	7600	$19⅜	19⅛	19⅜	+⅛

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ISG Tec o	7200	255	250	255	
ITL Ind	1000	140	140	140	
ITL Ind 1p	2000	425	425	425	—15
ITT Can 1p	600	$26	26	26	—⅛
Ican o	116400	70	62	70	+9
Imasco F p	600	$26	26	26	—¼
Imasco L	33493	$26¼	25¾	25⅞	+⅛
Imsco L Cp	20000	$24½	24½	24½	
Imp Metal	32900	150	135	140	+10
Imp Oil A	109758	$57½	56⅝	57⅛	+½
Inco	260874	$39⅞	39¼	39⅜	
Inco 7.85	1200	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
Inco 10	800	$58⅛	58⅛	58⅛	+⅞
Indal	3550	$9¼	9⅛	9¼	+⅛
Inland Gas	1750	$11¼	11½	11½	—⅛
Innopac	3100	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
Integra Sy	14500	145	131	145	+10
Intensity o	7000	80	80	80	—1
Inter-City	5073	$16½	16¼	16½	+¼
Inter C C p	4800	$29⅞	29½	29¾	+¼
Int Div	500	300	300	300	
Interhome	12120	$47½	47¼	47¼	—⅜
IBM	1000	$141¾	140½	140½	+½
I Corona	349434	$9⅝	9⅛	9½	—⅛
IForest A f	5666	$6¾	6⅜	6¾	
Intl Lardr	17284	57	54	57	+5
I Mirtone	500	70	70	70	
IMirton 1 p	8500	25	22	22	
I Mirtn w	16000	5	5	5	
I Platinm o	60200	195	195	195	
I Polaris o	2400	22	22	22	
Intl Pattr	27337	180	170	180	+10
I Pursuit o	5000	90	90	90	
I SemiTch o	2760	475	460	460	—30
Intl Thom	337800	$13¾	13⅛	13⅜	
Int Thom 2	40100	$21⅜	21½	21½	+¼
I Thunder o	5000	205	200	200	—5
I Verifac o	3000	64	63	64	—1
Inverness	2000	470	465	470	+20
Inverns 875	1450	$12⅛	12	12⅛	+½
Inv Grp	700	$14½	14¼	14½	+⅜
Iona o	4000	115	110	110	—5
Ipsco	14400	$17¼	17	17¼	+⅛
Iron Bay T	4000	18	18	18	
Irwin Toy	1325	$5½	5⅛	5⅛	—⅜
Irwin Toy f	z5	465	465	465	
Ivaco A f	25900	$13½	13½	13½	+⅛
Ivaco D p	300	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ivaco E p	300	$25	25	25	+½
Ivaco 2nd 1	100	$21¾	21¾	21¾	+⅛
Ivaco 2nd 2	2700	$22⅛	21⅞	22⅛	+⅛
Ivaco 2nd 3	1200	$23¾	23½	23½	
Ivaco 2nd 4	1100	$32¾	32½	32⅝	+⅛
Ivaco w	1940	10	10	10	
Jamie o	5000	17	17	17	
Jannock	10750	$18⅞	18⅝	18⅞	+¼
Jean Cout f	2625	$8⅞	8⅝	8¾	
Jonpol o	30800	298	280	295	+15
Jordan P A	14500	63	60	60	—5
Joss Enr o	200	$5	5	5	+15
Journey f	1800	$7¾	7⅝	7⅝	
Joutel o f	8500	38½	37	38½	+3½

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	1000	215	215	215	+10
Kelly DA f	600	$36	36	36	—½
Kelsey H	7200	$15½	15¼	15¼	—¼
Kerr Add	233	$22	22	22	
K Anacon o	6891	56	56	56	—1
LFP Hld o	2500	75	71	75	
LSI Logic	2000	236	236	236	+1
La Fosse o	9914	125	120	125	+5
Labatt	19633	$22⅞	22½	22¾	+⅛
Lac Mnrls	224936	$15¾	15⅜	15⅜	—⅛
Lacana	12500	$12¼	12	12⅛	+⅛
Lafrg Can p	8713	$21½	21	21½	+¾
Lafrg Corp	703	$21¼	21	21¼	+½
Laidlaw A	18197	$16⅜	16⅜	16⅜	—⅛
Laidlw B f	190925	$15⅝	15⅛	15¼	—⅛
Laidlaw F	3400	$47	46½	46½	—¾
Laidlaw G	19975	$21⅝	21¼	21½	
Laidlw B w	175700	13½	11	12	—1½
Landmrk f	z322	60	60	60	
Lasmo Can	500	395	395	395	
Laurasia o	4400	23	23	23	+2
Laurasi w	10000	4	4	4	—½
Laur Bk 3 p	100	$10½	10½	10½	
Laur Mutl p	1600	$25⅜	25⅜	25⅜	+¼
Lavalin	6000	300	300	300	—5
Lawsn M Af	9900	$13½	13¼	13½	+¼
Leigh Inst	3000	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
Leons Frn	10000	$20⅝	20⅜	20⅜	
Levsque A f	2200	465	460	465	+10
Levon o	3000	300	300	300	—20
Lidco Ind o	30000	34	34	34	
Linamar	950	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
Linear T	5250	$11½	11	11¼	+⅜
Loblaw Co	165000	$11	10⅞	11	
Lob Co pr	100	$28¼	28¼	28¼	
Lob 370 p	700	$44	44	44	+⅛
Loewn Gr	11025	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Loewen A p	4000	$12⅛	12½	12⅝	+⅛
Loewn w	25700	132	120	120	—7
Lwen Ondi	3500	$5¾	5½	5¾	
Lonvest	23200	$16¼	16	16⅛	—¼
Lonvest A	500	$21⅜	21⅜	21⅜	
Lonvest w	4200	1	1	1	
Lumonics	1200	$5½	5⅜	5⅜	
Lynx Can o	21000	15	15	15	+3
Lytton M o	63000	19	18	19	+1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDI Mobl	56000	$13½	13⅜	13⅜	—⅛
MDS H A	449	$26½	26½	26½	—¼
MDS B f	3849	$25	25	25	+⅛
MFC o	53641	360	335	360	+25
Vid-one	4000	183	183	183	—2
MPG Inv	880	$7½	7½	7½	+¼
MPG B p	600	$24⅝	24⅝	24⅝	—⅜
MPG A w	500	75	75	75	
MVP Cap o	29260	110	106	107	—3
Mackenzie	53912	485	470	475	—5
Mclan H X	515066	$11⅞	11½	11⅞	+⅜
Mcln HY f	1200	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Macmilan	249306	$19⅞	19⅝	19¾	+⅛
Mcmiln 8 p	700	$23¾	23¾	23¾	
Mcmiln 10 p	800	$24⅛	24⅛	24⅛	
Madelin o	5015	480	480	480	—5
Magna A f	73230	$12⅞	12½	12¾	—⅛
Maistc El	5000	165	160	165	
Manville	78600	360	350	360	+10
Manridg o	1650	21	21	21	+½
Mfg Life A	1700	$24¾	24½	24½	—⅜
M Lf Gard	z1	$34⅜	34⅜	34⅜	
Mrtme El	1000	$12¾	12¾	12¾	+⅛
Mrtme Lf p	500	$22	22	22	
Maritime f	4203	$16¼	16⅛	16¼	
Mar T 765	5000	$9¼	9¼	9¼	+¼
Mark Res	732	$10	10	10	
Mark Wrk f	21900	115	107	115	+5
Marshl B	200	$5½	5½	5½	+¼
Mascot G o	1681	$10⅛	10	10	
Matchan o	5000	35	35	35	
Mavtech	6700	330	320	330	+15
Maxan A of	1500	140	140	140	+15
McAdam o	5200	140	133	140	—6
McChip	z100	89	89	89	
McFinley o	2010	290	275	290	—5
Mc Intyre	2900	$54	54	54	+1
Memotec	3200	$13⅞	13¾	13⅞	+⅛
Meridian	9000	365	355	360	
Metal Mng	14700	$11¼	11⅛	11¼	—⅛
Metalore	1842	$24	23½	24	+½
Mdind Dty	600	$9	9	9	+⅛
Minrl Res	67150	425	420	420	—5
Minnova	6616	$21½	21¼	21½	
Mitel Corp	26350	265	260	265	
Mitel 200 p	2950	$17⅝	17¼	17¼	—½
Moli o	1500	260	260	260	+5
Moli A w	500	36	36	36	
Molson A f	9300	$24¾	24½	24½	—¼
Monaco	1200	$6¾	6¾	6¾	
Moneta o	4000	83	82	83	+1
Moneta r	6000	2½	2	2½	+½
M Trusco	11925	$16	16	16	
M Trsco B	1000	$22½	22½	22½	
Moore	92858	$31¼	30⅞	30⅞	—⅛
Morgan F	200	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Morgn F C	2300	$15¼	15¼	15¼	
Morgan	17500	430	415	425	
Morisn	400	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mitibn F p	800	$16⅛	16⅛	16⅛	—⅛
Mitibn Nt	27000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Murgold o	11500	54	54	54	—1
Muscocho	7600	380	370	380	+10
NLX o	3834	46	41	46	—5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
NSR Res o	54500	35	30	32	—3
N-W Gr	1485	$5¾	5⅝	5⅝	
Nat Bk Can	189389	$10⅛	10	10⅛	+¼
Nat Bk 8	1400	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
Nat Bsns	164250	295	268	285	+20
Nat Pete o	13500	38	35	38	+4
Nat Sea	2600	$10	9⅞	9⅞	—⅛
NSea Equ f	200	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛
Nt Vg Trco	1540	$20¼	20¼	20¼	
Nelson H o	4200	50	50	50	
Nelsn H p	114200	70	65	66	—4
Neptun R o	13000	360	350	360	+15
Nevada o	4800	405	390	405	+30
NGld Scpt o	1700	25½	25½	25½	—1½
N Goliath o	1030	22	22	22	—2
N Hrding f	z75	$9	9	9	
N Kelor o	1600	24	24	24	
N Provid o	z260	41	41	41	
N QRogin o	2000	320	320	320	
Newalta	4140	125	124	124	
Newfld M o	39550	325	320	325	—5
Nfl CapA f	1600	$8⅝	8¼	8¼	
Newhok o	42000	$7⅝	7½	7⅝	
Newscap	3100	52	52	52	—3
Newtel Ent	5439	$17½	17¼	17⅜	—¼
Nexus o	25400	156	155	156	+6
Nkl Rim o	21000	14	13	13	—1
Noble M o	z300	33	33	33	
Noma A f	19030	$15⅝	15⅜	15⅝	+⅛
Noramco o	15205	480	470	480	+5
Noramco w	5100	76	76	76	—2
Noranda F	28500	$16¼	15¾	15⅞	—⅜
Noranda I	310826	$23⅜	23⅛	23⅜	+⅜
Nornda I B	6445	$30¾	30½	30⅝	+½
Nornda I C	21875	$30½	30⅛	30⅜	+⅜
Norcen	18267	$19¾	19⅜	19¾	+⅜
Norcn ord f	5012	$17¼	17	17⅛	+⅛
Norcn 8.12	600	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛
NC Oils	56518	$20½	20¼	20⅜	—⅛
NCO 6 p	1200	$20½	20½	20½	
NCO 7p	1200	$23½	23¼	23⅜	—⅜
Northair o	7500	125	125	125	—5
NDynsty o	1000	56	56	56	—4
Nor Tel	180170	$22⅞	22⅜	22⅞	
Northgat	4500	$7¾	7⅝	7¾	
Nthlnd O o	2000	12	12	12	+½
Nthws Drg	3000	$6	6	6	—⅛
N Beauc o	35000	23	22½	23	
Nova Cor f	916617	$11¼	10¾	11⅛	+¼
Nova E p	200	$23	23	23	
Nova G p	248	$25¼	25¼	25¼	+⅛
Nova O p	100	$25	25	25	
Novagld o	27126	310	290	300	+14
Noverco	6550	$11⅛	11⅛	11⅛	
Nowsco W	3500	$18¾	18½	18⅝	
NuGro u o	1000	212	212	212	
Nucorr o	z40	5	5	5	
Nuinsco o	3800	185	180	180	—5
Numac	15707	$10⅛	10¼	10⅛	+¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	2000	$11¾	11¾	11¾	—⅛
Oakwd A f	4300	435	430	435	—5
Oakwd A p	1700	$9¼	9⅛	9¼	—¼
Okwd B p	250	$9½	9½	9½	+⅛
Oakwd D p	z5	400	400	400	
Ocelot A	300	$11	11	11	—½
Ocelot B f	1250	$10⅛	10¼	10⅛	+⅛
Oil Patch A	6000	15	15	15	+3
Old Canada	4900	125	125	125	—20
Onex C f	7930	$13	12¾	13	+¼
ONP f	15444	$6½	6⅜	6½	+⅜
Onitap o	36774	32	28	28	—4
Opawica o	500	415	415	415	—10
Orbit	5500	90	90	90	
Orofino o	z125	53	53	53	
Oshawa A f	13853	$20⅛	19⅞	20	+⅜
Osisko o	280000	39	36	37½	+3½
Oxf Prop	11700	170	164	170	+5
PCL Indust	1357	$6	6	6	+¼
PPC OG o	30305	300	292	295	
PWA Corp	95750	$18⅞	18⅜	18⅜	—⅛
PWA A p	200	$26¼	26¼	26¼	—⅛
PCsar A o	4000	90	90	90	—10
Pac NthA f	100	$22	22	22	+⅛
Pac TrOc o	500	350	345	345	
Pafco Fin	1800	$5¼	5	5¼	+⅛
Pgurin A f	16535	$9	8¾	8¾	—¼
Pamorex o	1000	80	75	80	+10
Pamorex w	10000	9	9	9	
Pamour	270	$8¼	8¼	8¼	
Pan Amr o	100	130	130	130	
PanAtlas o	586	140	137	137	—3
PanCan P	2800	$25⅜	25¼	25¼	
Pantorma	42900	135	125	135	—15
Parmt FA	f30500	170	165	165	
Parmnt R	400	$8	8	8	—⅛
Parkland	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Parquet o	5000	18	18	18	—2
Pathnic A f	300	$5	5	5	
Peerless	3650	$7	7	7	
Pega Cap o	5000	14	14	14	+1
Pegasus	8300	$18¼	17⅞	18¼	+¼
Pegasus w	29800	85	80	85	
Pmbrtn A f	6300	$6⅜	6¼	6⅜	+⅛
Penn Wst o	7500	65	60	60	
PJewl A f	11200	$15	15	15	
Phillips Cb	525	$20	20	20	+1
Phonix Can	2200	320	315	320	
Pine Point	2210	$21	20⅝	20⅝	—⅜
Pioner M o	70393	$9	8¾	8¾	—⅜
Place Res A	5044	76	76	76	
Placer Dm	208191	$17⅜	16⅞	17¼	+¼
Placer D w	292888	150	120	140	+4
Placer P w	53440	$5⅞	5⅜	5⅜	+¼
Plstc Eng o	7040	170	166	167	+2
Plstc Eng w	10300	55	55	55	
Platnova o	7000	65	60	65	+5
Plexus o	5000	340	340	340	
Poco Pete	227650	$10⅛	10	10¼	+¼
Poco D p	500	$15¼	15¼	15¼	+⅛
Poco Pet w	38900	235	225	230	+5
Polymer	900	$7⅞	7¼	7¼	—⅛
Polymer w	2000	120	120	120	—3
Polysteel o	8400	295	295	295	
Powr Cor f	26980	$13¾	13⅜	13½	+¼
Pow C 2.375	520	$46	46	46	—¼
Powr C 1p	400	$45¼	45¼	45¼	+¼
Powr Ex o	13000	48	45	45	—1
Powr Fin	8900	$16¼	16⅛	16⅛	
Prairie Oil	600	$7½	7½	7½	
Praxis Tec	3700	40	40	40	—3
Precamb	200	290	290	290	
Prefac Ent	4000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Primex F	12000	350	350	350	
Princpl A f	3000	65	65	65	—4
Pronto E o	3000	80	80	80	
Provigo	33408	$10⅛	9⅞	10	+⅛
Pure Gld o	34454	31	29	30	—1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadra L o	3550	$6½	6⅜	6⅜	
Quartz M o	3700	186	183	183	—7
Que Wst o	5000	12	10	10	—2
Que Sturg o	2928	290	280	280	—5
Q Street	4700	$6	5⅞	6	+⅜
Queenstak	5300	120	116	116	—4
Quenstn G	9800	155	152	154	—1
RBK Nt	15250	$6⅝	5⅝	6	+½
RBK Nt p	2200	$28⅜	28⅜	28⅜	
RY NT Fin	1000	$8	8	8	+⅜
RY II p	1000	$23½	23⅜	23⅜	—⅜
Ram Pet	1000	385	385	385	+15
Rnchm A f	9072	$6⅝	6½	6½	
Ranger	64020	$7¼	7⅛	7⅛	—¼
Rayrock f	7750	$9⅝	9½	9⅝	+⅛
Rea Gld o	5800	355	350	350	—5
Redaurm o	z297	23	23	23	
Redpath	6579	$10⅞	10¾	10⅞	+⅛
Reff Inc	1000	$6	6	6	+⅛
Regional o	800	195	195	195	
Reitman	400	$17⅛	17⅛	17⅛	—½
Renisanc	2650	$16	15¾	16	
Repap f	26400	$15	14¾	14⅞	—⅛
Res Captl	5671	$7¼	6¾	7¼	
Res Captl w	16700	75	75	75	
Revlstk A f	z17	240	240	240	
Revlstk B	z33	385	385	385	
Revn Prp A	2565	385	385	385	+15
Revnu B f	25061	350	345	345	+5
Rio Algom	20280	$23⅜	22⅞	23⅜	+⅞
Rio Alto o	27700	135	130	135	+5
Rio Alto w	28750	17	15	17	+2
Roddy o	7500	160	150	150	—15
Rogers A	600	$55	52½	55	+2½
Rogers B f	83488	$52	47¾	50½	+3½
Rogers p	5860	$72¼	71	72¼	+2⅜
Roman	47000	$13¾	13⅝	13⅝	—⅛
Rothm 2p	200	$13¾	13¾	13¾	
Rouyn R o	7974	420	415	415	—5
Roxmark o	15000	26	26	26	
Royal Bnk	267965	$30¾	30¼	30½	+¼
Ry Bk 2.75	1550	$29⅛	29⅛	29⅛	
Ry Bk 1.45	3670	$17¼	17	17	—⅛
Ryl Gld o	13500	60	60	60	
Ry Lepg L	338600	$7¾	7¾	7¾	
RyTrco A	10174	$16⅝	16¼	16¼	—⅜
RyTrco G p	1700	$22⅞	22¾	22⅞	
RyTrco J p	226	$21	21	21	
Ry Trco w	600	$14½	14½	14½	—¼
Royex	18645	$5¾	5⅝	5⅝	—¼
Royex A	5309	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅜
Royex w	11935	320	310	315	—5
Royex w A	4000	217	217	217	—3

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SM Photo o	16520	12	10	12	
SDC Syd o	z400	20	20	20	
SHL Systm	59353	$11⅞	10½	10⅝	—1⅛
SNC A f	2900	$7	7	7	+⅛
St Andrw o	400	360	360	360	
StL CemA f	3700	$12¾	12⅝	12¾	—⅛
Samoth C o	14380	228	220	228	+8
Samul MT w	2600	355	355	355	+5
Saskoil	6570	$9¼	9¼	9¼	
Saskoil A p	10780	$10	10	10	
Sce Inv Af	350	$14	14	14	
Sceptre R	10195	435	430	435	+10
Scptr R 7	534	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅜
Scptr R 8½	200	$18⅝	18⅝	18⅝	—⅛
Scintilor o	32500	$7⅞	7⅜	7¾	
Scintrex	500	$6	6	6	—¼
Scot York	58500	160	154	160	+5
Scotts f	3070	$11¾	11½	11¾	
Scotts C	2000	$13	13	13	
Sebrght E o	3000	230	225	230	+5
Seagram	271403	$68¼	66½	68	+1⅝
Sears Can	25478	$11½	11¼	11½	
Securty H p	3000	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Selkirk A f	15200	$20½	20½	20½	
Sensormat	1000	270	270	270	—30
ShowC B f	73800	$9½	9⅜	9½	
Show Ind	27000	$14	14	14	+½
Shell Can	29250	$41¼	40¾	41¼	+¾
Sherrgold	9000	370	355	365	—10
Sherrgold w	4100	265	260	260	—5
Sherritt	21290	$8½	8	8½	+⅜
Sico	500	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Sigma	69117	$16⅜	16¼	16¼	—⅛
Signtech	2300	420	420	420	—5
Sikoman o	4800	460	430	460	+30
Silversid o	3000	90	90	90	+2
Skyline o	18165	$15	14	14½	—½
Slater B f	700	$5	5	5	
Slocan F	2000	$9¼	9¼	9¼	
Softkey S o	3700	165	165	165	+5
Sogepet o	2100	32	32	32	—3
Sonora o	2000	410	405	405	—10
Southam	14060	$22⅛	21⅞	21⅞	—½
Spar Aero f	2469	$18½	18¼	18¼	
Std Etac	8100	$7	7	7	
Starrex o	4500	235	220	235	+5
States Ex o	5000	15	14	14	—1
Steep R	150	180	180	180	+5
Steinbg A f	3900	$34¼	33¾	34¼	+½
Stelco A	47508	$23¼	22¾	23	
Stelco C p	1600	$23⅝	23½	23⅝	+⅛
Stelco D p	400	$26	26	26	+⅛
Stelco E p	500	$26⅞	26⅞	26⅞	+⅛
Sterivet o	500	200	200	200	
Stewart Ik o	3400	310	300	300	
Strathfld p	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Stuart D A	450	$18	18	18	—½
Sud Cont o	9300	105	100	100	—5
Summit R	822	$8¼	8⅛	8¼	+⅛
Sun Ice Ltd	3300	300	295	300	
Sunburst o	7120	13½	12½	12½	—2½
Synrgst A	1700	475	475	475	
Synrgst w	z100	45	45	45	
Synex Intl o	7500	130	125	130	+10
Syngold o	1500	120	116	116	—4
TH Res o	29300	275	262	269	—6
TBM NT	5100	465	450	460	+20
TBM NT p	13400	$25⅝	25¼	25⅝	+⅛
TCC Bev	39000	$7½	7¼	7½	+⅛
Tarragon O	1000	115	115	115	+5
Taurus A	9250	295	290	290	
Teck Cor A	3600	$18½	17¾	18	—¼
Teck B f	21163	$17¼	17	17¼	+⅛
Teck B w	8200	$7⅛	7	7	
Tecsyn f	3300	395	390	395	—5
Tee Comm o	500	170	170	170	
Tel Radio o	4600	105	100	100	—1
Terra Mn o	5500	80	80	80	
Terramar o	1000	36	36	36	+1
Tex Can	103322	$36¼	35¾	36	+⅛
Thom N A	8625	$27½	27¼	27½	+⅛
Thom N pr	100	$47¼	47¼	47¼	
Time Air	300	$7	7	7	+¼
Timinco	10000	260	260	260	+10
Tintina o	5000	35	35	35	
Tiverton o	3300	55	53	55	
Tor Dm Bk	689873	$31⅜	30⅞	31¼	+½
TD Bk 1.835	200	$24⅛	23½	24⅛	+1
Torstar B f	117300	$27¼	26¾	27⅛	+⅜
Totl Eriksn	18800	260	255	260	+5
Total Pet	1600	$18¾	18½	18¾	+⅛
Total PA p	2000	$37¾	37¾	37¾	
Trader R o	22000	33	32	32	—3
Tr C Glass	1000	$13¼	13¼	13¼	+¼
Trans Dom	z89	77	77	77	
Trns Mt	1000	$14¼	14¼	14¼	
TrAlt R pB	7600	$24½	24½	24½	
TrnAlta U	37750	$14	13¾	13⅞	—⅛
TrAlta 4½	z4	$61¾	61¾	61¾	
TrAlt 12½	400	$26⅛	26⅛	26⅛	
TrAlt 9	800	$26	26	26	
TrAlt 8.40	700	$25½	25½	25½	
TrAlta 7.20	1200	$24¼	24¼	24¼	
TrCan PL	44229	$13⅞	13¾	13⅞	
TrP 1st E	550	$52	52	52	+⅛
TrP w	1100	65	65	65	
Transit Fin	750	$7⅝	7⅝	7⅝	
Trpac Res o	8800	15	15	15	—1
Tree Island	12200	$10½	10½	10½	—⅛
Tri Line	700	$5⅝	5½	5⅝	+⅜
Tri Pwr o	30000	15	14	15	+4
Tridel Ent	4960	$13½	13½	13½	
Tridont f	704	$7¼	7⅛	7¼	
Trilogy	2212	89	85	89	+1
Trilon A	5435	$17⅛	17	17	—⅛
Trlon Fin II	1000	$20⅞	20¾	20¾	
Trilon A w	1600	$8¼	8	8	—⅛
Trimac	4476	390	385	385	—5
Trimac 9.12	100	$24	24	24	
Triton Can	600	184	184	184	—1
Triton C A	100	$16½	16½	16½	—¼
Trizec A f	12200	$30¾	30½	30¾	
Trizec 4 p	3000	$23¼	23	23¼	+⅛
Tudor o	4500	160	160	160	+5
Turbo	76689	50	49	50	+½
Twin RB f	500	85	85	85	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ULS Cap p	400	$25¼	25⅛	25¼	+⅛
Ulster P o	18700	222	220	220	+1
Ulster P w	4000	86	86	86	—4
Ultmr C 1p	400	$25¼	25¼	25¼	—¾
Ultmar plc	4000	$6⅝	6⅝	6⅝	
Unican B f	1100	$8½	8½	8½	
Unicorp A f	6540	$7½	7½	7½	—⅛
Unicorp B	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Unicorp 10	1000	$19⅛	19⅛	19⅛	—⅛
Unicorp 117	3360	$12½	12¼	12½	+⅛
Unigesco 2 p	4900	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
U Entprise	1498	$9¾	9⅝	9⅝	—¼
Un Corp	302	$35¾	35½	35¾	+¼
U Keno	3300	$8⅛	8	8⅛	+½
Un Reef o	9472	76	74	76	
US Prc Mo	600	100	100	100	—1
US Steel 1p	5600	$25⅜	25¼	25¼	—⅛
Un Tri Star	1170	82	82	82	
VS Serv	500	$16¼	16¼	16¼	—¼
Value Inv	2600	$10¾	10⅝	10⅝	
Value p	100	$25¼	25¼	25¼	—¼
Varity C	94744	440	420	430	—10
Varity w	74800	113	105	107	—4
Vedron o	300	125	120	120	+5
Ventech o	3400	245	240	240	+5
Vicery R o	13200	$8	7¾	7¾	—½
Videotrn f	1100	$9¾	9¾	9¾	+¼
Viner A f	6000	261	261	261	—1
Vior Minr o	3000	96	90	96	+9
Vista Mn o	10219	200	185	185	—15
Vulcan Pac	17610	355	350	355	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	1600	$11⅝	11⅝	11⅝	+⅛
Wafrbord f	8401	$11⅜	11⅜	11⅜	—⅛
Wal Redkp	4060	$7⅜	6¾	7⅜	+⅝
Walwyn	1850	455	455	455	—5
Wrdair A f	29100	$10	9¾	10	+⅜
Wrdair B	12000	$10⅛	10	10	—⅛
Warren o	54900	55	53	55	
Warington	22800	38	36	38	—2
Weldwod	421	$17⅜	17⅜	17⅜	—⅛
Wellore A o	4000	275	270	275	+15
Werner D	8500	325	325	325	
Wst Frasr	1400	$22	21½	22	+¾
Westar A p	3200	$8	8	8	
Wcoast E	37453	$17⅜	17⅛	17¼	—⅛
Wcoast A p	600	$27	26⅞	26⅞	—⅛
Wstrn Corp	2900	425	420	425	
W Deldna o	1034	95	95	95	
Westfield	1000	236	235	236	
Westfort o	19000	15	13	14	
Westley o	5000	56	56	56	+3
Westmin	1100	$10⅝	10⅝	10⅝	
Westmin p	1300	$22	21⅞	21⅞	
Weston	7250	$33¾	33½	33½	—⅛
Wstn p	1000	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛
Whart	17100	$6	5¾	6	+⅛
Whim Crk o	202	305	305	305	—15
Wilanour o	2020	440	430	430	
Wilshir E o	875	18	18	18	+3
Win-Eld o	2000	70	69	69	—4
Winpak	3100	$10½	10½	10½	
Woodwd A	16132	480	480	480	+5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WW Mnrl o	8500	65	60	60	
WEqite A f	500	$9	8⅞	9	+⅛
WEqu II w	9500	70	70	70	
X Cal o	15000	40	40	40	+1
XL Food	35451	50	50	50	
Xerox Can	100	$18⅝	18⅝	18⅝	—⅛
Ykshire 185	500	$19½	19½	19½	
Zavitz	10000	45	43	45	+4
Zytec Sys o	200	140	140	140	+5
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	50	$82½	82½	82½	+½
Scpt R 8deb	100	$94	93½	93½	—½
Scpt R 7deb	20	$108	108	108	
W Corp deb	125	$87	87	87	—2
Partially Paid Shares					
B Corp r	7500	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Bancshr r	1000	$7⅝	7⅝	7⅝	+⅛
Br Gas adr	400	$38¼	38	38¼	
Brif Pet r	200	$18	18	18	—½
Flet CC r	10600	$10⅝	10½	10⅝	
RY Fin r	6000	$8	7¾	8	+¼
Partnership Units					
Lehndorff	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
P Storag 11	30800	$22	22	22	—¼
RyLepg C u	1100	$25	25	25	+¼
Resale Restricted Trust Units					
Big Fund u	700	$8¾	8¾	8¾	
C Income u	7400	$9	9	9	
C Trust un	4900	$8¾	8½	8¾	
Enrpls FB u	500	$11¾	11¾	11¾	+¼
Enrpls FC u	2450	$10½	10½	10½	
FirstPr Tr u	5000	$21¼	21⅛	21⅛	—⅛
RPF Bnd u	48960	$9⅞	9¾	9⅞	
Rnb Gold U	4000	41	41	41	+1
RT Enrgy u	2400	$10½	10½	10½	
RT En IIu	2650	$9⅝	9½	9⅝	
UCarb Eq u	1800	$26⅜	26¼	26⅜	+⅛
Traded In US Funds					
Alcan D p	2600	$22½	22½	22½	
Bow Vly 200	100	$23	23	23	—¼
Echo Bay	500	$23⅛	23⅛	23⅛	+5½
Gulf Res	3200	$15½	15¼	15½	+¼
Imp Oil	3000	$46⅝	46⅝	46⅝	+⅞
IBM	300	$116⅝	116⅜	116⅝	+1⅝
Nat Bk 6	1400	$29⅞	29	29	—⅛
Tex Can	7100	$29¾	29⅜	29¾	+¼

NEW YORK

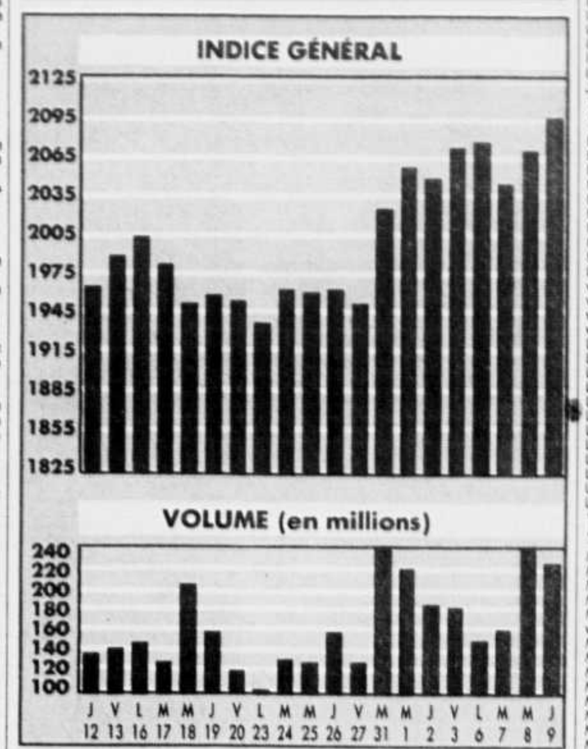

A B

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	12 3885	47	46⅝	46⅞	+⅜
ASA 3	687	45⅜	44⅝	45⅛	+½
AbtLab 1.20	16 12018	45⅝	44⅞	45	—¼
AcmeC .40	92	11½	11¼	11⅜	
AdaEx 3.05e	203	16⅛	15¾	15¾	—⅛
Advest .12	9 90	7	6⅞	6⅞	—⅛
Alcan s .72	10 6855	31⅜	31	31	
AlexAlx 1	14 512	22⅝	22⅛	22⅝	
AllegCp	8 5	71½	71¼	71¼	—½
viAlgint	169	3¼	3	3	—¼
AllgPw 3	9 543	39⅛	38¾	38⅞	—⅛
AllenG	128	11¼	11	11	
AldSgnl 1.80	11 4348	34⅜	33¾	34⅛	+¼
viAllisC	218	1⅛	1	1⅛	
Alcoa 1.20	13 3701	50⅛	49¼	50	—¼
Amax .20	95 4102	22⅞	22¾	22¾	—⅛
Amax pf 3	2	42⅝	42⅞	42⅞	
AmHes .60	21 2900	29⅝	29	29	—½
AmBrnd 2.20	9 839	45⅞	44¾	45	—½
ACyan 1.20	15 3578	50¼	49⅝	49½	—½
AEIPw 2.26a	10 5895	28⅛	28	28	—¼
AmExp .76	24 13297	27¼	26¾	26¾	—⅜
AGnCp 1.40	8 888	30½	30⅛	30⅛	—⅜
AHome 3.60	13 2561	74¾	73¾	74½	+⅜
Amrtch 5.40	11 1803	93¾	92¼	92⅛	—1¼
AMI .72	15 1756	17¾	17½	17¾	
AmRlty .41e	3 50	4¼	4⅛	4⅛	
AmStd .45i	19 699	77⅝	76¾	77¼	—¼
AT&T 1.20	14 17673	27⅜	26⅞	26⅞	—⅜
Ametk s .60	15 152	15⅞	15½	15½	—⅜
Amoco 3.50	13 12371	80¼	78	79¾	+1
AMP 1	21 2106	49	48½	48½	—½
Amrep	17 43	8¾	8⅝	8¾	+¼
Anheus .60	15 6869	31⅞	31¼	31⅜	—⅜
Apache .28	136	8	7⅞	7⅞	—⅛
Armco	21 5092	10½	10	10⅛	—¼
Armc pf2.10	3	23⅛	23⅛	23⅛	
ArmWI 1	12 2180	40¾	38⅝	40⅜	+1⅜
Asarco .30e	4 3334	26⅝	25⅞	25⅞	
AshlOil 2	13 534	70⅞	69⅞	70⅛	+⅜
AtlRich 4	11 3064	87⅝	86⅞	87	—⅛
AtlasCp	40 122	38¼	35¾	38	+2¼
Avon 2	12 7504	25	24⅝	24⅞	—⅛
BCE g 2.44	x273	30½	30¼	30⅛	+⅛
BakrHu .46	2522	16¼	15⅞	16	+⅛
BkrH pf 3.50	14	49	48	48¼	+¼
Bausch 1	15 1255	45⅛	44¾	44¾	—¼
Baxter .50	18 12484	22¼	21⅞	21⅞	—¼
BellAtl 4.08	11 2767	73⅝	72¼	72¼	—1⅛
Bellin s .28	17 60	14⅛	14¼	14⅛	+⅛
BellSo 2.36	12 4996	43⅜	42⅛	42⅛	—⅜
BenfCp 2	8 535	46¾	46⅛	46⅛	—⅛
BethStl	9 3905	20⅝	20⅛	20¼	—¼
BlackD .40	17 1803	22½	21⅞	21⅞	—⅜
BlkHR s .88	19 867	27⅞	27¼	27¼	—⅜
Boeing 1.60	17 8481	55⅜	54¾	55⅛	+⅛
BoiseC s1.20	10 x683	45⅝	45	45¼	+¼
Borden 1.56	14 2033	52	51¼	51½	—½
Bormns .05i	113	14⅛	13	13⅝	+⅛
Bowatr .92	12 3475	34⅞	33¾	34¼	+⅜
BristMy 1.68	16 6265	42	41⅜	41⅜	—⅜
BritPt 3.13e	14 979	58¾	58½	58⅝	—⅛
BrtPt pp2.03e	260	15⅛	15¼	15⅛	—⅛
BritTel 1.77e	10 22	43⅞	43⅛	43⅞	
BrwnGp 1.56	14 132	34¾	34¼	34½	—½
BrwnFr .48	19 3186	24⅞	24½	24½	—⅜
Brnwk .36	11 2061	23⅞	22⅞	23⅛	—⅛
BurlnCt	9 63	17½	17⅛	17⅛	—⅛
BrlNth 2.20	13 2987	71½	69⅞	69⅞	—1¾
Burndy	14 72	14½	14¼	14⅜	+⅛

C D

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In .60	53 3248	28	27	28	+⅜
CBS 3	18 386	161¾	160	161¼	+⅜
CCX	150	3⅝	3⅝	3⅝	
CIGNA 2.96	7 1476	46⅝	45¼	46	
CNW	17 524	25⅜	24¾	25	+⅛
CNW pf 2.12	136	25	24¾	25	+⅛
CPC 1.44	10 1890	48½	47⅞	47⅞	—⅜
Callhn .20	90 97	19	18⅞	19	
CamSp s .84	14 1095	26⅛	25¾	25¾	—⅛
CdnPc g .60	6294	19¾	19	19⅛	+⅛
Carlisle 1.12	14 17	33⅛	32¾	33⅛	+⅜
CartWl s .54	14 181	35	34¾	35	+⅛
Caterp .75	12 2432	65⅛	63⅞	64	—¾
CeMPw 1.48	10 200	17⅜	17⅛	17⅜	+⅛
Chmpln 1	8 2616	35¾	35⅛	35¼	—⅛
Chase 2.16	7369	29	28¾	28⅞	+⅛
Chevrn 2.60	14 9838	52	51⅜	51½	—⅛
ChkFull .24f	16 188	10⅛	9⅞	10	—⅛
ChrisCr .53t	30 202	21¾	21⅜	21¾	+½
Chrysir 1	4 x26089	22¼	22⅛	22½	
CineOd	8 107	8⅝	8⅜	8½	
Citicrp s1.48	6752	24½	24	24⅛	—⅛
Clorox 1.04	12 1985	29½	28⅞	29	
CocaCl 1.20	15 x18117	38⅞	38¼	38½	—⅜
Coleco	657	2½	2⅜	2½	
ColgPal 1.48	47 915	45	44⅝	44⅞	—⅜
ColGas 2	12 1151	30⅞	30½	30⅞	
CmbEn 1	22 639	34½	33¾	34	+⅛
CmwE 3	6 11068	28¼	27¾	28⅛	+⅜
Comsat 1.20	518	28⅜	28	28⅜	+⅜
CPsvc s .36	16 1048	22½	22⅛	22¼	—⅛
Compgr .60	72 2	26⅞	26¾	26¾	—⅛
CompSc	16 849	43¾	42¾	43½	+¾
Conseco	3 105	11⅛	11⅛	11¼	
ConsEd 3.20	10 1684	44¾	44	44	—⅜
CnsFrt .98	14 1582	27⅝	26⅞	27¼	+¼
ConsNG 1.64	15 871	36¾	36¼	36¼	—¼
CntlCp 2.60	10 1270	38¾	37⅝	37⅝	—½
Contill .08	2852	5⅛	4⅞	5⅛	+¼
CtData	48 1803	27¼	26½	26⅞	—⅜
Cooper 1.80	17 1329	60⅜	59¼	59⅜	
Crane s .90	15 217	31¼	30½	31	+⅛
CrwnCk	13 234	118¼	116	117⅞	+1½
CurtW 1.60	9 53	49⅛	48⅞	49⅛	+⅜
DataGn	1835	22½	21½	21⅞	—⅜
Datapt	165	5⅛	5⅛	5½	
Deere .80	16 2898	49⅞	49⅛	49⅜	
DeltaAr 1.20	10 2303	51¾	50⅞	51⅜	+¼
DensMf 1.28	13 376	26¾	26⅜	26½	—⅛
DeSoto 1.40	12 246	30⅞	30½	30⅞	+⅜
Dexter .80	14 x501	27¼	26½	26½	—⅜
DianaCp .30	9 23	6½	6¼	6⅜	—⅛
DiglCm	14 505	35	34¼	34⅜	
Digital	11 6815	112⅜	110¾	110⅛	—1¼
Disney .40	18 5454	63⅞	62⅜	62¾	+½
Divrsin	2	3⅜	3⅜	3⅜	
Domtar .50	726	11⅞	11½	11⅞	+⅛
Donley .78	12 1272	35⅞	35¼	35⅜	+⅛
DowCh 2.40	11 6174	86⅜	85	86	—⅛
Dravo	24 212	14	13¾	13¾	+⅛
Dresr .60	19 2606	33⅜	33⅛	33⅜	
duPont 3.80	11 5827	87½	86⅜	86¾	—⅛
DuqLt 1.20	9 903	14⅞	14¾	14¾	

E F

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG .60	16 601	34	32⅞	33⅝	+⅝
EKodk s1.80	12 14855	45⅛	44⅜	44⅝	—½
ElecAs	63 46	3⅛	3	3⅛	+⅛
EmrsE s 1	15 2745	32⅛	31½	31⅝	—⅜
EmryA	717	5⅛	5	5⅛	
Emhrt s .80	12 814	21¾	21⅜	21½	—½
Equifax .76	18 844	27⅛	26¾	26⅞	—⅜
Erbmnt .60	833	25	24½	24¾	—⅛
Ethyl .44	13 x1322	22¼	21⅞	22⅛	+¼
Excelsr 1.12	16	15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
Exxon s 2.20	12 17291	45⅛	45¼	45¼	—⅛
FMC	7 724	35⅜	34¾	34⅞	—⅛
FPL Gp 2.20	10 2098	31	30½	30½	—½
Fairchd	230	10¾	10½	10½	—⅛
Feders .28	15 391	8⅞	8⅝	8¾	—⅛
FedExp	12 2284	44¼	43⅜	43⅜	—¾
Fluor	26 9591	20¼	19½	19¾	
FordM s2.40	5 17998	52⅛	51	51½	+⅛
Foxbro	42	29½	29⅛	29⅜	+⅛
FruhfB	67	2⅜	2⅛	2⅜	+⅛
Frhf pfA1.48t	179	6¾	6⅜	6⅜	

G H

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF .10	15 1064	48⅞	48⅛	48⅞	—⅛
GEO	13 101	5⅜	5¼	5¼	—⅛
GTE 2.52	11 5590	38⅜	37⅞	38	+⅛
GTE pf 2.50	2	51	51	51	+⅜
GTE pf 2.48	20	26½	26¼	26⅜	+⅛
Gannett 1	15 4291	32⅞	32	32	—⅜
GnCrp s .60	50 1534	19	18½	19	+⅜
GnDyn 1	5 791	55	53⅝	54½	+½
GenEl 1.40	13 17365	43⅜	43	43⅛	—⅛
GnHost .28	5 x625	11⅛	11⅛	11⅜	+⅛
GnInst .25	19 3095	39½	38½	38¾	—⅝
GnMills 1.60	15 2210	48⅞	48¼	48¼	—⅜
GMot 5e	7 12193	78⅛	77⅝	77⅝	—⅛
GMot pf 3.75	15	44⅞	44⅞	44⅞	—⅜
GMot pf 5	8	59	59	59	—⅛
GM E .68	14 990	41	40⅜	40⅜	—⅜
GPU 1.20	8 1342	34⅜	34	34¼	—⅛
GenRe s1.20	11 1543	55¼	54½	55	
GnSignl 1.80	20 983	54	53⅜	53⅜	—⅜
GenuPt 1.04	19 881	38⅞	38	38¼	—⅛
GaPac 1.20	9 1943	40⅛	39½	39⅞	—⅛
Gillete .86	18 5876	38¾	37⅞	38	—½
Gdrich 1.72	14 7036	54⅞	52¼	53⅜	+1⅛
Goodyr 1.60	6 1324	66⅞	65¾	65¾	—⅜
Gould	3706	15½	15	15¼	+⅛
Grace s 1.40	14 2534	27¾	27	27¼	
GtAtPc .50	14 570	37½	36⅞	37	+⅛
GtWFn .76	11 11524	15⅞	14⅞	15⅛	+⅛
Greyh 1.32	3025 681	30½	30	30¼	+¼
Grumn 1	627	20¾	20¼	20¼	—⅜
GlfWst s .70	15 3429	43¾	42¾	43	—1¼
GulfRs	158	13	12⅞	12⅞	+⅛
Halbtn 1	40 3878	33½	32¾	33	+⅛
Hanna .40	11 1258	29⅞	29⅜	29¾	+¼
Hanfrd .64	16 58	42⅛	41⅞	42	—¼
Hanson .51i	9 1618	12¾	12⅝	12¾	
Harris .88	13 381	30⅛	29⅞	29½	—½
Harsco 1.12	15 204	34	33⅞	34	+¼
HeclaM .05e	22 1143	15⅜	14⅞	15¼	+⅜
Heinz 1.24	15 1255	41⅞	41⅛	41⅜	
HelneC .30	11 23	33⅞	33¼	33⅞	+⅛
Hercuts 1.92	4 747	47⅜	47	47⅛	—⅛
Hrshey .62	14 1289	24⅜	23⅞	23⅞	—⅜
HewlPk .26	20 6822	59⅝	58⅜	58⅜	
Hilton 2	16 612	92⅞	92¼	92⅞	+¼
Hitachi .60e	33 478	116¼	115¾	115¾	+2¼
Holidy n	9 1219	26⅜	25⅞	26¼	+½
Hmstk s .20	10 2863	16¼	15⅜	16	+¼
Honwell 2.10	12 1505	74	73¼	73⅝	+⅛
HCA .72	12 5167	36¾	34⅞	36¼	+1
Housint 2	10 481	58⅜	58	58⅜	—⅛
Houlnd 2.96	8 2440	32	31½	31¾	

I J

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind .96	15 5536	33⅞	32⅞	32⅞	—⅛
ICM 1.42e	575	10½	10¼	10½	+¼
ICN Ph	307	7	6¾	6⅞	—⅛
INAIn 1.68a	21	17¼	17⅛	17¼	+⅛
ITT Cp 1.25	6 6077	51⅝	50⅝	50⅝	+⅛
INCO .80	14 8232	32¾	32	32½	+⅛
IngerR s1.04	19 2119	43⅞	42½	42½	—⅜
InldStl .25e	14 3361	34⅞	32⅞	34⅛	+1⅛
Interco 1.72	12 685	43⅞	43	43⅞	—½
IBM 4.40	13 16356	117⅞	115¼	115¼	—1⅝
IntFlav 1.60	17 1015	53⅛	52½	53	
IntMin 1	18 313	45⅞	44¾	45⅛	—⅜
IntMult 1.18	14 256	31⅞	31⅛	31¾	+⅜
IntPap 1.30	11 9423	46⅜	45	45⅞	+⅛
IntpbG .80	14 376	32	31⅜	31⅜	—½
IpcoCp .36	40 81	10	9⅞	10	+⅛
JohnJn 2	16 4689	80⅜	79½	79½	—1⅛

K L

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM .75e	731	19	18¾	19	+⅛
K mart 1.32	10 4779	34½	34	34¼	+⅛
Kaisrtc .15i	1014	17⅛	17½	17½	—⅛
KaufBH .30	8 40	10¼	10½	10¾	+⅛
Kellogg 1.52	16 1684	54⅛	53⅞	53⅞	—¼
KerrMc 1.10	21 1872	37⅛	36⅛	36¼	—⅛
KimbCl 1.60	13 1964	54⅞	54¼	54½	+⅛
Koppers .90e	405 358	60⅞	60⅝	60⅝	
Kraft 2.04	16 3358	54⅛	53⅛	53⅛	—⅛
LAC s .10	314	12⅛	12⅛	12⅜	
viLTV	1 2392	3¼	3	3	—⅛
viLTV pfB	2	6½	6½	6½	
viLTV pfC	36	16¼	14½	15	—1¼
viLTV pfD	14	3⅞	3⅞	3⅞	—⅛
LomSes	11 661 u	9⅞	9⅝	9⅝	—⅛
Learnl s .48	17 61	16½	16⅛	16½	
LeeEnt .64	18 77	27	26½	26⅝	
Lilly 2.30	18 2456	84⅝	83¾	84⅛	+¼
Lilly wt	672	27¼	26⅞	26⅞	—¼
Litton	14 593	84⅝	84	84	—⅛
Lockhd 1.60	6 1148	44¾	44⅛	44⅜	—⅛
Loews 1	6 1247	65⅝	65	65½	—⅜
Loral .64	12 641	37½	37	37½	+1
LaLand 1	53 449	32⅝	32½	32⅝	—⅛
LuckyS .60	20 224	65	64¾	64⅞	
Lukens .88	9 134	39⅛	38½	38¾	

M N

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA .68	23 1459	41⅝	40⅞	41½	+⅛
MCorp	247	3	2¾	3	
MCor pf 3.50	x2	19¼	19¼	19¼	+¼
Macmil .80a	27 17464	75⅜	73½	74⅜	—1
MfrHan 3.28	2305	31	30½	30½	—½
viManvl	829	2⅛	2	2	
Marcde	24 34	2⅞	2¾	2⅞	+¼
MrshMc 2.40	13 794	54¼	53⅜	54⅛	—⅛
MartM 1.10	10 1596	43	42⅜	42⅞	
Masco .40	16 1784	29⅛	28⅜	28¾	—⅛
MasCp 3.80	58	39⅛	38¾	38⅞	+⅛
Mattel	711	8¾	8⅝	8⅝	—⅛
Maxus	2569	8⅝	8⅛	8¼	
MayDS 1.28	11 4448	33⅛	32	32¼	—⅜
Maytag s.90	13 2151	23⅝	23	23¼	—⅜
McDld .20e	9 32	7⅛	6⅞	6⅞	—¼
McDnl .56	15 4437	45⅝	45⅛	45⅛	—⅜
McDnD 2.56	8 542	61⅜	61¼	61¼	—⅛
McGrH 1.84	16 2127	55	54	54⅞	—⅛
McInt g	12 10	43⅝	43⅛	43⅛	+⅛
Mead .76	9 1458	37⅝	37⅛	37⅛	—⅜
Mesrx s .28	22 288	31⅞	31⅜	31⅜	—⅜
Melvill 2.10	12 772	67½	66⅞	67⅛	+⅜
Merck s 1.28	23 16808	56⅞	55¾	56⅛	+⅛
MerLyn 1	8 2178	26	25½	25⅝	—⅛
MidSUt	6 2105	10⅜	10¼	10¼	—⅛
MMM 2.12	15 7207	64⅛	62½	62½	—1½
Mitel	69	2⅛	2⅛	2⅛	
Mobil 2.40	13 10023	46¾	46	46⅜	+⅛
Monsan 3	12 1781	84½	83½	83½	—⅞
Morgan 1.50	53 4986	37¼	36¾	36⅞	—⅜
MorgGr	31	8	8	8	+⅛
Morton .84	12 1831	41½	40⅞	41	+⅛
Motorla .64	18 12738	51⅝	50⅝	51¼	—⅛
NBI	102	4½	4⅜	4½	+⅛
NCR 1.24	14 2942	64⅞	63⅝	64⅝	+1
NL Ind .20	668	7¼	6⅞	6⅞	
NL Ind pf	112	15⅝	15⅝	15⅝	
NWA .90	13 x1322	44⅞	44	44⅞	+⅝
NatFGs 1.20	11 150	19	18¾	19	+¼
NII .25	323	18¼	18	18	—⅛
NMedE .64	19 1813	24	23⅞	24	+¼
NtSemi	7929	14⅞	14½	14½	—¼
NtSvIn .76	14 475	23½	22⅞	22⅞	—⅛
Navistr	10 11485	7⅛	6⅞	7⅛	—⅛
NwtMg .60a	7 1765	43½	42	43⅛	+¼
NiaMP 1.20	16 1937	15⅛	14⅞	15	—⅛
NiaM pf2.37e	50	25⅝	25⅝	25⅝	
NorTel .24	14 2100	18⅞	18⅝	18⅞	+⅛
Nthgat g.50e	430	6⅜	6¼	6¼	
NwStW .60	12 16	22¾	22⅝	22⅝	+⅛
Nynex 4.04	10 1542	66¾	66½	66⅝	—⅛

O P

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet 2.50	26 224158	26¾	26½	26⅝	—⅛
OhioEd 1.96	8 2471	18⅜	18	18¼	—⅛
Olin 1.60	14 2309	50⅞	49⅜	49¾	+⅛
OutbdM .72	9 734	33½	32⅞	33	+½
OwenC n	6 823	19⅝	19¼	19⅝	
Oxford .50	18	10¼	10⅛	10⅛	—⅛
PPG 1.20	12 3216	44⅛	43	43⅛	+⅛
PacEnt 3.48	12 548	49	48¼	48⅜	—½
PacGE 1.92	11 x71113	15½	15⅜	15¼	—⅛
PacSci .40	19 52	14¾	14½	14¾	
PacTel 1.76	13 5889	30½	29⅞	29⅞	—½
PanAm	6171	2⅞	2⅝	2⅝	—⅛
PanEC 2	8 2517	24⅝	24⅛	24⅜	—⅛
ParkDrl	211	4⅛	4	4	—⅛
Penney 2	11 1801	49⅜	48½	49⅝	+¼
Pennzol 2.20	98 449	75¾	74⅞	74¾	—⅛
PeopEn 1.52	9 675	19⅛	19	19	—⅜
PepsiCo .84	15 4944	37½	36¾	37⅛	—⅜
Pfizer 2	13 4620	54⅞	52⅝	53⅛	+⅛
PhelpD .80	6 7362	44⅛	42¾	44	+1⅛
PhilaEl 2.20	8 3609	18⅛	17⅞	17⅞	—⅛
PhilMr 3.60	10 x8766	86	84½	85⅝	—⅜
PhilPet .60	22 5708	17⅝	17⅜	17⅜	—⅛
Pilsbry 1.12	47 3440	38⅛	37⅛	37½	—¼
PitnyBw .92	16 1684	44⅝	44	44¼	—¼
Pittstn	453	14¾	14½	14⅝	—⅛
Polaroid .60	20 3109	35¼	34¼	34⅞	—⅜
Portec	224	5½	4⅞	5½	+¼
PortGC 1.96	15 41389	24	23¾	24	+⅛
Primca s1.60	9 3675	25⅞	25⅛	25⅜	+⅛
ProctG 2.80	24 2896	78⅜	77	77⅛	—⅜
PSEG s 2	10 4053	24¼	23¾	23⅞	—⅛
PugetP 1.76	9 664	19	18¾	18⅞	—⅛
Pullmn .12	15 353	5⅛	5½	5⅝	

Q R

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel	4 104	1⅛	1	1⅛	
QuakrO 1	16 2267	47⅞	46⅛	46⅛	—⅝
Quantm 2.20	8 1768	85⅞	85	85⅞	+1⅜
QkReily .24a	7 210	12⅞	12⅝	12½	—⅛
RJR Nb 1.92	10 6311	48⅞	48¼	48¼	—⅜
RalsPur 1.50	14 730	76⅞	76	76⅛	—⅛
RangrO	30 1158	5⅝	5¼	5¼	—⅛
Raythn 2	10 1014	65⅛	64⅜	64⅜	
ReadBt	191	1½	1⅜	1⅜	—⅛
ReichTg 1.76	10 32	15½	15¼	15½	
RevMtl .80	10 2607	49⅜	48⅞	49¼	+⅜
RiteAid .74	16 395	36⅞	36¼	36¼	—⅜
viRobins	13 49	25¼	25	25¼	
Rockwl .72	8 3810	20	19⅞	19⅞	+⅛
Rorer s .80	20 471	34	33⅞	33⅞	—⅛
Rothch	202	⅞	13-16	13-16	
RoylD 6.62e	7 3318	118⅜	117⅜	118⅛	+⅛
Ryder .56	19 1282	29⅛	28¾	29⅛	+⅜
Rymer	17 1	11½	11½	11½	—½
Rymer pf1.17	485	9⅛	8⅞	9	

S T

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SSMC	20 36	24⅜	24⅛	24⅜	
SabnR 1.54e	8 x197	11⅞	11⅛	11¾	
Salomn .64	22 7268	23¼	22⅞	23¼	+⅛
SDieGs 2.60	10 1021	32¾	32¼	32¼	+⅛
SJuanB .42e	19 439	7⅛	7	7⅛	+⅛
SJuanR	68	12½	12⅛	12½	—⅛
SFeSP s .10	4 3070	19	18⅝	18⅝	—⅛
SaraLee 1.20	14 2226	38½	37⅞	37⅞	—⅜
SchrPlg 1.40	18 3686	54	53	53	—⅜
Schlmb 1.20	17 4206	36¾	36¼	36¼	+⅛
ScottP s .74	12 2896	39⅜	39⅛	39⅜	+⅛
SeaCnt .25e	4 213	24¾	23¾	24⅛	+¼
Seagrm 1.20	10 1642	55⅜	54½	55½	+1
Sears 2	9 6520	36⅛	35⅜	35½	—⅜
SecPac 1.96	146 2052	36¾	36	36½	+¼
Shaklee .80	12 504	23	22⅞	23	+⅛
ShellT 4.65e	14 572	77⅞	77⅝	77⅝	
Shrwin .64	15 677	27¾	27¼	27⅜	—¼
Smithin	5 86	9⅝	9½	9½	—⅛
SmkB s 1.84	11 1567	53⅞	53	53⅛	+⅜
SnapOn .76	19 957	44½	43¾	43¾	—1⅛
SonyCp .29e	34 540	41⅝	41⅜	41¼	—⅛
SoestBk 1	19 309	23¾	23½	23¾	—⅛
SCalEd 2.38	11 3861	33⅝	33	33⅜	—⅛
SouthCo 2.14	9 4255	23⅝	23⅜	23⅜	—¼
SoRy pf 2.60	4	29¼	29⅛	29¼	+⅛
SoUnCo .80b	48	10½	10⅛	10⅜	
SwBell 2.48	11 4529	38⅞	38¼	38½	—⅛
SpcEq n	18 62	29½	29⅜	29½	+¼
Squibb 1.60	18 2410	65⅜	64¾	64¾	—⅜
StdPac 1.20e	6 957	9⅞	9⅝	9¾	+⅛
StdPrd s .80	11 160	31	30¾	31	+¼
StanlWk .88	14 1527	29⅛	28¼	28¼	—⅜
Steego .091	55	5⅛	5	5	—⅛
StoneW 2.40	11 8	66⅛	66½	66⅛	—⅛
StoneC s .36	10 2485	32¾	31⅝	32⅛	+½
StorTch	13 1190	1⅝	1⅜	1¾	
SunCo 3	17 659	60⅛	59⅞	59⅞	—⅜
SunMn	2585	4⅜	4⅛	4⅜	
Syntex 1.30	17 8572	41½	40¼	40½	—1⅛
TRW 1.60	11 1301	48⅛	47⅞	47⅞	+⅛
Tandy .60	14 3741	47⅛	46⅛	46⅛	—1¼
TchSym	14 195	17½	17¼	17¼	
Tektrnx .60	229	26	25⅞	26	+⅜
Teldyn 4	9 238	348½	342¾	342¾	—1¼
Telex	10 66	49½	49⅜	49⅜	+⅜
Tempi s .84	10 3230	50½	49½	50⅛	+¼
Tennco 3.04	6808	47⅞	47	47¼	+¼
Texaco 3	21 22390	52	51¼	51¼	—¼
TexInst .72	17 6150	48⅞	47⅜	48⅜	—⅛
Textrn s 1	8 10554	25½	24⅞	25	+1⅛
Tigerln	10 5682	15⅛	15	15⅛	—⅛
Time 1	21 732	95½	94⅝	94⅞	—¾
Timken 1.20	36 415	80	79¼	80	+1
Tonka	109	11⅜	11⅛	11⅛	—¼
TWA	459	35⅛	34¾	34¾	—¼
TWA pf 2.25	34	16¾	16½	16¾	+⅛
Transm 1.84	7 731	34⅜	33⅜	33⅜	—⅜
Traninc 2.28a	11 10	23⅞	23¾	23⅞	+¼
TrnCda g.68	32	11⅜	11⅛	11⅜	
Transco 1.36	497	27⅜	26⅞	27⅜	+1
Transcn	90	3⅛	3	3	+⅛
Travler 2.40	11 1906	37¼	36⅝	36¾	—¼
TriCon 4.68e	230	22⅜	22⅛	22¼	
Triatn s .12	15 1367	31⅜	31¼	31¼	—⅛
TritnG s	3 62	16⅛	15⅞	16	+⅛
TritEng .10b	15 370	19⅝	19⅜	19⅜	+⅜

U V

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UNCInc .01e	15 429	10¼	10⅛	10⅛	—⅛
USG 1.12b	15 16793	46¼	45	46	
USX 1.20	22 7039	32⅛	31⅞	32	—⅜
UnNV s1.90i	13 1193	56⅞	56¼	56⅝	+⅜
UCarb 1.50	10 13112	20⅛	19⅝	20	
UnPac 2	13 1450	66	65	65½	—⅜
Unisys s 1	11 6953	36⅜	35¾	36⅛	+¼
Unisy pf3.75	502	65⅛	64½	65	+⅛
UBrnd s	12 34	17⅛	16⅞	17⅛	+¼
UtdMM	161	3⅛	3⅜	3⅜	
USWest 3.52	10 1931	55½	54⅞	55¼	+¼
UnTech 1.60	8 3911	40	38½	39⅞	+1⅛
Unocal 1	2810	37⅞	37½	37⅝	—⅛
Upjohn .72	19 5307	32¾	32⅛	32¼	
Valero	1102	7⅞	7⅝	7⅝	
Varco	1822	4	3⅞	4	
Varian .26	479 403	29	28⅝	28¾	—⅛
Varity	13 6267	3⅝	3⅜	3½	—⅛
Vornad	27 4	99	99	99	—½

W X

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walnoc	4 75	6⅝	6½	6½	
WalMt s .16	25 6082	29½	29⅛	29¼	
Walgrn .60	18 406	34¼	33⅞	33¾	—⅛
WarnC .56	18 3095	34¾	34¼	34⅜	+¼
WrnC pf3.63	559	64½	64	64¼	+½
WarnrL 2.16	16 1183	69¼	68¼	68⅞	—⅛
Wendys .24	41 2970	6⅛	5⅞	6⅛	+⅛
WUnion	740	2¼	2⅛	2¼	+⅛
WstgE 2	10 3874	54¼	53⅜	53¾	+⅛
viWhPit	1 345	14⅞	14⅜	14¾	—⅛
viWhPit pf	z320	35½	35	35	—1
WillcG s .15	15 44	21⅞	21½	21½	—¼
William 1.40	7 2350	33¾	33⅛	33⅜	—⅜
Winnbg .40	27 342	10¾	10½	10½	—⅜
Witco 1.50	11 574	34¾	34⅜	34⅝	+⅛
Wolwth 1.64	13 2796	53½	52½	52½	—⅜
Xerox 3	10 3242	54½	53¾	53¾	
Xerox pf	20	49⅛	49⅛	49⅛	+⅛
ZenithE	1320	25⅛	24½	24⅞	+⅛
Zurnin s .68	14 269	21¾	21	21⅜	—¼

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Séries		Vol	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug	420p	3	2276	1.00	1.00	1.00
Aug	440p	5	1487	3.60	3.60	3.60
Aug	460	86	2157	12.60	12.00	12.60
Aug	460p	130	1446	9.50	8.50	9.50
Aug	480	20	2379	5.00	5.00	5.00
Feb	420	17	200	62.00	62.00	62.00
Feb	420p	45	440	5.00	5.00	5.00
Feb	500	3	962	14.50	14.50	14.50
Nov	420p	5	978	3.50	3.50	3.50
Nov	460p	22	587	12.50	10.50	10.50
Nov	480	3	2415	13.50	13.50	13.50
Nov	480p	5	239	25.00	25.00	25.00
Nov	500	61	3238	7.50	7.00	7.00
Total		market:			405	

Non transigées

Séries		Int. en cours	Offre	Dem.
aug	400	54	62.00	67.00
Aug	400p	2024	.20	.80
Aug	420	81	43.00	47.00
Aug	440	535	26.00	29.00
Aug	480p	205	21.00	23.00
Aug	500	2681	1.50	2.50
Aug	500p	90	40.00	44.00
Aug	520	1022	.50	1.50
Aug	520p	0	60.00	65.00
Aug	540	389	.10	.90
Aug	540p	0	80.00	85.00
Feb	440	14	45.00	49.00
Feb	440p	165	8.00	10.00
Feb	460	641	32.00	35.00
Feb	460p	41	13.00	16.00
Feb	480	411	21.00	24.00
Feb	480p	17	24.00	28.00
Feb	500p	0	41.00	46.00
Nov	400	38	69.00	74.00
Nov	400p	520	1.20	2.20
Nov	420	49	50.00	55.00
Nov	440	654	36.00	40.00
Nov	440p	699	6.00	7.00
Nov	460	1794	23.00	26.00
Nov	500p	2	40.00	44.00
open		interest:	30,930	

DIVIDENDES

Atlantic Shopping Centres Ltd, 9¼ pc, priv., 1ère série: 57.8125 cents; payable le 31 juill. aux actionnaires inscrits le 15 juill.

Equity Silver Mines Ltd, classe A: cinq cents; 27 juin, 15 juin.

Orbit Oil and Gas Ltd, 7½ pc, priv., classe A, 2ème série: 18.75 cents; 30 juin, 15 juin.

Royex Gold Mining Corp., priv. 1er rang, série A: 37.5 cents, semestriel; 30 juin, 15 juin.

Trizec Corporation Ltd, classe B, priv., 3ème série: 16.2 cents; 30 juin, 17 juin.

ULS Capital Corp., $2.25, priv. 1er rang, série A: 56.25 cents; 15 juill., 24 juin.

Westfair Foods Ltd, classe A: 50 cents; 15 juill., 15 juin.

Metallgesellschaft Canada Investments Ltd, priv., 1ère série: 45.655 cents, estimation; 2 août, 30 juin.

Pacific National Financial Corporation, classe A: $.015; 30 juin, 17 juin.

Tecsyn International Inc., A, priv.: $.485; annuel; 30 juin, 17 juin.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10½	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Laurentienne	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11¼	11¾	11¾
Montréal	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	10¾	11¼	—	—	—	—	11¾
Nationale	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	11¾
Nouvelle-Écosse	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Royale	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	11	11½	11¾	n/d
Commer. italienne	10½	10¾	11	11½	11½	11¾	12	12½	11½	11¾	12	12½	12½
Caisses Étab.	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	12
Caisses pop.Mtl.*	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	11	n/d	n/d	n/d	11¾
Caisses pop. Qbc.*	10¼	10½	10¾	11½	10½	10¾	11	11¾	10½	10¾	11	11¾	10¾
Soc. Entraide éco.	10½	10¾	11	n/d	10¾	11	11¼	n/d	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	12½
Fiducie Guardian	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	—
First City	—	—	—	—	—	—	—	—	10½	—	11¼	11½	—
Guaranty Trust	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10¾
Laurentienne	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11¼	11¾	11¾
La Métropolitaine	—	—	—	—	10¼	—	10½	11¼	10¼	—	10½	11	—
Montréal Trust	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	—
Prêt et Revenu	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11¼	—
Trust National	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10¾	11	11¼	11¾	9¾
Trust Royal	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½

Compilation Fiducie du Québec — 1 juin 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.
Taux sujets à changements sans préavis

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Visite Libre 99

VISITE LIBRE: 86, DENAULT- Kirkland. Samedi-dimanche, 2-4h p.m. Joli bungalow 1986, 3 c.c., spacieux salon concept « ouvert », cuisine style campagne avec salle de séjour adjacente, comprenant foyer, double accès au deck, vaste jardin entièrement clôturé, grande ch./coucher des maîtres avec s-bain attenante: bain romain, miroir mural. Doit être vu. Près de tout. Doit vendre, transfert du propriétaire. Demande: $159,000. Inf: **630-1903**

■ Propriétés à vendre 101

A 30 MINUTES Pont Pie IX, idéal pour couple, bungalow de rêve, toit cathédrale, garage attaché, porte électrique, foyers intérieur - extérieur, patio 2 paliers, piscine creusée, terrain 16,000 pi.ca., + + + Vraie aubaine, $79,000. 1-831-3761

A CONVERTIR - ST-LAMBERT: De l'autre côté de la rue, Greenfield Park. Maison de style, idéal pour bureau, boutique ou resto, rue Victoria. Jean-Paul, Imm. Gauthier, **844-3883, 466-2934**

A L.D.R., split-level, 10 pièces, 4 chambres, 2 s/bain, bureau avec entrée privée, idéal pour professionnel, $130,000. 629-4432

A TERREBONNE, prix réduit, cottage dét., 3 chambres, abri d'auto, piscine, cabanon, paysager, beau secteur, vente rapide, $84,500., propriétaire 492-6013

AHUNTSIC - COTTAGE semi-dét., 8 pièces, s-sol fini, 2 foyers, près toutes commodités. $157,000. Sans agent. 10 045 Hamelin. **388-3816**

AHUNTSIC, Grande Allée, triplex, piscine creusée, bons revenus, bas libre à l'acheteur, nombreux extra, offre raisonnable acceptée. Jocelyne Frenette, 334-0555 RE/MAX 555 Inc. crtr.

BOUCHERVILLE, construction 1985, aire ouverte, plusieurs paliers, foyer, garage, grand terrain, réduit à $147,500. pas d'agent. **655-5581**

BROSSARD Bung., sect. recherché, excel. état, près de tous services. 10 min. du centre-ville. Pas d'agent. $132,000. nég. 678-9916.

CANDIAC Attention professionnels! Superbe cottage 1987, Exclusif, 9 pièces, garage double, très luxueux, chauff. électé. Prix réduit, cause transfert. Cécile Landry: 655-6222, 449-0278. Trust Général crtr.

CHAMBLY, luxueux bungalow 9 pcs, 2 s/bain, armoires chêne îlot central, broyeur de déchets, foyer pierre naturelle 11 pi. largeur, piscine 18 X 36, patio 28 pi., taxes très basses, 2 pommiers natures, paysagé. Beaucoup d'autres extra. 658-7480

D.D.O. Fairview Village. Particulier. Cott. 8 pces, 4 c.c., s./sol fini, foyer, garage, grand balcon couvert. Libre. $144,000. De 9h. à 17h.: 333-7724, Mme Larrivée.

DOMAINE À BROMONT: 250,000 pi.ca., avec lac artificiel, site enchanteur, propriété de 14 pces, 7 chambres à coucher. Pour inf: Claude Normand, CPI court. 774-0429, 464-9690.

■ Propriétés à vendre 101

DUVERNAY - VAL DES ARBRES
Spacieuse maison, secteur résidentiel, piscine intérieure. Idéale pour Comm. Religieuse. 661-0054

DUVERNAY, Val Des Arbres, bungalow 2 + 2 chambres à coucher, secteur de choix, paysagé, près des écoles et de tous les services. Pas d'agent, $146,000. 661-6094.

L'ASSOMPTION: Construction neuve, ultra-moderne, à aire ouverte. A proximité de l'Autoroute 40. $180,000. Louise Gariépy, Agent. **498-1955 — 521-2175**

LAC BEAUPORT
STYLE CONTEMPORAIN, AIRES OUVERTES, VUE MAGNIFIQUE, ACCÈS AU LAC, TERRAIN 50,000 pi.ca., BIEN PAYSAGER, PISCINE CREUSÉE 20 x 44, 2 FOYERS, 3 CHAMBRES, 3 SALLES BAIN, CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE, BAIN THÉRAPEUTIQUE. $275,000. (418)849-8551

LAC FRASER DANS LE PARC DU MONT ORFORD, terrain de 28,350 pi. ca. sur le lac, 3 bâtiments habitables à l'année, meublés au complet, quai en béton, etc... Secteur privé, $350,000. (819)562-6163, (819)569-0050.

LAC WILLIAM St-Ferdinand: cottage, bord de l'eau, 7 pièces, 2 étages + sous-sol, foyer, 2 salles de bain, garage double, détaché, 150' sur le lac par 450', terrain aménagé et paysager, grand patio, quai flottant, arbres centenaires, $170,000. Après 19h. 418-428-3834.

LAVAL SUR LE LAC, cottage de prestige, neuf, dos au golf, rêve abordable. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

LONGUEUIL. Terrasse Abénaquis. Cottage 4 c.c., garage, foyer, piscine creusée. Pas d'agent. Après 18h.: 647-3506.

LORRAINE, maison neuve rue Val d'Ajol, très luxueuse, finitions chêne, air climatisé, 621-6844.

MAGOG: Propriété au bord du Lac Memphrémagog, 200 pieds de façade, superbe site. Pour inf: YVON LAFRANCE: **819-565-8181** Trust Général Crtr.

MONTRÉAL (N.D.G.) Duplex, haut 6½, bas 5½ avec s/sol semi-fini, libre 1er juillet. Foyers, planchers de chêne, 1½ ch de bain, cuisines modernes, construction en poutres d'acier. Revenus excellents. Vente privée, $220,000. 486-4806.

MONTRÉAL-NORD, split level luxueux, Boul. Gouin, vue sur rivière, très bel environnement, construit 1981, $189,000. 322-2644.

NOUVEAU-ROSEMONT Cottage semi-détaché, 8 pièces, 4 c.c., solarium, sous-sol fini, garage, piscine creusée, terrain paysager 4,675 pi.ca., vendu par proprio. $229,000. négociable. **5083 Boul. Rosemont. 255-4198.**

NOUVEAU-ROSEMONT Luxueux triplex, const. Rodrigue, a./c. central, piscine creusée chauffée, syst. d'alarme. Plusieurs extra. 256-8020.

OUTREMONT - ST-VIATEUR: Duplex, 5½ - 6½, rénovés, haut libre 1er. juillet. $259,000. Vente privée. **495-2342**

R

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

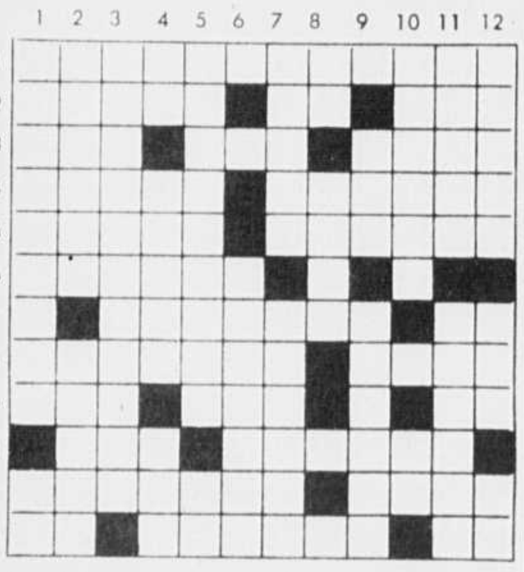

Horizontalement

1—Qui concerne l'électron.
2—Changeai d'affectation. — Avalé. — Sans inégalités.
3—Berceau. — Dit qu'une chose n'existe pas. — Désagréable à la vue.
4—Chance de réussir. — Maladie caractérisée par une sueur abondante.
5—Qui rend service. — Passer du dehors au dedans.
6—Placer dans un lieu déterminé.
7—Arbres des forêts tempérées. — Curium.
8—Reine-des-prés, ou spirée. — Inscription sur la croix.
9—Voie publique. — Se met entre parenthèses, pour indiquer que l'on cite textuellement. — Lui.
10—Fille de Cadmos. — Sans pudeur.
11—Personne qui pratique un des beaux-arts. — Nombre.
12—Venu au monde. — Provoque l'irritation. — Rhénium.

Verticalement

1—Celui qui fait métier d'embaumer les corps. — Douze mois.
2—Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier. — Briller.
3—A l'étroit.
4—Calcium. — Il professe des opinions extrêmes. — Oiseau palmipède.
5—Ferais sonner lentement une cloche. — Étain.
6—État d'une personne ivre.
7—Qui est anormalement gros. — Passer la langue.
8—Sans ornement. — Jointe, réunie.
9—Terme de tennis. — Ce qui lui appartient.
10—Nombre. — Double règle.
11—Qualité de ce qui est un. — Il crie ses marchandises dans la rue.
12—Oiseau voisin des canards. — Millet. — Fer.

Solution d'hier

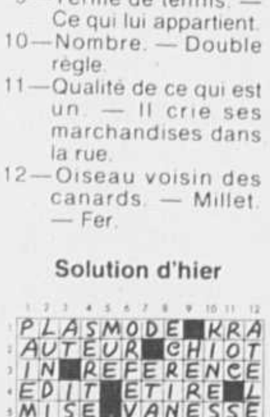

■ Propriétés à vendre 101

OUTREMONT Le plus joli cottage de rangée. Dans un secteur recherché. 4 c.c., boiseries chêne, garage. $299,000./nég. M. Bourgeau, Le Permanent: 274-6231.

OUTREMONT luxueuse propriété, bien située, 12 pces, 6 c.c., 2 s/bain, s/sol en pin noueux, garage, jardin, $429,000. — 276-0792.

PLATEAU MONT-ROYAL
Rue St-Hubert près Marianne. Triplex à rénover, avec 2 log. libres, au 1er. juillet, pour le ou les acheteurs. Idéal pour bureau professionnel ou prop. occupant. Prix: $240,000. Pas d'agent S.V.P. **276-3029, après 13h.**

PRÈS DU STADE OLYMPIQUE, Rue Sicard, triplex avec bachelor, garage, cour, jardin, 6½ libre à l'acheteur, secteur recherché, près métro Viau. Pas d'agent. Inf. 256-8618.

REPENTIGNY Duplex dans zone commerciale sur rue Notre-Dame, 2 X 5½, s./sol, garage, terrain sur 6,325 pi.ca. $150,000. 654-5864, 585-5112.

RIV. DES PRAIRIES Cottage s.-détaché, const. 86, 3 c.c., entrée pavé uni. Occasion unique! $94,700. 643-4837.

ROSEMONT - 19ème. AVENUE: Moins cher et plus agréable qu'ailleurs. 15 min. centre. Parcs et tennis au coin de la rue. Duplex impeccable années 50: 2 X 6 pièces, + 3 pièces en s-sol. s-lavage, grand jardin aménagé, $200,000. **374-6074**

ROXBORO
Maison uni-fam., 2 s./b., 3 c.c.. Près services. Taxes basses. Bi-énergie. 685-2424.

ST-BRUNO, bungalow aluminium, 5½, s/manger, taxe: $1,000., près écoles et parc, récemment rénové, 2 s/bain, $89,500. pas d'agent. 461-1954.

ST-BRUNO, superbe bungalow, 3 chambres, très propre, bachelor au sous-sol, secteur paisible, taxe basse, grand terrain. C'est à voir! prix à discuter, pas d'agent. 761-6457 après 17h.

ST-DENIS/JEAN-TALON
Beau (5) plex. 1 X 7½, 3 X 4½, 1 X 3½. **689-1679 — 725-7222**

ST-FORTUNAT 2 étages, 8 pièces, isolée, chauffage bois/électrique. Grand terrain. (819)344-2085.

ST-HUBERT Split-level, 1987, 2 c.c., aire ouverte, près école, quartier tranquille. Prix à discuter. 443-1248, jour: 384-1450.

ST-JEAN - COTTAGE: Brique, 10 pièces, foyer brique, planchers salon en chêne. $105,000. 15 min. Mtl. **1-348-9755**

ST-LUC, maison neuve à vendre, prête à habiter, terrain 7,700 pi. ca., taxes basses, prix $87,000. terrain inclus, 1-349-1101.

STE-ADÈLE - VICEROY 87
2 c.c., s-manger vitrée, s-bain avec « spa » 5 places, foyer, galerie 12 X 24 avec vue superbe, salle de jeux au s-sol, chauffage thermo-pompe/air climatisé, terrain 20,000 pi.ca. paysager, site résidentiel à distance de marche du ski Chanteclerc, golf, tennis. Prix: $137,500.
Tel: 1-229-6089

STE-ROSE, semi-détaché, 3 ch., sous-sol fini, cour clôturée, patio surélevé, $85,000. Imm. B. Allardin, 628-0326.

SUPERBE RÉSIDENCE, site remarquable, 10 min à pied de tous les services, terrain 25,000 pi.ca., 91 pi. frontage au lac, prix $550,000. Tél: (819)847-0902, (819)563-4646, Mme. Moreau.

TRIPLEX très bien rénové, plusieurs extra, tout près métro Castelneau, parc, prix réduit. 6½ et s/sol libre acheteur. Manuel Coelho, PREDIAL CRTR, 325-4446 (rés.), 845-7201 (bur).

WEST ISLAND, aubaine! Vente privée. Construction 83, multi-niveaux. Impeccable, qualité supérieure, beaucoup d'extra, secteur boisé, excellent investissement. 457-6370.

■ Propriétés à louer 105

A PTE-AUX-TREMBLES, cottage neuf, 3 c.c., 6½, foyer, garage, $900. 354-7687, 642-0411.

DOMAINE ST-SULPICE, grand 5½, 3 chambres, 2ème étage, espace de stationnement, coin tranquille, proximité de tout!
C. Lortie
386-2514 — 745-0275.
RE/MAX CENTRAL V.S.L. crtr.

LAC MEMPHRÉMAGOG À LOUER à partir du 10 juin au 3 juillet. Superbe propriété directement sur le bord de l'eau. Johanne Dubreuil 819-843-0091, 819-843-0877.

LACHENAIE, maison très moderne à louer, 3 c.c., piscine creusée 19 X 41 pi., grand terrain, $775./mois. Appeler après 18h. 471-5253.

OUTREMONT 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $750./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CHAMBLY - TRIPLEX: Constr. 87. Bon revenu garanti. Très bon investissement. $169,000. A. Boily, **463-0303 — 442-0764** Century 21 Crtr.

CHOMEDEY, maison d'hébergement, 6 chambres actuellement occupées, plus 2 loyers au sous/sol, pas d'agent, $169,000., 687-5010 local 345 ou 681-3983.

GRANDE PROPRIÉTÉ commerciale, sur la route de Mont-Tremblant: 1 casse-croûte avec équipement, établi depuis 8 ans, maison 4 chambres à coucher, 1 garage isolé plus remise, excellente condition, $129,000. 1-819-688-2492.

PLATEAU MONT-ROYAL
Triplex 2 X 8½, 1 X 7½, partiellement rénové, logement libre à l'acheteur. Rens.: André McDuff, CEY Courtier: 1-800-363-5466 (jour), 584-3461 (soir).

■ Condos à louer 121

AHUNTSIC OUEST, projet Marcelin Wilson, condo 4½, près de parc, ensoleillé, 2 chambres, salon, s/manger, cuisinette, 3ème étage, avec ascenseur, coin nord est, près du collège Bois de Boulogne, occupation 1er juillet, $675. 381-2669.

BROSSARD - SECTEUR (N): Près école, centre d'achats, autobus, toit cathédrale, très éclairé, foyer, garage, tapis mur/mur. Bernard, **676-5097 — 747-3542**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CENTRE-EST

- **AVE. BENNETT.** Près Ste-Catherine. 4 x 4½, 1 x 8½. Revenu $25,000. $250,000 ferme. $10,000 comptant. R-d-c., libre à l'acheteur.
- **CUVILLIER.** Près Sherbrooke. 4 x 4½, 1 x 8½. Revenu $25,000. $225,000 ferme. Peu de comptant.
- **RUE HOGAN.** Près Hochelaga, 6 x 3½, reconstruit à neuf, excellent revenu.

VERDUN

- **RUE EVELYNE,** 3 x 3½, 3 x 4½, 3 x 5½. Revenu $37,000. $325,000 ferme. $20,000 comptant. (Baux garantis). Excellent potentiel.
- **RUE LANOUETTE.** 5 logis. $175,000.

594-4484

16-06-88

■ Condos à louer 121

CENTRE-VILLE, Clark, métro Place Des Arts, tranquille, 3½, 3 électroménagers, tapis, $550., 437-7765.

FACE HÔTEL-DIEU: 3 c.c., 4 électroménagers, air climat., neuf. $985. Libre. 3849, St-Urbain. **845-9416**

GRAND 4½, édifice Cascades Des Prairies, 6900 Gouin Est, Montréal-Nord, incluant 2 s/bain, piscine, sauna, tennis ext., espace de stationnement. A vendre ou à louer, 383-1820.

ILE DES SOEURS, à louer avec possibilité d'achat, 6½, foyer, mezzanine, terrasse sur le toit, garage, 207 Place Du Soleil, app. #304. Inf: 371-3893.

ILE-DES-SOEURS Nouveau condo luxueux, 2 c.c., s./dîner séparée, 1½ s./bain, tapis m./m., solarium, sécurité T.V., piscine à l'année, sauna, salle d'exercices, salle de réception, stat. intérieur. Vue magnifique sur la ville. 5 min. du centre-ville. $1,100./mois. M. Simpson: 620-2534 ou soir: 620-9958.

LONGUEUIL, luxueux 5½, foyer, armoires et planchers chêne, 3 c.c., stationnement, $475. 679-7653.

MONT ST-SAUVEUR Pente 68, près Aqua-parc et services. Condo 4½ neuf. **471-1538.**

OUTREMONT - RUE BERNARD: Grand 5½, très éclairé, 6e étage, ascenseur, cuisinière/frigo, l-vaisselle fournis, chauffé, $1,000./mois. Libre. **271-1317, avant 9.30h. et après 17.30h.**

PENTHOUSE
Le Dauphin, au 28ème étage, vue panoramique, 2 c.c., 2 s/bain, semi-meublé, garage. Papineau et Sherbrooke. Vue sur le Parc Lafontaine. Aubaine. $1,200/mois chauffé, 322-6902.

PENTHOUSE
Superbe! 6,000 pi.car., 200 X 30, vue panoramique, 3 s/bain complètes, foyer, sauna, 3 balcons, grande terrasse, 2 garages. Immense! Tout compris, semi-meublé, $1,650/mois. Faut voir! **322-6902.**

PLATEAU MT-ROYAL
Rue St-Hubert. 3 condos à louer ou à vendre. $850.-$900./mois. 3 c.c. fermées, foyer, système d'alarme, balayeuse centrale, bain tourbillon, planchers bois franc. Daniel: **522-2916.**

VIEUX-MTL. 3½, 5 électroménagers, foyer, air-c., ascenseur, métro Victoria. $850. **481-9020 — 849-3036**

■ Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile des Soeurs. "Projet de l'Ile". Modèle I, r-d-c., et I étage. Louis Bertrand, **255-5916 — 254-7722**

A VENDRE OU À LOUER - 5½, moderne, tranquille, mezzanine, terrasse ensoleillée, toit cathédrale, près des services, stat ext., 10 min. Pont Champlain. Prix à discuter. Pas d'agents. **443-1930**

AVE. PARC LAFONTAINE 8½, cachet unique. 2,000 p.c., ensoleillé, vue superbe. Sans agent. $232,000. nég. 524-8173.

CENTRE-VILLE, style californien, condo, 2 ét., 2 c.c., mezzanine, foyer, stat. int., grand sundeck, app. ménagers, près métro, 1er juil. vendre ou louer. Helen 935-9654, pagette 338-9503.

CONDO rue St-Jacques, 3½, 840 pi.ca., très bien décoré, espace de rangement et garage, prix: $89,000. Pierrette Chamaillard, RE/MAX Action Inc. crtr. 364-3222.

LASALLE Rue Lapierre, superbe condo 5½, foyer, ensoleillé, près métro et parc Angrignon, seulement $189,000. G. Lemire et R. Longtin. 367-1942, Clodem crtr, 364-3315.

LE SANCTUAIRE
Exclusivité, vaste 1 ch. + jardin privé + extra. $ 214,000. 284-2246, 344-4494.

N.D.G. bien situé, 2 c.c., 800 pi.ca., vendais $94,000. avec agent, demande $83,000. ferme sans agent. John: 879-5528, 486-2165.

PLATEAU MONT-ROYAL, Cherrier, condo 1 X 7½, 3ème étage, foyer, spacieux, très éclairé, $130,000. Ginette Girard, 465-5580 Imm. Express Inc. crtr.

RUE NOTRE-DAME O., superbe condo, avec mezzanine et foyer près métro. Seulement $79,000. Faites une offre! R. Longtin et G. Lemire, 367-1942, Clodem crtr, 364-3315.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
2,560 pi.ca., 4 chambres, 2 garages, 11e étage. Beau panorama. $525,000. **733-5124, après 16h30.**

STE-THÉRÈSE, luxueux condos 4½, près autoroute 15 et 640, les premiers profiteront du meilleur choix, $66,500., C. Doyon 430-7070 ou 435-2067. Immeubles R. Champagne crtr.

TOUR MERITAS
Penthouse neuf, 1,300 pi.ca., climatisé, occupation 1er juillet 88, prix inférieur au marché actuel.
JUDITH MASSE INC. CRTR.
844-2123.

■ Condos à vendre 122

PLATEAU MONT-ROYAL
2 CONDOS — RUE ST-CHRISTOPHE
Occupation immédiate. Planchers bois franc, 2 chambres, patio, sundeck, puits de lumière. Approximatif: 1,100 pi.ca. Offert pour la 1ère fois.
BUR: 491-1020
Soir et fin de semaine:
598-5313

13-6-88

■ Condos à vendre 122

CENTRE-VILLE OUEST, occupation 1er juillet, 4½: 1,175 pi.ca., 5½: 1,712 pi.ca. avec foyer et garage. Pas d'agent, M. Leduc de 8h30 à 17h30, 845-9624 ou 691-4107.

CENTRE-VILLE - DR. PENFIELD
2 c.c., 2 s.bains, grand salon/s.manger, grande terrasse, piscine int. sauna, garage. 861-5321

VIEUX-MONTRÉAL - COUR LE ROYER Idéal, personne seule ou couple. Foyer, puits de lumière, terrasse. Pas d'agents. $145,000. **488-7546**

■ Maison Mobile 124

MAISON MOBILE, pouvant servir de chalet ou bureau de location, 25 X 40 pi., 932-3343, Alain Bouchard.

ST-ALEXIS DES MONTS, Rans des Pins Rouges, 150 X 200 pi de facade, maison mobile de 65 X 14 pi., garage fini chaux 30 X 40 pi., cuisinette d'été 12 X 12 pi. et 4 autres bâtisses: 12 X 12, 14 X 14, 60 X 12, 42 X 16 pi., $29,500. (819)268-2870.

■ Chalets à louer 125

A KNOWLTON (LAC BROME)
Maison à louer à partir du 15 juin (saison). Petite, charmante, très bien située. Soir 1-263-6417.

A RAWDON: Domaine Pontbriand-Sud. Grand 5½, style suisse, lav./séch., foyer naturel, plage privée. Saison. **663-1274 — 1-834-3845**

A STE-AGATHE, luxueux suisse, 10 pièces, semaine ou saison, 351-4024, 1-819-327-3760.

AU LAC ÉCHO, St-Hyppolite, chalet, semaine, saison, 4 pièces meublées, terrain de jeu, chaloupe, golf, 1-224-2517 ou 523-8954.

CHALETS DES PAYS D'EN HAUT
A Ste-Adèle, chalets tout équipés, près du Chanteclerc. Passe pour la plage municipale, 2 chambres, foyer. Saison, sem., spécial moins 15% jusqu'au 20 juin. 1295 Archambault, 1-229-4949.

CHARLEVOIX
Près Baie St-Paul. Paisible, magnifique! Lac, rivière. (418)439-3206.

LAC CHAMPLAIN - NEW YORK
Grand chalet. Juillet - août. 75m. de Mtl. Plage, golf, très grand terrain. **Bur: 682-4898. Rés: 668-8916, 1-518-834-5505.**

LAC MEMPHREMAGOG, à louer du 10 juin au 3 juillet, superbe propriété directement sur le bord du lac, **1-843-0867 ou 1-843-0091.**

MEMPHRÉMAGOG Sur le lac. Grande maison d'été, 4 c.c., $6,500./saison. Diane St-Georges: (Jour) 489-8414, (soir) 273-5334.

RAWDON - CHALET SUISSE, bois rond int./ext., 3 étages, 4 c.c., près lacs, équipé. Saison/mois. **747-6070, après 18h.**

ST-ADOLPHE D'HOWARD, lac St-Denis, accès à la plage et à la piscine, 4 chambres, foyer, saison: $3,500. 326-4891.

SUTTON, chalet, 4 ch. à coucher, foyer, lave-vaisselle, micro-ondes, terrasse, piscine int., saison/mois/semaine. 1-538-3736.

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU, Richelieu, 10 min des commodités, 25 min Mtl, auto #20, $79,900. Xavier, Immobec Crtr. **464-8501.**

CANTONS DE L'EST
Chalet meublé et hivernisé sur lac non pollué dans Cantons de l'Est, chauffage électrique, 3 chambres à coucher, salles de bain, grand living-room, terrasse sur le lac, 15 min du centre d'art et du ski Mont Orford, 30 min de la frontière américaine, 100 pi. ca. de plage, plus un autre terrain mi-boisé 100 X 100 sur lequel est construit un garage en excellente condition. Prix $100,000. (819) 564-7883.

CHALET 4 SAISONS Bord de l'eau. ST-CALIXTE NORD. 437-0237 (p.m.) ou 1-222-1734 (fin de sem.).

CHALET EN CONSTRUCTION à St-Donat, terrain 27,000 pi.ca., accès au lac Archambault, chalet de 700 pi.ca., salon, cuisine, 2 c.c., salle de bain, chauf. élect., foyer, plafond cathédrale. Prix: $47,000. 819-424-7383.

CHALET, lac Pérodeau, eau claire. Terrain 200 X 170, boisé, sans aucun service. Antiquités, $13,900. 382-9559.

LAC CONNELEY
à 300 pi. du lac, plage publique, rampe à bateaux, $17,000. 1-563-3991.

MAURICIE, lac à La Tortue, chalet luxueux, garage, grand terrain paysagé, directement sur le lac. Idéal sports nautiques. Anna Vincent B.I.M. Crtr. (819)539-2760 avant 10h am.

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE, terrain 43,000 pi.ca., tracteur à gazon, hiver, été, tout meublé, site merveilleux dans les montagnes, accès au lac. 663-7328.

STE-MÉLANIE, terrain paysagé 100 X 125, chalet, bord de l'eau. **645-5486.**

■ Maisons de campagne à vendre 141

A BROMONT, maison modèle d'inspiration anglaise, projet de semi-détachées. A 2 pas du golf, centre de ski, centres commerciaux et municipaux. $85,000., subvention $3,000.: 534-3417, 534-2541.

CANTONS DE L'EST
Propriété de campagne, exceptionnelle. Faut voir! Cause maladie. **819-848-2926**

LAC CHAMPLAIN: Grande maison en pierre, grand terrain, arbres matures, plage privée. $148,000. **1-248-2101**

ST-CHARLES DE MANDEVILLE, magnifique domaine situé en face du lac Mandeville, 7½, 5 chambres, meublé, piscine creusée, garage. RE/MAX Lanaudière Inc. Ctr. Marcelle Goyet, 1-759-3008.

ST-SAUVEUR, Lac Des Becscies, sur le lac, à l'année, complètement meublée: 1-227-1362.

UPTON: Maison de campagne, construction centenaire, 8 pièces, chauffage bois/électr. Vente rapide. **381-7161 — 389-5571 — 491-6598**

WATERLOO, face au golf, bungalow 5½, sous-sol fini, garage. Appelez les soirs de semaine au 1-539-0135.

■ Terres, fermes à vendre 145

ACHÈTE boisés pour coupe de bois, sélective ou non, paie comptant. **1-819-424-2216.**

■ Terres, fermes à vendre 145

À VENDRE:
Région St-Hyacinthe, petite ferme, 56 arpents, maison très propre, grand garage 108 x 34, grange-étable 100 x 34. A 5 min. Trans-Canadienne.
$115,000.00 négociable
Tél: (819) 398-2958.

13-6-88

■ Terres, fermes à vendre 145

SERRES EN OPÉRATION
10,000 pi. ca.
Plans de fleurs et légumes, tomates de serre, maison rénovée, équipement complet, rivière, boisé, terre, érables. Entreprise rentable.
Ste Louise cté. Lislet
1-418-354-2395

9-6-88

■ Terres, fermes à vendre 145

À SACRÉ-COEUR
10 km. de Tadoussac. Maison centenaire, 400 acres, bâtiments récents, machinerie, serres. **1(418)236-9289.**

MONTRÉAL-NORD Triplex, terrain 100 X 60, sous-sol fini, foyer. 2 X 4½, 1 X 6½. Idéal pour convertir en garderie ou foyer. 2 stationnements. Particulier: **322-1289.**

ORMFTOWN, 300 arp. 125 cultivables, 175 boisés. Érablière équip., 45 animaux, boeufs. Ferme équip., tracteurs, maison, grange & autre bâtiment. $275,000. André: 1-800-363-5130. f. sem. 829-3948 ou 3907.

■ Terrains à vendre 149

TERRAIN INDUSTRIEL
A vendre. Près de la 32e Ave. Sur Métropilitain, P.A.T.
Prix à discuter
353-4148

13-06-88

■ Terrains à vendre 149

BROSSARD: Terrains à vendre. Prêts à construire, service de construction offert. après 18h. **466-5327**

LAC CARRÉ: Proximité du Mont Blanc. 9 acres de terre, Petit Lac Carré. Possibilité eau et égout. **1-819-688-3292**

LAC ST-FRANÇOIS-XAVIER: 90m. de Montréal. 16m. de Sherbrooke. 120 X 75, pour résidence ou chalet. **670-4888, après 18h.**

MORIN HEIGHTS, bord de l'eau, propriété boisée, 55,000 pi.ca., $15,000., 527-9011 avant 18h.

PIEDMONT Plusieurs terrains avec la plus belle vue des Laurentides, en montagnes, avec aqueduc et égoût. **629-8692.**

RUE ST-DENIS
Près de Cherrier, 5,200 pi.ca. **273-3575.**

ST-ALEXIS DES MONTS, Lac Saccacomie à 90 min de Montréal, terrain riverain 100 X 242 pi., installation septique, prêt à construire, $25,000. (819)293-5140.

ST-BRUNO, secteur maisons de $200,000. et +, terrains pour construction 88, 89 ou 90, $6.00/pi.ca, 15% comptant, 10% sur balance. **441-0918.**

ST-CUTHBERT Cté Berthier. Domaine Bellehumeur, site résidentiel, 1 heure de Montréal. S'adresser à Claude. 1-836-2221.

ST-MALO, terrain 188 acres, dont 35 en prairie et 153 en boisé. Vue panoramique, près d'un lac, $35,000. discutable. (819)849-4602.

■ App. et log. à louer 160

DE BULLION PRÈS SHERBROOKE, appartement 5½ tout meublé, partiellement décloisonné. Salon, foyer, s/manger, 2 chambres, $1,200./mois, 1er juillet. 844-5294 ou 284-1827.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression venant du nord de l'Ontario glisse vers le sud du Québec et apporte du soleil et des températures plus clémentes sur l'ouest de la province. L'est connaîtra toutefois une autre journée plutôt nuageuse alors qu'une dépression, accompagné d'un temps nuageux et frais, maintiendra son emprise sur le Labrador.

Les températures resteront sous les normales saisonnières mais commenceront à remonter près des normales au cours de la fin de semaine sur l'ensemble de la province.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 18. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVER DU SOLEIL 5 h 06
COUCHER: 20 h 43

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 16. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 18. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 18. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Charlevoix et Rivière-du-loup, Beauce: ciel variable. Max.: 16. Demain: ciel variable.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ciel variable. Max.: 16. Demain: plutôt nuageux.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ciel variable. Max.: 14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 10. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

■ App. et log. à louer 160

À BORDEAUX 3½, foyer, bain tourbillon, balayeuse centrale, terrasse sur le toit. $550./mois. 334-7835.

1060, AVE. FAIRMOUNT-OUEST: 5½, meublé ou non. Libre maintenant. $700. chauffé. **273-9065 — 277-0949**

A ST-LÉONARD: Grand 4½ chauffé, bien ensoleillé. 6177, l'Achenaie. $470. (Langelier/Jean-Talon. **256-4149**

AMHERST, grand 6½, rénové, ensoleillé, 3 ch. fermées, $650. Jour: 931-3455, soir 935-5141.

ANJOU Grand 5½, haut de duplex. Près écoles et parc. 1 mois gratuit. $545. chauffé. **353-4730.**

APPARTEMENT à louer. Van Horne près de Wilderton. 4½ ($470.) et 4½ semi-sol, ($400.) 2 c.c., impeccable. poêle/frigo. 648-3094 — 389-2125. Juin-juillet.

BERRI - MÉTRO SHERBROOKE: Grand 6 pièces, 2 s.bains, immense terrasse ensoleillée, $750./mois. **844-9218. Jour: 879-1847**

BERRI, secteur Duluth
unique 5½ rénové, 3 puits de lumière, cour arrière, $625. non chauffé, 849-2662 (jour), 849-6049 (soir).

BOUL- ST-JOSEPH-EST: Luxueux 3½, r-d-c., $475./mois, tout inclus. Près métro. Libre. **522-8497**

BOUL. ST-JOSEPH, 4½ non-chauffé, très propre, $450. 527-8107.

BOUL. ST-JOSEPH/CARTIER, 3-4 chauffés, équipés, références, 521-8608.

C.D.N. Grands, propres et éclairés: 4½ & 3½ équipés. Bon voisinage, (Coin Hudson & Linton). Près hôpitaux & c. d'achats. 731-1102 a.m. & après 18h.

C.D.N. ROCKHILL, sous-location, grand 3½, équipé, moderne. Piscine, Libre. **733-3874.**

C.D.N., 2½ véritable, grand, propre, éclairé, poêle-frigo, $300. Garage optionnel. Libre 1er juillet ou 1er août. 739-0242, insistez.

C.D.N., près RIDGEWOOD, grand 3½ chauffé, toutes commodités, sous-loué $459. Garage gratuit jusqu'en décembre. Soir: 344-4211, jour: 934-4463.

C.D.N.: BARCLAY, 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3.**737-9644**

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval, Ent. restauré, 2 c.c., cuisine/frigo, lav./séch., lave/vais., garage. $835. 845-6877, soir.

CARRÉ ST-LOUIS: Face au parc. Entièrement restauré et équipé, 1,100 pi.ca., jardin, garage, atelier dispo. $1,000./mois. 849-3114 — 844-6428

COLONIALE ET PRINCE-ARTHUR, grand 3½, foyer, idéal pour atelier professionnel, poêle, frig., 5 min du métro. 721-0008, 374-4880.

CONDO À PTE ST-CHARLES: Grand 4½, ensoleillé, stores, ventilateur plafond, pièce de rangement, stationnement. $480. 937-4301

CÔTE ST-LUC et Eldridge, luxueux haut duplex 8½, 1er juil., chauffé, garage, $1,100. 482-3022.

DOMAINE ST-SULPICE 3½, 4½, tapis mur à mur, cuisinière et frigo. **524-9313.**

DULUTH - ST-DOMINIQUE: Grand 3½, complètement rénové, cuisinière/frigo. $525. Références exigées. 721-3804

GARNIER/LAURIER Grand 5½, bas, avec cour aménagée, chauffage au gaz. Libre 1er juillet. $600. 526-0094.

ILE DES SOEURS, 3½, piscine, sauna, stationnement int., s/d'exercices, libre, $795. 769-1221.

ISABELLA Côte St-Luc, très grand 5½ rénové, propre, ensoleillé, tranquille, cuisinière/frigo, chauffage électrique locataire. Termostat dans chaque pièce. Autobus à la porte. Libre 1er juillet, $620. **695-2730.**

ISABELLA Côte St-Luc, 5½ rénové, propre, ensoleillé, tranquille, poêle-/frigo, chauffage électrique locataire. Libre 1er juillet, $620. 695-2730.

LONGUEUIL
6½, 1 mois gratuit
Libres immédiatement. Neufs, grandes pièces, près des services.
651-6490 — 647-4565 — 647-6175.

MAHER APPAR. 5½, tapis mur à mur, non-chauffé, $465. 363-5433 après 17h.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES — 288-4194.**

MONTRÉAL-NORD: Ste-Gertrude. Grand 6, chauffé, salon double, 2 grandes chambres, entrées lav./séch., 2e., (haut duplex), tranquillité. (Références exigées). $585./mois. Appelez après 18.30h. **324-1744**

■ App. et log. à louer 160

MÉTRO BEAUDRY: 1267, Amherst. Entièrement rénové, entrées lav./séch., 6½, 2ème. $595./mois. **525-2835**

MÉTRO HENRI-BOURASSA, 2½ semi-meublés, chauffés, éclairés, $325./mois. 381-0696.

MÉTRO JEAN-TALON, 3½ neuf, de luxe. Tapis, aspirateur central, lav-/séch. au s-sol. Coin Villeray/Chateaubriand. $415./mois. **385-3972 — 271-1909**

MÉTRO ROSEMONT: 4½, pièces doubles, très propre. Libre 1er. juillet. $340. non-chauffé. **845-5405**

MONTRÉAL-NORD - 4½ haut duplex. Idéal dame seule ou couple à la retraite. Grand, très propre, joli coin, près de tout. $415. non-chauffé. **323-6272**

N.D.G. - OLD ORCHARD: 7½, bas duplex, métro, rénové, $750./mois, non-chauffé. 1er. juillet. **487-0614**

N.D.G. - VILLA-MARIA: Log. 7½, meublé, ensoleillé, $525./mois. Du 25 juin au 1er. sept. **489-8853**

N.D.G 6½, rénové. Bas duplex, $500./mois. + chauffage. Tel: entre 8h. - 9h. et 18h. - 20h. **488-3597**

N.D.G. 7½, Superbe haut de duplex, rénové, ensoleillé, boiseries, foyer. $875./mois, non-chauffé. 481-5459

N.D.G. Haut duplex, 8½, redécoré, électroménagers, chauffé, $1,200. **483-5011 — 486-5935**

N.D.G. Snowdon, haut duplex, foyer, planchers chêne, $650. non-chauffé. 489-2573.

N.D.G., bas duplex, 7½ chauffé, 2 s/bain, 2 foyers, garage, boiseries, fraîchement rénové, $1,000. **488-1674.**

N.D.G., beau bas duplex, 3 c.c., ensoleillé, jardin, garage, tapis m à m, dispo. 1er juillet, près métro, chauffé. $950., 849-5125.

N.D.G., FIELDING, bas duplex, 5½, cuisine moderne en érable, 1er juillet, $675. 694-3597, après 18h.

NOUVEAU-BORDEAUX: Grand 4½, chauffage électrique. Libre 1er. juillet. Couple très sérieux. **276-4763**

OUTREMONT rue McEachran. 7½ avec garage, cuisine et s./bain rénovées. $1,250. chauffé. Mme. Thibault, entre 18h. et 20h. 279-7050. M. Leduc: entre 8.30h. et 17.30h. 691-4107.

OUTREMONT Très grand 7½, 2e étage de triplex. Clair et Très chaleureux. Rénové, boiseries chêne, balcon, chauffé, entrée lav./séch., poêle/réfrigérateur, grand placard. A 2 pas du métro, commerces. 1er juillet. $965. Références exigées. Maison calme. 277-9812.

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT Bas duplex chauffé, équipé, 5 + 1, sous-sol, clair, jardin, tranquille. $735. 344-4433.

OUTREMONT, 7 pièces à sous-louer, juillet et août, meublé, équipé, $850. 495-2065.

OUTREMONT, 8½ chauffé, 3 c.c., lavoir, balcon, garage, près métro, $800. 848-2216, soir 276-8757.

OUTREMONT: Près métro. Grand 6½ rénové, chauffé, buanderie. 1er. Août. $850./mois. **272-0833, après 18h. 939-1624, jour.**

OUTREMONT: Hartland, coin Du Manoir. Haut duplex, 3 c.c., $1,050./mois. **879-1847. Soir: 844-9218**

PARC LAFONTAINE adjacent, très grand 5½ (ancien 7½), rénové, libre. $650./mois. 271-9574.

PLATEAU - TRÈS GRAND 3½:
Luxueux, moderne, entièrement rénové, très clair, bien situé, cuisinière-/frigo/lav./séch. inclus, terrasse, $675. + stat. **843-8122 — 381-3004**

PLATEAU MONT-ROYAL: Près Parc Laurier. 6½, électrique, $575./mois. 1473, Laurier-Est. **521-9580**

PLATEAU MONT-ROYAL, 4½ rénové, remise, jardin arrière, tranquille, $480., non-chauffé, 1er juillet. 842-6032, mess. Lundi au jeudi: 844-7572.

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Fabre, 7½ pces., rez-de-chaussée, $675./mois, (non-chauffé), 525-7386.

PLATEAU MONT-ROYAL, 7½, sur Parc Lafontaine, chauffé, $800. 527-5544 ou 521-9987.

PLATEAU, Mentana, grand 6½, foyer, puits lumière, cour, entrées lav./séc. $850. 381-2649.

PLATEAU Luxueux app. sur 2 étages, rénové, mur brique, poêle Jenn-Air, four encastré, frigo, lave-vaisselle. Cour, près St-Denis/Duluth. $800. 849-1722 ou 738-8072.

DÉCÈS

HUBERT, YVONNE

Yvonne Hubert, née à Mouscron en Belgique, le 18 mai 1894, est décédée paisiblement à son domicile, le 8 juin 1988, à l'âge de 94 ans. Elle laisse dans le deuil, son frère Marcel Hubert, célèbre violoncelliste et sa belle-soeur Elké de New York ainsi que sa fidèle compagne Yvette Lamontagne violoncelliste et plusieurs élèves et amis.

Pianiste de concert et réputée pédagogue, Yvonne Hubert fonda à Montréal, en 1926, l'École Alfred Cortot. Elle a enseigné au Conservatoire de musique de la province, à Montréal ainsi qu'à l'école de musique Vincent d'Indy et dans plusieurs autres institutions. Elle fut une autorité dans le domaine musical et elle forma de nombreux pianistes de carrière.

Prix d'excellence au Conseil canadien de la musique, Docteur Honoris Causa de l'Université Concordia, elle fut aussi récipiendaire du prix Calixa-Lavallée, décerné par la Société St-Jean-Baptiste en novembre dernier.

Une rencontre aura lieu samedi le 11 juin, à partir de 11.30 heures, au salon.

Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 Laurier-ouest, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 13 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les amis et administrateurs d'Yvonne Hubert sont priés de faire parvenir leurs dons à la: Fondation Wilfrid Pelletier «À la mémoire d'Yvonne Hubert», Bureau 2.39, 100 Notre-Dame est, Montréal Qc H2Y 1C1. Afin de constituer un fond permanent, permettant de décerner annuellement un Prix Yvonne Hubert.

DÉCÈS

LABELLE, GEORGES

À Montréal, le 8 juin 1988, à l'âge de 88 ans, est décédé, M. Georges Labelle, ex-employé des Postes et du Trust Général du Canada. Époux de feue Luciana Proulx. Il laisse dans le deuil, ses 4 enfants: Denise (Gilles Gaudreault), Réal (Colette Lafleur), Pierrette (Denis Paneton), Suzanne (André Blanchard), 10 petits-enfants: Ghislaine, Monique, Normand, Denys, France, Michel, Martin, François, Hélène et Normand, 1 arrière petit-fils Alexandre, ses 2 soeurs: Gilberte et Bibiane, 2 belles soeurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du Salon A. Savaria Ltée. Membre de R.F.A.Q. 5001, Henri-Bourassa-Est, Montréal-Nord, pour se rendre à l'église Ste-Colette ou le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Repos St-François-d'Assdise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites, de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 10 heures.

DESMARAIS, M. ANTOINE

À Vancouver, le 1er juin 1988, est décédé, à la suite d'une longue maladie, M. Antoine Desmarais. Il était âgé de 81 ans. Il laisse son épouse Juliette Guindon, ses six enfants: Louise (Roger Dufresne), Michel, André (Claudie Gibert), Josette (Jacques Labarre), Lucie (Peter O'Brien), Guy (Francine Bénard), seize petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.
Le service funéraire a eu lieu à l'église St-Antony de West-Vancouver et l'inhumation au cimetière local.
Une messe commémorative sera célébrée samedi le 11 juin, à 11 heures, en l'église St-Viateur d'Outremont.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

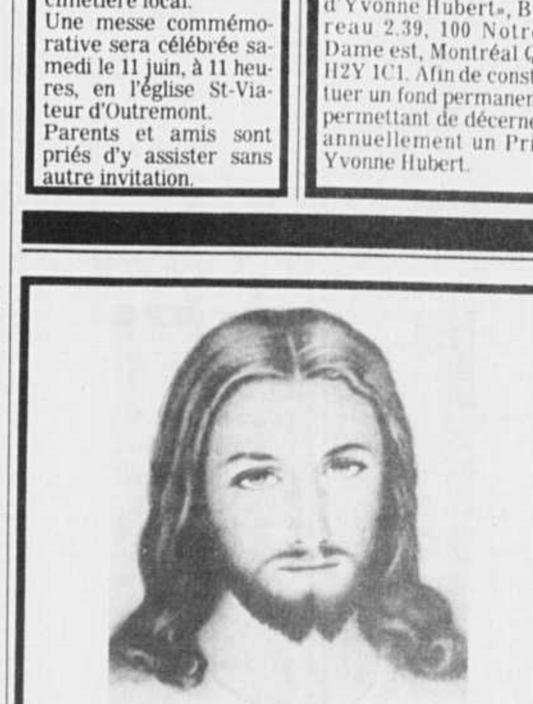

MERVEILLEUX SEIGNEUR MERCI J.B.

10-6-88

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT Ave Lajoie. 6½, 2e de triplex, chauff. individuel, salon double, s./dîner, 2 ch. fermées, très propre. $750. Libre maintenant. **271-7247.**

OUTREMONT - GRAND APP. Ensoleillé, chauffé, cuisinière/frigo, l-vaisselle. Près métro, $1,100./mois. Libre 1er. juillet ou 1er. sept. **279-1057, soir.**

OUTREMONT - RUE CHAMPAGNEUR: A 2 pas du métro, 1 station de U. de M. Ensoleillé, 6½, meublé, chauffé, $850. Occup. 1 an, à partir de sept. (négociable). **931-9646. soir: 277-5197**

OUTREMONT DE L'ÉPÉE, triplex, grand 8½ ensoleillé, rénové, électrique, lavoir, 2 balcons, métro, $750., 738-7483, 387-7732.

OUTREMONT - HUTCHISON: Haut triplex, 7½, grandes pièces entrées lav-./séch., non-chauffé. juillet. **270-2571**

OUTREMONT - 7½, très agréable, terrasse sur le toit. Libre du 23 juin au 23 août 88, négociable. **276-5728**

POINTE CLAIRE, 502 Delmar, 4½, 5½, immédiatement, ménage refait, frais peint, libre, un mois gratuit, 695-5830.

PRÈS U. de M. grands 1½ et 2½, un mois gratuit: 341-0002, 527-3777.

PRÈS UQAM: Meublé
Laveuse, sécheuse
849-7224 — 524-8906

PTE ST-CHARLES. 3½ — 4½ 10 min. centre-ville, cuisinière/frigo, a/climat., lave/vais., four micro-onde fournis. Libres 1er. juill. 989-9300, 352-9417.

R.D.P. 9610 Boul. Gouin est. Bâtisse neuve, 3½, 4½, super de luxe! Planchers en céramique. 1 mois gratuit. Inf.: 255-3538 ou 648-2963.

ROSEMONT: 9ème avenue, Face au parc. 4½ fermé, cuisinière/frigo, stat., ménage fait. $400. 721-3804

RUE MARQUETTE rdc. éclairé, chauffé, 6 pces, planchers bois franc, poêle/frigo, lav./séch., s/sol. $680.
526-5884.

RUE WILDERTON: Haut duplex. Entre Ch. Ste-Catherine et Willowdale 7½, luxueux, chauffé, 1½ s.bain, chambre lavage s-sol, grand porte-manteau adj. Références. **737-9295**

ST-DENIS/JEAN-TALON
Beau 7½, entrées lav./séch.
689-1679 — 725-7222

ST-LÉONARD - À SOUS-LOUER
Grand 5½, chauffé, propre, entrées lav./séch. Libre 17 juin. $468./mois.
254-5740

ST-LAMBERT:3½ équipé, édifice rénové, tapis, tranquille, vue sur jardin, 1er juillet.
André Leroux, **466-9099 — 342-9649**

ST-URBAIN, Parc Jeanne-Mance, 6½: 1er, 4½: 2ème, entièrement rénovés, $665., $550. 849-4696.

VAN HORNE/DECELLES, 5½, 3ème étage, non-chauffé, poêle & réfrigérateur, 1er juillet, $480. 484-5819.

VILLE ST-LAURENT « Séjour 300 ». 300 Côte-Vertu. Luxueux app., face au centre d'achats, chauffés. Immédiat et 1er juillet. Cuisinière et réfrigérateur neufs fournis, piscine intérieure, bail 2 ans. 3½: $525./mois, 4½: $625./mois. Garage intérieur à $30./mois.
331-6382 de 9h. à 20h.

■ À louer hors frontières 167

FREEPORT BAHAMAS
STUDIO PERSONNALISÉ, face à la mer, plage, piscine, tennis, 679-4102.

PARIS
Grand appart. à Montparnasse, belle vue, ent. meublé, idéal pour 4 pers., 1 mois, juillet août, 11,000 FF. Tél. Vancouver, 604-738-2362, 604-228-4856.

■ Maisons repos/retraite 173

INFIRMIÈRE offre sa maison pour pensionnaire retraité, près de 10ème Ave. et Dandurand. Venez me visiter, 374-0101 (répondeur).

SOMPTUEUSE résidence pour personnes âgées à Ste-Foy. **(418)658-0957.**

■ Bureaux à louer 251

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦
CLINIQUE MÉDICALE
Bureaux à louer 2344, Jean-Talon Est, coin métro Iberville, climatisés, ascenseur, stationnement. 721-6672, 669-7886, 661-0068.

À DEUX PAS du métro J.-Talon/St-Denis. 1,600 p.c. ou moins: bureaux, ass., garderie... Après 17h.: **389-9335.**

A WESTMOUNT: Professionnel ou commercial. R-d-c. de 700 pi.ca. avec baies vitrées, entreposage sous-sol, stationnement, près métro.
932-4456

AUPRÈS MÉTRO CADILLAC: Coin de rue, 8 gr. pièces, chauffé, climatisé, 1,200 pi.ca. $16./pi.ca. **252-9908**

BUREAU POUR PROFESSIONNEL
Près métro Berri. Neuf, libre.
288-3589

BUREAU éclairé, chauffé, salle d'attente, possibilité secrétariat, environ 200 pi.ca., $200./mois. 522-1637.

BUREAUX À LOUER Outremont, rue Bernard. 2,200 pi.ca. à $2,750./mois et 400 pi.ca. à $600./mois, chauffés, éclairés, rénovés, luxueux. 499-0558.

BUREAUX PROFESSIONNELS
150 à 300 PI. CA.
Face au Métro Berri
Loyer: $295. et plus par mois.
875-9946.

CENTRE-VILLE Bâtisse prestigieuse pour professionnels. 3415 du Musée et Sherbrooke. 1,000 à 8,000 pi.ca., aménagé à vos besoins. Taux compétitifs. Contactez: Dilauro, **328-2002.**

CÔTE DES NEIGES ET LACOMBE
2ème. Bureau à louer.
735-3623, M. VITO.

DÉCARIE (PRÈS D'ISABELLA)
850 pi.ca., 1er étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254.

IDÉAL PROFESSIONNELS
A louer, local 1,500 pi.ca., clinique médicale. Clinique médicale, avocat, notaire, etc... Contient 5 bureaux fermés, salle d'attente, réception, cuisine. Libre imm. **725-3918.**

LAVAL 3,200 pi.ca., bureau et entrepôt, a/c, neuf, libre sur 440. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

LAVAL bureaux pour professionnels, 300 à 800 pi.ca. 2e étage, emplacement commercial. 352-2825, 354-7129.

OUTREMONT 1,000 pi.ca. disponible. Idéal pour professionnel, Van Horne près métro. Inf. Jour: 271-9968, Soir: 276-0053.

■ Bureaux à louer 251

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. $10.00/pi.ca., avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

REINE-MARIE, 4970 1,000 pi.ca. 4 bureaux + réception. Idéal cliniques professionnelles. **481-2533**

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SHERBROOKE O. coin Grand près de Vendome. 5,35 à 710 pi.ca. d'espaces rénovés. Excellent emplacement. 845-2265.

ST-DENIS 3423 Coin Sherbrooke, bureaux 375 pi.ca. 275 pi.ca. et 250 pi.ca. Occupation immédiate. Informations: 334-2405 ou 842-3834.

ST-LAURENT: Bureaux avec tous les services, salle de conférence luxueuse. Idéal pour individu en affaires. Bon prix. Robert,
Jour: 341-7194. Soir: 387-2205

SUPERBES BUREAUX à louer, Boul. St-Joseph, libres immédiatement, air climatisé, 682-9590.

VERDUN: Av. Verdun, espace de bureau 2,000 à 5,000 pi.ca., idéal pour clinique médicale, assurance, avocats, notaires, bureau d'immeuble, air climatisé, prix discutable. 363-9253 ou 363-7046.

VIEUX MONTRÉAL, climatisé, éclairé, disponible immédiatement, 450 pi.ca. ou + 443-2413.

VIEUX-MONTRÉAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. A 1"bloc" de Place Victoria. 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. **845-1435**

■ Espaces commerciaux à louer 259

(2) MAGASINS À LOUER.
1,500 pi.ca., sur Fleury-est.
1,000 pi.ca., sur Jean-Talon.
AUSSI 2 APP. À LOUER. 1 X 5½ - 1 X 4½. A voir absolument. **389-6863**

2 LOCAUX À LOUER, chauffés, éclairés, 4455 rue St-Denis/Mt-Royal en haut salon de coiffure. Commerce si possible en rapport avec l'esthétique. Libre immédiatement.
845-4584 / 849-1674.

5196 CÔTE DES NEIGES
Au nord de Quenn Mary
4,000 pi.ca., rénové récemment
Rens: M. Dublin, 636-3573.
Courtiers protégés.

AMHERST près Maisonneuve, 600 à 3,000 pi.ca., neuf, très éclairé, architecture actuelle, 844-8262.

BUREAU ET ENTREPÔT 1,200 pi.ca. à Chomedey, $850. chauffé, éclairé. 1er. juillet. M. Zalac, 621-2028

IDÉAL pour bureau ou commerce, environ 2,000 pi.ca. dans l'est de Mtl. Jour: 585-7138, Soir: 627-2522.

MAGASIN À LOUER, 1,400 pi.ca., au 5026 Avenue Du Parc & Laurier, $1,700./mois. Appeler au 274-5509.

MAISONNEUVE EST, coin Montcalm, 1,200 pi.ca. avec s/sol, clair, tapis, alarme, $775. 481-7104, 474-4298, soir.

P.A.T. CONDOS COMMERCIAUX
à vendre ou à louer, 760 pi.ca. et plus. 640-4192.

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

ST-LÉONARD 4679 Lavoisier. Magasin 2,000 pi.ca., dans mini centre d'achats. Nécessite une cordonnerie, un salon de coiffure. 722-3282.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

BÉLANGER EST, petit local commercial, $345./mois: 374-4068.

VALCOURT: 1 hr. Mtl. Grange 115 X 36, avec terrain, très bonne condition. Idéal, industrie. $75,000. **1-532-3460**

■ Espaces industriels à louer 268

LAPRAIRIE Centre-ville, près autoroute. Locaux et bureaux neufs, entreposage, 400 à 3,500 pi.ca. Hauteur: 18 pi. (514)444-1237.

LOCAUX NEUFS 1,000 PI.CA. et 3,640 pi.ca., à St-Eustache, façade sur 640 et Boul. Industriel. Inf: 700 Boul. Industriel, Suite 1, St-Eustache. **473-2555**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
BÂTIMENT industriel neuf. 3,650 pi.ca.
LOCATION à $4.50/pi.ca.
648-1595.

RUE DUNN 8,000 pi., rez-de-chaussée, gicleur, bureaux, aussi grosse porte pour camion. Jour: 768-6641.

RUE ST-PATRICK rez-de-chaussée, 4,000 pi., gicleur, chauffé, parking gratuit, aussi grande porte pour camion. **Jour: 768-6641.**

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)
286-1200

■ Propriétés commerciales 269

BROMONT, bâtisse industrielle, 3,000 pi.ca., neuf, 20' clair avec bureau et mezzanine. Terrain 60,000 pi.ca. Soir: (514)534-2076.

ST-SAUVEUR
Rue Principale, 2 maisons, piscines creusées, terrain 22,700 pi.ca., 1-227-2360, 1-227-3129.

■ Locaux à louer 275

3878 BOUL. ST-LAURENt
Magasin env. 1,700 pi.ca., complètement rénové, emplacement idéal. 738-3155.

A-1 MONT-ROYAL & DELORIMIER
2375 pi.ca. plus 1 500 pi.ca., sous-sol, porte garage arrière, grande vitrine. Libre immédiatement. 477-9499.

ATTENTION ARTISANS:
Atelier avec magasin de détail, St-Zotique/Papineau, 681-7314.

DEUX LOCAUX: 12,500 pi.ca. chacun ou 4, de 6,250 pi.ca. ou vendrais 12,500 pi.ca. **648-9150**

DULUTH/ST-DENIS, beau magasin, 1,000 pi.ca., rénové, bien décoré, vitrine, système d'alarme, assurances. 845-4804, 844-8769.

LASALLE magasin, centre d'achat, 840 pi.ca., 3½ à louer 1 mois gratuit. 336-6293; 363-9125.

LAVAL, Ste-Dorothée, commercial, 1,200 pi.ca., libre imm. André Dion, 689-7675, 689-5829 (après 21:00).

LOCAL À LOUER AU-DESSUS DE SALON DE COIFFURE
963-0880, 625-0743

LOCAL COMMERCIAL, surface 500 pi.ca., grande vitrine, à St-François, Laval, 665-4396, 665-2602.

LOCAL MODERNE: Tout compris, meublé, 875 pi.ca. Lajeunesse, coin Villeray. A VOIR! **273-4353**

LOCAL très bien situé au 2585 HOLT, 39 X 90, stationnement, renseignement; Lucy 725-9825.

OUTREMONT 1,000 pi.ca., disponible. Idéal pour professionnel, Van Horne près métro. Inf.: jour 271-9968, soir 276-0053.

■ Commerces à vendre 283

RESTAURANT À VENDRE
OU
PARTENAIRE RECHERCHÉ
- Équipement neuf
- Très gros potentiel
- Clientèle établie

DEMANDER FRANCO
669-6198

11-06-88

■ Commerces à vendre 283

ATELIER DE SÉRIGRAPHIE et lettrage, clientèle établie, réception et équipement complet, prix à discuter, 582-1216, sur semaine.

AUBERGE
Près du Massif: 8 chambres, s/manger et s/réception 200 personnes.
418-632-5865.

BOUTIQUE de chaussures pour dames, bien située, bon chiffre d'affaires,
655-8414.

BOUTIQUE vêtements pour dames, Quenn Mary angle Décarie, avec inventaire, établie depuis 6 ans. 483-1633.

CAMPING, 20 km de Montréal, et parc de maisons mobiles pour vrais investisseurs, 77 arpents de terre, maison neuve, grande piscine 9,300 pi.ca., restaurant, potentiel immeuble, comptant $400,000., balance 1er hypothèque, direct du propriétaire, après 18h. 658-0555.

HOTEL À VENDRE, région de Lachute, bar-salon, taverne, bachelors et chambres, jour 514-562-5258, soir 514-475-8399.

LANORAIE, garage mécanique générale, 40 X 50, aussi maison sur même terrain, 1-887-2779, 1-887-2686.

MENUISERIE, complètement équipée, « tapeuse », scie et foreuse, à vendre immédiatement. 733-9927.

R.D.P.
garage, peinture, débosselage.
643-1807.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT à vendre, $23,000. tout inclus, petit loyer, aubaine fantastique, 524-7058.

RESTAURANT DE FRUITS DE MER
Licencié, 40 places, Plateau Mt-Royal, excellent chiffre d'affaires, long bail, **251-2566, a.m.**

SALON DE COIFFURE incluant 4 coiffeurs, 2 esthéticiennes, 1 poseuse d'ongle avec boutique de vente de cosmétiques, nouveau concept, bien localisé, design et équipement à la fine pointe de technologie, personnel professionnel. Pour inf: 744-1628.

STATION SERVICE, 2 portes, établie depuis 25 ans. Route 117, gaz, diesel, pièces d'autos et articles de pêche, (819)275-3086.

■ Commerces à louer 287

COMMERCE À LOUER Restaurant à louer. Restaurant avec ou sans équipement au **4552 St-Denis. 849-4646.**

RESTAURANT dépanneur, bar-salon à louer ou à vendre: 1-222-1433.

■ Ameublements 351

2 LITS SIMPLES avec matelas, 2 commodes, table de chevet, tabouret, 2 miroirs, style colonial US, 655-4127.

ENSEMBLE chambre à coucher, style colonial, en érable massif, fini braise, collection Vieux Moulin de Villas, 7 morceaux, impeccable, $1,200. 465-2593.

ENSEMBLE s/dîner, table Vitrolac bourgogne, 4 chaises velour gris, unité murale bourgogne, 849-8447.

MOBILIER en noyer piqué, incluant mobilier de cuisine avec rallonge et vaisselier, âgé de 45 ans, 430-2897.

TABLE EN LAQUE noire 36 X 72" et 4 chaises à dossier haut, comme neufs, valeur: $3,000. pour $2,400. Table de salon en granit noir, laquée, comme neuve, valeur: $1,250. pour $1,000., négociable. Information: 523-4956.

TAPIS PERSAN 9 X 12'. Excellente condition, tapis mur/mur, mobiliers: salon, cuisine, magnétoscope JVC, TV 20 po. Panasonic, cadre petit point, chandeliers cristal, etc... 739-4413

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

BUREAUX, CHAISES, FILIÈRES
8470 Pascal Gagnon, et fournitures de bureau 8485 Langelier, St-Léonard, Librairie Boulevard Inc.
322-9051.

COMBINÉ Répondeur et appareil téléphonique Code-A-Phone, pour bureau ou résidence. 270-9457.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE 1448
Gateway de Execution, 13
Téléphones de 16 boutons et équipement central, $4,500.
Nicole Branchaud, **270-1868**

■ Photos, cinés et accessoires 367

RÉPARATION
Caméra Test Service
67 est St-Cyrille, Québec, G1R 2A9.
ESTIMATION GRATUITE
(418) 529-2803

■ Ordinateurs 371

CEDEQ 462-3988
Réparation Commodore
Vente-Achat

COMMODORE 128, moniteur 1902 A, disk drive 1571, imprimante, Star Micronics SL-10C, 3 logiciels + paperclip 2, cabinet sécuritaire, tél: Roland, 484-2338.

ETUDIANTS(ES) et futur(e)s professionnel(le)s, réservez votre ordinateur pour la rentrée et profitez dès maintenant de nos super $ spéciaux sur XT et AT compatible. P.B.C. Inc.: 465-0247.

MICRO-FORMATION, $10/hre
Soft-français, catalogue gratuit.
LOGICIELS GRYPHON, 932-8258.

■ Instruments de musique 375

PIANO À QUEUE 6' 9". Utilisé par professionnels. Très bon état.
670-9164 — 597-4540

PIANO DROIT Emerson, remis à neuf, prix négociable, 342-8775.

PIANO STEINWAY DROIT, 1912, reconditionné à neuf, $9,500.
272-6785.

■ Piscines, équipements 379

PISCINE DAUPHIN 27' X 4', pompe Jacuzi, 1985, $2,300. à discuter. Info: 677-7836.

■ Bois de foyer 383

PRÉVENEZ L'INFLATION
BOIS DE FOYER
À VENDRE. Érable seulement.
Au meilleur prix. 12 po. ou 16 po. $30 la corde.
4 pieds, $60. la corde.
8 pieds, $115. la corde.
LIVRAISON GRATUITE
ROI DE LA BÛCHE INC.
(514) 229-7615 —
1-800-363-5621
Entre 8h. et 16h.

31-08-88

■ Bois de foyer 383

J.R. DU NORD
Bois de foyer à vendre
433-5001.

■ Livres 390

COLLECTION Revue française **« Psychologie »** no.5 à 138. Meilleure offre. **593-5494.**

■ Antiquités 391

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITÉS table, petite armoire, bol et pichet porcelaine, prix à discuter. 274-3342.

ENCAN D'ANTIQUITÉS dim le **12 JUIN** à 11h au 247 rue Granby, Bromont **(sortie 74)** de l'autoroute des Cantons de l'Est. Sera vendu beaucoup de beaux meubles canadiens, victoriens et autres. Beau piano à queue, ensemble de salle à manger en chêne avec bahut haut à vitre bombée et vaisselier à vitre bombée. Horloge grand-père, poêle à bois à tuiles, ensemble causeuse à médaillon avec chaises sculptée en bois, gramophone à cornet, roll top desk, belle vaisselle, courtes pointes, etc... Inf. Jean Guy Gélineau, encanteur, 534-2414, Bromont.

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

MOBILIER DE SALLE À MANGER en érable, table avec 2 panneaux de rallonge, 4 chaises, bahut. Valeur $1,200., à discuter. 762-1765.

■ Artisanat 392

CRUS À VENDRE en céramique. Plus de 700 modèles disponibles. Visitez notre local au: 20 St-Antoine à Rigaud.
Tél.: 514-451-4649.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction.
Louise: 933-9790

■ Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS
Paie comptant. Particulier.
Lemieux, Richard, Riopelle, Péland, Fortin, ect... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

ATTENTION MARCHANDS ET COLLECTIONNEURS: Encan public, sans restriction comprenant environ 2,000 articles, dont la plus grande partie sera vendue sans prix minimum n'y « réserve ». Vous trouverez quelque uns des meilleurs tableaux canadiens, une grande quantité de meubles anciens, des bijoux, un grand choix de sculptures de bronze, d'ivoire et de serpentin. Aussi tapis persans tissés main, horloge, montres, boites à musique, lampes argenterie, lustre, pièces de monnaie, porcelaine, verre d'art Gallé & Daum, Lallique, Chiprus et même plusieurs voitures. Le tout sera vendu à l'enchère cette semaine.
EXPOSITION SPÉCIALE
VENDREDI de 10h à 21h.
SAMEDI de 10h à 17h.
DIMANCHE de 10h. à 17h.
Aux Encans Empire, 5500 rue Paré, Mont-Royal. Pour de plus amples renseignements, 737-6586. P.S. une prime de 10% s'applique à chaque lot vendu. Visa et Master Card acceptées, les enfants ne sont pas admis.

LIQUIDONS inventaire de Galerie d'Art. Huiles, fusains, dessins, livres d'arts. 662-8070.

■ Animaux 397

BASSET FEMELLE, 7 mois, pure race, non enregistrée, $125. 659-2876, après 16h.

BERGER ALLEMANDS, femelles, vaccinnées, enregistrées, 9 semaines, $250. Appelez Suzanne, 653-7860.

BERGER ALLEMANDS, femelles, vaccinnées, enregistrées, 9 semaines, $250. Appelez Suzanne, 653-7860.

BERGER Femelle pure, 6 ans, non opérée, dressage complet, enregistrée, tatouée. Direct. d'Allemagne. $1,000. 342-4670.

CHATONS HIMALAYENS, blue et flame point, enregistrés, pedigree, $175., 670-6525.

CHATONS SIAMOIS
Enregistrés, 7 semaines.
256-5977

CHEVAL APPALOUSA, 2 ans, opéré, non-dompté, $700. 652-5166.

CHEVAUX À VENDRE (10)
RANCH DOUBLE G
474-5534.

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 13h00 et 21h00

■ Animaux 397

CHIOTS Schnauzers nains, service d'accouplement, réservation sur Yorkshire, Nicole: 689-4612.

CHIOTS TERRE-NEUVE, 2 mois ½, enregistrés, tatoués, vaccinés, après 18h. 621-8163.

DOBERMAN MALE, 10 mois, obéissance et protection, $300. 259-1927.

EPAGNEULS SPRINGER anglais, parents d'exposition, lignée de champions, enregistrés, tatoués, vaccinés, nés 29-03.
Granby 514-375-1129, soir.

THE PET FARM
Nous avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall.
(613)938-7970. Visa et M.C. acceptées.
Ouvert 7 jours.

■ Divers 399

A BAS PRIX (SPÉCIAL)
HAIES DE CÈDRE (PLANTS)
1-477-0037

■ Offres d'emploi 407

URGENT
Besoin, avec expérience seulement: Fendeurs, bûcherons, chauffeurs (avec flat bed) chauffeurs avec trailer, jobbers (avec pop Jack), avec transporteurs forestiers.
Pour info:
Roi De La Bûche
entre 8 et 16h.
(514) 229-7615
1-800-363-5621

31-08-88

■ Offres d'emploi 407

COLLÈGE PRIVÉ MONTRÉAL (Montréal)
Recherche pour septembre 1988:
(niveau secondaire)
— Un professeur de français
— Un professeur de maths
— Un professeur d'anglais
— Un professeur de religion
— Un professeur d'écologie-biologie
— Un préfet de discipline
— Une secrétaire de direction
Brevet d'enseignement ou permis d'enseigner
Écrire: Le Devoir
Dossier 322
C.P. 6033
Succ Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

13-06-88

■ Offres d'emploi 407

ARCHITECTE, designer, dessinateur, 5 ans minimum d'expérience, bilingue. 483-4979.

ESTHÉTICIENNE
DEMANDÉE
334-9757

OPÉRATRICE de machine à coudre demandée pour manufacture de sacs à main et ceintures en cuir. Se présenter: 5605 De Gaspé ste: 802, Mtl. ou tél.: Robert, 279-9015.

REPRÉSENTANT Fabriquant d'encres d'imprimerie recherche un(e) représentant(e) avec exp. dans le domaine de la vente d'encres lithographique. Pour inf., contacter M. Alain Champeval: 687-7805.

SECRÉTAIRE LÉGALE - Notaire
Bilingue. Expérience requise. Bon salaire. 849-4115, soir: 273-7506.

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, ayant bonne connaissance du cinéma et World Perfect. s'adresser à: **Daniel Bouchard, 849-2477**

SECRÉTAIRE Bilingue, réceptionniste, 35 ans et plus. Rédaction en français/anglais. **288-7718.**

■ Hospitalier, santé, médical 467

HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPLÔMÉ(E)
Avec expérience, demandé(e) pour travail à temps plein ou temps partiel. Aime les responsabilités et les défis. Au plaisir... Ville Lasalle.
367-3922

■ Personnel de bureau 471

POUR COMPAGNIE D'OPTIQUE Préférence avec expérience en optique, Bon en chiffres, parfait bilingue. Travail général de bureau. Âge: 25 ans et +. Bénéfices marginaux. Se présenter: **3997 St-Laurent, 2e étage.**

■ Cours 510

COURS
Français ou anglais, langues secondes. Cours privés. Perfectionnement. 343-4439.

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE
286-1200

■ Offres d'emploi 407

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA ATTENTION
Déménagement, spécial juin, juillet! Garantissons meilleurs prix au Canada. 24h. 939-1916. 692-7142/3017.

DÉMÉNAGEMENTS
Petit camion, toutes sortes de déplacement. **494-3479.**

♦♦♦DÉMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite. Prix fixé par téléphone. **525-3800.**

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
524-0328 ou 324-7465.

■ Entreposage 553

LAVAL, ST-VINCENT DE PAUL
Entrepôt 1,600 pi.ca., 2 portes de garage, 2 étages, entrées élect. 376-5093.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

♦ PLANCHER 3 ÉTOILES ★★★
Finition plastique, varathan et cristal. Prop. Chantal Barette, 679-5449.

A BAS PRIX - RÉPARATION
Brique et pierre. Vieux maçon d'expérience **256-7606.**

A BON PRIX: Ferais tous genres de travaux. Spécialité: menuiserie, gyproc, peinture. Mtl/banlieues **589-7977**

A BON PRIX Plâtre, peinture, réparation, travail rapide et soigné.
Alain 270-5825, 495-9193.

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, rénovations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Daraiche.

A A A ATTENTION
Spécial brique, aluminium, joints de brique, etc... **968-0124**

ENTREPRENEUR briqueteur prendrait divers contrats: commercial, résidentiel ou industriel. Brique, pierre, bloc, foyer et réparation de tous genres. Équipe de 7 briqueteurs. 443-3226.

FAISONS réparations de brique, tirage de joints et peinture, à bas prix, entretien de commerces, à contrats, B & F Entretien. 526-1975.

LES ENTREPRISES R.B. enrg.
Rénovation générale: 25 ans d'expérience. **483-1224.**

MAÇONNERIE DOIRON ENR.
Faisons réparation de brique
Et tirage de joints de brique
Appelez: Denis Doiron, **527-3951**

MENUISERIE, charpenterie, restauration cuisine, s. de bain. Ciment, joint de cheminée, patio, sun deck, balcons, peinture int./ext. 748-0919.

MENUISERIE: Cloisons — Plâtre — Finition — Balcon — Patio. Travail minutieux et garanti. **M. Benoit, 845-7513**

NINO RÉNOVATION
Spécial, réparation ciment, joint, brique, marbre. Est. gratuite, 385-5348.

NUMÉRO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. **647-1340.**

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel maintenant pour réservation au:
462-0773. Meilleurs prix en ville.

♦RÉNOVATIONS LAPOINTE DU MAS♦
Boiseries, escaliers, plancherts, meubles anciens, peinture, etc... Membre de l'A.P.C.H.Q. Tél: 442-0245.

RÉNOVATION GÉNÉRALE
meilleur prix en ville
contacter Marc **326-7215.**

RÉNOVATION, FABRICATION
Résidentiel, commercial. Meubles et autres. Michel, 678-1883.

RÉPARATION
Pierre, blocs et brique, trottoir, patio, balcon de ciment et bois. Pose « Gyproc », tirage de joints. **433-1874**

TOUS genres de toits, brique « pointing » et travail de métaux. Les Toits Leblanc. 484-0276.

■ Voyages 563

♦♦ MONTRÉAL NEW-YORK ♦♦
Chaque vendredi en autobus, 10 jrs à l'avance, $49., régulier $65. 279-7779.

■ Lavage, nettoyage 567

À BAS PRIX Lavage tapis, divan, etc... Peinture. 10% âge d'or. **Service professionnel: 721-7948, 524-0378.**

A BAS PRIX! peinture, lavage de murs, plafonds, vitres. Service professionnel.
La pieuvre ménagère.
389-8889

A BAS PRIX! Nettoyage tapis et meubles, peinture int. ext., lav. de murs. Estimation gratuite. Service professionnel. 721-7948, 524-0378.

LAVAGE VITRE & PEINTURE
Résidentiel, commercial et industriel, murs, plafonds. Faisons peinture int/ext. Offrons 30% rabais sur nos prix réguliers. Ouvert 7j/sem.
933-7965. J.C. DESILETS ENR.

NETTOYAGE, vitres, murs, parquets, meubles. Peinture intérieur/extérieur. Estimation gratuite. W. Aikens, 334-3072.

■ Peintres, peinture 571

AAA PEINTURE Intérieure, extérieure, céramique, rénovations générales.
329-1266.

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

PEINTURE PROFESSIONNELLE, tirage joint, escalier métal int.-ext. Références. **Entreprises M.G. 499-9434.**

PEINTURE, plâtre, joints de brique, réparation ciment, estimation gratuite. Roger 273-5632.

■ Garderies, gardiennes 575

GARDIENNE DEMANDÉE Non-fumeuse. Légers travaux. 3-4 jours par semaine. Ile-des-Soeurs. 767-3470.

■ Santé 578

RECHERCHE HYGIÉNISTE DENTAIRE
Veuillez contacter Lucie Lévesque.
766-4597 — 367-4597

■ Terrassement, paysagiste 583

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
Design, balcons, terrasses. Précieux conseils. Réalisation et consultation.
A. GAGNÉ, B.D.E. 389-3793

ASPHALTE — PAVÉ UNI: Patio — Patio en bois traité — Brique — Ciment
Paysagiste.
A. Steimazur, 364-4948

TOP SOIL A VENDRE
1-436-1734.

■ Occasions d'affaires 591

ASSOCIÉ ACTIF et expérimenté demandé pour menuiserie.
251-1945.

ASSOCIÉ avec expérience pour commerce d'ameublement commercial neuf et usagé. 251-1945.

COMPAGNIE DE COMMUNICATION
Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. **1-800-363-8660**

MACHINES DISTRUBUTRICES
Nouveaux emplacements ou déjà existants, distributrices de briquets à cigarettes. Industrie de 7 milliards. Premiers rendus premiers servis. 735-9872.

TÉLEX
$10.50 par mois, 485-4572.

■ Services financiers 595

CONSEILLER EN CRÉDIT
Réduisez vos dettes, obtenez la sécurité financière, M. Greer, 878-2801.

■ Offres de services 599

SHADOW INC.
— Spécialiste en filature de tous genres
— Investigations, divorces, fraudes
— Garde du corps
— Chiens de protection
— Vente location
DISCRÉTION ASSURÉE
634-5155

13-06-88

■ Offres de services 599

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau selon besoins. Près Jean-Talon/ Delorimier. Tony Masella, 729-9956.

COUTURIÈRE PROFESSIONNELLE
Spécialité tailles fortes, 30 ans d'expérience, altérations. Sur rendez-vous, Huguette, 722-7893.

POUR RÉNOVATION ET RÉPARATION
de plâtre et joint de gyproc, stucco, 354-9116, 321-5639, 678-3805
V. PIPON INC.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

♦ ♦ EXCELLENTE OCCASION!
Voilier 27.6, finition teck, amélioration et équipement. **$34,000.** 527-0183.

♦♦ BATEAU CABINE CRUISER ♦♦
24 pi. Sport Craft, 2 moteurs 4 cyl. Mercruiser, excellente condition, avec remorque, $20,000.
♦♦ 676-4413, 656-4885 ♦♦.

A LOUER « BATEAUX MAISONS » pour vacances, plaisirs, affaires. Couche 8. 491-6892 ou 472-2096.

BATEAU DE PÊCHE « BASS BOAT »
17 pi., custom métal flake, à partir de $8,000.: 638-5910.

BATEAU STARCRAFT: Moteur neuf, 140 forces, + cabine, coque aluminium 22 pi.**1-743-4008 — 1-742-5127**

BATEAU THUNDERCRAFT, 1986, Magnum 190, 6 cyl. Mercruiser 185, remorque et autres équipements, $21,500. Inf: (514)782-2273.

C & C 24, 1975, excellent état, 3 voiles, moteur hors bord 9.9, $18,000. 487-4078.

C.M.L. 37', 1986. Cruiser diésel, 2 Volvo 165 forces, 2 conduites, chauffage, $179,000. Visible Yacht Club Québec. **418-831-1619**

CABINE CRUISER TROJAN 25 pi. 1976, 233 Mercruiser, A-1, $25,000. Financement possible. **667-2575**

CHRIS CRAFT 1986, 290 Sunbridge, tout équipé, 2 moteurs Mercruiser, 190 CV, 180 heures, état A-1, $74,500.: 364-4770, 291-5669.

CHRISCRAFT Cabin Cruiser, 25 pieds, très propre. Jour: 819-623-2661, soir: 819-623-4240.

CRUISER TRICABINE 37' Fibre de verre, diesel, 165 h.p., Flybridge, double contrôle, impeccable.
418-681-0136 — 418-527-7688

DÉRIVEUR, 2 voiles, insubmersible, idéal petite famille, $1,600.: 274-6421 le jour.

FIBERFORM « WEST PORTER » 1975. 22½ pi., tout équipé. $17,000. Après 16h. **581-7434**

GREW 1979 21 pi. Corby Cabin. $14,000. Toilette, CB, Mercruiser. A voir! 1(819)293-4448, 1(819)293-8448.

MIRAGE 27', bateau canadien avec enrouleur « Dodger », auxiliaire au diesel, barre à roues, très bon état, on demande $33,000. Jean-Pierre Nadeau 466-2000.

PETERBOROUGH INDY 21.6, 1987, 30 heures, 350 Magnum, Dept. Sender, radio am/fm 4 pistes, remorque, $27,500.: soir 1-347-6037.

REMORQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier, Capitol Inc. 321-9191.

SHEPHERD-TROJAN 70, tri-cabin, 42 pi., acajou et fibre, tout équipé, incluant « flying bridge », génératrice et radar. Refait à neuf. Bateau exclusif. 620-6330.

TRIMARAN « PIVER » 36 pi. Loadstar, voiles neuves, enrouleur neuf, Volvo turbo diesel 42 H.P., King Loran-c, VHF, pilote aut., toilette électr., couche 6, Zodiac Mark II GT. 14 pi. $39,000.
514-247-3546

VOILIER À LOUER
Lac Champlain, 27'', couche 5, près de Platsburg, $500. pour juin, $750. pour juillet, 819-822-0292.

VOILIER JULIEN 26½ pi., 85, valant: $46,500. pour: $36,500. ou mailleure offre, doit vendre, 744-3640.

VOILIER QUILLARD, 19', grément neuf, remorque, moteur hors bord de 10 c.v. Johnson, couchette pour 4, plusieurs accessoires, quai pour la saison. Aubaine: $6,500. 765-8037.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

VOILIER MARINER 29 pi., 1980 en parfaite condition, sur le lac Champlain, Atomic II, Hp diesel, intérieur tout teck, eau chaude, douche, barre à roue. V.H.F., sondeur lech. Résidence: 514-583-6816, Bur: 514-287-9103. $38,000 (inbond), Danielle.

■ Avions 685

ROB-AIR ENG.
CLUB D'ULTRA-LÉGER
Quelques places disponibles, Mtl et ext., 30 minutes ouest de Mtl, à 2 pas de la 20, 220, Rivière Delisle Nord, Coteau du Lac, 1-267-9640.

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

WINIBAGO 73, 22 pi., couche 6, très très propre. $15,500. **Roulottes Gagnon.:** 1-800-363-8666 sans frais ou 589-5718.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000CD turbo, 1987, 2 ans de garantie, toute équipée, 42,000 km, $27,500. 472-1310, 473-6627.

AUDI 5000S, 1984, toute équipée, 92,000 km, $9,500. 472-1310, 473-6627.

AUSTIN HEALY SPRITE 66, A-1, bijou, rouge, 2 places, convertible, meilleure offre, 466-4538.

BMW 79, aut., toute équipée, servo-freins, servo-direction.
739-4413, Jack.

BUICK PARK AVENUE 1986, excellente condition, équipement complet, 30,000 km, $17,000. 870-5128.

BUICK Sky Hawk, 87, 33,000 km., garantie prolongée. Après-midi:
437-0237.

CADILLAC 1988
Toute équipée, 3,000 km, spécial $29,000. 514-432-2212.

CAMARO Z28, 1986, 5 vit., vitres électriques, 69,000 km, garantie illimitée, pas de T-Top, rouge, $12,500.
658-5927.

CAVALIER 86. 5 vit., 8,800km. Auto neuve, 1 prop. Garantie, $6,600.
336-4909 — 336-8550

CHRYSLER NEW-YORKER, Brougham 77. Propriétaire unique. Faut voir! Après 18h.: 477-1653.

CHRYSLER NEW YORKER 85, toute équipée, grise, 60,000km. 1 proprio. $7,300. **336-4909 — 336-8550**

CORVETTE Décapotable, 1970, dir. ass., freins à disque, 283, 4 vit., pneus neufs, mags, émail métallique rouge, toit neuf, très bon état, beaucoup de chrome, pas d'hiver. Demande $14,000. Sam: 688-5543.

DODGE OMNI 83, aut., 4 portes, bas km, servo-freins et direction. $1,600. ou mieux! 739-4413, Jack.

ESCORT L 85, man., 5 vit., garantie de 6 ans/ 100,000 km transférable, 1.9 L, 36,000 km, $5,250, après 17h30, 655-7601.

GRAND AM 1988: « Fuel injection », aut., au plancher, 2 portes, 6,000km.
C.E.R. Inc. 468-0734

GRAND AM Le 1986, gris, 2 portes, 54,000 km. toute équipée, $10,900. Tél: 492-5318.

JAGUAR 1984 Vanden Plas, immaculée, un seul proprio. Prix abordable. Jour: 935-9671, soir: 334-6369.

JETTA 85 excellente condition, 2 portières, 63,000km. 4 pneus Pirelli neufs. 4 amortiss. neufs. **$7,200. 461-2929**

JETTA CARAT 85, 123,000 km, garantie prolongée, radio Alpine + 4 pneus d'hiver, $9,500. 729-2543, après 16h.

MAZDA 626, berline turbo 86, 5 portes, 69,000 km, toute équipée, air cli., 4 pneus neufs. Demande: $12,700. 655-1443 entre 10h et 18h.

MAZDA RX7 GSL-SE, 1985, noire, 78,000 km, $12,000. Jour: 340-8029, soir: 765-8026.

Apprenez les règles du jeu en publicité

Le Conseil des normes de la publicité
4823, ouest, rue Sherbrooke
suite 130, Montréal, Qc
H3Z 1G7 (514) 931-8060

■ Automobiles à vendre 695

MERCEDES 300 SDL 1986, gris-argenté, intérieur en cuir noir, 38,000 km, balance de garantie d'usine, propriétaire diplomate, état impeccable. 488-6833.

MERCEDES 300 SEL 4.5 litres, 1970. Gris charcoal, complètement refaite à neuf. Toit ouvrant, $15,000. **270-7487**

MERCEDES 300 FD Turbo diesel 1980, bleue, A-1 toit ouvrant, 4 portes, $14,500. **626-6732**

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

NISSAN 300ZX 85, rouge, 35,000 km, alarme électronique, $12,500. 523-8685.

OLDS DELTA 86, station-wagon, toute équipée, parfaite condition, 73,000 km, $12,500. Jour: Alain 645-5351, j. et soir: Vincent 667-7280.

PEUGOT 505, turbo, 1986, 52,000 km., ent. revisée, garantie 80,000 km. Voiture de direction. A. McNamara: 374-9661.

PONTIAC 6000SE 87, comme neuve, offre raisonnable, acceptée, employé G.M. 433-0324.

PONTIAC BONNEVILLE SE 87, maximum d'options dont téléphone cellulaire, $19,800. après 18hres. 585-9734.

PORSCHE 944 1983. Toute équipée, condition immaculée. Vente cause départ. 849-1335 — 849-1336, Tim.

PORSCHE 944, 1986½, excellent état, blanche, intérieur bourgogne, cuir de luxe, toit ouvrant, 5 vit., pas d'hiver, 13,500 km, $37,000. 694-7559.

RENAULT ALLIANCE décapotable 86, 35,000 km, $8,000. 661-0609.

ROLLS ROYCE 69. Conduite à droite, toute équipée, bas millage, $37,000.
PAPP AUTO, 489-6639

STRI-ROP PONTIAC, 1938.
Blanche. Prix à discuter.
766-7917

TOPAZ DIESEL 1986. 71,000km., toute équipée, garantie 5 ans/illimité.
464-2586

TOPAZ GS 87, 5 vitesses, 245,000 km., toute équipée. $12,000. 627-1024.

TOYOTA SILICA GTS: 1985
65,000km. 5 vitesses
Jour: 252-3922. Soir: 254-2571

TOYOTA SUPRA 85, bleue foncée, 62,000km, balance de garantie, air climatisé, toute équipée, $15,700. négociable, Daniel 681-2161, 662-6245.

TOYOTA Supra 84, 80,000 km, $13,500, discutable, jour 458-4910, soir: 458-4785.

VOLKSWAGEN VANAGON Synchro, Weekender 87. 37,000km. radio Alpine, 4 vit., $18,500. Carole, **435-0559**

VOLVO GLT TURBO 240 : Familiale 84, 57,000km. Condition parfaite.
$13,900 **Jour: 879-1847. Soir: 844-9218**

LA SANTÉ DENTAIRE *Pour la vie*

VOUS POUVEZ CONSERVER UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE TOUTE VOTRE VIE

PRENEZ-EN L'ENGAGEMENT SOLENNEL
Pour la vie

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

SPORTS

Buck Rodgers n'a pas encore lancé la serviette

Et les Mets qui s'amènent en ville . . .

MICHEL LAJEUNESSE

(PC) — Avant d'affronter les Mets de New York dans une série de trois matches au Stade olympique, série qui pourrait être déterminante pour l'avenir des Expos d'ici la fin de la saison, les joueurs de Buck Rodgers ont obtenu congé hier. Congé qui arrive à point de l'avis de plusieurs.

Une victoire arrachée in extremis aux Phillies de Philadelphie mercredi soir et une journée de repos, voilà ce qu'il fallait aux joueurs des Expos pour bien se préparer à affronter les meneurs de la section Est de la Ligue nationale. Le héros de la victoire de mercredi, Herman Winningham, croit que cette journée de repos sera salutaire.

« Cette journée de congé ne pouvait mieux tomber, a dit Winningham, qui aime bien rencontrer son ancienne équipe. Nous pourrons reposer nos corps et préparer nos esprits pour affronter les Mets. Cette victoire de mercredi pourrait être un stimulant pour notre équipe. Tout semble arriver à point. »

Les Expos auront besoin en effet d'être stimulés lors de cette série contre les Mets. Ces derniers, qui menacent de faire cavalier seul dans la section Est, ont un dossier de 38 victoires contre 19 revers et leur dossier à l'étranger est encore plus éloquent, ayant conservé une fiche de 20-9.

Avec une fiche de 27 victoires et 29 revers, les Expos se retrouvent déjà à 10 matches et demi des Mets et cette série est l'occasion rêvée de se rapprocher des meneurs. Mais une telle série représente une arme à double tranchant. S'il fallait que les Mets remportent quelques matches et s'éloignent davantage des Expos, il faudrait peut-être commencer à oublier la course au championnat.

« Cette série, ce n'est pas une question de vie ou de mort, a dit Rodgers. Mais si les Mets balayent les honneurs de la série, nous serons plus près de la mort. »

Rodgers sait fort bien que les Mets représentent l'équipe à battre, mais il n'a pas encore renoncé à lutter et il comprend toute l'importance de la prochaine série.

« Je sais que les Mets menacent de se sauver avec le championnat de la section, mais je ne suis pas un gars qui abandonne facilement, a dit Rodgers. On ne peut s'attendre à des miracles, mais si nous nous rapprochons à cinq ou six matches des Mets lors de la pause du match des étoiles, tout peut survenir. C'est la raison pour laquelle nous jouons 162 matches. C'est une longue saison et il peut se produire beaucoup de choses. »

Les Mets ont une formation qui devrait leur assurer le championnat de la section. Ils ont certes une des meilleures équipes de la ligue, mais l'an dernier, ils comptaient sur le même personnel de joueurs, et à cause de blessures, ils n'étaient plus dans la course lors des dernières semaines de la campagne.

« C'est la raison pour laquelle je n'abandonne jamais, a dit Rodgers. L'an dernier, nous avons bataillé pour la première position avec les Cards dans les dernières semaines du calendrier parce que les Mets comptaient tellement de blessés. On ne sait jamais, il peut toujours se produire quelque chose. »

■ Le releveur droitier Jeff Parrett a remporté mercredi soir sa cinquième victoire de la saison. Il ne semble plus être le même homme cette saison. Il lance des balles de feu et est devenu l'homme de confiance de Buck Rodgers. « Je pense que la différence est que mes lancers à effet sont de meilleure qualité, a dit Parrett. Je peux donc choisir le moment précis où je peux lancer des balles rapides. Je peux aussi les placer plus facilement à l'intérieur et de cette façon, j'ai retiré plusieurs frappeurs. »

■ Depuis quelque temps, Parrett retire en effet beaucoup de frappeurs. À ses sept derniers matches, soit en 12 manches en un tiers de travail, sa moyenne de points mérités est de 0.00. Au cours de cette période, il a remporté deux victoires et en a protégé deux autres. Il n'a permis que six coups sûrs et a fait mordre la poussière à 10 frappeurs. Depuis le début de la saison, son dossier est de cinq victoires contre un seul revers et sa moyenne de points mérités est excellente, se situant à 1.82.

■ Les Expos n'auront certes pas la tâche facile contre les Mets, qui enverront dans la mêlée trois excellents lanceurs partants au cours du week-end. Le premier à affronter les Expos sera Ron Darling (6-3), qui a blanchi les Expos 3-0 à son dernier départ contre les hommes le Buck Rodgers le 12 avril. Il avait alors complété le match, ne permettant que cinq coups sûrs et trois buts sur balles. Il sera opposé à Dennis Martinez (5-6). Demain, les Expos affronteront Dwight Gooden (9-1). Il sera opposé à son grand ami Floyd Youmans, dont la fiche d'une victoire contre cinq revers n'est pas le juste reflet de sa valeur depuis quelque temps. Si les deux droitiers sont en forme, les frappeurs n'y verront que du feu. Finalement dimanche, Sid Fernandez (3-5) sera opposé à Bryn Smith, un duel qui devrait se jouer tout en finesse contrairement à l'affrontement de la veille.

Photo AP

Le relationniste des Indians de Cleveland a eu la peur de sa vie quand une balle fausse frappée par Sil Campusano, des Blue Jays de Toronto, a fait éclater une vitre de protection de la passerelle, lors du match de mercredi soir. Petit malheur pour les Jays . . . qui se sont inclinés 4-2.

Les Blackhawks optent pour Keenan

CHICAGO (AP) — Les Blackhawks de Chicago ont nommé Mike Keenan au poste d'entraîneur-chef et ils ont par la même occasion congédié Bob Murdoch, qui s'est contenté d'une fiche perdante à sa seule saison avec l'équipe.

Keenan a été remercié par les Flyers de Philadelphie il y a moins d'un mois même s'il a conservé le meilleur pourcentage de victoires parmi les entraîneurs du circuit.

« Je vais me montrer ferme, mais juste, a déclaré Keenan. Je suis en faveur d'une discipline stricte et je m'attends à ce que mes joueurs se plient à cette philosophie. »

« Je n'ai pas encore eu le temps d'évaluer l'équipe, mais il y a quelques joueurs extrêmement talentueux. J'en sais quelque chose puisque les Blackhawks ont vaincu les Flyers à trois reprises la saison dernière. »

Murdoch, un ancien assistant à l'entraîneur avec les Flames de Calgary, a conduit les Blackhawks à une fiche de 30-41-9 et au troisième rang de la section Norris la saison dernière.

Kennan et son agent, Alan Eagleson, étaient à Toronto pour le banquet annuel de la Ligue nationale, mercredi soir, lorsqu'ils ont entrepris les discussions téléphoniques avec le propriétaire des Blackhawks, William Wirtz.

Les pourparlers se sont poursuivis jusqu'à hier matin avant qu'une entente de deux ans, évaluée semble-t-il à $ 350,000 américains, soit conclue.

« Mike était à la recherche d'une organisation qui puisse lui garantir la stabilité et c'est exactement le genre d'entraîneur qui nous intéresse », a confié Wirtz.

« Regardez tout simplement sa fiche. Il est dans une classe à part. »

Wirtz a décidé de passer à l'action lorsqu'il a appris que Keenan avait eu des discussions avec deux clubs rivaux dans la section Norris, les Blues de St. Louis et les North Stars du Minnesota.

Eagleson a de plus précisé que son client avait discuté avec les dirigeants des Blues, tard mercredi soir, et qu'il s'apprêtait à accepter le poste d'entraîneur-chef de l'équipe, laissé vacant à la suite du congédiement de Jacques Martin.

Les assises sont à l'étape des rumeurs

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Comme à chaque année, un vent de rumeurs souffle sur les assises de la Ligue nationale. Rien de concret à se mettre sous la dent, si ce n'est la nomination de Mike Keenan comme entraineur des Blackhawks de Chicago, ou la transaction qui a envoyé Paul MacLean des Jets de Winnipeg aux Red Wings de Detroit en retour de Brent Ashton.

Journalistes et observateurs en sont donc réduits à tendre des perches aux directeurs généraux dans l'espoir de soutirer une information quelques heures avant le repêchage de samedi alors que les équipes cherchent à améliorer leur position.

Dans le cas du Canadien, il semble que Serge Savard se contentera de choisir au 20e rang même si des rumeurs laissent entendre que le Tricolore recherche activement à conclure une entente avec les Canucks de Vancouver, qui détiennent le deuxième choix derrière les North Stars du Minnesota.

« Nous n'avons pas de grandes ambitions à ce niveau. Nous aimerions améliorer notre rang mais pas au point de créer un déséquilibre », a déclaré Savard, hier, juste avant de s'enfermer dans une salle pour une réunion avec ses homologues.

« La volonté de transiger doit d'abord venir des équipes qui détiennent les premiers choix, rappelle le Sénateur. Et ces équipes peuvent avoir des raisons différentes pour offrir leur choix. »

Selon les rumeurs les plus persistantes, le Canadien serait disposer à céder Shayne Corson et Sergio Momesso pour le premier choix des Canucks. Une offre inacceptable selon Pat Quinn, le patron des Canucks.

Une autre rumeur ajouterait le nom de Chris Chelios à la transaction. Une idée farfelue de l'avis de Savard. Même le nom de Patrick Roy fait maintenant surface.

Que faut-il conclure ? Selon le « dg » du Tricolore, les Canucks refuseront toutes les offres des autres formations, dont celle du Canadien.

« Pat Quinn n'est pas dans une position pour céder son premier choix, explique Savard. La nouvelle direction à Vancouver a critiqué la façon de faire de l'ancienne administration et elle serait mal venue d'agir dans le même sens. Pour moi, les Canucks de bougeront pas. »

Mais les rumeurs sont comme les taches. Elles sont tenaces. Ainsi différents scénarios sont présentement élaborés relativement aux cinq premiers choix.

Le centre Mike Modano, des Raiders de Prince Albert, est fortement pressenti par les North Stars du Minnesota. Modano est de loin le joueur le plus talenteux du repêchage. Mais les North Stars, qui ont la réputation de se tromper, pourraient changer leur fusil d'épaule et choisir Trevor Linden, un solide ailier droit des Tigers de Medecine Hat.

Les Canucks, eux, voient Linden dans leur soupe. Mais s'il n'était plus disponible, Pat Quinn pourrait être tenter de transiger. D'où les nombreuses rumeurs.

Le Canadien aimerait mettre la main sur Martin Gélinas, l'ailier gauche des Olympiques de Hull. En s'assurant le choix des Canucks, Savard pourrait réclamer Gélinas et couper l'herbe sous le pied aux Nordiques de Québec, qui détiennent les troisième et cinquième choix. Les Penguins de Pittsburgh choisiront au quatrième rang.

Mais il y a un hic. Selon des observateurs du hockey junior, Gélinas ne vaut pas un deuxième choix. Pas à cinq pieds 10 pouces.

Curtis Leschyshyn, un défenseur des Blades de Saskatoon, et Darrin Shannon, un ailier gauche des Spitfires de Windsor, sont également fortement cotés. Ces deux joueurs pourraient partir parmi les cinq premiers.

Il y aussi le solide Daniel Doré, un ailier droit des Voltigeurs de Drummondville. Si Gélinas n'est plus disponible, les Nordiques pourraient jeter leur dévolu sur Doré. Les Nordiques désirent en effet repêcher un francophone au premier tour.

Des rumeurs ? Il n'y a que ça aux assises de la Ligue nationale.

■ On estime qu'entre 22 et 24 joueurs seront réclamés de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, demain. Et de ce nombre, sept pourraient l'être dès la première ronde.

■ Le comportement de l'ailier droit Bob Probert est de nouveau une source d'inquiétude pour la direction des Red Wings de Detroit. L'entraîneur Jacques Demers craint que Probert, qui a déjà vécu des problèmes d'alcool, ne soit retombé dans ses mauvaises habitudes. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui explique l'acquisition de Paul MacLean, des Jets de Winnipeg, qui est passé aux Red Wings contre Brent Ashton.

■ Les gouverneurs de la LNH se réuniront dimanche et l'étude d'une nouvelle formule des séries est à l'agenda. Il ne faudrait pas s'attendre cependant à de grands changements pour l'an prochain.

Photo PC

Les deux Glorieux honorés mercredi soir à la remise des trophées de la Ligue nationale : Guy Carbonneau (Frank J. Selke) et Mats Naslund (Lady Bing).

Tournoi de tennis de Londres

Cash et « Jimbo » surpris en deux sets

LONDRES (AFP) — L'Australien Pat Cash, tête de série no 2 et 4e joueur mondial, a subi, contre toute attente, la loi de son compatriote Daren Cahill, 66e mondial, en deux sets 7-6 (7-5) et 6-4 et 98 minutes en huitième-de-finale du tournoi sur herbe du Queen's, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de $ 385,000.

Vainqueur à Wimbledon en 1987, Cash, qui n'avait laissé que trois jeux à ses adversaires depuis le début, s'est donc incliné sur sa surface préférée face à Cahill, demi-finaliste à Kitzbuhel et Hong Kong l'an dernier.

Sur un court glissant, Cash s'est montré très maladroit à la volée et peu à l'aise au service face à un adversaire se battant sur toutes les balles. Cash, qui menait 4-3 dans le deuxième set, cédait son engagement en commettant deux double fautes. Et dans le 10e jeu, après avoir sauvé une première balle de match, il s'inclinait sur une volée dans le filet.

Autre surprise de la journée, l'élimination de l'Américain Jimmy Connors, 5e joueur mondial, par le Français Guy Forget, 43e, en deux sets 6-4, 7-6 (7-5). S'appuyant sur un bon service (12 as), le Français a considérablement gêné Connors avec son revers et ses accélérations de coup droit.

De son côté, le Suédois Stefan Edberg (no 1) a perdu le premier set (4-6) face à l'Américain Johan Kriek, retournant à merveille, avant de s'adjuger les deux suivants facilement (6-1 et 6-2). L'Allemand de l'Ouest Boris Becker (no 4) n'a éprouvé aucune difficulté pour se défaire de l'Américain Bill Scanlon, battu 6-3 et 6-4. En revanche, l'Indien Ramesh Krishan (no 11) a été éliminé par l'Australien Broderick Dyke en trois sets (6-3, 3-6 et 6-2).

Sergei Bubka sur l'orbite olympique

PARIS (AFP) — D'entrée, Sergei Bubka a frappé fort. Première sortie en plein air, en cette année olympique, et le perchiste soviétique s'envole déjà à 6.05 mètres, nouveau record du monde. Quelle hauteur atteintra-t-il à Séoul, en septembre, sinon d'ici-là ?

Il ne manque au palmarès de Bubka, âgé de 25 ans (il est né à Donetsk le 4 décembre 1963) qu'une médaille d'or olympique. Il a gagné tout le reste, du Championnat d'Europe en salle au Championnat du monde en plein air. Près d'un mètre de gagné entre ses débuts, à 15 ans (5,09 mètres) et son dernier record en date (6.05 mètres), établi hier à Bratislava (Tchécoslovaquie).

Il avait déjà battu le premier dans ce même stade, en 1984 avec 5.85 mètres. Bubka n'avait pas voulu, en effet, rester longtemps « co-détenteur » avec le Français Thierry Vigneron, d'un record à 5.83 mètres.

Cette saison-là, le Soviétique (1.83 mètres pour 75 kilos) passera, en quelques semaines et quatre records mondiaux, de 5.85 à 5.94 mètres. Une progression que ses rivaux furent incapables de suivre. Mais en l'absence de Bubka, pour cause de boycottage, ce fut un autre Français, Pierre Quinon, qui devint champion olympique de la spécialité à Los Angeles avec 5.75 mètres.

Depuis, le rythme s'est ralenti. Les centimètres à la perche se gagnent comme les centièmes de seconde sur 100 mètres. Au coup par coup. Bubka fut évidemment le premier à franchir la barre « fatidique » des six mètres, le 13 juillet 1985 à Saint-Denis (banlieue de Paris). Puis, en 1987, il grignota trois centimètres (à Prague) et jeudi, enfin, deux autres, pour ne laisser planer aucun doute.

Sergei Bubka, qui a déjà amélioré un total impressionnant de 17 records du monde (entre ceux battus en salle et ceux battus en plein air), vient sans aucun doute de se mettre sur une orbite olympique.

EN BREF...

■ *Ben Johnson confirme pour le 5 août*

PADOUE, Italie (AFP) — Le Canadien Ben Johnson, champion du monde et détenteur du record du monde du 100 m, actuellement blessé, effectuera sa grande rentrée en compétition le 5 août prochain au cours des Championnats canadiens d'athlétisme. La nouvelle a été annoncée par le champion lui-même, hier à Padoue, lors de la présentation de la réunion internationale Industria, qui se disputera le 13 juin sur la piste du stade Arcella de Padoue, avec notamment la participation du Suédois Patrick Sjoeberg et du Bulgare Christo Markov respectivement champions du monde en hauteur et en longueur, en septembre 1987 à Rome. Johnson, qui se trouve en Italie pour des motifs publicitaires, a ainsi définitivement renoncé à se produire le 24 juin à Lille (France), où il aurait dû affronter son grand rival américain Carl Lewis au cours de la réunion de Paris.

■ *Mario Lemieux aura son négociateur*

(PC) — Mario Lemieux, le seul autre joueur outre Wayne Gretzky à avoir récolté l'honneur du joueur le plus utile au cours des neuf dernières années, a retenu les services de l'agent Tom Reich pour renégocier son contrat avec les Penguins de Pittsburgh. Reich, un avocat qui représente plus d'une centaine de joueurs des ligues majeures de baseball, dont Tim Raines des Expos, « a une bonne réputation et il a négocié de gros contrats par le passé », a dit Lemieux. « Il (Lemieux) est un des meilleurs joueurs dans la ligue et il sera payé en conséquence », a pour sa part exprimé le directeur général des Penguins, Tony Esposito.

■ *3 nouveaux joueurs avec les Islanders*

UNIONDALE, New York (AP) — Le centre Rob Dimaio et le défenseur Dean Chynoweth, deux porte-couleurs des Tigers de Medicine Hat, champions de la coupe Memorial, ainsi que le défenseur Kerry Clark, le frère de Wendell Clark, des Maple Leafs de Toronto, ont signé des contrats avec les Islanders de New York.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE

Mercredi
Vancouver 4, **Montréal** 2
Toronto 0, Hamilton 0

Ce soir
Calgary à Edmonton

Dimanche
Hamilton à Toronto
Montréal à Calgary
Edmonton à Ottawa
North York à Vancouver

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Est							
TORONTO	4	1	0	3	3	2	5
NORTH YORK	3	1	0	2	4	2	4
OTTAWA	4	0	0	4	2	2	4
HAMILTON	2	0	0	2	1	1	2
MONTRÉAL	**3**	**0**	**2**	**1**	**2**	**5**	**1**
Section Ouest							
VANCOUVER	3	2	1	0	7	5	4
CALGARY	1	1	0	0	4	1	2
WINNIPEG	2	1	1	0	2	4	2
EDMONTON	2	0	2	0	0	3	0

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
Montréal 5, Phil'phie 4
Pittsburgh 5, Chicago 1
St. Louis 5, New York 2
Cincinnati 7, San Diego 1
Los Angeles 11, Houston 1
Atlanta 5, San Francisco 4

Hier
Los Angeles 4, Houston 2
San Diego 3, Cincinnati 1
San Francisco 6, Atlanta 4
Chicago à Pittsburgh

Aujourd'hui
New York, Darling (6-3) à Montréal, Martinez (5-6), 19 h 35
Philadelphie, Rawley (4-6) à Pittsburgh, Drabek (5-4), 19 h 35
Atlanta, Glavine (3-6) à Houston, Deshaies (4-3), 20 h 35
Chicago, Lancaster (3-4) à St. Louis, Carpenter (2-0), 20 h 35
Los Angeles, Leary (5-4) à San Diego, Hawkins (5-5), 22 h 05
Cincinnati, Soto (3-5) à San Francisco, Reuschel (8-3), 22 h 35

Ligue américaine

Mercredi
Boston 4, New York 3
Detroit 12, Baltimore 4
Cleveland 4, Toronto 2
Minnesota 5, Chicago 2
Kansas City 5, Oakland 4
Californie 5, Texas 2
Milwaukee 8, Seattle 7

Hier
Detroit à Cleveland
Oakland au Texas
Minnesota à Seattle

Aujourd'hui
Baltimore, Boddicker (2-8) à New York, Rhoden (2-4), 19 h 30
Detroit, Robinson (6-2) à Cleveland, Swindell (10-2), 19 h 35
Boston, Sellers (0-5) à Toronto, Stieb (7-3), 19 h 35
Milwaukee, Higuera (5-3) à Chicago, McDowell (2-5), 20 h 30
Oakland, Welch (8-3) au Texas, Kilgus (6-4), 20 h 35
Minnesota, Anderson (2-3) à Seattle, Nunez (1-3), 22 h 05
Kansas City, Leibrandt (2-8) en Californie, Petry (2-5), 22 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	228	62	35	6	.272
Candaele	83	14	3	0	.169
Engle	25	5	1	0	.200
Foley	124	26	14	0	.210
Galarraga	224	75	35	15	.335
Johnson	22	8	0	0	.364
Nettles	33	5	5	1	.152
Raines	224	62	23	5	.277
Reed	101	26	9	0	.257
Rivera	135	30	10	2	.222
San'venia	51	15	6	1	.294
Tejada	1	0	0	0	.000
Wallach	211	54	19	3	.256
Webster	176	46	9	1	.261
Winn'gham	63	18	3	0	.286

Buts volés: Raines 18; Webster 8, Galarraga 6; Brooks 4; Winningham 3; Candaele, Foley, Reed, Rivera 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	1-1	32.2	14	17	3.86
Dopson	1-3	47.0	14	22	2.68
Heaton	2-4	51.1	34	15	5.96
Hesketh	1-0	18.1	6	18	2.95
Martinez	5-6	81.2	25	46	2.76
McClure	1-2	13.0	11	8	7.62
McGaffigan	3-0	39.0	17	30	3.92
Parrett	5-1	39.2	8	28	1.82
Perez	3-3	53.0	11	45	1.87
Smith	4-4	69.0	30	39	3.91
Youmans	1-5	63.0	26	46	3.71

Victoires préservées: Burke 6; Parrett 3; Hesketh, McClure, McGaffigan 1.

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	38	19	.667	—
PITTSBURGH	32	25	.561	6
ST. LOUIS	32	26	.552	6½
CHICAGO	28	28	.500	9½
MONTRÉAL	**27**	**29**	**.482**	**10½**
PHILADELPHIE	23	32	.418	14
Section Ouest				
LOS ANGELES	32	23	.582	—
HOUSTON	30	26	.536	2½
SAN FRANCISCO	30	28	.517	3½
CINCINNATI	26	32	.448	7½
SAN DIEGO	22	36	.379	11½
ATLANTA	19	35	.352	12½

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	36	20	.643	—
CLEVELAND	36	21	.632	½
DETROIT	32	23	.583	3½
MILWAUKEE	30	28	.517	7
BOSTON	27	27	.500	8
TORONTO	27	32	.458	10½
BALTIMORE	14	43	.246	22½
Section Ouest				
OAKLAND	38	19	.667	—
MINNESOTA	29	26	.527	8
KANSAS CITY	30	28	.517	8½
TEXAS	28	29	.491	10
CHICAGO	24	32	.429	13½
SEATTLE	25	34	.424	14
CALIFORNIE	22	36	.379	16½